U d'/of OTTAWA
39003002382181

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/unromansatyrique00chev

A Monsieur Menthorf,
et aux Marges,
bien cordialement,

A. Van Leer

LE COLPORTEUR

= *Il a été tiré de cet ouvrage* =
5 exemplaires sur papier de Hollande
Van Gelder Zonen
(1 à 5)
= et 5 exemplaires hors commerce =
(A à E)

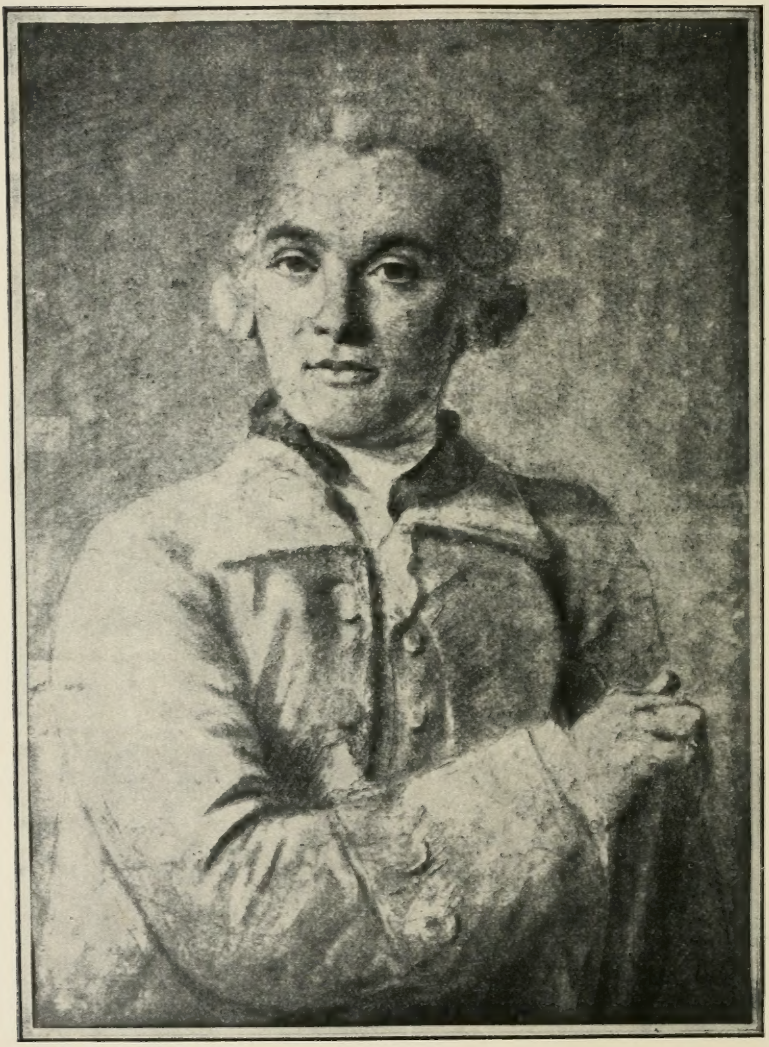

F. A. CHEVRIER

(Portrait extrait de *Contes et Facéties galantes du XVIIIe siècle.*
Société des Éditions Louis MICHAUD)

UN ROMAN SATYRIQUE DU XVIIIe SIÈCLE

LE COLPORTEUR

PAR

François-Antoine CHEVRIER

Réimprimé sur l'édition publiée à Londres, en 1762, avec une Préface, des Notes, des Documents inédits et suivi d'un Supplément

PAR

Ad. VAN BEVER

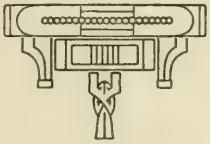

PARIS
BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX
4, RUE DE FURSTENBERG, 4

MCMXIV

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Des jeunes gens d'un ton, d'une stupidité...
Des femmes d'un caprice et d'une fausseté...
Des ouvrages vantés qui n'ont ni piés ni têtes;
Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes,
Des réputations, on ne sait pas pourquoi,
Tant de petits salons où je n'ai pas de foi...

GRESSET (Comédie du *Méchant*).

Ex.1

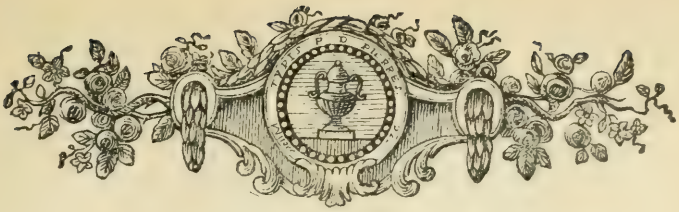

AVANT-PROPOS

A Monsieur Charles Oulmont.

De tous les ouvrages d'imagination inspirés par les mœurs du dix-huitième siècle — et l'on sait s'ils furent nombreux — voici peut-être le plus curieux, le plus sincère, et, à coup sûr, le plus injustement méconnu.

Ce livre, qu'Edmond de Goncourt prisait à l'égal d'un chef-d'œuvre, n'est pas à proprement parler un roman, mais plutôt une suite d'anecdotes scandaleuses, touchant la ville et la scène, reliées habilement par un écrivain moins soucieux de sa réputation que sensible à son plaisir. Œuvre amère et divertissante à la fois, où tous les faits, selon l'expression de Duclos, sont presque vrais, et que nous croirions à la lettre, si l'auteur ne s'était complu là aux pires travestissements et aux complications les plus imprévues. Il ne faut pas s'y tromper, Chevrier est un fantaisiste, et un fantaisiste d'humeur peu commune, tel qu'on n'en saurait trouver parmi les satellites de l'étoile voltairienne. Il ne croit à rien, et il montre sans cesse les scrupules d'un philosophe préoccupé de la morale d'autrui plus que de la sienne. Avec cela bon vivant, bavard, querelleur, médisant, au demeurant, vous le voyez, le meilleur fils du monde.

Que cet homme, à qui la vie fut sans indulgence, ait

eu le culte de la vérité, cela peut paraître paradoxal, et pourtant il n'est pas niable que la plupart des aventures mondaines et des bruits de coulisse dont il s'est fait le gazetier complaisant — le Colporteur, *— sont scrupuleusement exacts. Quelques-uns de ces derniers se peuvent même contrôler sur les mémoires des contemporains et les rapports de police. N'allez pas croire, après cela, qu'une clé soit facile à établir pour un tel ouvrage. La malignité, ou quelque reste de prudence de l'auteur, a si bien brouillé et les événements et les personnages mis en cause, qu'il règne dans l'ensemble du récit une sorte de confusion, je dirai presque de mystère impénétrable. Mais on le sait, le mystère est la ressource des écrivains embarrassés.*

On a dit la vie d'Antoine Chevrier et, certain jour, nous nous sommes fait un peu son biographe (1). *Mais qu'en savons-nous auprès de ce que nous en voudrions savoir? Tout, dans son singulier destin est digne d'éveiller et de rebuter, en même temps, la curiosité du chercheur. Ce bavard intarissable s'est si bien gardé de nous révéler sa propre histoire que, sur sa fin, les ténèbres planent ainsi que sur l'origine de ses historiettes.*

Nous ne savons même point s'il se fit pamphlétaire par nécessité plus encore que par vertu. Rien, ou presque rien de ses aventures galantes ne transparaît dans ses écrits. Pourtant, l'on devine que l'amour fut surtout sa grande affaire.

Il le chercha en tous lieux, dans tous les pays, alors que traqué par les divers pouvoirs contre lesquels il avait exercé sa verve insolente, il fuyait sa patrie et ses créanciers. Lui fut-il — cet amour — plus miséricor-

(1) *Contes et Facéties galantes,* 1re série. (Paris, Louis-Michaud, s. d., in-16.)

dieux que la justice des hommes? C'est ce que nous ne saurions dire, Chevrier, nous le répétons, n'ayant pas pris la peine de faire là-dessus quelque confidence. Peut-être au fond fut-il simplement cet « ami » des femmes que le dix-neuvième siècle a tant vulgarisé dans les livres. Il fréquenta assidûment les boudoirs et les loges d'actrices. Aussi nous a-t-il rapporté sur le monde qui hante la scène une foule de traits plus caractéristiques, et surtout plus vraisemblables, que les bavardages des romanciers à la mode. Au théâtre, il est chez lui. Ce qui touche aux mœurs et à la littérature dramatiques ne le laisse point indifférent. Son opinion est sûre. Il ne farde point ses mots. Il sait par le menu les liaisons des artistes et des gens du monde. Il en tient le doit et *l'*avoir.

D'ailleurs, sa verve est alerte et brillant son débit. Le menu propos excite sa faconde; l'épigramme fait feu dans sa répartie. Un seul livre, un seul, ce Colporteur *qui fait l'objet de la présente réédition, contient le meilleur de lui-même, ce qui ne périra pas tout entier de sa production besogneuse. C'est le chef-d'œuvre de la médisance. Jamais on n'a porté si loin l'art d'atteindre et de détruire les réputations. Bien que ce dialogue d'une heure, entre plusieurs personnages quasi conventionnels, ne nous promette, au début, rien de particulièrement attachant, il s'ensuit que la chronique scandaleuse d'une époque défile là, sous un jour nouveau. Les noms n'y sont pas souvent voilés, et si, parfois, le metteur en scène interrompt le récit par des faits d'un autre temps et d'un autre lieu, c'est qu'il veut, semble-t-il, ajouter à la causticité du récit ou dérouter son lecteur. En effet, nul ne sait comme Chevrier se réjouir de la confusion de ceux qui l'écoutent. Aussi bien ne se gausse-t-il jamais plus à propos que lorsqu'il veut nous conter une de ces his-*

toires qui font éclat. Avec lui, la conversation passe du tour le plus naturel au plus inattendu. L'interlocuteur s'est mué soudain en héros, mais c'est bien la première fois qu'un satirique se présente à nous dépouillé de tout le pompeux appareil de la satire.

On n'a point de peine alors à reconnaître la figure du conteur, malgré l'hilarité qui transforme sa face. On se l'imagine volontiers, en 1761, à l'apogée de son triomphe — si c'est un triomphe que se railler de la misérable espèce humaine. — C'est un homme encore jeune, au visage ouvert et coloré, au sourire amène. Il ne sait où il dînera, voire même s'il dînera; que lui importe! il se rit de la mauvaise fortune, des ministres bafoués, des exempts de police bernés, et il passe, le verbe frémissant aux lèvres. C'est un cynique, rien de plus. Comme La Morlière, comme le chevalier de Mouhy, comme tant d'autres, ses pareils, il a, pour unique ressource, l'imagination fertile, l'esprit éprouvé, l'expédient facile. Trente ans plus tard, joueur sans crédit à la loterie du hasard, mais audacieux quand même, la Révolution l'eût surpris sans le conquérir. Il est bien l'émanation de son temps. S'il a soulevé, sans scrupule, le voile d'une troublante et crapuleuse intimité, ce n'est point qu'il songeât à bouleverser le monde, mais bien plutôt à conquérir une place en son sein.

Il n'eût point voulu d'autre régime!

*

La présente réimpression du Colporteur *a été exécutée sur la première édition publiée, sans date, à Londres, chez Jean Nourse, un volume in-12. Nous l'avons augmentée de tous les éclaircissements propres à l'intelli-*

gence du texte, et, pour rendre moins obscure son affabulation, nous l'avons fait suivre d'une curieuse nouvelle d'Alexis Piron, dont Chevrier s'est inspiré. Le tout est suivi de notes touchant les spectacles et les acteurs, qui complètent les indiscrétions de notre satirique sur ses contemporains.

Et maintenant puisse ce livre, que clôt une série de documents à peu près inédits sur l'auteur, valoir à ce dernier un peu de cette gloire — même de mauvais aloi — qu'il paya d'une existence tourmentée, mais qu'il ne connut pas.

AD. VAN BEVER.

1er janvier 1914.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A

MONSIEUR PARISOT, CI-DEVANT CAPUCIN DE LA PROVINCE DE LORRAINE, SOUS LE NOM DE PÈRE NORBERT, TRANSFUGE DE L'ORDRE SÉRAPHIQUE, RETIRÉ EN HOLLANDE, A LONDRES, A BERLIN, ET A BRUNSWICK, SOUS LA QUALIFICATION DE PETERS PARISOT, MUNI DEPUIS D'UN BREF QUE LE PAPE RÉGNANT LUI A ADRESSÉ, AVEC PERMISSION D'ÊTRE HOMME DE BIEN, ET HONNÊTE ECCLÉSIASTIQUE, SOUS LE SOBRIQUET DE L'ABBÉ CUREL, ET ENFIN AUJOURD'HUI AUTEUR A LA SUITE DE LA VILLE DE LISBONNE, SOUS LE TITRE DE M. L'ABBÉ PLATEL.

Mon REVEREND PÈRE *ou Monsieur, tout comme il vous plaira,*

Souffrez qu'avant que je vous présente l'Histoire de votre Vie, à laquelle je travaille, je prenne la liberté de vous dédier *Le Colporteur,* Ouvrage dans lequel j'ai cru vous servir, en rendant justice aux Jésuites qui vous méprisent autant que vous les avez dénigrés dans votre Livre des *Rits Malabares,* production gothique que je vous conseille de mettre en Français, si vous parvenez, à 65 ans, à l'apprendre à Lisbonne.

Que vous êtes heureux d'avoir touché l'Ame sensible de Clément XIII ! Rentré dans le giron de l'Église que vous avez quittée, parce qu'il y a des tems où le corps

rebelle se livre aux plaisirs que la Religion interdit aux Célibataires par état, vous vivez aujourd'hui dans un Royaume Catholique, où il n'y a plus de Jésuites qui pourront critiquer vos sublimes écrits, ni prêcher contre votre Apostasie que vous avez assez mal palliée aux yeux de la Cour de Rome ; car, n'en déplaise à votre supplique, quand vous faisiez des tapis à Windsord, vous n'étiez point l'Apôtre du Duc de Cumberland, qui vous payoit pour travailler à la Manufacture, et non pour lui prouver l'infaillibilité du Pontife Romain ; et, quoi que vous en disiez, vous n'étiez point à Brunswick pour y établir les Dogmes de la Foi Catholique, que vos Sermons d'ailleurs n'auroient pas accrédités, parce qu'on ne parle gueres avec succès d'une Religion dans laquelle on ne vit plus.

Poursuivez en Portugal le cours de votre vie mémorable, il ne manque plus à votre gloire Apostolique, que de conduire le Père Malagrida au supplice, d'engager par vos saintes exhortations tous les honnêtes Juifs de Lisbonne à se familiariser avec le Jambon, et de finir par aller remplir en Corse la place de Grand Aumônier du Chef des Mécontents.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime que vos Mœurs et vos Ouvrages méritent,

Mon Révérend Père, ou Monsieur, tout comme il vous plaira,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,
L'Auteur du *Colporteur.*

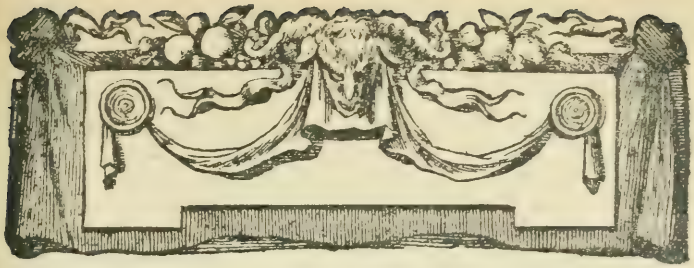

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Lorsque je publiai, en 1753, *les Mémoires d'une Honnête Femme* (1), je prévins que ce Roman seroit le dernier qui sortiroit de ma plume, et je comptois tenir ma parole, d'autant plus aisément que mes occupations partagées entre l'Histoire et le Genre Dramatique, prenoient tout mon temps. Éloigné depuis quatre ans de ma Patrie, et entraîné dans des pays où le goût de la politique m'avoit attaché, j'ai essuyé les manèges de la cabale, les bassesses de l'envie, et les désagrémens de l'autorité surprise. Ces tracasseries m'ont rendu à moi-même, et j'ai jugé que le métier de Politique ne convenoit qu'à un Négociateur, et qu'un particulier avoit toujours mauvaise grace de défendre ou d'attaquer les Rois qui le méprisent ou qui l'ignorent.

Libre aujourd'hui du joug et des entraves que je m'étois imposé, je ne me mèle plus des querelles des Rois, mais toujours Citoyen, je ferai des vœux pour ma Patrie ; et parlant en homme qui vit dans une République

(1) *Mémoires d'une honnête femme écrits par elle-même et publiés par M. de Chevrier* (sic). Londres, 1753, 3 parties, in-12, puis Amsterdam, 1763, in-12.

libre, et un Etat neutre (1), et qui peut s'exprimer tout haut, parce qu'il n'est plus obligé d'adopter la façon de penser du Gouvernement dans lequel il écrivoit, je dirai que le Prince qui résiste depuis cinq ans à la France, à l'Autriche, à la Russie, à la Suede, à la Saxe et à l'Empire, réunis contre lui, est le Héros du Siecle, et que ce Grand Roi (2) mettra le sceau à sa gloire immortelle, s'il parvient à terminer cette Campagne par éviter une Bataille, ou par la gagner. Tandis que, tranquille dans mon Cabinet, je demanderai au Ciel la Paix dont toutes les Puissances ont besoin, je m'appliquerai à déclarer une guerre ouverte aux vices, aux ridicules et aux mauvais ouvrages, en observant de ne parler des Mœurs que de ceux qui sont connus pour n'en avoir plus.

L'Ouvrage que je soumets à l'examen du Public, est écrit avec une vérité hardie que les Auteurs devroient toujours employer, quand ils démasquent les Sots ou les Méchants :

> Bien fou qui là-dessus contraindroit ses desirs,
> Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

J'ai nommé beaucoup de Monde dans le *Colporteur*, et j'ai suivi en cela l'exemple des Satyriques Romains et François. Si je n'ai pas leurs talents, je les vaux au moins par mon attachement à la vérité, et par mon amour pour la vertu. Mais j'ai eu le soin honnête de ne désigner en mal que des personnes affichées par leur mauvaise conduite, ou par l'avilissement de leur Etat; ceux dont les noms exigent des ménagements, y portent des titres masqués; mais si je suis parvenu à les peindre d'après nature, le Public les reconnoîtra, et me lavant

(1) La Hollande, où Chevrier se retira et mourut.
(2) Frédéric II, roi de Prusse.

alors de l'application, je dirai au Lecteur ce que disoit Phédre à Œnone :

... c'est toi qui l'as nommé.

D'ailleurs la Religion, les Souverains, et les Dépositaires sacrés de leur autorité sont respectés dans mon livre. Ce procédé, dont je ne m'écarterai jamais, fait mon Apologie : reste à savoir si cet Ouvrage est bon. Ce n'est pas à moi à décider la question. Est-il mauvais? Si j'avois la sottise de le dire, on me répondroit avec raison, pourquoi t'avises-tu d'écrire? C'est donc au Public impartial à prononcer sur ce *Roman,* qui l'est d'autant moins, que tous les faits qu'il renferme sont exactement vrais. Qu'on le trouve bon ou mauvais, je sais à quoi m'en tenir; et quoi que le Lecteur puisse en penser, je n'aurai peut-être pas plus de foi à ses éloges qu'à sa critique.

LE COLPORTEUR

HISTOIRE MORALE ET CRITIQUE

« Ah, c'est vous, Chevalier, dit la Marquise de Sarmé, en voyant entrer un de ces merveilleux qui ont l'agréable talent de tromper, de ruiner et de deshonorer toutes les Femmes? Vous êtes aujourd'hui d'un brillant, d'un lumineux, d'une santé... En vérité, plus je vous considere, et plus j'ai envie de parier que vous n'avez plus de petite Maison. — Eh, d'où vient ce propos, Marquise! j'ai toujours la même, celle que vous trouviez autrefois si délicieuse. — Parlez plus bas, Chevalier, reprit Mme de Sarmé, je serois perdue si mes femmes vous entendoient. — Est-ce que vous en auriez changé, Madame? — Poursuivez, Monsieur, voilà une impertinence aussi bien conditionnée... — Ah, point d'humeur, Marquise, ou je me retire! — Oh, retirez-vous, Chevalier, retirez-vous, ma toilette n'en sera pas plus solitaire, et le petit Abbé que j'attends m'amusera du moins sans me faire rougir.

— Ah, ma foi, dit le Chevalier, si l'Abbé vient, je lui cede le pas par respect pour son caractere. — Vous êtes fou avec votre caractere, reprit la Marquise, l'Abbé n'en a point. — Je vous demande pardon, Madame, poursuivit le Chevalier, il en a un assurément, et un de ces

caractères avec lesquels on vole à la fortune, en obligeant beaucoup d'honnêtes gens. — Je ne vous entends point, repliqua Mme de Sarmé. — Ce que je dis est pourtant très-clair; et votre petit Abbé a le talent respectable de faire des mariages de l'instant, qui lui valent beaucoup d'argent et de considération. — Quoi! s'écria la Marquise, l'Abbé seroit un... Ah, cela n'est pas possible! — Oh, très-possible, Madame; et puisque vous voulez que je vous parle vrai, je vous dirai à l'oreille, que je ne dois qu'à ses soins l'honneur de vous avoir été quelque chose... — Ah! le petit maussade, dit Mme de Sarmé; je ne veux le voir de mes jours; mais en effet, continua-t-elle, je me rappelle qu'avant que vous vinssiez chez moi, cet Abbé me parloit de vous avec enthousiasme, m'entretenoit des bonnes fortunes que vous aviez, et finissoit toujours par louer votre taille. — Le voilà bien, Madame, reprit le Chevalier, jamais il ne me parloit de vous, qu'il ne me fit entendre que vous me voyiez avec plaisir, et que vous détestiez du meilleur de votre cœur toutes les Femmes qui me vouloient du bien. -- Ah! convenez donc, repondit Mme de Sarmé, que cet Abbé est un effronté personnage dont il faut se débarrasser. — S'il avait sçu lire, repliqua le Chevalier, j'en aurois fait un honnête Curé de campagne, qui se seroit engraissé en nettoyant l'ame de mes paysans; mais cela ne sait que négocier une intrigue, manger, s'enivrer et dormir.— En ce cas, reprit la Marquise, faisons-en un Chanoine d'une petite ville de Province, où il pourra végéter à son aise. — C'est mon projet, Madame, répartit le Chevalier, les services qu'il m'a rendus auprès de vous, m'engagent à lui faire un sort; et puisque vous vous intéressez encore à lui, sa fortune est faite. — J'en accepte l'augure, dit Mme de Sarmé, pourvu qu'il ne paraisse jamais à mes yeux. Holà, Justine, si le petit Abbé vient, congédiez-le.

— En ferai-je autant de votre Colporteur, répondit la femme de chambre? — Où donc est-il, demanda la Marquise? — Dans votre Bibliothèque, reprit Justine. — Eh, faites-le entrer sur le champ. » La femme de chambre fut à peine sortie, que le Chevalier voulut se lever. La Marquise le fixa tendrement, il demeura, et M. Brochure, le Colporteur le mieux fourni et le plus scandaleux du Royaume, entra.

Des Lecteurs impatients me demanderont peut-être quelle étoit la Marquise de Sarmé; je leur répondrai que c'étoit une de ces femmes qui, ne pouvant plus compter sur leurs appas altérés par le tems et par les plaisirs, se font un mérite de leur fortune, et qu'elles réparent avec leur argent les désordres des années. La Marquise joignoit à cette générosité nécessaire un goût affecté pour tous les ouvrages nouveaux : aimant sur-tout à protéger les gens de lettres, sa maison leur étoit ouverte dans tous les tems, et jamais on ne prit chez M. de la Popeliniere (1) autant d'indigestions qu'à la table de Mme de Sarmé. Il est vrai que ses convives étoient de toutes les espèces, et quand elle ne pouvoit avoir d'Auteurs ni de Comédiens du premier ordre, elle prenoit des écrivassiers et des histrions; et si Diderot et Carlin (2) lui manquoient, elle vouloit bien se borner à des Palissot et à des Marignan (3) : cette mauvaise compagnie en éloignoit la

(1) Fameux Fermier Général, dont la maison est appelée *la Ménagerie.* (*Note de Chevrier.*) Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de la Popelinière (ou Poupelinière) naquit à Paris en 1692 et mourut le 5 décembre 1762. Il est resté célèbre par ses fastes et ses mésaventures conjugales.

(2) Charles-Antoine Bertinazzi, dit Carlin, célèbre acteur de la Comédie Italienne. Chevrier lui a consacré une notice. On la trouvera plus loin, p. 210.

(3) Mauvais sujet, et plus mauvais arlequin ; il a le talent de surprendre des applaudissemens de ceux qui n'ont jamais vu l'arlequin de Paris. Au demeurant il a été chassé de Lyon pour un cas grave ; et de Paris, parce qu'on n'y aime que le bon, et qu'on n'y supporte que la médiocrité. (*Note de Chevrier.*) Marignan avait débuté aux Italiens, le 4 avril 1758. Il quitta Paris en 1759, vraisemblablement pour Lyon, où, malgré ce que dit Chevrier, il joua jusqu'en 1767. Il rentra aux Italiens, le 1er avril 1768. On ignore la date de sa mort.

bonne : et la Marquise ne voyant plus que des parasites et des escrocs qui avoient besoin d'elle, devint précieuse par orgueil, méchante par nécessité.

Je pourrois étendre ce portrait, mais cette femme qui ne sçait plus dissimuler, va se peindre elle-même dans cette production : ne suspendons point la marche de l'histoire, et suivons M. Brochure qui entre dans le cabinet de toilette de Mme de Sarmé.

« Qu'avez-vous-là, Monsieur, lui dit la Marquise, n'est-ce pas une feuille de Fréron? — Je ne négocie plus avec lui, reprit le Colporteur, depuis que M. de Voltaire s'est avisé d'en faire le funeste héros de l'*Écossaise:* d'ailleurs, j'ai à me plaindre de ses procédés : il y a quelques mois que, voulant porter le deuil du Duc de Bourgogne, il me demanda un habit noir que je lui prêtai, et qu'il a oublié de me rendre. Ces actions ne se faisant point entre gens du métier, j'ai rompu avec lui, et les personnes honnêtes commencent à m'estimer. — Quelle est donc la feuille que vous tenez, reprit la Marquise? — C'est, répartit Brochure, un Arrêt du Parlement... — Y pensez-vous, répondit Mme de Sarmé, de me présenter de pareils écrits; et voulez-vous que j'aille parler le langage du barreau? — Je veux, dit le Colporteur, que Madame s'amuse; et l'Arrêt que j'ai l'honneur de lui présenter, remplira parfaitement mon objet. — Eh bien, Brochure, que dit donc ton Arrêt? s'écria le Chevalier. — Il dit, répliqua le Colporteur, qu'avec de la patience on vient à bout de tout. Écoutez et louez la sagesse de nos Magistrats.

« Il y a, continua Brochure d'un ton pompeux, des Rois sur la terre : le Ciel veut qu'on regarde leur personne comme sacrée : cependant il s'est trouvé en France, en Portugal et ailleurs, des scélérats qui ont attenté sur les jours de leurs Souverains; et lorsque ces exécrables

Régicides ont été sommés de déclarer où ils avoient puisé cet horrible dessein, ils ont cité Escobar, Lessius, Bellarmin, et trente autres Inigistes, dans les Ouvrages desquels on a trouvé ce poison distillé méthodiquement. Le Parlement qui aime les Rois, et qui ne veut pas qu'on les massacre par exprès commandement du Révérend Pere Général, vient de porter un coup décisif, en défendant aux Inigistes du Royaume de se qualifier du titre de Jésuites, parce que Jésus, loin d'ordonner à ses disciples de tuer les Princes de la terre, veut qu'il leur obéissent comme à lui-même; et des boutiques d'arsenic et d'opium ne devant point être connues dans un État policé, on a défendu aux Peres Inigistes de prendre des apprentis qui ne deviendroient que trop tôt maîtres dans cette science meurtriere. — Je vous entends, M. Brochure, dit le Chevalier : il n'y a plus de descendans du héros de Pampelune (1), et l'Arrêt que vous apportez en prononce la destruction. — A peu de chose près, répondit le Colporteur : on laisse vivre ceux qui existent : mais comme leur Société est une mere trop féconde, on vient de la mettre dans le cas de ne plus faire d'enfans. — Parbleu, reprit le Chevalier, le Parlement qui se mêle de tout, devroit bien exercer une pareille autorité sur nos filles de spectacle, nos comédies et nos opéra ne seroient plus interrompus par les accouchemens fréquens de ces nymphes poulinieres. — Voilà bien mon étourdi, répartit la Marquise; il vient ici nous parler d'actrices, tandis qu'il est question des Révérends Peres Inigistes, avec qui l'on sçait que ces filles n'ont aucun rapport direct. — Ah! j'ai mes raisons, Madame, répondit le Chevalier pour

(1) Tout le monde sçait que Dom Inigo de Guipuscoa, étant au siege de Pampelune, fut légérement blessé, se crut mort, et fonda, parce qu'il avoit peur, l'Ordre des Inigistes qui, plus courageux que leur timide Instituteur, sont accoutumés à faire trembler les Rois et les Peuples. (*Note de Chevrier.*)

souhaiter que le Parlement sévisse un peu contre la fécondité irrégulière de ces créatures, et je ne m'accoutume point à être pere cinq ou six fois l'année; d'ailleurs, je suis turc, on ne peut pas moins, et vous devez me connoître assez pour... — Oh? point de mauvaise plaisanterie, je vous prie; M. Brochure croiroit d'après ce propos indécent... — Non, Madame, dit le Colporteur, en interrompant bénignement la Marquise, je ne crois rien, et vois encore moins : il faut de la discrétion dans notre profession, et si nous venions à en manquer, nous serions ruinés; nous sommes tous les jours témoins de tant d'événemens singuliers, que nous passerions pour les organes de la médisance et du scandale, si nous nous avisions jamais de les dévoiler. — Ce qu'il vous dit là est exactement vrai, Marquise, repartit le Chevalier, et vous lui donneriez dix louis qu'il ne vous sonneroit mot de ce qu'il a pu voir dans la tournée de ce matin. — Ah! dix louis, Monsieur, seroient bien séduisans : les temps sont d'ailleurs si mauvais, que pour une pareille somme on ne pourroit gueres s'empêcher de déshonorer cinq à six cens personnes... — Oh, ma foi, s'écria la Marquise, vous n'en ferez pas dédit, Monsieur Brochure; voilà dix louis bien comptés dans ce rouleau d'écus, prenez-les, et faites-moi l'histoire scandaleuse de votre journée... — Parlerai-je de Madame? dit malignement le Colporteur. — Ah! miséricorde, repartit le Chevalier; M. Brochure fait aussi des épigrammes. — M. Brochure, répondit Mme de Sarmé, est un impertinent. — Pardon, Madame, reprit le Colporteur, je croyois que vous m'aviez payé pour ne rien omettre; mais mon projet n'étant point de vous déplaire, je vais me rabattre sur la Cour et la Ville : ce sont-là des champs où la chronique médisante doit moissonner à loisir.

« Allons, perruque, dit le Chevalier, assieds-toi sur ce tabouret, et commence.

« Je débuterai, répondit Brochure, par un aveu dont j'espere que vous ne me sçaurez pas mauvais gré; je ne suis point Colporteur, et cette médaille, que vous me voyez, n'est qu'un passe-port que la Police me donne pour aller, en portant des livres sous le manteau, épier les anecdotes scandaleuses, et les aventures galantes dont je compose le soir un petit memoria que je porte au bureau.

« Ce métier est-il bien bon, demanda Mme de Sarmé? — La Police, repartit Brochure, me fourni gratis tous les livres que je vends, et comme je ne partage avec personne, le débit seul est à moi. — Avant d'en venir à vos histoires, reprit la Marquise, voyons un peu tous les livres qui sont dans ce sac. » Mme de Sarmé et le Chevalier saisirent avidement toutes les brochures qui étoient dans le paquet du Colporteur. Les Œuvres du Marquis de Caraccioli (1) tomberent d'abord sous la main du Chevalier, chacun étendit les bras, et bâilla, Brochure lui-même s'endormit en disant que l'*Univers énigmatique*, et la *Grandeur d'Ame*, étoient deux productions excellentes; mais on ne crut point à ses éloges intéressés : et la Marquise, appréciant le mérite de l'Auteur Italien, jugea que tous les Ouvrages de ce moderne Scuderi n'étoient qu'une froide rapsodie et une compilation seche et décousue de quantité de bons livres qu'il avoit gâtés en les découpant mal-adroitement. Toutes les bonnes choses qui passoient par la plume de cet écrivain, perdoient leur mérite réel, telle qu'une eau claire sortant de sa source, perd sa pureté en passant par la fange. Qu'importe, le titre fastueux de Marquis, la qualité pompeuse de Colonel, et le ton imposant d'un Éditeur Liégeois, avoit séduit le Public imbécille; et le

(1) Dominique, marquis de Caraccioli, né à Naples en 1715, mort en 1786.

Libraire Bassompierre avoit déjà assuré la dot de deux de ses filles sur le produit des Ouvrages admirables de M. le Marquis de Caraccioli, tandis que le premier Editeur de Don-Quichotte est mort à l'hôpital. Bizarrerie singulière qui n'annonce que trop la corruption du bon goût, et la décadence des lettres.

La Marquise revenue de son assoupissement, ouvrit un recueil de 72 Journaux qui paroissoient tous les mois pour la honte de la raison, l'ennui des lecteurs et la ruine des Libraires. Le *Journal de Trévoux* qu'elle parcourut, lui parut écrit passablement, mais elle trouva mauvais que l'auteur, s'érigeant indécemment en inquisiteur, prît les maximes de la saine philosophie pour des impiétés, et denonçât à la Justice tous les écrivains qui avoient plus de réputation que lui. Montesquieu, Voltaire, Diderot, et tous les Encyclopédistes sont les victimes journalieres que l'Écrivain de Trévoux immole à sa sainte fureur. Colorant ses injures sous le nom de zele, et s'enveloppant dans le manteau de la Religion, il croit qu'il lui est permis de n'écouter que sa passion, et de jouer pour dix écus par mois le rôle de délateur, personnage peu digne d'un Prêtre, et moins encore d'un esprit politique, qui se tairoit, s'il réfléchissoit que ces philosophes qu'il attaque, n'ayant connu ni Jean Châtel, ni le Duc Daveiro, pourroient faire repentir la Société de Jésus, des persécutions qu'il leur suscite depuis près de sept ans.

La Marquise allant plus avant, ouvrit une brochure soporative, connue sous le titre de *Journal du Commerce*.

L'ex-avocat qui dirige cette production glacée, dit que son ouvrage est bon, il le croit même. Qu'en conclure? que M. Accarias de Serionne, bourgeois de Gap en Dauphiné, dit et croit une absurdité. Mais je suis pension-

naire d'un Cour éclairée, répondra surement l'avocat Apraxin (1). Eh parbleu, lui dira-t-on, de telles faveurs arrachées à la pitié par l'importunité, ne prouvent pas le mérite; Chapelain et Pradon, avilis avec raison, étoient pensionnés par Louis XIV. La comparaison de ces deux auteurs, tout médiocres qu'ils sont, honore M. Accarias, qui n'est assurément pas en état de faire la *Pucelle* ni *Regulus* (2). Mais c'est l'épidémie de ce siecle; chacun veut être auteur, quand il ne sait plus que devenir; encore si la modestie, qui devroit être le Partage de la médiocrité, annonçoit ces Intrus dans l'Empire des lettres? mais non, la fureur de médire des gens qu'ils croient ne craindre plus, dès qu'ils les ont perdus de vue; un ton imposant, et une ignorance suprême de leur démérite appuyé par l'insolence même, leur persuadent qu'ils sont de grands hommes; et partant de ce principe erroné, ils ont la manie de jouer les importans, de prévenir qu'ils ont dans leurs porte-feuilles des systêmes de Gouvernement, et de vouloir enfin se faire acheter par des Souverains étrangers qui dédaignent de les marchander.

— Tous vos Journaux me font bâiller, Monsieur Brochure, dit la marquise. — Tant mieux, Madame, répondit le Colporteur, ils remplissent leur objet : comme je ne les vends que contre l'insomnie, je suis charmé quand ils font leur effet. — Quel est ce gros in-quarto? dit le Chevalier. — C'est, repartit Brochure, un composé des quatre semences froides. — Je vous entends, dit Mme de Sarmé, ce sont des harangues académiques. — Oui, Madame, reprit le Colporteur; j'y ai joint, pour la commodité de mes lecteurs malades, un assortiment léthar-

(1) Mot grec qui signifie sans pratique. (*Note de Chevrier.*)
(2) C'est la meilleure des pièces de Pradon. (*Ibid.*)

gique des *Odes sacrées* du président le Franc (1), et des *Essais de Morale* de l'Abbé Trublet. De pareils écrits, continua Brochure, feroient la fortune de nos apothicaires, et jamais les somnifères que ces Messieurs préparent, n'auront la vertu de ces livres soporatifs. — Laissons donc tout ce fatras, dit le Chevalier. — Ah! puisque je vous ai endormi, répliqua le Colporteur, souffrez que je vous éveille ; lisez les *Contes Moraux* de M. Marmontel, vous y trouverez un préservatif contre l'assoupissement; lisez, et vous ne bâillerez point, car j'ai mis de côté les *Tragédies* de cet auteur. — Ah! la précaution est bonne, s'écria le Chevalier. — Voudriez-vous, poursuivit Brochure, jetter un coup d'œil sur les œuvres de Charles Palissot. — Voyons sa *vision*, répondit la Marquise, elle est aussi vraie que plaisante ; mais pour les ouvrages de cet infâme barbouilleur, ils ressemblent à ses mœurs. — En ce cas, repartit le Colporteur, je vais les reléguer dans mon magasin léthargique.

— « Qu'as-tu encore de plaisant, demanda le Chevalier? — Puisque vous voulez tout voir, répondit Brochure, jettez les yeux sur ce frontispice, et jugez, par le titre de cet ouvrage, du plaisir que la lecture doit vous en promettre. »

La Marquise, piquée de cette curiosité qu'on pardonne à son sexe, ouvrit le livre nouveau, et y lut ces mots :

« *Recueil d'estampes choisies contenant les Portraits des Rois, Princes, Ministres, Courtisanes, Auteurs, Acteurs et Comédiennes célebres, avec des vers au bas, analogues à leur Caractere.* »

« Ceci pourroit être bon, » dit Mme de Sarmé, à ces

(1) Jean-Jacques Le Franc de Pompignan (1709-1784), de l'Académie française.

mots elle ouvrit ce Recueil qu'elle parcourt avec un plaisir malin, qui ne surprit point le Chevalier ; il devoit aimer un caractere qui étoit le sien.

Le premier portrait qui s'offrit aux regards de la Marquise, fut celui de Voltaire ; on lisoit au bas ce vers, tiré de la tragédie de *Marianne :*

J'ai des adorateurs, et n'ai pas un ami.

Celui de la Gaussin suivait (1) : sa figure marquoit une vieille dont la voix rauque étonnoit ; on voyait au-dessus ces vers qu'Orosmane prononce dans *Zaïre :*

..... Est-ce là cette voix
Dont les sons enchanteurs m'ont séduit tant de fois ?

Comme tout étoit mêlé dans ce Recueil, les héros s'y trouvoient souvent confondus avec les histrions, et il n'étoit pas surprenant de voir le portrait d'un grand homme à côté de celui d'une petite femme : l'Image du Roi de Prusse frapoit le spectateur ; on voyoit cette inscription au bas :

Il sait vaincre à la fois et chanter ses victoires.

Le Portrait du célèbre Piron venoit immédiatement : les deux vers qui étoient au dessus, étaient de lui :

Cy gist qui ne fut rien,
Pas même Académicien.

On lisoit au bas de celui de la petite Michû, dite Cameli, actrice du théâtre de Bruxelles, ce vers de *Zaïre :*

Tranquille dans le crime, et fausse avec douceur.

Le Maréchal D*** y étoit représenté, fixant sa montre, et disant ce mot :

J'attends.

(1) Jeanne-Catherine Gossem, dite Gaussin, de la Comédie-Française. Voyez plus loin, pp. 69 et 202.

Le Prince A** de P. y étoit peint, regardant sa pendule; ces mots étoient au dessous :

Il ne viendra pas.

Le marquis de Ximènes (1) écrivoit sur une table où ses deux tragédies étoient posées; on lisoit au bas du portrait cette épigramme imitée de Boileau :

Après Epicaris
les ris;
Après Amalazonte (2),
la honte.

Mademoiselle Clairon (3), si célèbre par son jeu et par la lubricité de ses passions, y étoit peinte en Phèdre; elle sembloit prononcer ce vers de Racine, qui convient si bien à l'emportement de ses désirs, toujours satisfaits et toujours renaissans :

C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

Le Portrait du nommé G***, Directeur expirant du spectacle mal ordonné de Bruxelles, étoit à côté de celui-ci, avec ces quatre vers qui font allusion à sa femme qui court le monde, à sa maîtresse qui l'a couru, et à un chirurgien habile, dont l'art bien-faisant peut-être utile à tous trois, en cas de réunion :

Dans ces yeux insolens, qui font fremir l'amour,
On voit un infâme A*** (4)
Qui des bras de la Nonancourt,
Va chercher chez Bouquet (5) un secours salutaire.

(1) Augustin-Louis, marquis de Ximènes (prononcez Chimènes), né à Paris, le 28 février 1726, mort en 1817. Aide de camp du maréchal de Saxe, il quitta le service pour la galanterie et la littérature légère.

(2) *Epicaris* et *Amalazonte* sont deux pièces de ce Marquis. (*Note de Chevrier.*)

(3) Claire-Josèphe Lerys de La Tude-Clairon, née le 27 janvier 1723, à Condé-sur-Escaut, morte à Paris, le 31 janvier 1803.

(4) Lisez : *adultère.*

(5) Chirurgien.

Racine le fils, que M. de Voltaire appelait le petit-fils d'un grand Pere, y paroissoit tenant en main la Tragédie de Phédre de son Pere, et lisant ce vers qui est dans le rôle d'Hippolite :

Et moi fils inconnu d'un si glorieux Pere.

Le squelette de Palissot venoit ensuite ; il étoit peint dans le jardin des Tuileries, vendant lui-même sa Comédie des Philosophes. On lisoit au bas ces quatre vers si vrais :

Tel fut l'Athénien profane,
Qui, las de vivre dans l'oubli,
Brûla, pour qu'on parlât de lui,
Le temple sacré de Diane.

Celui de son émule, l'illustre Fréron (1), suivoit immédiatement avec ce seul vers si analogue au caractere du personnage :

S'il étoit honnête homme il ne seroit plus rien.

On voyoit après les effigies de ces deux fripiers d'écrits, le Portrait de M. Helvétius (2), tenant à la main son livre *De l'Esprit,* et ce vers au bas :

Mais, à force d'esprit, tout lui parut matiere.

On s'arrêtoit ensuite sur l'Abbé Trublet (3) comptant ses jettons académiques (4), et disant avec enthousiasme :

Depuis vingt ans je cours après cette monnoie;
Depuis vingt ans sur moi chacun crioit haro.
Je suis dans ce grand jour au comble de ma joie,
Et dans Quarante enfin je forme le Zéro.

Gresset, prôné trop tôt, paroissoit à son tour abjurant

(1) Élie-Catherine Fréron (1719-1776), le fondateur de l'*Année littéraire.*

(2) Claude-Adrien Helvetius (1715-1771).

(3) Nicolas-Charles-Joseph Trublet (1697-1770), trésorier de l'église de Nantes, archidiacre de Saint-Malo. Il avait été reçu à l'Académie française le 13 avril 1761.

(4) On donne à l'Académie françoise un jetton valant 40 s. à tous les Académiciens présens ; de là vient qu'on appelle les beaux esprits de la trempe du Diacre Trublet, des *Jettoniers.* (*Note de Chevrier.*)

le théâtre entre les mains de l'Évêque d'Amiens ; ces deux vers étoient au bas du Portrait :

L'orgueil seul m'a rendu dévot,
Et la dévotion de moi va faire un sot.

La Marquise, transportée de toutes les vérités méchantes qu'elle voyoit au dessous de ces Estampes, continuoit à parcourir le Recueil avec un plaisir malin. « Ah, ah ! voici un sous-Ministre au col apoplectique, et à l'embonpoint financier : voyons ce qu'on en dit :

Son soin le plus pressant...

« Oh, ma foi cela est trop fort : quoique cet homme ait passé de la boutique de son pere au rang subordonné qu'il occupe depuis un an, ses insomnies méritoient plus d'égards, et on ne se leve pas pour rien avant le lever du soleil. — Finissons donc, mais que vois-je ici en Abbé, dit le Chevalier ? bon ! c'est ce trop fameux P. Norbert, qui de rien est devenu presque quelque chose, c'est-à-dire, Capucin ; de Capucin Tapissier, et de Tapissier Abbé. — La petite fortune de cet Ex-religieux ne me surprend point, reprit Mme de Sarmé : j'ai eu autrefois à mon service un garçon Tapissier, qu'on appelait Germon, je l'employois à placer un miroir où la fantaisie m'en prenoit ; il me quitta, parce que je ne voulus point qu'il épousât une de mes femmes : mon refus fit son bonheur, car j'ai lu dans les Gazettes que ce Germon est devenu un personnage intéressant ; il est Gouverneur, Concierge ou Porte-clefs de deux ou trois châteaux ; et, semblable à tous les parvenus, il ne se sert de son crédit que pour s'enrichir et nuire à tous les honnêtes gens qu'il décrie dans l'esprit de son maître, Prince généreux et bienfaisant, incapable de commettre une injustice, mais sujet à être trompé comme tous les Souverains qui ne peuvent avoir tout par eux-mêmes. — Laissons ce valet, Madame,

et voyons ce qu'on lit au bas de l'effigie du Pere Norbert.

Enfant de l'Ordre Séraphique,
Le destin me fit Anglican (1),
Pour la seconde fois je deviens catholique,
Encore une disgrace, et je prens le Turban.

« Le pauvre diable a raison, répondit le Chevalier, en se faisant Turc. Que lui arrivera-t-il? c'est un chapeau qu'il changera contre un bonnet de nuit. — Ah! écoutons maintenant Brochure, reprit la Marquise. — Encore une minute, madame, repartit le Chevalier, je tiens ici un personnage amphibie qu'il faut connoître. — Pouvez-vous donc vous y méprendre, dit le Colporteur; ne voyez-vous pas que cet homme, moitié Capucin, moitié Séculier, est le fameux Maubert de Gouvest (2), dont je me réserve de nous présenter l'histoire dans peu de tems; ce ne sera point une rapsodie telle que celle que l'ex-Franciscain Champflour a publiée il y a deux ans; ce sera un morceau fait par main de maître, et rédigé sur des Mémoires authentiques fournis par plus d'une Couronne, et sur le témoignage irréprochable de plusieurs honnêtes gens qui ont vu ce Brigand, politique à

(1) Ce Pere Norbert, dont la vie très-intéressante est actuellement sous presse, vivoit à Londres, il y a près de 10 ans, avec une femme et des enfants; toute la famille suivoit le culte anglican. (*Note de Chevrier.*) On sait que l'histoire de ce personnage singulier a été écrite par Chevrier. Voyez : *La Vie du fameux Pere Norbert, ex-capucin, connu aujourd'hui sous le nom de l'abbé Platel, par l'auteur du Colporteur.* A Londres, chez Jean Nourse, 1763, in-12. Pierre Parisot, plus connu sous le nom de P. Norbert, capucin de Lorraine, fameux par ses démêlés avec les jésuites, naquit en 1697 à Bar-le-Duc, et mourut, en 1769, dans un village situé près de Commercy.

(2) Jean-Henri Maubert de Gouvest, successivement capucin, officier d'artillerie, franciscain, comédien et gazetier. Né à Rouen, en 1721, il mourut à Altona, en 1761. On lui doit un grand nombre d'écrits empreints pour la plupart d'un caractere satirique. Nous citerons : *Testament politique du cardinal Alberoni,* par le comte de R. B. M. (Lausanne, 1753, in-12); *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A.* (*ibid.*, 1754, 2 vol. in-12); *Histoire politique du siècle* (*ibid.*, 1754, 2 vol. in-12); *Le Temps perdu, ou les Écoles publiques* (*Amsterdam,* 1765, in-8°); *Testament politique du chevalier de Walpole* (*ibid.*, 1767, 2 vol. in-12); *Lettres du chevalier de Talbot* (*ibid.*, 1768, 2 vol. in-12). Chevrier a fait paraître, en 1761, une *Vie de Maubert de Gouvest.* C'est un récit généralement dépourvu d'indulgence.

Rouen, en Saxe, en Italie, en Suisse, en Hollande, à Bruxelles, où il a escamoté la considération du Ministre, et l'argent de l'Impératrice-Reine ; à Liege, à Cologne, et enfin à Francfort, où il épie quelques occasions de tromper la Régence, l'Empereur ou les François. — Je connois ce malheureux, repliqua le Chevalier, il finira comme le Danube, par n'être pas Chrétien : mais lisons les deux vers qui sont au bas de son effigie patibulaire, ils paroissent imités de ceux qu'on trouve dans la Henriade à l'occasion du Capucin Joyeuse. — Lisez donc, dit la Marquise, qui étoit impatiente d'entendre M. Brochure. — Point d'humeur, reprit le Chevalier, les voici :

Vicieux, Pénitent, Vagabond, Solitaire,
Il a quitté deux fois la besace et la haire.

« Je garderai ce Recueil, dit la Marquise au Colporteur : mais qui vient ici nous interrompre ? — C'est votre chocolat, Madame, répondit Justine. — Le Chevalier, reprit Mme de Sarmé (en souriant ironiquement) n'en a pas besoin aujourd'hui. — Ah, souffrez, répartit-il, que j'en prenne au moins pour demain. — M. le Chevalier est homme de précaution », dit Justine qui le connoissoit un peu ; car c'est le droit de ces filles d'essayer les prémices de ceux qui fixent le goût de leurs Maîtresses. Chacun prit du chocolat, la femme de chambre sortit, et Brochure ayant tiré son agenda, demanda à la Marquise par où elle vouloit qu'il commençât. « Par la Cour, reprit Mme de Sarmé. — Vous ne pouviez mieux vous adresser, repliqua cet homme, depuis dix ans je suis Colporteur de Versailles, et l'on ne connoît que moi, depuis l'*Œil de Bœuf*, jusqu'au *Grand Commun* (1).

(1) *L'Œil de Bœuf*, ainsi nommé, parce qu'il y a dans cette chambre un jour enfoncé qui imite cette forme, est une pièce qui est entre la galerie et l'appartement du Roi. Ceux qui n'ont point leurs entrées attendent-là que S. M. passe, et font les importans aux yeux des Provinciaux embarrassés. Le *Grand Commun* est un vaste bâtiment où logent et mangent les commençaux subalternes de la maison. (*Note de Chevrier.*)

« Vous connoissez peut-être Belise, Madame, continua Brochure. — Elle est dévote, repartit la Marquise. — Rien moins que cela, et son Chirurgien vous assureroit le contraire. — Son Chirurgien ! Ah, ah ! voici du délicat ; écoutons, point d'indécence au moins M. Brochure, reprit Mme de Sarmé. — Graces à l'usage, repliqua le Colporteur, il n'y en a plus dans cette maladie, et l'on peut aujourd'hui demander sans scandale comment va votre Rhume, comme on demande comment va votre Fievre. Le tems adoucit tout, et ce qui étoit une horreur, lors de la découverte de l'Amérique, est devenu de nos jours un accident auquel tous les honnêtes gens sont sujets. — Vous parlez d'or, M. Brochure, dit le Chevalier ; mais revenons à Belise. — Eh bien, Belise, reprit le Colporteur, m'a payé assez mal des services que je lui ai rendus, pour que je ne sois point obligé de lui garder le secret.

« Vous connoissez sa naissance ; Niéce d'un homme en crédit alors, elle épousa un jeune guerrier qui joignoit une figure élégante à beaucoup d'esprit. Les services de son pere lui firent bientôt franchir la carriere, et au sortir des Jésuites, où la chronique prétend qu'il laissa des regrets, il eut un des plus beaux Régimens de France. L'Italie vit ses premieres armes. Belise à la veille de se voir séparée de son jeune époux, fondit en larmes. Le Comte marié depuis huit jours, oublia sa femme pour ne songer qu'à la gloire. Il partit ; Belise inconsolable ne voulut pas vivre ; elle joua les grands sentimens, demanda du poison ; ses femmes lui apporterent du vin d'Alicante, elle le but, et vécut.

« Les absens ont tort. Tandis que le Comte faisoit la guerre aux Corses, Belise cherchoit à se consoler, et graces à ses charmes, elle n'attendit pas long-tems. L'ordre de succession de ses Amans seroit trop long à

vous rapporter; elle essaya tout, moins par libertinage que par une inconstance de goût assez naturelle aux femmes de la Cour; Prélats musqués, Abbés austeres, importans à la mode, Acteurs, Chanteurs, Moines : et comme ses désirs ne faisoient acception de personne, elle ne dédaigna même pas de jetter le mouchoir sur la livrée. Belise vécut deux ans dans cet état de dissipation, que les femmes ont l'impudence d'appeler coquetterie d'esprit, et à qui je donnerois un autre nom, si j'aimois à dire tout. Le Poëte *Roi* (1), et plusieurs autres chansonniers célèbres, que Belise avoit rebutés, parce qu'elle ne leur trouvoit que de l'esprit, s'aviserent de la chanter. La Comtesse, piquée de voir ses aventures mises en Vaudevilles, réfléchit sur elle-même, et projetta, dans les premiers transports de sa fureur, d'entrer dans la Réforme.

« Deux grands yeux bleus, un teint de lis et de rose, une bouche vermeille, une gorge d'albâtre, qui invitoit à la volupté, une taille élégante, dix-neuf ans, et qui pis est, beaucoup de tempérament... que d'obstacles à la réforme! Belise avoit beau réfléchir sur l'indécence de sa conduite passée, elle se reprochoit en vain l'avilissement de ses goûts, elle rougissoit en vain devant son cocher : rien ne pouvoit lui laisser long-tems l'idée de la retraite. Ah, que les honnêtes femmes doivent être malheureuses, s'écria-t-elle en sortant de ses réflexions! Ces mots en disent assez, et vous jugez bien que la Comtesse reprit son premier train de vie. Il est vrai qu'éclairée par le passé, elle mit plus de politique dans sa conduite, et qu'à l'avenir elle aima mieux s'exposer au désagrément de trouver des hommes anéantis, que de refuser aucun des auteurs qui venoient l'excéder par des propos présomptueux qu'ils n'étoient point en état de soutenir; car

(1) Pierre-Charles Roy (1683-1764).

Messieurs les beaux esprits, d'ailleurs fort estimables,
Ont très-peu de talent pour former leurs semblables.

« Belise devenue, par sa complaisance, l'idole du Parnasse, essuya toutes les *Dédicaces,* les *Madrigaux* et les *couplets à Témire,* dont l'essaim innocent de *Poëteraux* de Paris venoit chaque jour payer ses faveurs. La Comtesse, excédée de plaisir et d'esprit, prit le parti d'aller passer la belle saison dans une Campagne solitaire, où elle comptoit n'avoir avec elle que ses femmes et un jeune Abbé qu'elle avoit pris pour l'aider dans ses lectures.

« Le projet de Belise fut exécuté sur le champ; soit vuide dans le cœur, soit satiété des plaisirs, soit une lueur de raison, la Comtesse partit sans regretter Paris. On étoit alors dans les beaux jours du mois de Mai; la nature animée respiroit par-tout la volupté : Belise alloit-elle s'enfoncer dans un bosquet, pour y rêver sur les douceurs de la solitude, elle appercevoit, sans les chercher, deux jeunes moineaux, qui du plaisir passoient aux caresses, et des caresses revoloient aux plaisirs. Ah, Paris! Paris! s'écria-t-elle, en voyant ce spectacle qui fait aisément des impressions sur un cœur tendre. L'Abbé méditoit aux pieds d'un arbre sur le livre *de la Nature,* ouvrage qui honore l'être suprême et n'humilie point les hommes. Malgré la profondeur des réflexions où ce livre l'entraînoit, les soupirs de la Comtesse l'arracherent à ses méditations, et se levant tout éperdu, il alla se jetter aux genoux de Belise qui avoit toujours les regards fixés sur les moineaux. L'attitude de l'Abbé surprit la Comtesse; elle lui ordonna de se lever en l'accablant de tous les noms que mérite un domestique téméraire. Mon maudit Abbé connoissoit mieux Ovide que son bréviaire; il insista, et ayant insolemment permis à ses mains de manquer de

respect à Belise, il ne se releva que pour lui faire connoître plus efficacement le plaisir que les deux moineaux goûtoient entr'eux. La Comtesse s'emporta de plus belle; mais l'Abbé, loin d'implorer sa grace, se mit dans le cas de mériter de nouvelles injures. Comme il étoit en train d'être insolent, et que Belise était d'humeur de quereller, elle le gronda jusqu'à quatre fois. L'Abbé, sensible alors aux choses désobligeantes qu'on lui disoit, demanda grace, et je présume que la Comtesse ne lui pardonna qu'avec peine. Les réflexions de la nuit ramenerent Belise à elle-même, et se soumettant pour jamais à sa destinée, elle retourna le lendemain à Paris, chassa l'Abbé dont l'esprit ne lui avoit plu que médiocrement, et rentra dans le monde comme une victime que le sort avoit condamnée à y être immolée.

« La Comtesse s'étant trouvée dans un souper fin, où elle périssoit d'ennui, ainsi que tous les convives, feignit une migraine horrible pour avoir l'occasion de sortir, et demanda ses gens, il n'étoit que deux heures du matin, personne ne paroissoit. Le Marquis de Sarzanne, qui devoit toutes ses bonnes fortunes à son cocher, avoit toujours soin d'avoir avec lui cet homme intelligent; il offrit sa voiture à Belise qui l'accepta, d'autant plus volontiers qu'elle ne connoissoit point le Marquis. A peine fut-elle dans la voiture, que Sarzanne, sans s'informer de l'état de la migraine à laquelle il parut qu'il ne croyoit point, fit des propositions à la Comtesse qui hésita. Une femme qui balance dans une pareille position, n'attend que l'instant de se rendre. Le Marquis s'en apperçut, et voulant prévenir la réponse de Belise, il commença à se débarrasser de son chapeau. La Comtesse qui vit où cette démarche alloit conduire Sarzanne, voulut l'arrêter, en lui disant qu'elle devoit être à deux pas de chez elle. « Il est vrai, Madame, que vous n'êtes point

fort éloignée de votre hôtel, mais, graces à l'art de mon cocher, nous n'y serons pas arrivés avant un bon quart d'heure, et vous devez sentir qu'il faut beaucoup moins de tems... — Encore un coup, s'écria Belise, vous n'y pensez pas, Monsieur, je vois déjà ma porte, et avant deux minutes je suis chez moi. — Cela pourroit être, Madame, répartit le Marquis; si vous aviez affaire à un cocher ordinaire, à un de ces ignorans qui ne connût point la marche nocturne; mais voyez de grace l'allure de ces chevaux, et comment mon cocher, en leur faisant faire la manœuvre du *Zigzag*, adoucit le mouvement de la voiture, et retarde la marche qu'il semble presser. — Oh pour le coup, dit la Comtesse, voilà un de ces rafinemens auxquels je ne m'attendois pas, et je vous avouerai que... » Belise balbutia alors, et le Marquis reprenant son chapeau, lui dit : « — Madame, vous êtes chez vous. » La Comtesse ne revint point de son étonnement, elle voulut engager Sarzanne à entrer, mais il s'excusa sur l'obligation où il étoit de reconduire d'autres Dames. Belise passa une nuit douce; tel est l'effet du destin; un plaisir vif précede toujours un grand mal. La Comtesse à son réveil s'examina, et ses découvertes la frapperent. « Le Marquis s'écria-t-elle, seroit-il assez mal-honnête homme! ah ciel! en quel état suis-je? hola, quelqu'un. » J'entrai dans le moment même, continua l'éloquent M. Brochure; et comme j'avois été utile à Mme la Comtesse dans des occasions plus délicates encore, elle ne me laissa point douter de son petit accident. Je portai un billet de sa part au Marquis de Sarzanne; celui-ci vint s'expliquer avec la Comtesse, et s'excusant de bonne foi de l'ignorance où il étoit de sa situation, il s'en plaignit à la Deschamps de l'Opéra, qui rejetta ce malheur sur un Ministre étranger, lequel l'attribua à la femme d'un Fermier Général; celle-ci imputa la cause de cette indisposition à

un Guidon des Mousquetaires, qui soutint qu'elle venoit d'une Epiciere du quartier, qui jura que depuis six mois elle ne parloit qu'au Frere quêteur des Capucins; ce religieux s'en prit vivement à la Duchesse de ***, laquelle protesta qu'elle ne recevoit chez elle qu'un Abbé Portugais, qui avoua qu'il avoit eu une conversation fort tendre avec Mlle Brillant de la Comédie Françoise (1); l'Actrice, pour se disculper, jetta sa faute sur le Marquis de C... mais comme ce Seigneur avait été tué à Rosback, les recherches n'allerent pas plus loin, et la Généalogie de la maladie, dont Belise venoit d'être frappée, demeura imparfaite. C'est ainsi que des titres consumés dans une incendie privent souvent des héritiers légitimes de l'avantage de connoître leur souche.

« La Comtesse alarmée de son état, ne songea qu'au moyen de s'en tirer. Les premieres précautions alloient être prises, lorsqu'elle reçut de Lyon une lettre de son mari qui l'informoit que dans quatre jours il seroit à Paris : « Ah, quel fâcheux contre-temps, s'écria-t-elle, et comment me tirerai-je de ce pas! Le Comte m'estime, mais il est né violent, et je suis perdue s'il s'apperçoit de ma situation; s'il s'apperçoit de ma situation? Eh, comment pouvoir la lui cacher? Comment me dérober à ses caresses! Affecter une migraine, des vapeurs, une fievre? Ces maladies feintes ne sont bonnes que pour deux ou trois jours : que devenir? La mort seule peut me tirer de ce cruel embarras! » Sarzanne entra dans le moment; la situation de la Comtesse le toucha, mais son imagination fertile en expédiens, lui suggéra bientôt un moyen qui la tira d'affaire. « Je connois assez le Comte, dit le Marquis, pour aller au devant de lui : j'aurai dans mon car-

(1) On parlera d'elle à la fin de cet Ouvrage édifiant. (*Note de Chevrier.*)

rosse la Lachanterie (1), la petite Chaumard (2), et une autre vestale de l'Opéra : ces créatures, agaçantes de leur naturel, ne manqueront point de faire à votre mari des prévenances auxquelles il ne pourra résister ; il passera dans un Cabinet voisin, il y aura un canapé ; et, malgré la santé de ces Filles bien constatée par Pibrac et Morand, la perle de nos Chirurgiens, il faudra qu'il tienne de l'une d'elles la maladie dont vous l'affligerez ce soir. — L'idée est excellente, dit Belise, et vous méritez que je vous pardonne en faveur du conseil. »

« Le Marquis ayant fait toutes les dispositions conséquentes à cet arrangement, monta en carrosse avec ses trois divinités qui, pleines d'une santé rare dans leur état, alloient porter un poison factice dans le sang du pauvre Comte. On se rencontra à Essone. Quoique le Comte fût enchanté de l'attention du Marquis, il songea moins à l'en remercier, qu'à faire sa cour aux trois Nymphes du Magasin de l'Académie Royale de Musique ; mais comme il portoit l'équité jusques dans ses désordres, et que d'ailleurs il n'auroit pu donner la préférence à l'une de ces filles sans faire injustice aux deux autres, il voulut assez plaisamment que le sort décidât de ses plaisirs : on fit venir des dez, et la chance tomba sur la Lani (3); c'est précisément celle que j'ai oublié de nommer. L'entretien fut long, et probablement fort tendre ; le Comte en désordre, et la Lani échevelée, furent

(1) Marie-Louise Guénon de la Chanterie, fille de François Guénon de la Chanterie, commissaire des vaisseaux du roi, née vers 1733. Elle débuta à l'Opéra en 1749. Elle fut la maîtresse de M. de Mongeron, receveur général des finances. Les rapports de police nous la montrent comme une actrice fort libertine.

(2) Mlle Chaumard, danseuse dans les ballets de l'Opéra, maîtresse du comte d'Houdetot, le mari de l'amie de J.-J. Rousseau.

(3) Louise-Madeleine Lany, sœur de Jean-Barthélemy Lany, maître des ballets de l'Opéra. Née vers 1733, elle débuta en 1743, se retira de la scène vers 1767 et mourut en 1777. En 1764, elle avait épousé Nicolas Gélin, chanteur de l'Opéra.

des témoins parlans de la scène qui venoit de se passer. Belise, malgre ses inquiétudes, rioit en secret du piege qu'on tendait à son mari, lorsque celui-ci, sortant de sa Chaise, se jetta dans ses bras. De ces premiers momens affectueux et passionnés, on passa à la table, et de la table au lit; rien ne doit scandaliser ici le lecteur austère; un mari, malgré la singularité du fait, peut quelquefois coucher avec sa femme. Le Comte, qui avoit réparé les dépenses qu'il avoit faites à Essone, par une grande consommation de pistaches ambrées, et d'autres drogues artificielles, qui ne font honneur ni à la modération des femmes, ni à la complexion des hommes, fut très-empressé auprès de Belise : on joua de part et d'autre l'amour, les tendres soupirs et les doux évanouissemens. Le lendemain se passa, de la part du Comte, en devoirs et en visites de bienséance; la nuit vint, et Belise se trouva entre les bras de son mari. J'osai, remarqua le Colporteur en s'interrompant, lui conseiller de parler alors; elle me crut, et voici ce qui arriva.

« La Comtesse passa toute éplorée dans le Cabinet de jour de son mari, elle le trouva enseveli dans une rêverie profonde; l'aspect de Belise le démonta, et ne sçachant trop comment il pourroit se débarrasser d'elle, il lui montra des plans des projets de Tactique et des mémoires, d'où dépendoit, disoit-il modestement, le destin de l'État. « L'État ne m'est rien, s'écria Belise en pleurs, et je ne suis pas assez stupide pour lui préférer mon honneur et mes jours. Avez-vous pu, sans rougir, me réduire à la triste situation où je suis. — Que voulez-vous dire, Madame? repartit le Comte d'un ton d'étonnement affecté. — Ce que je veux dire, Monsieur, repliqua Belise, ce que je veux dire? ah! pouvez-vous l'ignorer, et deviez-vous traiter ainsi une épouse qui vous adore, et qui, depuis trois ans, livrée aux pleurs les plus

amers, a compté pour perdus tous les momens qu'elle n'a point passés avec vous? — Ah! pardon, mille fois pardon, adorable Belise, s'écria le Comte en se jettant aux genoux de sa femme; un ami vient au devant de moi avec une fille aimable, elle m'agace, et trois ans de retenue ont été démentis par l'erreur d'un instant. — Quoi! reprit la Comtesse, aux portes de Paris, et au moment de me revoir, vous allez vous jetter imprudemment entre les bras d'une créature. Ah, Comte! Qu'il faut vous aimer pour vous pardonner des écarts aussi afreux! — Oubliez tout, ma cher Belise, repliqua le Comte, et soyez persuadée que la tendresse la plus vive réparera une faute dont vous me voyez confus. — Levez-vous », lui dit la Comtesse, en lui tendant une main qu'il baisa mille fois. Et comme cette digne femme voulut être généreuse jusqu'au bout, il fut convenu qu'il ne seroit plus question de cette fatale aventure, et que chacun d'eux de son côté prendroit dans le secret toutes les précautions qui pourroient lui en faire perdre le souvenir. La Comtesse, qui connoissoit la variété de mes talens, me confia la santé de son mari, et un Chirurgien habile eut soin de la sienne. Après un mois nous mîmes l'un et l'autre, ces deux époux, dans le cas de se réunir, et tout le monde fut content, nous autres d'avoir gagné de l'argent, le Marquis de Sarzanne d'avoir réparé ses torts, Belise d'en avoir imposé aussi finement au Comte, et celui-ci de retrouver une femme tendre et indulgente qui lui fit abjurer pour jamais l'Opéra et ses innocentes Vestales. Ce dernier parti ne nuisit point aux affaires, car une explication avec la Lani auroit pu déranger toutes nos mesures, supposé, comme cela peut arriver quelquefois, que la santé de cette Danseuse n'ait pas été suspecte, on le croyoit d'autant plus qu'elle n'avoit pas encore eu le Comte de ***, Gentilhomme Piémontois, que

l'école avide de S. Côme n'a vu partir de Paris qu'à regret. »

« Il faut convenir, dit le Chevalier, que cette aventure est admirable, et que Brochure parle comme les livres qu'il vend. — Vous avez donc, reprit Mme de Sarmé, connu le Comte de ***. — On ne peut davantage, Madame la Marquise, répondit le Colporteur ; j'ai servi long-temps le mari et la femme, sans que l'un se doutât des services que je rendois à l'autre : mais comme ils me payoient tous deux fort mal, je m'avisai de leur jouer un bon tour : je les fis, pour me venger, coucher l'un avec l'autre en bonne fortune. Eh, comment cela, répartit le Chevalier ? — Par l'effet de mon art, répliqua gravement M. Brochure.

« Le Comte de ***, dont la fortune ne consistoit alors qu'en espérances, étoit venu à Paris pour y chercher une héritiere. Il avoit un grand nom auquel il joignoit de l'esprit et le talent d'en imposer. Mlle de V***, qui vivoit sous la tutelle d'un Oncle qui l'avoit mise en couvent, c'est-à-dire, à une école où l'on apprend bientôt qu'on est née pour un mari ; cette jeune personne entra dans le monde, vit le Comte de ***, et tous deux se plurent sans s'étudier trop. Le mariage suivit de prêt la premiere déclaration. Le Comte, qui avoit épuisé presque tous les plaisirs de Paris, et qui craignoit avec trop de raison que sa femme voulût, ainsi que lui, parcourir le monde, prit le parti de retourner en Piémont, où la destinée avoit dit qu'il verroit accomplir son horoscope. La jeune Comtesse fut à peine arrivée, que tous les vœux des courtisans lui furent adressés, elle les écouta tous, en rendit quelques-uns heureux, et fit le désespoir du Comte qui avoit le malheur d'être jaloux. Le peu de précautions que Mme de *** prenoit dans les infidélités qu'elle faisoit, porta le Comte à des excès qui étonneroient ailleurs que

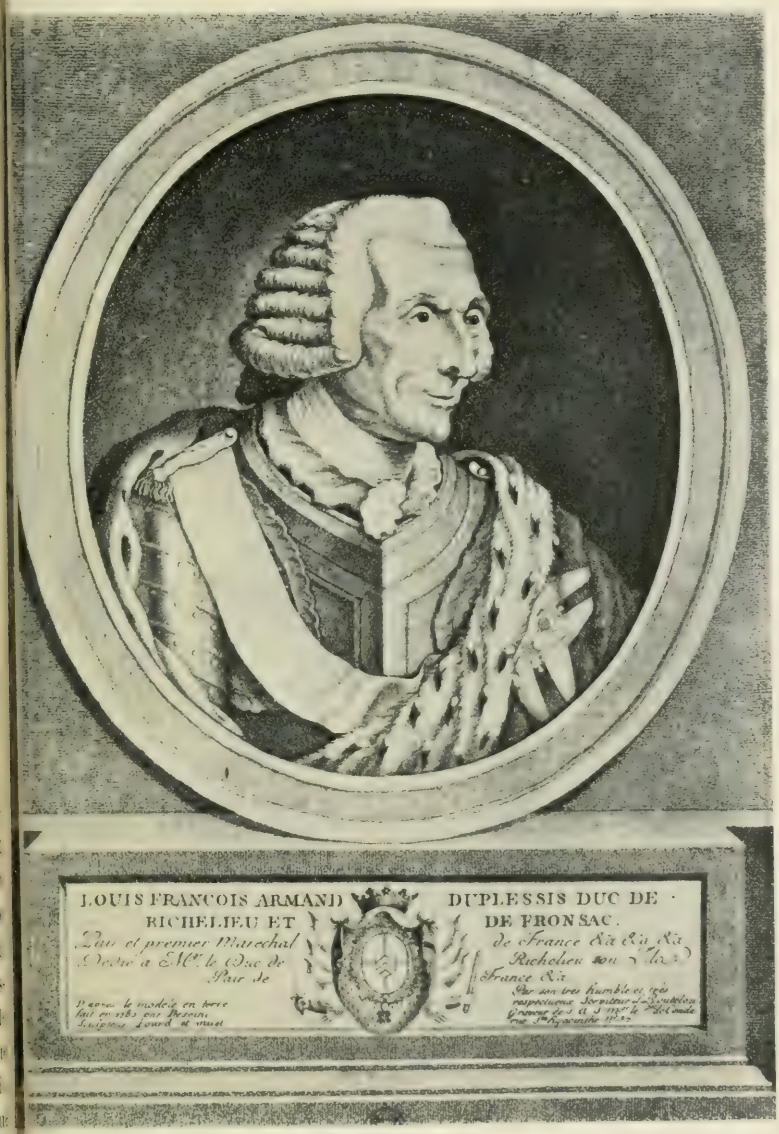
LOUIS FRANÇOIS ARMAND DU PLESSIS DUC DE
RICHELIEU ET DE FRONSAC.
Pair et premier Maréchal de France &c &c &c
Duc de Richelieu
Duc à M.r le Duc de Pair de France &c
Par son très humble et très respectueux serviteur le Sieur Delvaux Graveur des Cabinets de S.A.S.M.gr le Prince de Condé

dans un Italien. Le Comte las de se contraindre, abandonna, pour ainsi dire, sa femme à elle-même; mais comme il ne vouloit point s'afficher dans sa propre patrie, il prit le parti de retourner à Paris, où il se proposoit d'ailleurs de se venger sur les Nymphes lyriques des affronts que sa femme lui faisoit? car tout homme de condition qu'il étoit, il connoissoit assez peu le monde pour prendre ces miseres au tragique. Comme je fournissois l'hôtel où ils logeoient, j'eus bientôt occasion d'en être recherché ; je vendis des livres au mari, et portai des lettres à la femme. Ce manege, dont les détails ne méritent pas d'être approfondis, dura pendant deux mois ; et comme j'étois fort mécontent de l'un et de l'autre, j'allois tous les jours dans l'hôtel sans passer dans leur appartement. Mme de ***, qui étoit devenue, au bal de l'Opéra, amoureuse folle d'un jeune Anglois qui effaçoit, par le faste de son luxe, tous ceux de sa Nation qui brilloient à Paris, crut que je pourrois la servir dans cette intrigue où elle avoit à redouter la jalousie furieuse, non pas de son mari qui ne s'en soucioit plus, mais d'un Baron allemand qui la tyrannisoit, et qui prétendoit avoir le droit d'agir de la sorte. La Comtesse m'appella, et après m'avoir peint, avec un emportement marqué, sa flamme et son embarras, je lui promis qu'avant deux jours elle auroit une entrevue avec son Anglois dans une des chambres que j'ai, pour le bien du service, dans chaque quartier de Paris. Je sortois à peine de l'appartement de Mme de C***, que son mari m'appella. Comme je pensai qu'il vouloit des livres, je lui présentai un Ouvrage qui venoit de paroître sous le titre des *Délices du sentiment;* c'étoit un petit Roman du Chevalier de Mouhy, divisé en quatre gros Volumes aussi pesans que l'esprit de leur auteur. A l'aspect de ces énormes brochures, le Comte s'emporta vivement, et après avoir

déclamé contre la police, les Censeurs, les Papetiers et les Imprimeurs, il attaqua le corps auguste des Auteurs, des Colporteurs et des Lecteurs, et soutint, dans sa colere, que tous ceux qui imprimoient, toléroient, vendoient et lisoient les Œuvres de l'éternel Chevalier de Mouhy, étoient des gens à pendre.

« La fureur du Comte, que rien ne pouvoit calmer, m'engagea à prendre congé de lui, mais il me retint, sous prétexte qu'il avoit un secret important à me confier, et par une manie que je n'ai pu concevoir, il me fit jurer, avant qu'il s'expliquât, non pas de lui garder le secret, mais de ne vendre jamais aucun Ouvrage du Chevalier de Mouhy. Comme ce serment ne pouvoit me nuire, je le fis de bon cœur. Le Comte s'assied alors, et me tendant une chaise qui étoit à côté de son fauteuil, il me prit les mains, et me les serrant affectueusement : « Toi seul, mon cher Brochure, me dit-il, toi seul peut me sauver la vie. — Vous m'effrayez, Monsieur le Comte, lui répondis-je, achevez de grace. — Tu connois, mon cher ami, reprit M. de ***, la petite Hus du Théatre François (1), je l'adore, je crois qu'elle m'aime; mais un maudit Financier (2) l'obsede, et affectant une vive tendresse pour deux enfans dont il croit être le pere, il ne sort point de chez sa maîtresse, et l'assomme du poids de sa paternité. Imagine, mon cher Brochure, le moyen de me procurer une entrevue avec cette aimable Actrice, et compte sur les effets de ma reconnoissance.

« — Ce que vous me proposez-là, repris-je, est très difficile : ce Financier est Receveur Général des parties

(1) Adèle-Louise-Pauline Hus, née à Rennes, le 31 mars 1734, morte à Paris, le 18 oct. 1805. Reçue en janvier 1753, elle quitta la scène en 1780. Mlle Hus avait épousé un sieur Le Lièvre, écuyer et apothicaire du roi.

(2) Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, contrôleur général des finances, puis ministre d'État. Né en 1719, mort en 1792. Il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

casuelles ; il est de l'Académie des Inscriptions ; et sa maîtresse est Comédienne : voilà, Monsieur, trois grands obstacles que je ne me promets pas de vaincre. — Mais que peuvent avoir, reprit le Comte, de commun ses titres et la profession de son amante avec ma passion ? — Ecoutez, repartis-je, et vous le saurez.

« Cet homme, comme Receveur Général des parties casuelles, a la nomination de trente emplois, ceux qui sont remplis par des Commis caducs, sont brigués par des surnuméraires, et ce sont précisément ces Employés expectans, qui, voulant mériter ses bonnes graces, font jour et nuit le guet devant la maison, et dans les rues voisines. L'espoir d'une place rend tous ses garçons *écrituriers* vigilans, et il n'est guere possible de les trouver en défaut. Le Financier est de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : si vous me demandez pourquoi, je prendrai la liberté de vous renvoyer à son Cuisinier, qui vous le dira. Cette qualité inonde sa maison des petits Auteurs parasites et de vieux *Savantas* qui font dans l'intérieur ce que les Commis surnuméraires font au dehors; la Demoiselle est enfin Comédienne, et par conséquent soupçonnée d'infidélité. De là vient que son amant tient à ses gages la Lamotte (1) et la Fleuri (2), deux Douairieres de l'Univers, et duegnes incommodes; l'une demeure dans la maison, et l'autre à côté. Jugez, Monsieur, s'il est aisé de surmonter ces trois obstacles réunis. — J'avoue que tu m'effraies, reprit le Comte; mais j'ai confiance en toi. — Je vais, répondis-je, tâcher

(1) Marie-Hélène des Mottes, dite de Lamotte, née à Colmar, en 1704. Elle débuta à la Comédie-Française, en 1722, se retira en 1759 et mourut le 30 novembre 1769.

(2) La première de ces femmes s'est retirée de la Comédie, et l'autre de cette vie ; elles étoient les *Pourvoyeuses* du feu Maréchal de Saxe. La Lamotte avoit le département de Paris, et la Fleuri celui des Provinces. (*Note de Chevrier.*)

de remplir votre espoir; mais souvenez-vous que je ne vous promets rien. Ma batterie étant disposée, je retournai deux jours après chez le mari et chez la femme; et ayant fait à chacun d'eux une histoire assez plausible, j'assignai pour le même jour le rendez-vous dans une chambre, rue de Seine, que je louois depuis quatre ans de Fréron, pour ces sortes d'expéditions clandestines. « Votre aimable Anglois, dis-je à la Comtesse, doit s'y rendre : mais comme le Distillateur le Lievre, qui est le propriétaire de la maison, est un homme indiscret, je vous préviens que vous y serez sans lumières; venez à six heures précises à quelques pas de là, j'irai vous prendre pour vous remettre entre les bras de l'amour. » Elle de me remercier tendrement, et moi de sourire. Je passai, sans dire mot, chez le Comte, à qui je fis le même compliment. « Ah! je savois bien, mon cher Brochure, s'écria-t-il, que tu avois trop d'intelligence pour ne point te tirer de ce pas : va, mon cher, je serai exact, mais compte sur ta fortune. »

« L'heure du rendez-vous arriva : j'introduisis le Comte avec un air mystérieux, et je le priai de parler si bas qu'il ne pût être entendu. Mon homme ne fut pas plutôt dans son cabinet à bonnes fortunes, que je descendis pour aller chercher la Fausse Actrice. Aussi-tôt que je parus aux yeux de la Comtesse, elle ne put s'empêcher de s'écrier : « Y est-il? — Pouvez-vous en douter, lui répondis-je? Il vous attend avec l'impatience la plus vive. » A ces mots Mme de *** sortit de sa voiture, et prit mon bras. Je la conduisis dans la chambre où le prétendu Anglois l'attendoit, et je me retirai dans un cabinet voisin où je me barricadai à tout événement. Une simple cloison séparant les deux appartemens, je m'approchai doucement pour ne pas perdre un mot d'un entretien qui devoit être singulier. Les premiers trans-

ports éclaterent de la part du Comte qui, ne se possedant plus, jetta, autant que j'en pus juger, la fausse Actrice sur un sofa, témoin remuant des plaisirs que cet aimable couple y goûta. « Non, de ma vie, disoit le Comte hors de lui-même ; je n'ai joui d'un moment plus doux, et je viens de connoître la volupté pour la première fois. » Ces mots prononcés d'une voix entrecoupée, ne permirent point encore à la Comtesse de reconnoître son mari : l'illusion dans laquelle Mme de *** étoit, la perdit ; elle parla, et quoique les choses tendres qu'elle disoit dussent la faire méconnoître par son époux, le son de sa voix la trahit, et le Comte interdit demeura pensif en la reconnoissant. Mme de ***, indigné de ne point voir le prétendu Anglois répondre à ses caresses, lui demanda d'où provenoit l'air froid qu'il lui montroit : « Où sont donc, mon cher Sidnei, lui disoit la Comtesse, où sont les transports que vous faisiez éclater tout-à-l'heure, et que faites-vous succéder à l'amant le plus tendre? — Un mari, Madame, repliqua vivement M. de ***, et un mari outragé qui va vous immoler à sa fureur. » La Comtesse, qui préféra ses jours à sa gloire, jetta les hauts cris, et demanda du secours. Fréron, qui étoit au dessous, fut attiré par le bruit, il entra dans la chambre que j'avois oublié de fermer. M. de ***, croyant que c'étoit moi, se jetta sur lui, et le laissa presque mort sur place; ses plaintes firent connaître au Comte qu'il s'étoit mépris, et après avoir fait venir une lumière, il reconnut le héros de l'Ecossaise expirant sur le plancher. « Eh quoi? c'est toi, faiseur de feuilles, lui dit le Comte étonné. — Eh oui, Monseigneur! voyez dans quel état vous venez de me mettre! C'est après demain le vingt du mois! que dira le Libraire Lambert, si je ne lui délivre pas ce soir le paquet d'injures que je lui vends tous les dix jours : ma femme est grosse, n'importe de qui : j'ai quatre

enfans, où prendre du pain? On ne mange point ici avec l'honneur, et quand cela feroit vivre, je n'en mourrois pas moins de faim ; il faut donc pour soutenir ma famille que je devienne coquin par besoin ; il vaut mieux l'être dans mon grenier que sur les grands chemins, et j'ai mieux être Fréron que Mandrin. — Va, repliqua le Comte, l'un vaut l'autre ; leve-toi, voilà dix écus, fais-toi panser. — Reviendrez-vous demain, Monseigneur, lui demanda l'effronté écrivassier? — Non, répondit le Comte, mais si tu veux que je te laisse aujourd'hui avec un bras de moins pour la même somme, tu peux parler, tu ne perdras pas à ce marché, et le public y gagnera sûrement. »

« Fréron, satisfait de sa journée, descendit comme il put, et s'enivra le même soir avec les amis de sa femme. Le faiseur de feuilles ne fut pas plutôt sorti, que la Comtesse, qui s'étoit cachée pendant toute la durée de la conversation, leva sa coëffe, et voulut prendre un ton plaisant sur la surprise prétendue affectée qu'elle faisoit à son mari; mais celui-ci n'en fut point la dupe, et la prenant assez rudement par le bras, il la força de sortir et d'entrer dans un fiacre qu'il avoit pris pour qu'on ne reconnût point son équipage. La Comtesse monta en tremblant, et demanda d'une voix expirante où on vouloit la mener. « En Angleterre, Madame, en Angleterre, répondit le Comte, vous verrez-là tous les Sidnei du monde. — Je croyais, répartit Mme de ***, en affectant un ton meilleur, que vous me meniez à la Comédie-Françoise. — Et pourquoi, s'il vous plaît? répliqua le Comte. — Pour y voir, répondit-elle, toutes les *Hus* de l'Univers. — La repartie est bonne, dit le Comte, et mérite que je te fasse grace. » Mme de ***, pénétrée des sentimens de son mari, se jetta à son cou ; tout fut oublié ; et le reste de la soirée se passa en choses extraordinaires : les deux

époux souperent ensemble; et ce qui étonnera à Paris, où une pareille familiarité est indécente, ils coucherent dans le même lit, se réveillerent contens, et se promirent l'un et l'autre de réaliser l'erreur de la veille par le moyen d'un Agent moins perfide que moi.

— Mais en effet, dit Mme de Sarmé, cette aventure devoit vous mériter une correction. — Aussi s'en est-il fort mal trouvé, je pense, reprit le Chevalier. — Monsieur le Chevalier pense mal, repliqua le Colporteur, et toute la colère du Comte s'est étendue sur Fréron : d'ailleurs je suis un homme public, et quand on porte à sa boutonnière le sceau de la police, on ne craint ni pour ses épaules ni pour ses oreilles. La vieille Duchesse D *** (1), dont j'avois divulgué un jour une Histoire assez singuliere, s'avisa de charger son écuyer du soin de me corriger : mais ce réparateur des torts eut lieu de se repentir de sa mission, et la perte de sa place qui, de l'écurie pouvoit le conduire au lit de sa maîtresse, suivit sa témérité. — Et quelle étoit cette aventure? demanda la Marquise. — On ne peut rien vous refuser, Madame, reprit Brochure; la voici :

La Duchesse D*** est, comme personne ne l'ignore, une de ces Femmes dont le nom sali par le libertinage est devenu une injure. Lassée d'avoir cherché à épuiser Paris, elle résolut l'année dernière d'aller passer les beaux jours du printems dans une de ses terres de Picardie. Je ne vous dirai pas ce qu'elle fit à cette Campagne; vous saurez seulement que ses quatre chasseurs en moururent, et que l'Evêque d'Amiens interdit le Curé du lieu, ses deux Vicaires, et un couvent de Grands Carmes, que dans sa jeunesse elle avait fondé par précaution, à une portée de fusil de son Château. Le scan-

(1) Ne serait-ce point la duchesse d'Olonne?

dale étant au comble, la Duchesse partit seule dans sa chaise, et n'ayant devant elle qu'un valet de chambre qui couroit. Le jour commençoit à tomber, lorsqu'elle traversa la Forêt de Senlis; un voleur armé arrêta le postillon, et passa de là auprès de la Duchesse, à qui il fit le compliment d'usage chez ces Messieurs. Cette Dame effrayée tira sa bourse, sa montre et ses boucles d'oreilles qu'elle donna au voleur. Celui-ci avoit examiné avec soin la Duchesse, tandis qu'elle étoit occupée à se dépouiller, et lui trouvant un reste d'agrémens, il lui offrit la main le plus poliment du monde, pour l'engager à descendre. Madame de ***, qui ne devinoit point où cela devoit la mener, fit quelques résistances qui augmenterent l'empressement du voleur; elle descendit enfin toute tremblante, et suivit cette homme dans un bocage qui étoit à quelques pas du chemin : c'est là qu'ayant placé la Duchesse sur un lit de gazon formé par les mains de la Nature, il la fit passer de la crainte à la volupté. Madame de ***, livrée toute entiére au plaisir qu'elle ressentoit, s'écria dans un de ces moments où l'ame va s'anéantir, « Ah, cher Voleur! » Celui-ci fit les choses de fort bonne grace, aux vols près qu'il ne rendit point; et la Duchesse, contente d'avoir trouvé une aventure heureuse dans une circonstance où elle craignoit pour ses jours, reprit dans sa chaise le chemin de Paris : et comme elle est par naissance, ses mœurs, et l'histoire de sa vie, au-dessus des préjugés, elle raconta le même soir cette anecdote à Cléon qui me la rendit le lendemain pour en faire mon profit. — Parbleu, dit le Chevalier, Cléon n'avoit pas besoin de ton canal, et l'aventure étoit en bonnes mains pour aller loin. — Quel est donc cet homme, demanda Mme de Sarmé? — C'est une Espece dont je laisse le soin à la Brochure de vous faire les honneurs.

« Cléon, puisque Madame la Marquise est curieuse de le connoître, est l'homme le plus laid et le plus méchant de Paris; le signalement est court, mais il est exact, et d'après lui, Madame reconnoîtroit mon Cléon parmi deux mille hommes. Fils d'un Notaire qui a porté sa fortune fort loin, puisqu'il est mort Doyen de sa Communauté, il a eu une éducation honnête qui l'a mis en état de se faufiler de bonne heure dans le grand Monde, où il a porté le talent que la corruption du siecle y a rendu le plus estimable; je parle du persiflage, espèce de jargon, où, sous le masque de la politesse et des égards, le sarcasme insolent et la maligne ironie triomphent. Lié par son caractere avec le Comte D***, Seigneur aimable, qui seroit l'homme de France le plus recherché, s'il avoit en bon esprit ce qu'il a en saillies et en épigrammes; Cléon s'est étayé de lui pour faire la guerre au genre humain : les Grands, les Filles et les Auteurs, passent tous les jours en revue devant eux, et leurs Jugemens toujours défavorables à ceux que leur méchanceté a cités à leur tribunal, effraient les plus déterminés. J'en appelle au célebre Piron qui, ne voulant plus aller dîner chez le Comte D***, dit que son Hôtel étoit une Tournelle (1), dont Cléon étoit le Bourreau. Les gens de lettres qui le craignent, ont la bassesse d'aller lui lire leurs Ouvrages, et d'implorer sa voix. Cléon, qui a acquis dans le commerce des Auteurs une sorte de Littérature, décide d'un ton despotique qui en impose souvent aux hommes les plus éclairés.

« Partisan de tous les spectacles, il fréquente assiduement tous les théatres; il a sa place marquée dans les foyers, et dès qu'il parle, nos jeunes étourdis s'assemblent, et la populace littéraire l'environne : l'aris-

(1) Chambre du Parlement où l'on Juge des Criminels. (*Note de Chevrier.*)

tarque prononce alors et condamne. Il est à remarquer qu'il n'a jamais dit du bien que des Morts. Nouvel Aretin du Parnasse, il cherche à se faire un nom, et il y réussit par ses horreurs. Jugez de lui, Madame, par la peinture que Gresset en a faite dans son *Méchant;* Cléon n'est point son nom, le Public le lui a donné depuis que Gresset l'a nommé ainsi dans la Comédie, et le personnage que je vous peins est Dut ** — Ah, ciel! s'écria la Marquise, je ne connois rien autre; n'est-ce pas ce grand homme mal fait, qui, portant une grosse lorgnette, semble insulter tous ceux qu'il regarde. Habillé le matin en Portefaix, vêtement qu'il ne devroit jamais quitter, parce qu'il va très bien à l'air de son visage, il court tout Paris, et par une maladresse singulière, il se fait voir pour rien. — C'est un sot, reprit le Chevalier, j'ai payé le Rhinocéros, et cet animal n'étoit assurément pas meilleur à voir que lui. — Eh, que fait cet homme, répartit la Marquise? — Des méchancetés, repliqua Brochure; Voyez, Madame, le Recueil d'estampes que je viens de vous laisser, vous y trouverez son portrait avec quatre vers, qui le désignent très-bien. — Ouvrons, dit le Chevalier; ma foi, c'est lui-même, lisons :

Sans nom et sans Etat, son impudente audace,
L'a faufilé parmi les Grands;
Mais à quel titre a-t-il mérité cette place?
S'il cesse de médire, il n'a plus de talens.

« Croiriez-vous, reprit Mme de Sarmé, qu'on m'a voulu persuader que cet homme avoit des femmes. — De celles qu'on paie, repliqua le Chevalier, et qui courent les rues comme les fiacres. — Non, Monsieur, répondit la Marquise, des Femmes de spectacles. — Cela revient à peu près au même, repliqua le Chevalier; mais si vous en exceptez cette grosse Actrice de la Comédie Italienne, qui ressemble à la croix de St-Louis, que tout le monde veut

avoir, et dont personne ne se soucie, je ne sçache pas qu'il ait eu aucune Femme de théâtre; d'ailleurs, ces sortes de bonnes fortunes sont si peu importantes et si communes, que le Cléon n'en seroit pas plus estimable, quand il auroit épousé toutes les Veuves des quatre théatres de Paris.

« — Je laisse parler M. le Chevalier, parce qu'il parle bien, reprit Brochure d'un ton anodin : mais je sais qu'il a eu une femme de distinction; et vous cesserez de hausser les épaules, si vous daignez m'entendre.

« Cléon, puisque vous continuez à lui donner ce nom, a eu de bonnes fortunes; croyez-en un témoin occulaire. J'avois alors l'honneur d'être le Facteur de Mme la Marquise de***, et j'ai porté cinquante de ses Lettres à Cléon. — Quoi! cette belle Femme auroit eu ce Magot, répartit Mme de Sarmé, cela est incroyable. — Mais non pas impossible, comme vous allez le voir, répondit le Colporteur : la Marquise de*** avoit perdu beaucoup au Berlan; sa parole engagée à deux gros Allemands qui ne vouloient se payer que de bonnes raisons et d'argent comptant, exigeoit qu'elle satisfit le lendemain. Tous les coffres des Notaires de Paris lui furent fermés, et le Pere de Cléon, par qui elle termina ses courses, fut aussi inflexible que ses confreres. La Marquise de*** sortoit désespérée, lorsque Cléon se trouva à côté d'elle, et lui offrit la main pour monter dans sa voiture. Mme de***, prétextant qu'elle avoit des affaires importantes à lui communiquer, l'engagea de monter avec elle. Cléon enchanté de la proposition, débuta par un compliment honnête; l'habitude où il est de dire des choses désagréables, lui donnant un air embarrassé quand il faut être poli, il eut en parlant à la Marquise de***, une contenance déconcertée, qui passa pour de l'amour dans l'esprit de cette Dame très-grande connoisseuse d'ailleurs.

La Marquise, qui crut avoir subjugué Cléon, lui parla de ses besoins, et d'un certain Contrat sur la Ville qu'elle vouloit hypothéquer pour y satisfaire. Le méchant, qui a une charge de payeur des rentes, fut charmé de trouver cette occasion; il prit le Contrat dont personne ne vouloit, par la crainte que la diminution des intérêts avoit généralement répandue, et promit de revenir l'après-midi remettre à la Marquise la somme dont elle avoit besoin pour acquitter sa dette. Cléon tint effectivement parole, il entra avec un sac d'or : la Marquise nonchalamment couchée sur une chaise longue, rêvoit à son malheur. Cléon, qu'elle affecta de ne pas voir, profita de cette feinte, et lui donna un baiser ; cette premiere caresse en amena une seconde, et le méchant fut heureux d'avoir mis bas son sac. La bonne Dame cria à la surprise, se plaignit amerement de la mésalliance, compta son or, et se consola dans les bras de Cléon à qui elle a donné la réputation d'un merveilleux. Soit habitude de voir le même homme, soit crainte de rougir en congédiant celui que l'on a rendu heureux, la Marquise vécut près de quatre mois avec Cléon. Ce commerce auroit même duré plus long-tems, si une indiscrétion de ce payeur des rentes n'eût mis le comble à son insolence.

« Obligé de faire un voyage de quelques semaines, Cléon revenoit à Paris, lorsque se trouvant à Maux, il demanda à dîner à l'*Ours,* Auberge où il n'y a pas plus de sûreté pour la santé que pour la bourse. L'hôte lui proposa de passer dans la chambre d'un homme de condition, dont les terres étaient dans le voisinage, et que la goutte retenoit chez lui. Cléon, qui n'aimoit point à manger seul, parce qu'il lui falloit des victimes à immoler, se mit à table avec l'étranger qui, cachant ses marques de distinction, affectoit la bonhommie d'un Seigneur campagnard. Cléon s'appercevoit que cet homme con-

noissoit et la Cour et Paris, lui demanda très-indiscretement par qui la Marquise de*** étoit alors entretenue. — Par moi, répondit sechement ce Gentilhomme. — En ce cas, reprit Cléon, sans s'émouvoir, nous sommes deux. — Aprenez, faquin, repliqua l'homme de condition, à respecter ma Femme. » Le méchant, sans paroître interdit, prit un curedent, se leva d'un air aisé, et dit en s'en allant : « Parbleu, je ne m'en doutais pas. »

« Le Marquis, instruit de la conduite de sa femme, arriva à Paris le même soir, consigna Cléon au Suisse qui le nomma au signalement, et passa dans l'appartement de Madame qui, voulant imiter l'exemple de toutes celles qui trompent leurs maris, sauta au cou du Marquis à qui elle reprocha tendrement la longueur de son absence; mais celui-ci, ne voulant point jouir de la perfidie de sa femme, se contenta de la prier de s'épargner ses caresses. « Quoi? Monsieur, lui dit elle. — Point de propos, Madame, répondit le Marquis, je sais tout; voyez tout l'Univers, c'est moi qui vous en conjure de la meilleure foi du monde, mais faites-moi la grace de chasser un impudent que le Suisse a reconnu d'abord au portrait que je lui en ai fait. Adieu, Madame, je retourne dans mes terres, comptant sur la grace que je vous demande. » La Marquise de*** rougit, et ne doutant point que le méchant avait été indiscret, elle renouvella elle-même la défense que son mari venoit de faire au Suisse; mais toutes ces précautions étoient inutiles, Cléon s'étoit jugé le premier, et flatté d'une anecdote qui rendoit sa méchanceté plus célebre, il en fit l'Histoire du jour, et le Poëte Moncrif en composa une Romance qui a eu un succès égal aux *moyens de plaire* de cet Académicien; Ouvrage admirable qui renferme des secrets dont l'Auteur a oublié de se servir. — Mais sçavez-vous, Marquise, dit le Chevalier, que Brochure a l'épigramme en main et

qu'il s'en faut très peu qu'il ne soit un Cléon. — Diriez-vous bien, reprit le Colporteur que, malgré tous les traits que je viens de vous rapporter de cet homme, il y a des gens dans le monde qui veulent soutenir qu'il n'est point méchant. — Je me défierois beaucoup, reprit Mme de Sarmé, du caractere des personnes qui penseroient ainsi : méfiez-vous donc de Mlle Gautier de la Comédie Françoise (1), vous sçavez qu'elle a de l'esprit. » Cléon ayant immolé toutes les victimes qui étoient dans le foyer, vint à notre Actrice qu'il essaya de persifler. Quelqu'un, qui l'entendoit, dit : « Ne l'écoutez point, Mademoiselle, c'est un méchant. — Lui méchant, s'écria l'Actrice ? Vous vous trompez, il n'en a pas l'esprit, et son seul talent est de faire croire qu'il l'est, pour jouir du mérite barbare de se rendre redoutable aux sots. » Cléon, confondu, fit une pirouette sur le talon, et ne parla de sa vie à la Gautier. — Eh, qu'est devenue la Marquise de***, reprit Mme de Sarmé, on n'en entend plus parler ? — Il y a long-tems, Madame, répondit le Colporteur, que, retirée du grand monde, elle s'est mise dans le commerce. — La Marquise de*** dans le commerce ? Va, tu n'y penses pas, mon pauvre Brochure, repliqua le Chevalier ; une femme de son nom ne donne point dans ses misères-là. — Excusez-moi, Monsieur, répondit le Colporteur, c'est un commerce honorable que toutes les femmes de la Cour font, ou voudroient faire. — Je ne vous entends point, répartit Mme de Sarmé. – Vous m'entendrez, Madame, poursuivit Brochure, si vous daignez m'écouter.

« Vous sçavez, Madame la Marquise, qu'il y a dans le monde quatre sortes de réformes que les femmes, qui ont vécu, embrassent quand elles veulent faire une fin.

(1) Marie-Angélique-Michelle Gautier, épouse successivement des comédiens Drouin et Préville. Née au Mans, elle débuta le 17 mars 1731, quitta la scène en 1786 et mourut en 1798.

« Les unes tiennent Bureau de littérature, et Bercail de beaux-esprits; c'est chez elles que les auteurs qui désirent une célebrité passagere, doivent aller lire leurs productions éphemeres ; c'est-là enfin où l'amour-propre, en lunettes, décide du sort des pieces, et de la vogue des ouvrages. Tel étoit autrefois l'Hôtel de Rambouillet frondé si justement par Boileau, et telle étoit de nos jours la maison de Mme de Graffigny (1), qui, à force de voir des gens d'esprit, s'imagina qu'elle en avoit, et acheta d'un Abbé *les Lettres Peruviennes* qu'elle osa publier sous son nom en 1748. Les petits bénéfices qu'elle fit sur cet ouvrage, lui donnerent l'envie d'en acheter un second; mais un autre Abbé, plus généreux, lui fit présent de la piece de *Cénie* qui étoit d'abord en vers, et qu'il mit en prose pour obliger cette Dame prétendue bel esprit (2); tous ceux qui ont connu Mme de Graffigny à la Cour de Lunéville, ne m'accuseront point d'injustice dans le portrait que je vous en fais, et comme elle avoit soixante ans, lorsqu'elle voulut être auteur, elle auroit pu dire avec le *Metromane* de Piron :

> Dans ma tête un beau jour ce talent se trouva,
> Et j'avois soixante ans quand cela m'arriva.

« Mais, reprit la Marquise, toutes les maisons où l'on reçoit les gens de lettres, ne sont point à dédaigner. — Je suis bien éloigné de le penser, répliqua Brochure, Mme Joffrin (3), que l'auteur de la Comédie des *Philo-*

(1) Françoise d'Issembourg-d'Happoncourt, épouse de François Huguet de Graffigny, née le 13 février 1695, morte le 12 décembre 1758.

(2) Il est si vrai que *Cénie* fut originairement faite en vers, que, malgré le soin que l'Auteur a pris d'en rompre la mesure, il en est resté encore 83 entiers, et même des vers de maximes; or Mme de Graffigny ayant avoué qu'elle n'en avoit jamais fait, je demande à ses partisans si *Cénie* est son ouvrage. Nous avons deux imitations en vers de *Cénie*, mais elles sont fort au dessous de l'original. (*Note de Chevrier.*)

(3) Marie-Thérèse Rodet, veuve du sieur Geoffrin, l'amie des Encyclopédistes. Née à Paris, en 1699, elle mourut dans la même ville, en 1777.

sophes avait osé tourner en ridicule à la première représentation, est une Dame respectable, dont tout Paris embrasse la défense, et le plat auteur de cette rapsodie déshonorante, fut obligé de supprimer cette scene dont l'horreur ne rejaillissoit pourtant que sur lui; mais suivons nos réformes.

« D'autres prennent le parti de la dévotion, et cabalent pour Dieu contre le prochain; ardentes à prier, violentes à médire, elles ne manquent point un exercice pieux où elles peuvent être vues, mais elles feront gémir un malheureux artisan qui attend après son salaire; mises uniment, mais avec une propreté recherchée, elles ne prétendent point plaire, et si cela arrive, elles pensent comme le Tartufe.

Il est avec le Ciel des accommodemens.

« Telle nous voyons aujourd'hui la Duchesse de***, qui, depuis 1753, a passé déjà huit fois de la dévotion au plaisir, et du plaisir à la dévotion.

« Ces femmes pieuses, ou qui veulent l'être, mènent une vie douce sans faste, et délicate sans superflu, accoutumées à passer leurs jours avec des Jésuites ou des Prêtres de l'Oratoire, elles imitent la fameuse Duchesse de Chevreuse qui, ne pouvant plus jouir des plaisirs de la vie que son tempérament avoit épuisés et avilis, ni cabaler avec le Cardinal de Rez et les autres frondeurs, se fit dévote pour conserver le goût de l'intrigue et de la tracasserie, en prenant un parti dans les affaires de la religion. Mme de Chevreuse, qui trouva plus d'esprit dans les Jansénistes que chez les Jésuites, se rangea du côté de Port-Royal. En suivant ce parti elle avoit la consolation d'être encore, d'un sentiment opposé à celui de la Cour. Nos devotes modernes forment deux divisions; l'une va sauter sur le tombeau du Diacre Paris, et l'autre sanctifie le Pere Girard, et prie pour le Pere Guignard,

Confesseur et Martyr. Il est vrai que l'Arrêt du Parlement de Paris du six Août dernier, a diminué beaucoup la Cabale Jésuitique, et que l'on prend ces deux Religieux pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire, le Pere Girard pour un séducteur, et l'autre pour un pendu.

« Le troisieme genre de réforme, plus bruyant que les deux autres, n'en est pas plus estimable, parce qu'il est presque toujours amené par l'intérêt ou par une oisiveté crapuleuse. Les femmes qui embrassent ce train de vie, n'ont d'autre occupation que de donner à jouer; telles sont aujourd'hui la Vicomtesse de P***, la Marquise de M***, et l'éternelle Duchesse de Pha*** (1), qui n'a plus pour elle qu'une table de Pharaon, et le souvenir des plaisirs qu'elle goûta avec le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Ces femmes vivent exactement du produit du Jeu. Ceux qui ignorent cette marotte, ne seront pas fâchés de l'apprendre ici; car je m'imagine bien, continua Brochure, que mes conversations ne seront pa perdues pour tout le monde.

« Une de ces Dames, que l'on nomme à Paris Tripotieres, du nom avilissant des Assemblées qu'elles tiennent, réunit trois ou quatre personnes en fonds, qui, formant entr'elles une somme de 500 louis, font valoir cet argent sans qu'elles paroissent. La Banque une fois établie, on cherche un Tailleur, c'est-à-dire un homme qui, tenant les cartes, a le secret de les connoître au tact, et de filer (2) celles qui lui sont nuisibles. On donne à cet honnête Joueur deux louis par jour, un Carrosse et à souper : cet homme a sous lui un second qu'on nomme Croupier, et dont le soin est de payer les gagnans, ce

(1) La duchesse de Phalaris.

(2) Dans un Dictionnaire Piémontois, traduit du Saxon, on apprend que « filer la Carte », c'est la convertir adroitement de perte en gain. (*Note de Chevrier.*)

qui ne l'occupe guere, et de faire payer les perdans, ce qui entraîne plus d'embarras; celui-ci jouit, au Carrosse près, des mêmes avantages que le Tailleur; mais on exige de lui qu'il portera des manchettes fort courtes, et qu'il ne prendra point de tabac. — Ces restrictions, dit la Marquise, sont tout-à-fait bizarres. — Et nécessaires, Madame, répondit le Colporteur; un homme qui manie l'or à poignée a bien vite escamoté dix louis au moyen des grandes manchettes. — Je conçois, répartit le Chevalier, que cette supercherie est possible; mais pourquoi interdire l'usage du tabac à ce malheureux Croupier? — Ce n'est point, repliqua Brochure, le tabac qu'on lui interdit, mais la Tabatiere. Ce Croupier qui tient par intervalle un ou deux louis à la main, fait semblant de prendre du tabac, et enfonce cet or dans sa Tabatiere. L'expérience a éclairé là-dessus les faiseurs de fonds, et ils sont devenus depuis quelques années inexorables sur ces deux articles. — Mais qui prend-on, demanda Mme de Sarmé, pour faire ces personnages humilians? — Des hommes comme il faut, répondit le Colporteur, qui aient l'air d'en imposer aux étrangers et à l'imbécille national. On est convenu depuis quinze ans de tirer les Tailleurs et les Croupiers de l'Ordre Royal et Militaire de St-Louis; il y a dans Paris deux mille Chevaliers errans, qui, profanant cette marque d'honneur, vendent bassement leurs mains à des femmes avides d'argent.

« Il y a d'autres ruses encore pour se procurer des Pontes, c'est à dire des Dupes. Les Dames qui tiennent le Tripot (pardon du nom, Madame la Marquise, mais c'est le mot propre) ont soin d'avoir chez elles un essaim de jolies créatures, et un homme à tous les spectacles, que par dérision on appelle le Docteur Gobelius : celui ci n'a d'autre emploi que d'examiner à l'Opéra ou à la Comédie les étrangers qui ont l'air ennuyés; il les

aborde, leur nomme une Duchesse ou une Marquise qui vaut souvent mieux, et finit par leur proposer un soupé agréable. Comme le Parisien passe avec justice pour être naturellement poli, un inconnu qu'on prévient, attribue à sa qualité les attentions qu'on a pour lui, se livre avec transport dès qu'on lui montre le plaisir, suit son guide, et fait son compliment à la Maîtresse de la maison, qui a toujours sa réponse prête dans un *Livret* qu'elle lui présente. Si l'étranger balance, de jolies femmes, qui sont payées pour juger sur sa physionomie qu'il doit être heureux, lui proposent de mettre un louis en société avec lui, et de louis en louis, on ruine la dupe, sans que ses moitiés s'appauvrissent. L'heure du souper arrive; la gaieté et le champagne font les honneurs du repas, le jour paroît, les femmes veulent être ramenées; l'occasion est favorable, on croit sans peine pouvoir la mettre à profit : mais les Princesses qui sont instruites, veulent revoir le lendemain l'étranger au Pharaon, et c'est-là qu'elles lui donnent rendez-vous; c'est de-là aussi qu'on peut dater la ruine de tant d'honnêtes gens que les Gobelius et les filles galantes précipitent dans ces dangereux abymes. La Maîtresse de la maison voit tous ces malheurs de sang froid, et en tire son embonpoint; les faiseurs de fonds lui paient les cartes à vingt sols le jeu, et lui donnent cinquante écus par jour pour le soupé et l'entretien d'un carrosse de remise, qui va chercher et reconduire les victimes avec un vingtième dans le bénéfice de la Banque.

« Le dernier genre de réforme est celui qui exige plus d'esprit; aussi voit-on peu de femmes en état de l'embrasser avec succès. On appelle celles qui suivent cette réforme, Intrigantes de Cour; ce sont elles qui trafiquent les Évêchés, les Abbayes, les Charges de Robe, les Dignités militaires, les Pensions, les Emplois dans les

Fermes, et les différentes grâces ; telle est aujourd'hui la Marquise de ***. Ce commerce lui fait cinquante mille livres de rente, tandis qu'elle a l'air de s'intéresser à l'avancement des honnêtes gens, ou au sort des malheureux, par pure bonté d'ame. Sa correspondance est plus considérable que celle des Ministres, et les profits de son Suisse valent ceux du Portier du Contrôleur Général. Le nom du Roi, et ceux de ses Ministres, sont toujours dans sa bouche, et il n'y a jamais de phrase dans sa conversation et dans ses lettres, qui ne commence par ces mots : *le Ministre m'a dit :* cette habitude est si grande, que son Valet de Chambre lui demandant un jour si elle prendroit du Café, elle lui répondit, *le Ministre m'a dit qu'oui* (1). Les placets qu'elle reçoit sont immenses, et son ton absolument ministerial en impose à tout ce qui l'environne. Un petit Commis d'Intendance lui étant venu annoncer, il y a quelques jours, que Monseigneur son Maître avoit exempté à sa considération un de ses protégés de tirer à la Milice, elle remercia cette espece de Sécretaire, et comme celui-ci savoit que la Marquise étoit intrigante, il lui dévoilà les vues qu'il avoit d'entrer dans la Négociation : « Et bien, reprit-elle, j'en parlerai au Ministre, et nous verrons à vous placer dans quelque petite résidence d'Italie, ou d'Allemagne. Vous savez, continua-t-elle, que toutes ces choses là coûtent, mais nous verrons cela après. » Mon petit Commis revint à l'Intendance tout bouffi d'orgueil, ferma son portefeuille, prit congé de Monseigneur ; il croit être déjà

(1) Cette façon de parler me rappelle le mot du fameux Bontems, premier Valet de Chambre de Louis XIV. Il étoit si accoutumé de dire à ceux qui le sollicitoient, *j'en parlerai au Roi,* que l'Abbé de Choisi lui ayant un jour demandé quelle l'heure il étoit, il lui répondit, *j'en parlerai au Roi.* L'Abbé de Prades, connu par cette These fameuse qu'il n'a peut-être jamais lue, se targuant à Berlin de l'accès qu'il avoit auprès du Roi, disoit si communément et à tout propos, le *Roi m'a dit,* que le nom lui en a resté, et que parlant de lui on dit, *l'Abbé le-Roi-m'a-dit.* (*Note de Chevrier.*)

dans une Cour étrangere, où il dit gravement *le Roi mon Maître*. Les sots implorent sa protection, et le traitent d'Excellence, et peut-être dans peu les honnêtes gens seront obligés d'en venir-là. Ce siecle fertile en miracles ne peut plus surprendre, quoi qu'il arrive ; au reste, nous avons des Cours en Europe où il ne faudroit pour Ministre qu'un bras à ressort, qui donneroit une lettre, et prendroit la réponse. Ce nouvel arrangement pourra faire à l'avenir une branche d'économie dans le Royaume.

« Je crois, Madame, que vous voyez maintenant que je n'ai pas eu tort, quand je vous ai dit que la Marquise de *** s'étoit mise dans le Commerce. Ce trafic est honnête, et rapporte beaucoup; deux grandes considérations pour le mettre à la mode. J'ai à lui proposer demain ou après, trois cens louis pour procurer une place de Secrétaire d'Ambassade à un jeune Auteur que Madame a protégé autrefois. — Ne seroit-ce pas d'Arnaud (1)? demanda Mme de Sarmé. — Lui-même, reprit Brochure. — Mais, répartit le Chevalier, d'Arnaud est un Écrivain que le Roi de Prusse a rendu célebre en lui adressant une Épître très-jolie. — Oui, Monsieur, repliqua le Colporteur; mais notre Écrivain, piqué que sa Majesté Prussienne n'a pas inséré cette Piece dans le Recueil de ses Poésies, vient de se déclarer contre lui ; et je crois même qu'il a résolu de s'en venger en ne faisant plus de vers à la louange de ce Héros. — C'est, répondit le Chevalier, mieux célébrer le Roi de Prusse qu'il ne pense. — Mais en vérité, reprit la Marquise, ce d'Arnaud est un garçon singulier, sa manie est de se brouiller comme cela avec toutes les Puissances qu'il ne connoît pas; le Danemarck,

(1) François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, né à Paris, en 1718, mort dans un grenier, en 1805. Il fut l'écrivain le plus larmoyant de son époque.

la Cour de Gotha, la Saxe, enfin tous les Souverains du Monde ne sont point à l'abri de ses augustes Bouderies : il me boude aussi, quoique je n'aie pas l'honneur de régner, et depuis qu'il étoit devenu amoureux de je ne sais quel femme de condition, dont il pleure depuis deux ans bien tendrement la mort... — Ah ! l'aventure est comique, Madame, repliqua Brochure, et je ne puis me dispenser de la raconter.

« Vous savez qu'à la mort de cette femme, il adressa des vers à M. de Voltaire sous le titre d'*Épître sur la mort de ma maîtresse ;* il la peignit comme une femme de condition, qui joignoit les sentimens les plus éclairés à un grand fonds de Littérature : voici entr'autres un lambeau de cette Épître, où il n'y a ni vérité ni poésie.

. . . . . .
Avec Mérope elle étoit mere,
Avec Zaïre elle pleuroit,
Et raisonnoit avec Voltaire.

« Le Sophocle françois répondit de bonne foi à d'Arnaud sur la perte de cette aimable Maîtresse ; les vers des deux Poëtes, insérés dans le *Mercure de France,* engagerent les amis même de d'Arnaud de faire des perquisitions pour découvrir le prodige qu'il pleuroit si méchamment, et après des recherches exactes, on parvint à découvrir que la Maîtresse que le jeune Poëte regrettoit si vivement, étoit la femme d'un Rotisseur de la rue de la Huchette. Telle est cette Dame respectable qui, après avoir déploré les malheurs de Mérope et de Zaïre, venoit penser dans les Œuvres philosophiques de M. de Voltaire ; femme au reste très-digne d'être regrettée, car elle fournissoit tous les jours une Poularde au cresson à notre jeune Auteur (1).

(1) Si l'on vouloit rechercher quelles sont les prétendues Duchesses, Comtesses, Marquises, et autres Femmes de qualité, dont le nom caché sous quatre étoiles orne le Frontispice de la plupart des Épîtres dédicatoires de

« Je reconnois bien-là le pauvre d'Arnaud, dit la Marquise ; sa fureur est d'élever tout ce qu'il approche, et il n'y a Caillette du troisieme ordre, ni Grisette subalterne, qu'il n'ait divinisées dans ses vers. — Lisez, pour n'en pas douter, répondit Brochure, ceux qu'il a adressés à la Defresne. Quoique cette créature ne sache pas lire, il en a fait le prodige du siecle, et quand on lit cette Épître, on croit que l'Auteur parle d'une Sevigné, et qu'il a lui-même ignoré que la beauté qu'il chante étoit la fille de la Cuisiniere du Marquis d'Ormoi. — Point de médisance, Monsieur Brochure, répartit le Chevalier, la Defresne a aujourd'hui le carreau à l'Église, ses gens portent la queue de sa robe, et elle se nomme Mme la Marquise de Fleuri. — Voilà un bon conte, s'écria Mme de Sarmé. — Non, Madame, reprit le Colporteur, rien n'est si positif que ce que vous dit M. le Chevalier ; je sais le fait que je vais avoir l'honneur de vous détailler dans ses véritables circonstances.

« La Defresne étoit à peine âgée de quatorze ans, que sa mere, alors Blanchisseuse, rue Montmartre, conçut que sa fille pourroit la tirer de cet état. Un visage régulier et noble, de belles dents, une bouche vermeille, de grands yeux bleus, faits pour émouvoir Platon même, une taille noble, une gorge arrondie par l'amour, et le

nos Auteurs, on trouveroit en place de ses Dames respectables des chimeres enfantées par l'orgueil des Écrivains, ou des Divinités Dindonnieres, telle que celle de la rue de la Huchette. Un de ces barbouilleurs subalternes, voulan escamoter un jour une Tabatiere d'une Dame respectable, qui aime les Lettres par goût, et qui les protege sans orgueil, parvint à parler quatre minutes à cette Dame, et cette faveur, à laquelle il est vrai qu'il ne devoit pas s'attendre, fut mise à profit le lendemain dans la dédicace qui précede *l'Histoire déraisonnée des Rois de Rome,* où l'Auteur dit fastueusement, *c'est dans vos conversations, Madame, que j'ai puisé, etc.* propos fort impertinent, car Mme la Comtesse de L. M*** n'a jamais imaginé la moindre des absurdités dont ce Livre fourmille, et si elle a protégé depuis le prétendu Historien, c'est un effet de la pitié dont elle auroit à se repentir, si l'élévation de ses sentimens ne la mettoit pas au dessus des Épigrammes d'un homme deshonoré. (*Note de Chevrier.*)

plus beau bras du monde. Telle étoit la jeune Defresne en 1735, et telle est aujourd'hui, à la gorge près, la Marquise de Fleuri. Cette fille placée chez une Couturiere qui tenoit une école toute différente, y reçut des impressions pernicieuses qui la livrerent moins au monde qu'au libertinage. Ses prémices, sur lesquelles la mere avoit fondé un bien-être, furent la proie d'un garçon boulanger, et deux pains payerent ce qui auroit coûté vingt mille francs à un Fermier Général, ou à quelqu'autre Publicain de cette espece.

« La Defresne abandonnée à elle-même et au plaisir qu'elle préféroit à son intérêt propre, négligea jusqu'à dix-neuf ans de se faire un Etat. Le Marquis d'Ormoi, Colonel du temps de la Régence, et Militaire par conséquent très-désœuvré, n'avoit pour livre de Tactique que le Code de la Fillon (1) dans lequel il trouva un article concernant la Defresne; le Portrait de cette jeune personne ranima ses désirs, et pour avoir la fille, il confia le soin de la cuisine à la mere. Cet arrangement eut les suites qu'il devoit avoir. D'Ormoi jouit, et il ne paya point, mais il en résulta toujours un bien à la petite, c'est qu'elle apprit de ce Sous-Seigneur ce qu'elle pouvoit valoir. Un riche garçon nommé Lebret, enfermé comme fou depuis neuf ou dix ans chez les freres de Charenton, avoit une maison à Villeneuve St-Georges, à quelques lieues de Paris, il y donna une fête brillante à la Defresne; les honneurs qu'elle reçut dans ce lieu enchanté, aiguillonnerent son amour-propre, et la petite personne agacée par Lebret, lui tint rigueur. Ce particulier qui avoit déjà les symptomes de cette folie qui a

(1) Fameuse appareilleuse du tems de la Régence, la même qui découvrit la conspiration du Prince de Cellemare, Ambassadeur d'Espagne, du duc du Maine, et de quelques autres, contre Philippe d'Orléans, Régent de France. Le Libraire Coutelier nous a donné les Lettres de la Fillon, ouvrage fait pour la livrée. (*Note de Chevrier.*)

éclaté depuis, lui envoya le lendemain dix robes du meilleur goût, un écrain de douze mille francs, et quatre cens louis en or.

« Un présent aussi considérable fit impression sur l'ame de la Defresne, et elle commença dès-lors à prendre des arrangemens de fortune, qu'elle ne suivit pas; elle prodiguoit d'une main ce qu'elle recevoit de l'autre.

« Comme ce Lebret avoit exactement des accès de folie qui le rendoient dangereux, sa Maîtresse rompit avec lui pour s'attacher à M. de Bo***, Président à Mortier au Parlement de Provence, espece d'original qui joint, au malheur d'être tendre, la Bibliomanie et la fureur de juger le premier des ouvrages dramatiques. Le Président vit avec plaisir la Defresne prête à être mere; une fille vint au monde : M. Bo**, qui sait comme cela se pratique en Provence, voulut donner à ce nouveau-né le berceau des enfans trouvés : mais la mere de la Defresne qui avoit été enchantée de voir sa fille grosse des sublimes œuvres de Monseigneur le Président, honora les couches de sa présence, et ne voulant point que la fille d'un Magistrat Provençal, et d'une Demoiselle du monde (1) de la rue neuve St-Eustache, fut confondue, dans un Hôpital, avec les bâtards de beaucoup de Duchesses et d'autres femmes du premier nom, elle escamota si finement sa petite-fille, que le Président, qui avoit une antipathie pour les mois de nourrice, ne s'en apperçut point. Cette fille vit aujourd'hui, mais sa figure est aussi hommasse que celle de son père; on cherche à en faire une Religieuse.

« Mlle Defresne quitta le Président dès qu'elle sçut qu'il avoit condamné la fille à terminer ses jours malheureux dans un Hôpital, et elle prit d'autres Amans qui la firent successivement mere de trois fils; le fameux Bonier de la

(1) C'est le nom que ces filles entretenues se donnent entr'elles. (*Note de Chevrier.*)

Mosson, fils d'un homme de fortune, qui de Mousquetaire devint Colonel du Régiment Dauphin Dragons, et de là Trésorier Général des Etats de Languedoc, place quatre fois supérieure à celle d'un Fermier Général. Bonier, malgré le crédit de la Duchesse de C***, sa sœur, fut excommunié par l'Evêque de Montpellier, pour avoir mené aux Etats de Languedoc la Petit-pas, Danseuse de l'Opéra. Cette créature fort vilipendée dans le Mandement que deux Jésuites, toujours irrités des désordres des filles, avoient composé au nom du Prélat, jetta les hauts cris, et voulut absolument retourner dans la Capitale où l'effronterie et l'indécence y jouissent sans honte de la liberté attachée aux coulisses. Bonier la suivit après avoir lâché contre l'Evêque de Montpellier un manifeste qui étoit aussi ridicule que le Mandement de ce Prélat.

« La Petit-pas mourut dans l'Hôtel de son Amant. Cette perte l'auroit vivement touché, si l'Abbé de la Coste ne lui eût produit la Defresne. Cet Abbé, grand marieur de filles, a fini ses intrigues par donner une femme à M. de la Popelinere (1); il auroit probablement poursuivi sa carriere, si le Parlement, qui veut bien qu'on marie des filles, mais qui ne prétend pas qu'on fasse de faux billets de Loterie, ne l'eût condamné l'année dernière à être à perpétuité commençal des Galeres de France (2).

« Bonier logea sa nouvelle Maîtresse dans le plus bel Hôtel de la rue St Dominique. Germain lui cisela une vaiselle supérieure à celle du Roi Stanislas, que cet Artiste travailloit alors. Le Maignant et l'Empereur lui

(1) On trouvera la confirmation de ce fait dans le *Journal de Collé*, II, p. 261.

(2) L'abbé de Lacoste, ancien célestin, qui avait travaillé à l'*Année littéraire*, fut condamnés aux galères en 1759. Il mourut en 1761.

fournirent les diamans les plus brillans et les plus rares; Hébert, le même dont Voltaire, le Peintre de l'Univers, dit en parlant des colifichets qui l'ont enrichi :

... Ces riches bagatelles
Qu'Hébert vend à crédit pour tromper tant de belles.

« Cet Artiste qui n'étoit point encore Secretaire du Roi, Maison et Couronne de France, eut ordre de lui fournir tous ces riens précieux, dont les femmes sont convenues de faire leurs délices; la Defresne enfin le disputa par son luxe insolent à toutes les femmes de Finance qui l'emportoient depuis long-tems sur celles de la Cour; elle eut une toilette tous les Mercredis et Samedis, à laquelle j'ai vu plus d'un Officier Général et d'un Cordon bleu; il est vrai que les visites de ces Messieurs avoient moins pour objet l'idole du traitant, que sa cuisine et son coffre-fort. La douceur de ce train de vie dura jusqu'à la mort de Bonier qui périt, avec huit cents mille francs de rente, de chagrin de n'être pas né Gentilhomme, quoiqu'il eût payé cinquante mille écus le droit d'avoir un Suisse à la porte de son hôtel, ou plutôt parce qu'il avoit acheté ce droit sur lequel un tas de parasites, qui le mangeoient tous les jours, avoient l'insolence de le persifler.

« Lebret qui avoit de tems en temps des intervalles dilucides, revint prendre sa premiere place, et succéda à Bonier. Cet homme dans ses momens de sagesse, avoit la folie de traîner avec lui quelques beaux esprits à qui il disoit pesamment : « Faites-moi rire ». La premiere fois que Lebret soupa chez la Defresne, depuis la mort du Trésorier Général, d'Arnaud se trouva ce jour; il voulut plaire et réussit. Le Mécène subalterne s'apperçut des infidélités que sa Maîtresse et son protégé lui foisoient, et il leur laissa le champ libre.

« La Defresne livrée à une nouvelle passion qui ne pouvoit être que de sentiment, s'endormit dans les bras de d'Arnaud pendant quelques mois : mais comme les bribes de vers qu'il tiroit de Catulle, de Tibulle et d'Ovide, étoient les seules lettres de change avec lesquelles il payoit les faveurs de sa maîtresse, et que ces papiers n'avoient pas cours parmi les effets publics, on s'en prit à cette belle vaisselle, le chef-d'œuvre de Germain ; et quelques jattes passerent du buffet chez l'Orfevre. Les forces du Poëte s'épuiserent, et le sentiment de la Defresne se dissipa avec elles. D'Arnaud parut maussade ; on se reprocha de l'avoir eu ; et pour se faire illusion sur cette aventure, on appelloit caprice ce qui avoit cependant été l'effet de l'inclination.

« La nécessité de rétablir l'ordre symmétrique de la vaisselle un peu dérangée, détermina la Defresne à se rendre aux instances du Marquis Giacomino D***, Génois, aussi aimable et aussi frivole qu'un François. Cette nouvelle passion dura six mois, pendant lesquels la Defresne déploya heureusement tout ce que les caresses, l'intérêt et l'art le plus rafiné peuvent mettre en usage pour ruiner un homme épris. Le Marquis Génois, que cet intrigue avoit dérangé, se retira, et la Defresne entra alors dans le Régiment des gardes Françoises, ou pour mieux dire, tous les Officiers de ce Corps brillant furent attachés au char de cette fille. Le dégoût, l'inconstance ou la nécessité ayant forcé la plupart de ces Messieurs de battre en retraite, le Prince de R*** (1) parut seul sur les rangs, et donna un vernis de décence à sa Maîtresse qui, réfléchissant sur son état, forma le projet ridicule de devenir honnête femme ; il n'y a pas une fille du Monde à qui cette folie n'ait passé par la tête. La Defresne instruite

(1) Louis-René-Édouard, prince de Rohan (1734-1803), l'un des principaux héros de l'affaire du Collier.

que M. de Fleuri, Gentilhomme François, et qui plus est Marquis, ayant perdu l'espoir de récupérer de gros biens qu'il avoit en Savoye, d'où sa famille étoit originaire, et qu'il étoit réduit à une misere si grande qu'il recevoit un écu n'importe par quelle main il lui étoit présenté, résolut de mettre cette circonstance à profit, et lui fit proposer de l'épouser. Voltaire a bien raison de dire que l'opprobre avilit l'âme. Le Marquis de Fleuri, languissant sous le poids de sa misere, accepta cette proposition avec transport. La Defresne lui envoya le même soir par sa femme de chambre les conditions auxquelles cette union devoit se faire; je vais vous les rapporter telles qu'elles furent présentées écrites par la Defresne, et répondues par le Marquis de Fleuri.

CONDITIONS AUXQUELLES JE VEUX BIEN ME MARIER AVEC M. LE MARQUIS DE FLEURI

ARTICLE I.

M. le Marquis de Fleuri m'épousera mardi 28 de ce mois à l'Eglise de St. Roch, ma Paroisse, et comme je n'ai pas le tems de songer aux dépenses et aux publications des bans, M. de Fleuri se chargera de ce soin moyennant 50 écus que je lui ferai remettre après la signature de ces conditions.

RÉPONSE.

Accepté pour le mardi 28; si les 50 écus suffisent, je me mêlerai de tout, mais je prie Mademoiselle Defresne de faire attention que je ne puis sortir faute d'habit et de perruque.

ARTICLE II.

M. le Marquis se trouvera mardi 28 à quatre heures du matin dans l'Eglise de

RÉPONSE.

Accepté pour l'heure et le rendez-vous, quoiqu'il soit humiliant pour moi de

St. Roch, à l'entrée de la Chapelle de la Vierge avec un de ses amis connus; et aussi-tôt qu'il me verra avec un des miens, il me donnera la main jusqu'à l'autel où l'on nous mariera.

ARTICLE III.

Immédiatement après la signature de l'acte de célébration de mariage, je remettrai trois cens livres à M. le Marquis pour le premier quartier de la pension viagere de 1200 livres que je m'engage de lui faire jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de l'ôter de ce monde; hypotéquant pour sûreté de cette pension un contrat que j'ai du Marquis de Fimarcon, de la somme de vingt-quatre mille livres.

M. le Marquis aura soin d'avoir en poche sa quittance de 300 livres toute signée.

ARTICLE IV.

M. le Marquis s'engagera, le plus solennellement qu'il sera possible, de reconnoître ma fille et mes trois gar-

ne point vous prendre dans votre maison; mais refusé pour l'ami, ma triste situation ne m'ayant conservé que mon cordonnier que j'amenerai à tout événement.

RÉPONSE.

Bon pour les 300 livres dont j'ai grand besoin, mais refusé le contrat, à moins qu'il ne soit garanti par une personne solvable, ou que Mademoiselle Defresne ne me donne en place des Actions sur la Compagnie des Indes, ou un contrat sur la Ville, car enfin, il n'est pas juste que je donne mon nom pour rien.

RÉPONSE.

Accordé, puisqu'il le faut, mais c'est se faire pere de quatre enfans pour un morceau de pain.

çons, de s'en avouer le pere, et de leur permettre de prendre, ainsi que moi, les Titres, le Nom, les Armes et la Livrée de la Maison de Fleuri.

ARTICLE V.

M. le Marquis me quittera au sortir de l'Eglise, prendra un fiacre pour se retirer où bon lui semblera avec son ami, et s'engagera ici par écrit de ne jamais mettre le pied chez moi, ni dans tous les endroits où je pourrai me trouver.

RÉPONSE.

Accordé de grand cœur, aussi bien vous serais-je inutile.

ARTICLE VI.

M. le Marquis enverra tous les trois mois chez le sieur Le Noir, Notaire, au coin de la rue de l'Echelle, qui lui remettra 300 livres sur sa quittance en bonne forme.

RÉPONSE.

Je n'ai garde d'y manquer.

ARTICLE VII.
et dernier.

Et comme il convient que je fasse respecter le nom que je vais porter, je m'en-

RÉPONSE.

Soit, mais cette retraite momentanée me paroît bien inutile; au reste un mari

gage de passer six mois, à commencer dès demain, dans une maison religieuse où je prendrai un air de décence convenable à mon nouvel état.

Fait à Paris le 22 octobre 1755.

signé.

DEFRESNE.

de 1200 livres n'a pas trop la voie de représentation; ainsi tout comme il vous plaira.

Fait à Paris le 22 octobre 1755.

signé.

Le Marquis de FLEURI.

« Ce que je viens de rapporter est on ne peut pas plus exact; le mariage suivit ces préliminaires qui furent observés dans tous leurs points. Mlle Defresne prit le nom et les armes du Marquis de Fleuri, sa fille l'imita, l'aîné des garçons qui était au college de Clermont, quand les Jésuites existoient à Paris, porte le nom de Marquis, le second a pris le titre de Vicomte, et le troisième celui de Chevalier. Tout Paris attestera un fait qu'à peine il a cru. Le Pere putatif de cette Arlequinade mourut huit mois après qu'il eut vendu son nom à la Defresne qui, tirant vanité de cet événement, drapa comme une Duchesse.

« La Marquise de Fleuri qui a presque autant de caprices que de passions, s'amouracha, au sortir du couvent, de deux mousquetaires; mais comme elle ne leur trouva que de la figure, elle remplaça l'un par l'autre, et finit par les congédier tous deux, pour leur substituer M. de ***, premier Valet de Chambre du Roi (1), homme aimable et utile à la fois. Mais il avoit le défaut de vouloir de la constance, et de ne point aimer l'ambre.

(1) Jean Benjamin de la Borde, premier valet de chambre de Louis XV. Né en 1734, il périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres, un magnifique recueil de chansons mises en musique.

La Marquise ne pouvoit vivre sans coquetterie et sans odeur, et ces deux goûts, quoique très-pardonnables à toutes les femmes, éloignerent M. de ***. La guerre arriva; le François, si frivole et si méprisable à Paris, devient estimable au moment où la gloire l'appelle à l'armée. Toute la jeunesse éloignée de la capitale, fit place aux Financiers et aux Abbés, je ne parle pas des Auteurs, parce qu'ils sont toujours en sous-ordre chez les Filles. La Marquise de Fleuri, qui touche sa quarante et unième année, vit aujourd'hui dans l'espoir, et elle attend la paix avec autant d'impatience qu'un Marchand de la rue St. Honoré. D'Arnaud continue à lui faire des petits vers innocens, mais tout cela se borne au triste gigot et à la compote. La Vaisselle d'argent, dont la Marquise est défaite en bonne citoyenne, ne lui permet plus d'envoyer des jattes chez l'usurier (1). »

— Comment cette Marquise d'impression bizarre, dit Madame de Sarmé, a envoyé aussi à la monnoie? — Et d'où venez-vous, Marquise? reprit le Chevalier; si vous aviez lu les bulletins qui ont embelli pendant si longtems les *Mercures de France* et l'admirable *Gazette de Bruxelles,* ouvrage sublime, auquel l'ex-capucin Norbert, le politique Maubert a donné la naissance, vous auriez vu que la petite Deschamps de l'Opéra (2) avoit envoyé à la Monnoie le produit de deux années de veilles, de douleurs et de plaisirs. — Il est vrai, répartit Mme de Sarmé, qu'on a parlé de cela dans le monde; mais

(1) Elle mourut vers 1770, dans un état voisin de la misère, laissant deux fils capitaines dans l'armée.

(2) Marie-Jeanne Pagès, danseuse, née vers 1730. Elle avait épousé, en 1747, Jean-Baptiste Bursé, dit Deschamps, acteur de l'Opéra. On sait qu'elle fut une des plus galantes actrices du XVIIIe siècle. Poursuivie par la police et enfermée dans les prisons de Lyon, elle parvint à s'évader et se retira à Avignon. Elle mourut vers 1775, dans une profonde misère. La plupart des faits cités par Chevrier se trouvent confirmés par le texte des rapports de police et les mémoires du temps.

comme toutes les actions de ces créatures ne me touchent gueres, cela m'a passé de la tête. — Ce que M. le Chevalier vient de remarquer, repliqua Brochure, est très-vrai, j'ai porté moi-même cette argenterie à la Monnoie, dans le carrosse d'un certain Ministre étranger, qui régnoit alors chez la danseuse. — Convenez donc, Chevalier, répondit la Marquise, que ce M. Brochure est un homme universel, il se trouve par-tout. — Ma vacation, Madame, reprit le Colporteur, me met à même de rendre des services à tous les honnêtes gens, et il est très-ordinaire de me voir le même jour passer de la toilette d'une Duchesse à celle d'une Actrice, et de sortir de la bibliothéque d'un Cardinal pour entrer dans le bureau d'un traitant. — Tu nous la bailles belle avec tes Bibliothèques, repartit le Chevalier; est-ce que les Cardinaux savent lire? — Eh, que dites-vous là, Monsieur, reprit Brochure d'un ton scandalisé, sachez qu'il y a des savans sous la pourpre : je les connois moi qui vous parle, et qui fais à chaque conclave le voyage de Rome. Quirini, Passionei, si renommés par leur érudition, n'étoient que des hommes lourds qui s'attachoient à de gros in-folio, sur lesquels ils prenoient plaisir à s'appesantir. J'ai d'autres pratiques que cela à Rome, et il y a tel Cardinal à qui je vends par année pour quatre mille francs de Romans. — De ces romans moraux sans doute? repliqua le Chevalier. — Un prince de l'Église Romaine ayant le droit de lire tout, et étant par la dignité de son caractère à l'abri du scandale et des impressions dangereuses, je ne me fais point de scrupule de lui vendre tout, persuadé que je serai bien payé, et que la Religion et les bonnes mœurs n'en souffriront pas.

— J'admire votre zele, Monsieur Brochure, dit la Marquise; laissez dire le Chevalier naturellement persifleur, et parlez-nous un peu de cette Deschamps. — Que vous en

dirai-je? Madame, repliqua le Colporteur; c'est un de ces minois de fantaisie qui a frappé ce que la France et les pays étrangers ont de plus grave; elle a plu sans agrémens réels à des hommes aimables, elle les a fixés sans esprit; enfin, c'est un prodige dont je vois beaucoup de femmes jalouses. — Y pensez-vous, Brochure, de parler ainsi, repartit la Marquise? — Il a raison, Madame, répondit le Chevalier, une maison superbement meublée, les plus beaux chevaux de Paris, cent mille écus de pierreries, une garde-robe de trente mille francs, une table exquise, et une cour brillante, je ne vois pas ce qu'une honnête femme pourroit desirer davantage. — De la réputation, Monsieur, de la réputation, reprit Mme de Sarmé. — Est-ce que par hazard vous y croiriez encore, Marquise, répondit le Chevalier? Il y a longtems qu'on est convenu que c'étoit un vieux préjugé dont il faut se débarrasser comme d'un vieil habit. — En vérité, Monsieur, répliqua Mme de Sarmé, je commence à croire que vous n'avez point de principes : quoi, vous regardez la réputation comme une chimère, mais cela ne se conçoit pas. — Ma foi, Madame, repartit le Chevalier, je vois tant de Palissot qui ont la réputation de Voltaire, tant de petits espions qu'on prend pour des Chavigni (1), tant de Généraux médiocres qu'on compare à Turenne, tant de Cotins qu'on place au dessus de Flechier, tant de Romanciers qu'on estime plus que Fenelon, tant de plats Jésuites qu'on met à côté de Pascal, tant de misérables Journaux qu'on préfére à celui des sçavans, tant de Lekain qu'on éleve au dessus de du Fresne, tant de Laïs qu'on accueille avec plus d'empressement que des Lucrece, tant de sots enfin qu'on recherche au préjudice des gens d'esprit, que ne croyant plus aux réputations,

(1) Fameux Négociateur. (*Note de Chevrier.*)

je n'en ambitionne aucune, et que je fais très-peu de cas de ceux qui en ont : il y a plus, je les regarde exactement comme des voleurs de grands chemins, qui se couvrent impunément des dépouilles des honnêtes gens. — Vous pouvez avoir raison à quelque chose près, repliqua la Marquise, mais convenez cependant que le destin de ces filles, dont vous nous croyez jalouses, est de mourir dans l'opprobre. — Je demande pardon à Madame, si je l'interromps, repartit le Colporteur, mais je suis de son avis. Voyez la Cartout (1) qui s'est retirée Doyenne des chœurs de l'Opéra; elle a soupé autrefois avec quatre Princes, qui depuis ont été Rois (2); elle a brillé, elle a fait des bons mots; un vieux laquais forme aujourd'hui toute sa compagnie; elle végete, et on lui rend au centuple les épigrammes qu'elle a faites contre l'Univers. Voyez la Fel (3) qui a fait de nos jours la gloire de l'Académie Royale de Musique, et dont les accens enchanteurs l'ont disputé pendant long-temps à la mélodie du Rossignol. Elle crut autrefois honorer un Souverain en le recevant entre ses bras : elle rendit fou le tendre Cahusac (4) qui vient de mourir dans les loges de Charenton; et cette précieuse est aujourd'hui réduite à quêter un

(1) Marie-Claude-Nicole Carton, ou Cartout. Ancienne chanteuse des chœurs, qui s'était fait un nom par ses aventures et par ses mots. Elle comptait, selon Grimm, le maréchal de Saxe parmi ses amants. Elle le suivit au camp de Muhlberg, en Saxe, où elle eut l'honneur de souper avec les deux rois, Auguste II de Pologne et Frédéric-Guillaume de Prusse, et les princes, leurs fils et leurs successeurs au trône. Par la suite, Mlle Cartout revint en France et elle se retira de la scène en 1754. Elle mourut le 22 avril 1770. Voyez les *Mémoires de Bachaumont.*

(2) Ce n'est point ici le soupé imaginaire de Candide à Venise, les quatre Princes Héréditaires avec qui la Cartout soupa, sont connus pour avoir fait cette partie; et un d'eux, qui est le seul qui vit, regne encore aujourd'hui. (*Note de Chevrier.*)

(3) Marie Féel, née à Bordeaux, le 24 octobre 1713, morte après 1789. Elle avait débuté sur la scène de l'Opéra, le 29 octobre 1734.

(4) Poëte lirique, jouissant de 8000 livres de rente, mort de chagrin de n'avoir pu épouser la Fel. (*Note de Chevrier.*) Louis de Cahusac mourut en 1759. Il laissait plusieurs tragédies, comédies et opéras et une *Histoire de la danse ancienne et moderne.* (La Haye, 1754, 3 vol. in-12.)

regard, ou à déshonorer son goût. Voyez Gaussin (1), elle a pu jetter jusqu'en 1745 le mouchoir à qui elle a voulu. Princes, Officiers de distinction, graves Présidens. sémillans Sénateurs, Auteurs célebres, et ce qui vaut mieux, Fermiers Généraux, tout ce monde, aux Poëtes près, a contribué à l'enrichir. Où aboutit toute cette fortune? La belle Gaussin est devenue molle, les années n'ont respecté que sa tête, l'énormité de sa taille a éloigné les soupirans, sans lui ôter les desirs. Qu'est-il arrivé? La belle Gaussin que les Princes ont aimée, que tous les grands Poëtes ont chantée, dont la jeunesse la plus aimable de Paris a mendié servilement un coup d'œil, cette Actrice charmante finit par épouser un danseur Italien (2), qui n'a pour tout mérite que la complaisance vicieuse que les gens de sa nation et l'Esprit des Loix attachent moins à l'opprobre des sentimens qu'à la Nature du climat.

« Voyez la Chevalier (3), de l'Opéra; riche par sa sagesse, qui lui avoit mérité des pensions, et par le produit de son talent, ou du moins de celui qu'on veut lui croire, on l'estimoit, parce qu'elle avoit résisté au Marquis de Las ***, né pour faire des conquêtes, et parce que, maniant la baguette des fées avec assez d'adresse, elle joue les furies et les méchantes femmes avec une vérité qui feroit tort à son caractere, si on cherchoit à l'approfon-

(1) Jean-Catherine Gossem, dite Gaussin, actrice de la Comédie-Française. Née en 1711, elle débuta le 28 avril 1731, quitta la scène le 19 mars 1763 et mourut le 6 juin 1767.

(2) Il se nommait Taolaïgo. Il mourut le 1er mars 1765. Voyez sur ce personnage la notice extraite de l'*Almanach des gens d'esprit* (p. 203 du présent ouvrage : TAVALÉGO).

(3) Marie-Jeanne Fesch, dite Chevalier, chanteuse de l'Opéra et associée dans le Concert spirituel des Tuileries; née à Paris, le 12 septembre 1722. Elle débuta à l'Académie royale de musique vers 1740 et quitta la scène en 1766. Elle mourut après 1789. On trouvera quelques renseignements sur cette actrice dans les rapports de police. (Voyez : C. Piton, *Paris sous Louis XV*, t. IV, pp. 238-242.)

dir. Eh bien, cette Chevalier qui, dans tous les personnages qu'elle fait, éleve toujours gauchement les yeux vers le Ciel, les a abaissés plus gauchement encore sur la terre ; et deux sottises d'éclat lui ont fait perdre dans une minute l'estime qu'elle avoit travaillé à mériter pendant quarante ans ; la premiere a été d'épouser Duhamel (1) qui avoit été à Gênes intendant honoraire du Maréchal de Richelieu, et duquel on pouvoit dire, en le voyant, ce que Lisimond dit du feint intendant du *Glorieux*.

. . . . . suivant l'apparence
Cet homme n'a pas fait fortune à l'intendance.

« La seconde est de l'avoir mis à la porte pour lui substituer un amant (2) avec qui elle vit dans une publicité qui persuade à tout Paris que sa vie passée n'a été qu'une hypocrisie que l'orgueil étale pour attirer de la considération à une fille qui, par état, ne doit point être sage.

« Voyez la Lionnois (3) une des premieres danseuses du même théâtre ; heureuse et riche pendant quinze ans, elle a mené une vie enviée de tout ce que la capitale renferme de femmes aimables ; débarrassée de son mari que le Comte de Maurepas, Ministre d'État, chargé alors du détail de l'Opéra, chassa sous prétexte que le Sacrement n'étoit pas fait pour des gens de cette espece, mot excellent qui prouve du moins qu'on a voulu rendre une seule fois le mariage respectable à Paris : rien enfin ne manquoit aux plaisirs de la Lionnois ; le Comte du *** la

(1) Elle avait épousé le sieur Duhamel le 12 juin 1758. C'était un assez vilain personnage, si l'on en croit la chronique du temps.

(2) Lagarde-Landivisiau, officier des mousquetaires gris.

(3) Marie-Françoise Rampon, dite Lyonnois, née le 18 mai 1728, à Strasbourg. Elle fit ses débuts vers 1740 et quitta le théâtre en 1767. On ignore la date de sa mort.

quitte avec toute l'honnêteté qu'on doit à une fille qu'on a estimée. Que fait ma danseuse? Elle passe des bras de l'homme le plus aimable dans celui d'un gagiste de l'Opéra, avec qui elle a fait la fortune de Ramponneau, en s'enivrant périodiquement deux fois le jour avec du vin à quatre sous le pot : les choses ont changé depuis pour elle : mais cela durera-t-il?

« Voyez la Beaumenard (1); personne ne peut en parler plus pertinemment que moi : la chronique me dit son pere, mais dans ce siecle pervers la Nature est inconnue aux filles de spectacle; et si elles ont des entrailles, ce n'est qu'au théatre et sur un sofa. Quoi qu'il en soit, Gogo (2) (c'est le nom de mignardise que la Beaumenard portoit dans son enfance) n'avoit pas encore quatorze ans, que Monet, Directeur de l'Opéra Comique (3), qui m'avoit des obligations, voulut bien la recevoir au nombre de ses Actrices, moyennant quatre louis par mois qu'elle étoit obligée de lui payer pour les deux premieres foires. — Rêvez-vous, Brochure, s'écria la Marquise? Quoi ces filles paient pour venir se donner en spectacle? — Mais d'où diantre venez-vous, Madame, reprit le Chevalier; il paroît que vous ignorez le code

(1) Rose-Pétronille Le Roy de la Corbinais, dite Le roi de Beaumnard. Née à Lamballe (Côtes-du-Nord), le 20 décembre 1730, elle entra aux Français le 17 avril 1749. Reçue au mois d'octobre de la même année, elle quitta la scène le 3 avril 1756 et mourut à Paris le 17 thermidor, an VII. On consultera utilement sur cette actrice l'excellent livre de M. P. Ginisty : *Mademoiselle Gogo, etc.* (Paris, Fasquelle, 1913, in-18.)

(2) Elle dut ce nom de *Gogo* à celui d'un personnage qu'elle interpréta avec succès, lors de ses débuts, au Théâtre de la Foire, le 31 mars 1743, dans le *Coq de Village*, de Favart.

(3) Jean Monnet, né à Andrieu le 27 septembre 1703. Il fut successivement directeur de l'Opéra-Comique (1743), du Théâtre de Lyon (1745) et d'une troupe d'acteurs français à Londres (1748). De retour en France, il reprit la direction de l'Opéra-Comique en 1752, passa de nouveau en Angleterre, puis revint à Paris, où il mourut oublié après 1785. Monnet est l'auteur de *Mémoires* fort appréciés pour l'histoire du théâtre au XVIIIe siècle.

Thuret (1), et les premiers élémens de l'Opéra et des autres spectacles où les Actrices sont à gages.

« — M. le Chevalier sait son Opéra par cœur, repliqua Brochure. — Parbleu je le crois, répondit-il :

Nourri dans le Serail, j'en connois les détours.

« Vous sçavez donc, Monsieur, reprit le Colporteur, qu'une Fille qui veut se faire connoître, et qui se flatte de réussir par sa figure, se présente au Directeur de l'Opéra ou à celui de l'Opéra Comique. Tous deux dans la plus grande disette de sujets, disent toujours qu'ils ont trop de monde. Une jeune personne qui veut monter sur les planches, et se faire voir aux Américains, aux Anglois, aux Hollandois, et même aux pesans Allemands, tous gens ruinables, sacrifie quelque chose, et demande d'abord de s'essayer gratis. Le Directeur fait alors valoir les prérogatives singulieres attachées aux Filles de spectacle, qui, n'étant plus sujettes à la correction paternelle, ni à la rigueur de la police, peuvent être dénaturées et libertines avec impunité. Ces abominables Privileges, qui ne sont que trop réels, déterminent les postulantes à faire un petit sacrifice sur le produit de leurs appas, et elles s'engagent dès-lors à donner une certaine somme par mois pour être mises en possession de l'indécence privilégiée ; la Beaumenard fut dans le cas, mais ses charmes et sa jeunesse la rendirent célébre de bonne heure. L'Ovide du siecle, M. Favart, la peignit dans un Opéra Comique intitulé *La Coquette sans le sçavoir*, ouvrage dont M. Rousseau, le propriétaire du *Journal En-*

(1) Thuret, Écuyer du feu Duc de Gesvres, avoit été attaché précédemment à la Maison de Carignan, et il avoit obtenu à la suppression des Hôtels de Soissons et de Gesvres, la direction de l'Opéra. Tous les privileges relatifs à l'impression des Poëmes liriques sont au nom de Louis François Armand-Eugene de Thuret, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, dont il ne connoît peut-être pas l'uniforme ; c'est un capitaine de la Régence, qui n'a jamais vu que le feu qui sort des coulisses de l'Opéra. (*Note de Chevrier.*)

cyclopédique reclame moitié, et que je lui céderois en entier, si je ne l'avois trouvé dans le Recueil des Œuvres de M. Favart. Cette nouveauté donna la vogue à Gogo, qui quitta Paris l'année suivante pour aller suivre la troupe des Comédiens attachés aux plaisirs du Maréchal de Saxe, héros fameux, dont l'Académie Françoise proposa il y a deux ans l'éloge, comme un Pere modeste donne à son fils les vertus de ses ancêtres à imiter. La Beaumenard, arrivée à l'Armée, eut le sort des Anglois elle fut attaquée et vaincue : les braves ennemis de la France attribuerent leur défaite à la supériorité du nombre qui les combattoit; l'Actrice imputa sa chûte à la même cause, mais elle sçut, en Fille habile, tirer avantage des Victoires multipliées qu'on remporta sur elle, et elle sortit toujours du combat chargée des dépouilles de ses vainqueurs. Le Maréchal de Saxe, qui ne dédaignoit aucune Victoire, et qui étoit un héros aussi redoutable à Cythere, que dans les champs de Mars, attaqua la Beaumenard qui, fiere d'avoir lutté contre un guerrier aussi respectable, éloigna dès-lors l'Officier subalterne, et ne voulut plus avoir de Commerce qu'avec les Généraux, grands bavards et foibles Acteurs, mais qui payoient du moins l'ennui que leur maladresse lui causoit. La Paix ne fut pas plutôt signée, que la Beaumenard alla à Lyon pour y mettre à contribution les Négocians de cette Ville fameuse; c'est-là qu'elle se fit les premieres rentes viageres. Le desir d'étendre sa réputation et sa fortune, l'engagea de retourner à Paris sur la fin de l'année 1749. Sa figure plut au Gentilhomme de la chambre qui étoit d'année pour diriger les théatres, et moyennant une petite complaisance dans laquelle on prétend qu'elle trouva les douceurs de la nouveauté, elle obtint le lendemain un ordre pour débuter aux François dans les rôles de soubrette. Je ne vous parlerai pas ici de son mérite

théatral, j'observerai seulement que sa beauté et un air de vivacité qui pique plus encore que les charmes, subjuguerent tout Paris. Les conquêtes les plus flatteuses et les plus respectables vinrent couronner ses espérances. Reçue au spectacle, sa réputation et sa fortune en prirent un nouvel éclat ; chacun voulut la voir, et chacun se dérangea pour elle. Les rivieres de Diamans parurent alors, et vinrent inonder sa gorge ; les meubles les plus précieux ornerent ses appartemens, et sa Garde-Robe le disputa à celle des Femmes les plus magnifiques de la Cour. La Beaumenard avoit fait cette fortune avant l'âge de vingt-six ans ; jugez combien elle auroit pu augmenter ce fonds, si la manie des Guerluchons (1) n'eût éloigné le Fermier Général d'Augni (2), et la plûpart de ceux qui venoient l'enrichir à l'envi. Il est vrai que je lui dois la justice de dire que, si l'on en excepte quelques Comédiens, tous ses Guerluchons étoient des Gens comme il faut ; le Chevalier D***, qui est aujourd'hui Ministre, je ne sais dans quelle petite Cour d'Allemagne, le fut longtems, et s'en trouva bien ; le Marquis de V*** P*** lui succeda, et n'en fut pas fâché (3). Ses Créanciers, esprits inquiets, et gens sans politesse, l'ayant fait arrêter pour six mille francs qu'il avoit oublié de leur payer, la Beaumenard courut l'or à la main trouver son amant au Fort l'Évêque, et le conduisit de cette prison dans son lit où il liquida la somme qu'on venoit de payer pour lui. La

(1) C'est le nom qu'on donne aux amans qui jouissent et vivent aux dépens de celui qui paie, et qu'en termes de l'art on nomme le « Monsieur ». Croiroit-on que quand ce Guerluchon ne suffit pas, il est dupé lui-même par une troisieme espece appellée « Farfadet ». (*Note de Chevrier.*)

(2) Lisez Dauguy, l'ancien amant de Mlle Coupée. On a dit que ses liaisons avec la Beaumesnard commencèrent en 1753. Elles durèrent quelques mois.

(3) On trouvera les noms de la plupart des amants de la Beaumenard dans les rapports de police de l'inspecteur Meunier publiés par C. Piton (*Paris sous Louis XV*, IV, pp. 115 et ss.). Citons : Milord Staffort, le Chevalier de Boirac, le sieur de la Cerda, ministre du roi de Portugal, Fabus, trésorier des Invalides, La Martinière, etc.

Desaigles, ancienne Maîtresse du Maréchal de Saxe (1), étoit alors Demoiselle de Compagnie de notre Actrice. Cette vieille Fille qui, à force de réfléchir sur la fragilité de la beauté, et l'instabilité des choses humaines, s'est fait de bonnes rentes, parvint à engager la Beaumenard à congédier le Marquis. Celui-ci se désespéra, mais l'ordre étoit donné, et on ne voulut plus le voir. Le Marquis de G*** (2), croyant que l'Actrice avoit le projet de devenir raisonnable, succéda au Prince de ***, qui l'avoit quittée pour s'attacher à la Fille d'un Fermier Général, dont le talent peut le disputer sur la scene clandestine à celui de la Beaumenard. La guerre de 1757 ayant obligé le Marquis de G*** d'aller se mettre à la tête de son Regiment, corps brillant et valeureux, que les exploits de son Colonel ont honoré plus d'une fois, l'Actrice inconsolable voulut suivre son amant ; mais le Marquis, qui sait accommoder ses goûts avec la dignité de sa naissance et de son rang, lui permît seulement de jouer la Malade, et de se faire ordonner les eaux d'Aix-la-Chapelle, où elle se rendit incognito. La Campagne finie, elle revint à Paris, et comme elle affectoit de vouloir être tout à son nouvel amant, elle quitta la Comédie-Françoise. Le Marquis, plus occupé de son métier que de ses plaisirs, abandonna la Beaumenard, qui n'eut point à se plaindre de l'avoir connu. Des Passades, des Fantaisies, des Épreuves, noms fort décens, que l'adresse des Femmes a imaginés pour voiler leur libertinage, ont rempli pendant près de deux ans le vuide des passions

(1) C'est la même qui, à la mort du Maréchal, porta un deuil de vingt-six jours, en considération de vingt-six épigrammes qu'il lui avait faites dans l'espace de quarante-huit heures. (*Note de Chevrier.*)

Elle se nommait Jeanne Lefébure. Ancienne chanteuse de l'Opéra, elle fut, dit-on, la complaisante de La Beaumelle.

(2) Il faut lire : Charles-Joachim Rouault, marquis de Gamaches, colonel des Grenadiers de France depuis 1749. (Voyez : C. Piton, *Paris sous Louis XV*, IV, p. 119, et l'ouvrage de P. Ginisty, *Mademoiselle Gogo...*, pp. 113 et ss.).

de la Beaumenard. Le Comédien Bellecourt (1), garçon intelligent, dont elle avoit connu le mérite à Lyon, calcula la valeur des bijoux, du mobilier, et le produit des contrats qu'elle possédoit, et ayant reconnu que le total formoit un fonds qui pouvoit lui procurer une vie douce, et une vieillesse agréable, il proposa fort sagement sa main a la Beaumenard qui l'accepta très-follement. Leur état les mettant au-dessous des préjugés reçus, il n'y avoit rien d'indécent dans leurs procédés ; mais cette Beaumenard qui pouvoit vivre heureuse, vient de se donner un Maître dont elle deviendra tôt ou tard la triste victime ; et cette fortune brillante, le fruit de tant de jours et de tant d'insomnies, va servir à enrichir d'autres femmes ; démarches tout-à-fait opposées aux intentions des Fondateurs. Bellecourt, qui affiche la délicatesse de ne point vouloir que sa femme se remette au courant, ne prétend pas pour cela la laisser oisive. Au mois de septembre dernier, je la vis descendre d'un cran, et jouer dans la troupe des Comédiens de Campagne de Versailles, le rôle de Soubrette dans l'*Époux par supercherie,* comédie de Boissy, dont le titre pouvoit faire épigramme contre l'ingénieux Bellecourt.

— « Voyez-là... Oh parbleu, s'écria le Chevalier, quand aura-t-il tout vu ? — En effet, reprit Mme de Sarmé, n'allez-vous pas nous faire passer en revue toutes les Actrices ? Ah ! de grace épargnez-nous cette maussade Galerie. — Elle trouvera place ailleurs, répartit Brochure, et la Comtesse de Prilly, chez qui je vais cette après-midi, ne sera pas fâchée d'entendre mes petites anecdotes ; elle les aime beaucoup. — Est-ce que cette femme vit encore,

(1) Gilles Colson, dit Bellecour, ancien élève du peintre Van Loo, artiste de la Comédie-Française. Né le 16 janvier 1725, il avait débuté le 21 décembre 1750. Il mourut à Paris, le 19 novembre 1778, laissant quelques comédies assez médiocres. Bellecour avait épousé la Beaumenard en 1761.

répliqua la Marquise; mais elle doit avoir un siecle. — Madame aime à rire, répondit le Colporteur; la Comtesse n'a que cinquante ans, et elle passe encore aujourd'hui pour une blonde assez piquante. — Ah! dites, s'il vous plaît, reprit la Marquise, qu'elle est d'un roux très-décidé, et que malgré son âge et la grosseur de sa taille, elle veut encore grimacer avec un air de prétention. — Je vois, répliqua Brochure, que vous n'aimez point la Comtesse. — C'est, reprit la Marquise, une femme qui ne m'est rien, et que j'estimerois peut-être, si elle ne vouloit pas mettre un air d'importance dans des minuties qui ne doivent point attacher des gens de condition.

— « Je vous laisse parler, dit le Chevalier en les interrompant; mais personne ne connoît mieux Mme de Prilly que moi, et je puis vous la définir en deux mots.

« C'est une femme dévote sans piété, haute sans orgueil, galante sans amour, tracassiere sans méchanceté, et protectrice sans crédit. La Campagne de ma mere est voisine de la sienne, et nous avons pendant les beaux jours occasion de nous voir souvent. — A quoi la Comtesse vous emploie-t-elle, Monsieur Brochure, demanda Mme de Sarmé? — A former, répondit-il, sa Bibliotheque des Théatres, assez ressemblante à l'esquille que M. le Chevalier vient de nous en donner. Les spectacles et le goût des bêtes sont sa manie dominante; sa toilette est une vraie ménagerie; on la voit partager gravement son attention, et passer d'un Arlequin à une Epagneule, et d'une Soubrette à un Perroquet, celui de ses animaux qui l'amuse le plus a la préférence, et elle en fait une affaire d'état. Persuadée que les Comédiens forment entr'eux une race sublime, elle les regarde comme des personnages intéressans et respectables. — Ils le sont sans doute, reprit la Marquise, dès qu'ils joignent les bonnes mœurs au talent. — C'est mon avis,

répliqua le Chevalier, et malgré les injustes loix qui les rendent infâmes parmi nous, je ne rougirai point de faire mon ami d'un acteur honnête homme. Lanoue (1), Sarazin, Ricoboni (2), étaient des Comédiens estimables, que je me faisois un plaisir de voir, et il en est encore beaucoup faits pour honorer une profession qu'on ne dénigre que parce qu'on ignore qu'un Comédien qui a de la probité et de la décence, est le Précepteur du genre humain. Il est vrai que les désordres affreux auxquels la plupart des Acteurs errans s'abandonnent sans pudeur, ont rendu le métier de Comédien méprisables aux yeux des gens qui jugent par comparaison, maniere de décider, qui trompera toujours ceux qui l'adopteront. Mes voyages, continua le Chevalier, m'ont souvent rendu les Acteurs méprisables, parce que je n'ai trouvé que de l'insolence où je voulois du talent, et du brigandage où je cherchois de la conduite. J'ai vu à Bruxelles des horreurs qui feroient frémir le crime même; ma bouche refuse de vous rendre ce tableau effrayant pour la vertu et pour l'humanité. Il y a entr'autres une famille dont je défierois d'Hozier, Clerambault, et tous les Généalogistes de France, de débrouiller l'affreux cahos. Je ne puis mieux comparer cette maison qu'à ces cabanes de sauvages où la nature muette est tous les jours outragée. — Ah! laissons, Chevalier, reprit la Marquise, ces images révoltantes, et permettez que Brochure jette un vernis de gaieté sur ces tristes idées. — Je voulois, repartit le Colporteur, vous parler de Mme de Prilly. — Oh! perdons de vue cette éternelle Comtesse et son goût pour le théatre, répliqua la Marquise. — Je ne parlois, répondit Brochure, de son

(1) Jean Sauvé, surnommé La Noue (1701-1761), acteur de la Comédie-Française. Il avait débuté à Fontainebleau en 1742. Sa mauvaise santé lui fit quitter le théâtre.

(2) Louis Riccoboni, dit Lelio, comédien italien, né à Modène, vers 1674, mort en 1753. Il a laissé quelques pièces de théâtre.

attachement au spectacle, que pour vous entretenir d'un procès singulier qu'elle poursuit à la seconde Chambre des Enquêtes. — Eh ! quel est donc ce procès ? demanda impatiemment le Chevalier. — C'est une affaire qui fixera dans peu de tems l'attention de tout Paris, reprit le Colporteur.

« Mme de Prilly, étant, il y a deux ans, aux petits Peres de la Place Victoire, prit une chaise où étoient le nom et les armes du Baron de Mérival ; celui-ci entra un instant après, et demanda sa chaise qui lui fut refusée. Le Baron, qui ne voulut point causer de scandale dans un lieu aussi respectable, promit de se venger de la Comtesse. Le même jour lui en fournit l'occasion. Ayant trouvé à la Comédie Françoise la loge de Mme de Prilly ouverte, il s'y plaça. La Comtesse jetta les hauts cris, mais le Baron insensible ne sortit point de sa place. La Dame lui céda le Champ de bataille, et courut à la pointe du jour au *Pilier des consultations* pour s'assurer des meilleurs Avocats de Paris. L'affaire pesée au poids de l'or, on jugea qu'il y avoit lieu d'exiger une satisfaction authentique. Mérival, instruit des démarches de Mme de Prilly, la fit assigner pour avoir réparation de l'usurpation de sa chaise ; la Comtesse à son tour, lui envoya un Huissier, et l'affaire est en train aujourd'hui : grand débat entre les Parties sur la question importante de savoir si l'usurpation de la chaise n'est pas plus injurieuse que celle de la loge. Mme de Prilly soutient qu'une Comédie vaut mieux qu'un Sermon ; le Baron, ou du moins son héritier, prétend au contraire que les pièces de théatre sont damnables, les Acteurs pendables, les Auteurs à rouer, et les Spectateurs à excommunier. Les gens du Roi qui sont intervenus dans ce Procès, établissent un parti mitoyen, et veulent savoir si le Sermon qui fut prononcé chez les petits Pères, valoit mieux que la Comédie qu'on

joua. Arrêt est intervenu en conséquence et le Parlement a ordonné que le Sermon et la Comédie seroient déposés au Greffe, pour être ensuite jugé ce qu'il conviendroit.

« Le Pere de Neuville (1) a remis son Sermon sur *la Calomnie*, et M. Diderot a déposé sa Comédie *du Père de Famille*, personnage d'autant plus digne de pitié, que tous les Comédiens du monde, si l'on excepte l'Acteur Brissart (2), l'ont estropié inhumainement, malgré les cris de la multitude, et les larmes d'un tas de femmes qui pleurent au spectacle sans sensibilité, et dans la seule vue de persuader au Public qu'elles ont une âme honnête. Le Sermon et la Comédie ont été examinés par des têtes saines ; on a trouvé dans l'ouvrage du Prédicateur Jésuite, une satyre amere contre les gens de Lettres, et sur-tout contre ces Philosophes éclairés qui ont travaillé au *Dictionnaire Encyclopédique*, que les Religieux se disant encore de la Compagnie de Jesus, sont parvenus à faire proscrire, parce qu'ils craignoient, avec raison, le coup que la sagesse du premier Parlement de France vient de leur porter, et qui auroit éclaté aux Articles *Ignace*, *Jésuite* et *Molinisme* ; c'est une vérité qu'il n'est plus permis de taire. On a reconnu que le Discours peu chrétien du Pere de Neuville étoit une Apologie de sa Société, et une Satyre de tous ceux qui n'étoient pas pénétrés pour elle de la vénération la plus profonde. La Comédie du *Pere de famille*, en montrant des sentimens dignes d'un honnête homme, a paru ne respirer que l'amour de l'humanité, de la vertu et des devoirs. Les choses en sont là, et le vent du Bureau est pour la Comtesse. Cette

(1) Pierre-Charles Frey de Neuville, prédicateur célèbre, né en 1692, mort en 1773.

(2) Jean Britard, dit Brizard, de la Comédie-Française, né à Orléans, le 7 avril 1721, mort à Paris, le 30 janvier 1791, après avoir tenu pendant trente ans la scène.

DU CABINET DE M. SOLEIROL
MADAME BELLE-COUR
Comédie françoise
1749 1791

femme singulière, se renfermant toujours dans son systéme, prétend qu'un Sermon tel qu'il soit, valant moins qu'une piéce de Théatre, une loge à la Comédie Françoise est plus précieuse qu'une chaise aux petits Peres. Ces questions singulières servent de parure au Nouvelliste affamé, à qui l'oisiveté de nos Généraux ne fournit que le spectacle d'une contemplation stérile. — En effet, dit la Marquise, ce Procès est bizarre. — Je n'en dis pas davantage aujourd'hui, reprit Brochure, parce que je suis chargé de la part des deux parties de faire imprimer les Mémoires qu'elles ont fait à ce sujet. — J'en retiens deux Exemplaires, repartit le Chevalier, un pour le Vicomte de Marné, et l'autre pour moi. — Ah! vous connoissez ce M. de Marné, repliqua le Colporteur. — Presqu'autant qu'il connoissoit la femme du Baron, répondit le Chevavalier. — Le petit Vicomte auroit-il eu Madame de Mérival? demanda la Marquise. — Oui, Madame, reprit Brochure, et n'en déplaise à l'amitié que M. le Chevalier a pour lui, les procédés qu'il a eus avec la Baronne l'ont deshonoré. — Voilà de grands mots, Monsieur le Colporteur, repartit le Chevalier. — Je suis sûr de mon fait, répondit celui-ci; et quand vous m'aurez entendu, je doute fort que vous soyez encore l'ami de M. de Marné. — Ecoutons donc, repliqua la Marquise.

« — Mme de Mérival, continua Brochure, ressembloit à beaucoup de femmes; elle épousa le Baron sans amour, et celui-ci ne voulant point se séparer en bonne forme de son épouse, et continuant de vivre, Mme de Mérival prit le parti d'avoir un amant, retirée dans un vieux château de Normandie, où elle passoit sa vie à jouer au volant, et à lire le *Petit Pompée,* rapsodie qui a entamé l'espece de réputation que l'auteur *des Mœurs* s'étoit faite, et que la diction tudesque de la *Gazette de Bruxelles* lui a totalement enlevée. C'est le destin de cette Gazette, reprit le

Chevalier, d'être toujours écrite par des gens qui parlent notre langue, comme on la parle à Vienne dans le Léopoldstat. M. Néron, malgré sa qualité transcendante d'Avocat en Parlement, rédigeoit cette feuille politique en Allemand francisé. Son trop illustre successeur, le fameux Maubert de Gouvest, avoit beaucoup plus de force dans le raisonnement que l'Ex-Avocat, mais beaucoup moins de pureté dans le style; toutes ses phrases commencent par ces mots vicieux : « ç'a été »; il met toujours le mot fut pour alla, celui de récompense pour indemnité, et commet trois mille autres fautes aussi grossieres, que l'on relevera avec soin dans le Catalogue raisonné de ses ouvrages, qui terminera l'histoire de sa vie actuellement sous presse. M. Toussaint, autre Avocat en Parlement, n'écrit pas une Gazette qu'elle ne soit remplie d'inversions germaniques; il ne sçait pourtant pas un mot d'Allemand : il faut que ce soit un vice de terroir, auquel cas ces trois Innocens ne méritent pas les épigrammes dont je viens de les affubler mal-à-propos. M. le Chevalier répare joliment, dit Brochure, en reprenant l'histoire de Mme de Mérival; la Baronne, continua-t-il, lassée d'un train de vie aussi fastidieux, cassa un beau jour ses raquettes, jetta le *Petit Pompée* au feu, et chercha un amusement plus doux dans la société d'un homme aimable. Le Vicomte de Marné se présenta; c'est une de ces figures chiffonnées qui ne piquent point, mais qui plaisent. La Baronne l'écouta, et elle devint sensible. Le Vicomte, obligé de retourner à Paris, convint d'une personne discrete, sous l'enveloppe de qui il écriroit à Mme de Mérival. Les adieux furent touchans, les pleurs et les plaisirs les scélerent. Le Vicomte ne fut pas plutôt arrivé, qu'il écrivit les lettres les plus tendres à la

(1) François-Vincent Toussaint, né à Paris, vers 1715, mort en 1772.

Baronne qui, aimant de bonne foi, répondit sur le même ton. Ce commerce, dont Mme de Mérival ne prévoyoit pas les suites, dura pendant trois mois. M. de Marné, qui observoit un ordre didactique dans ses intrigues galantes, revint en Normandie; et jouant l'homme inquiet, il mit la Baronne dans le cas de lui demander d'où provenoit le chagrin qui sembloit le dévorer. « Quel pays que Paris, Madame, s'écria-t-il! quel pays! Je suis en marché d'une charge à la Cour, elle convient à ma situation et à mon nom; avec cent mille francs de contrats, je n'ai trouvé que vingt mille écus; les Notaires sont des arabes. Il me manque vingt mille francs, je comptois les trouver ici chez mes Fermiers, mais les nouveaux impôts, dont ils viennent d'être chargés, ne leur permettant point de faire cette avance, je me vois deshonoré, faute de pouvoir remplir les conditions de mon contrat. — Vous m'effrayez, Vicomte, répondit Mme de Mérival, en parlant ainsi : votre triste confidence me pese d'autant plus, que vous connoissez ma situation : réduite à une chétive pension de deux mille francs, je me trouve dans l'affreuse impossibilité de vous tirer de ce mauvais pas. — Ah, Ciel! qu'osez-vous dire, repartit le Vicomte, en colere, m'estimeriez-vous assez peu pour vouloir m'engager à recevoir un bienfait qui m'humilieroit; je ne vous retrouve pas-là, ma chere Baronne, et j'ai cru que vous me connoissiez mieux. — Mais, qu'allez-vous devenir, répartit Mme de Mérival? — Ma résolution est prise, poursuivit M. de Marné, j'ai un vieux oncle qui vit dans une Terre qu'il a aux pieds des Pirénées, je vais me séquestrer pour jamais, en cachant au reste de l'Univers ma retraite et mon nom. — Mais ce dessein, reprit la Baronne, n'est pas sage. Pensons de sang-froid, et imaginons quelque expédient honnête qui vous tire d'embarras. — J'ai tout vu, Madame, repliqua

le Vicomte, les hommes sont des tyrans, je les quitte avec plaisir. Le seul regret qui me suivra dans ma retraite, et que j'emporterai au tombeau, est celui de vous perdre. Heureux encore dans ma douleur de trouver une consolation dans votre portrait et dans vos lettres! Adieu, Madame, dit-il, d'une voix entrecoupée par des sanglots; puissiez-vous vivre heureuse, je ne mourrai jamais que de la douleur de vous avoir perdue. — Non, non, reprit la Baronne, en se jettant au cou de son amant, vous ne partirez point, à moins qu'insensible à mes prieres, vous ne vouliez que ma mort suive ce funeste instant. — Vos desirs sont des ordres pour moi, répartit le Vicomte; mais m'estimez-vous assez peu pour m'exposer à montrer à toute la Cour ma honte et ma médiocrité? — Ecoutez, repliqua la respectable Mme de Mérival, vos Fermiers vous donneront de l'argent dans des tems plus heureux. — Eh, oui, Madame, répondit M. de Marné; mais puis-je attendre six mois? ce délai est trop long, et je perds tout. — Un moment, reprit la Baronne, vous ne perdez rien, et j'ai un moyen infaillible de vous tirer d'embarras. — Je l'accepterai avec plaisir, repartit le Vicomte, mais à condition qu'il ne vous compromettra point. — En rien, repliqua Mme de Mérival; j'ai mes diamans ici, je n'en porte jamais à la campagne : je puis en disposer pour six mois, partez sans dire mot pour Rouen, où vous trouverez sans peine les vingt mille francs qui vous manquent, sur trente mille écus de bijoux. — Mais, répondit M. de Marné, pouvez-vous bien me proposer des arrangemens qui blessent ma délicatesse? — Point de repliques, dit vivement la Baronne : si j'avois besoin d'une somme d'argent, et que je fusse sûre de vous la rendre dans un terme convenu, je ne trouverois pas mauvais que vous missiez des effets en gage pour me la procurer. — Ces mots me

désarment, répliqua le Vicomte, et je me rends à vos ordres; mais souvenez-vous toujours que vous me l'ordonnez. » M. de Marné, muni de l'écrain de Mme de Mérival, partit pour Rouen, d'où il écrivit à la Baronne qu'il avoit rempli son objet, et qu'il alloit le lendemain à Paris, à l'effet d'y consommer son marché. Comme il n'y avoit rien que de très naturel dans la lettre du Vicomte, la Baronne lui répondit à Paris à son adresse ordinaire : mais deux courriers étant arrivés sans qu'elle reçut de réponse, elle eut quelques inquiétudes. Ces premieres alarmes ne firent que glisser sur son esprit, parce que la candeur de son âme, et la sincérité de ses procédés lui faisant croire que chacun lui ressembloit, elle ne pouvoit soupçonner personne de fourberie. Mme de Mérival, trompée par une passion vive qui lui faisoit illusion, attendoit toujours des nouvelles de son Amant, mais un gentilhomme du voisinage, qui arrivoit de Rouen, parlant du gros jeu qu'on y jouait, nomma parmi les heureux le Vicomte de Marné, qui venoit de gagner quatre-vingt mille livres. Ces mots commencerent à éclairer la Baronne sur le caractere du Vicomte; elle écrivit à Rouen à une de ses amies qui pût l'instruire de la conduite que M. de Marné y menoit. La réponse qu'elle reçut l'accabla du chagrin le plus cuisant; on lui marqua que le Vicomte, qui avoit gagné des sommes immenses, entretenoit la petite Bernaut, Actrice de la Comédie; qu'il venoit de lui donner une demi-fortune (1), et des robes de grand prix. Ces funestes éclaircissemens déciderent le caractère de M. de Marné dans l'esprit de Mme de Mérival; elle jugea dès-lors qu'il étoit un escroc. Le mot est dur, M. le Chevalier. — Et très-convenable, si tu dis vrai, repartit celui-ci en rougissant, car Mme de Sarmé le connoissoit

(1) Voiture à un cheval, que l'orgueilleuse modestie des gens à talens essaie avant de prendre le carrosse. (*Note de Chevrier.*)

très peu délicat sur l'intérêt. — Convenez, dit la Marquise, que vous aviez-là un vilain ami. — Oh! répondit le Chevalier, c'est un malheureux que je connoissois mal; le bandeau tombe, et je le livre aux épigrammes de Brochure.

« — Ce premier trait, quelque fripon qu'il soit, n'est rien en le comparant à celui que je vais vous rapporter. Les six mois expirerent, et la Baronne, n'ayant eu aucune nouvelle de Marné, tomba dans une langueur qui fit craindre pour ses jours. Son mari manda les Médecins les moins ignorans de la Province, et le résultat de leurs consultations fut d'ordonner un changement d'air à la malade qui se disposa de retourner à Paris; et comme elle étoit dans un état à ne pouvoir vaquer par elle-même aux arrangements relatifs à son départ, et que son mari ne vouloit point que ses diamans fussent confiés à une femme de chambre, il la pria de les lui remettre. La Baronne tomba à ces mots dans une foiblesse qui lui ravit l'usage de tous ses sens; M. de Mérival appella du secours, et parvint à faire revenir sa femme qui, ne pouvant feindre, lui raconta la friponnerie du Vicomte. Le Baron partit en recommandant Mme de Mérival aux soins de ses gens, et il arriva le même soir à Rouen. Marné y était trop connu, pour qu'on ignorât sa demeure; le Baron se rendit chez lui, et débuta par lui demander l'écrin de sa femme. Le Vicomte, qui vouloit profiter du grand âge et de la foiblesse du Baron, fit l'insolent, et dit que ces sortes d'affaires ne se décidoient qu'à la campagne. — Quand vous m'aurez restitué, reprit Mérival, les diamans de ma femme, nous irons où vous voudrez; mais je vous déclare que si vous ne me les remettez sur le champ, je vais vous poursuivre en justice. — Et moi, répondit Marné, je vous signifie que si vous faites la moindre démarche, je vais faire imprimer un recueil de

150 lettres galantes de Mme de Mérival. Vous connoissez, continua-t-il en ouvrant son bureau, et lui montrant les billets de la Baronne, vous connoissez ce caractère : eh bien, le public va rire à vos dépens ; je n'en ferai tirer que 3000 exemplaires que j'aurai soin de répandre à Paris et dans toutes les Provinces du Royaume. Un coup de foudre auroit moins accablé le Baron que ces derniers mots. Malgré son abattement il eut le courage de demander la lecture de quelques-unes de ces lettres, et le Vicomte l'insolence de lui accorder cette grace barbare. Mérival, outré des perfidies de sa femme, dont il aurait soutenu l'innocence contre tout l'arriere-ban de la Normandie, tomba dans un fauteuil, et demanda, d'une voix attendrie, si la restitution de ces lettres ne pouvoit pas compenser l'Ecrain. « Les Diamans, repliqua impudemment Marné, m'ont été donnés, et je les garde, parce que rien n'est si pur que le don. Les lettres m'ont été écrites, elles sont à moi, et j'en ferai mon profit. Un Libraire de cette ville, à qui je les ai lues, m'en offre déjà cent louis ; jugez du prix qu'il y mettra, quand il saura le nom de celle qui les écrit. » Mérival assommé, offrit 150 louis des lettres de sa femme. Le scélérat de Marné osa balancer long-tems sur la médiocrité du prix ; et finit par mettre le comble à ses escroqueries, en ruinant un honnête homme dont il alloit combler la disgrace en déchirant son cœur. Mérival eut à peine la force de se lever et de gagner sa chaise à porteurs. Quoique le jour fût tombé, il prit des chevaux de poste et arriva chez lui au milieu de la nuit. Une affluence de monde, qui remplissoit la cour du Château, lui fit présumer que la Baronne touchoit à sa derniere heure. Il entra hors de lui-même dans l'appartement de sa femme qui n'eut que le temps de lui demander pardon, et de rendre la vie entre ses bras.

« Mérival, que ce funeste spectacle avoit attendri, voulut embrasser son épouse qu'il appella des noms les plus doux; mais il ne trouva plus qu'une ombre. Ses gens l'emporterent dans son appartement, où, après avoir brûlé les lettres qu'il venoit d'acheter, il rendit le dernier soupir, en prononçant le nom du malheureux qui venoit le priver de sa femme et du jour.

« — Ah, quel monstre ! s'écria, la Marquise, et que les femmes sont à plaindre, quand, sous des dehors gracieux, des scélérats parviennent à les subjuguer. — On prétend, reprit le Colporteur, qu'un coquin de la même trempe, qui vit actuellement avec la Fauconnier, vice-doyenne de nos Messalines, lui a donné les premiers élémens de cette fatale science ; je le croirois d'autant plus volontiers qu'ils ont composé en société le *Dictionnaire du Monde.* — Eh, quel est ce livre, répartit la Marquise ? je suis surprise que vous ne l'ayez pas apporté dans le tems. — C'était mon projet, Madame, répliqua le Colporteur ; mais la Police craignant que ce Dictionnaire ne formât des Cartouches d'un nouveau genre, elle me défendit d'en vendre ; il ne m'en reste que cet exemplaire que je fais connoître aux pratiques qui demandent à le parcourir. — Ah, parbleu, dit le Chevalier, nous en lirons quelque chose. — Voyez, Monsieur, et amusez vous, répondit Brochure, en lui remettant le livre.

« — Voyons d'abord le titre, reprit le Chevalier : « *Dictionnaire du Monde, nécessaire à tous les gens aimables qui veulent ruiner les femmes, composé par un Gentilhomme Florentin, revu par deux Chevaliers Gascons, et publié par l'Auteur de la Comédie des Tuteurs.* »

« Quel mot chercherons-nous ? continua le Chevalier. — Ah, ma foi, répondit Mme de Sarmé, tirez trois ou quatre Articles au hazard. — Soit, reprit le Chevalier, ouvrons.

« *Actrice.* Une Actrice est bonne à connoître, quand elle est, comme cela arrive très-souvent, belle et sans talens ; il faut, sans lui avoir fait la moindre déclaration, *rompre des lances* pour elle dans les tables d'hôte, aux cafés, dans les cercles, et sur-tout aux foyers du spectacle où elle est attachée. Ce zele lui parvient, et la médiocrité ayant besoin d'appui, elle vous fait rechercher. L'occasion est trop favorable pour n'être pas saisie. Vous y courez un bras en écharpe, parce que vous devez lui persuader que vous vous êtes battu contre l'amant d'une autre Actrice qui est sa rivale. Votre situation, dont vous glissez un mot dans la conversation, la touche d'autant plus que vous ne lui faites aucune proposition tendre. Elle vous offre des secours, et si l'Amant qui l'entretient, n'est pas homme à l'enrichir dans peu, vous lui procurez un jeune Hollandois, un Milord à Guinées, un Américain embarrassé de sa fortune, ou un vieux Financier, et vous prenez, suivant l'usage, cinq pour cent par mois sur la somme que le *Monsieur* paie. » — Voilà de jolis préceptes, dit le Chevalier, poursuivons.

« *Boire.* Est un vice dans la société générale, il faut qu'un Gentilhomme, qui aspire à la connoissance du monde, conserve son sang-froid dans toutes les occasions où il doit entrer en commerce avec le beau sexe. Il est cependant important que, s'attachant au goût d'une femme, il essaie dans un repas tête-à-tête si le vin la rend tendre ; il doit, dans ce cas, lui faire perdre insensiblement sa raison ; une femme dans cet état ne refuse rien de tout ce qu'on lui demande ; et quand elle ne s'exécute pas, on prend ; elle croit le lendemain qu'elle a donné.

« *Jalousie.* Quand un homme est parvenu à rendre une femme folle de lui, et qu'il l'a soutirée au *Caramel* (ce sont les termes de l'art) il doit s'en éloigner ; mais pour

se conserver une réputation d'honnêteté auprès des autres femmes, il faut qu'il mette de la décence dans ses procédés ; et que, jouant le jaloux, il attribue le moindre geste, la phrase la plus indifférente, la promenade la moins suspecte, le compliment le plus trivial à un esprit de coquetterie, qui cherche un nouvel Amant. On veut s'excuser, il n'écoute rien, il s'emporte, et s'éloigne en feignant de pleurer son malheur, et de regretter celle qu'il abandonne.

« Il faut observer cependant que s'il survenoit une succession ou quelque avantage inattendu à la femme qu'on quitte, on renouera avec elle en pratiquant le précepte qui se trouve au mot *Explication*.

« *Lettres*. Aussi-tôt que l'on est parvenu à mériter ou à surprendre les faveurs d'une femme, il faut s'assurer d'elle, et des moyens de la déshonorer, en cas qu'elle ne paie point le tribut. Pour remplir ce plan avec succès, il suffira de lui écrire des lettres tendres, et pleines de confiance; son esprit flatté échauffera son cœur, et elle répondra de façon à avouer sa honte et sa défaite. Ces lettres deviennent alors un titre avec lequel on la perd dans le monde, quand on n'en espère pas tout le bien qu'elle pourroit faire. » — Oh, l'infame Vicomte, dit la Marquise, n'a mis que trop efficacement, pour le malheur de la pauvre Baronne, ces odieuses leçons en usage ! — L'article est de lui, répondit Brochure. — Il est bon, répondit le Chevalier, de lire ce Dictionnaire pour connoître toutes les friponneries de ces marauts qui viennent en imposer par des équipages brillans, et des habits d'éclat, qui sont le fruit de la scélératesse : allons plus avant.

« *Monde*. Le Monde est un labyrinthe d'où l'on ne peut se tirer qu'avec le fil d'Ariane ; il faut donc que la jeune Noblesse qui aspire à jouer un rôle dans la société, sorte

de l'enveloppe grossière où l'ignorance et le défaut de l'éducation la tiennent ensevelie ; et que, connoissant les usages, elle puisse résister au manege des femmes intéressées, amener dans ses filets celles qui paient par excès de tempérament, ou par défaut d'appas, et briller aux dépens de ces douairieres sexagénaires, qui veulent se rappeler leur jeune âge et les plaisirs qui y étoient attachés.

« Pour attirer une femme intéressée dans le piége, il faut l'aborder avec un air insolent d'opulence, lui persuader qu'on n'a pour elle qu'une fantaisie qu'on veut satisfaire aux dépens de sa bourse, montrer de l'or, faire des promesses, jouir et partir. Comme ces créatures ne veulent pas passer pour dupes, dans la crainte d'être rayées du catalogue, elles se taisent, et on va en tromper d'autres.

« Celles qui joignent la laideur au tempérament, méritent des efforts et des égards à la première entrevue. Comme ces préceptes sont la quintessence de l'esprit du monde, on prie les Candidats d'apporter la plus grande attention à ce qui suit.

« Les *Efforts* consistent à dompter la répugnance que la figure de l'objet auquel on se lie, peut inspirer : ce dégoût surmonté, il faut jouer le galant, l'empressé ; ne point penser à tout ce qui peut révolter, et diviniser même les imperfections de la nature. Il arrive presque toujours qu'une femme qui est dans ce cas, doute qu'un joli homme puisse penser ainsi : elle vous accuse de flatterie ; c'est alors que, ranimant toute votre ardeur, vous devez lui prouver par des déclarations réitérées, que vous êtes sincere. Cette premiere épreuve lui donne une bonne idée d'elle-même et de votre sincérité : l'objet est de la maintenir dans cette erreur pendant quelques jours, et le meilleur moyen d'y parvenir, est d'employer

ce que nous appellons les Egards, c'est-à-dire, qu'il faut montrer un grand désintéressement, et beaucoup de tendresse : on peut seulement se permettre quelques déclamations contre la dureté des tems, l'avarice des parens, ou contre l'odieuse économie des tuteurs. Ces propos glissés avec art, trouvent leur place à la seconde entrevue, et la voluptueuse begueule est ruinée par gradation, sans espoir de ressources.

« On doit, à peu de choses près, observer la même marche avec les vieilles Douairieres ; presque toutes ressemblent à la Marquise D ***, qui cherchoit à soixante-cinq ans, dans les allées secretes du Luxembourg, des jeunes gens à qui elle donnoit un louis pour la première conversation, deux pour la seconde, quatre pour la troisieme, huit pour la quatrieme, et toujours en doublant ainsi : parlez avec les femmes de cette trempe, autant que vous le pourrez, sans gagner une extinction de voix, et dès que vous vous appercevrez que vos discours les ont jettées dans cette ivresse libertine, qui les met hors d'elles-mêmes, employez avec art le secret que vous trouverez développé à la lettre G. Beaucoup de femmes s'y trompent, et donnent la réputation de merveilleux à des hommes anéantis, mot à la mode, que le Doyen des fats a mis en usage pour peindre la situation d'un amant qui a le malheur de manquer à ses engagemens.

« *Montre.* Un homme qui est versé dans la science délicate du monde, doit se former dans deux ans une boutique d'Horlogerie d'un grand prix ; et pour cet effet, il doit observer de ne jamais venir à l'heure indiquée au rendez-vous d'une femme qu'il a subjuguée : la prudence veut qu'il arrive toujours avant ou après ; avant, il feint d'avoir beaucoup attendu, et part ; après, l'heure propice est passée, et les plaisirs qu'on se promettoit sont perdus : on vient l'après-midi ou le soir, la Dame

éclate, on s'excuse sur l'horloge de son quartier, on entend ce que cela veut dire, et on dit à l'amant, auquel on présente une montre : « Tenez, Monsieur, vous serez peut-être plus exact une autre fois ». Ce manége, répété tous les huit jours, meuble la boutique, et entretient le commerce avec l'étranger. Si on veut négocier aussi en pendules, on peut s'en procurer par la même voie et par les mêmes femmes qui ont donné les montres. On doit donc, pour remplir ce second projet, manquer à un nouveau rendez-vous, et s'excuser sur l'heure. Mais votre montre, répond l'amante impatientée, va pourtant à miracle. Oui, Madame, dit-on, mais je suis l'animal le plus distrait de l'univers; et à moins que je ne sois éveillé par le coup de cloche, je ne pense à rien. Ah, nous verrons, Monsieur, replique la Dame, si vous aurez encore des excuses à donner; Baillon ira demain vous porter une de ses pendules à répétition; si vous n'êtes point exact après cela, il faudra que je vous envoie le Carillon de la Samaritaine. On feint de prendre ces propos pour une plaisanterie; la Pendule arrive, on la reçoit, et on la trafique.

« *Nudités*. Un Gentilhomme, qui cherche à se polir dans le monde, doit fuir les Nudités, c'est-à-dire, que lorsqu'il a été assez heureux pour dépouiller entièrement une femme, dont il n'a plus rien à espérer, il doit la quitter, parce qu'elle lui présente une image scandaleuse, dont les yeux chastes ne sçauroient s'éloigner avec trop de soin. »

« — Ah ! convenez, dit Mme de Sarmé, que ces coquins d'Auteurs sont de grands monstres avec leur Dictionnaire qui est exactement le code de la friponnerie; mais qui vous fait sourire, Chevalier? — C'est, repartit-il, un article dont je vous prie de me permettre la lecture : ce sera le dernier.

« *Prison.* Il y a des femmes qui, ne s'exécutant qu'à la dernière extrémité, ne soulagent un hommme que quand elles sont convaincues que l'on a un besoin pressant de leur secours, faute desquels elles vous perdent. La passion ou le tempérament faisant alors taire l'intérêt, elles vous aident; mais elles veulent être persuadées : les propos n'y font rien, il ne suffit pas même de supposer une retraite dans la crainte d'être poursuivi pour dettes. Ces femmes tenaces, comptant mieux jouir de vous, disent que vous agissez prudemment, et viennent dans le secret vous tenir compagnie. Que faut-il donc faire? recourir à l'émétique, c'est-à-dire, faire un billet à un Marchand qui veut vous obliger, parce que ce service ne lui coûte rien; l'engager à vous poursuivre, et à obtenir sentence qu'il met en exécution, en vous faisant arrêter. L'affaire éclate, votre Maîtresse en est informée, et comme elle a besoin de vous, et que la décence ne veut pas qu'elle se compromette en allant respirer la volupté sur le grabat d'un prisonnier, ce moment la décide, sa bourse s'ouvre, et vous jouissez de la liberté et du fruit de votre industrie. Cet article a été fourni au Dictionnaire par le Chevalier la M*** (1). »

« — Que dites-vous de ce livre, demanda Brochure à la Marquise? — Qu'il est bon à brûler, répondit-elle, et que les auteurs de ce Dictionnaire scandaleux ne seroient pas trop punis quand on leur feroit subir le même sort. — En effet, reprit le Chevalier, que peut-on penser de brigands qui se font tympaniser en justice, et mettre en prison pour avoir de l'argent d'une femme? — Il y a quelques mois, repartit le Colporteur, que Mme d'Erbigni y fut prise pour vingt mille francs. — Oh, parbleu, elle le méritoit bien, repliqua le Chevalier, et depuis son

(1) Jacques de la Morlière (1719-1785), le fameux auteur d'*Angola*.

aventure des huit freres, elle n'est digne d'aucune considération. — Eh, quelle est donc cette histoire, demanda Mme de Sarmé? — Je vais, répondit Brochure, la raconter à Madame; elle est singuliere.

« Huit Freres arrivés de St. Domingue à Paris pour s'y décrasser, et y chercher le ton de la bonne compagnie dans les tables d'hôtes où ils ne trouvent que des indigestions, un de ces Saint Aulas (1), qui tiennent le dez dans les Auberges, accosta les Américains, et les présenta chez Mme d'Erbigni, dont l'œil luxurieux, le cœur complaisant, et l'ame tendre, partageoient à l'envi cette bonne aventure. Les huit Freres se dérobant à toutes les impressions que les agaceries de Mme d'Erbigni avoient faites sur eux, en devinrent tous amoureux, et des lettres expressives suivirent ces premiers mouvemens. La Dame, à qui ces avances méthodiques n'étoient presque plus nécessaires, résolut de ne faire qu'une galerie de toute la famille; elle répondit aux huit Freres, et leur donna un rendez-vous dans la même journée à une heure d'intervalle de l'un à l'autre. Les billets furent remis par un homme intelligent, qui s'acquitta de sa commission avec tant d'adresse, que les Freres, à chacun desquels on avoit recommandé le secret, ne se douterent de rien. Le premier arriva, on le reçut avec transport, et on le renvoya dès qu'on s'aperçut qu'il alloit devenir inutile; le second entra une demi-heure après, il désobligea si vivement Mme d'Erbigni, par son stérile début, qu'elle le congédia; le troisième n'effaça point les torts de l'autre, et il eut le même sort; celui qui suivit paya pour ses prédécesseurs. Mme d'Erbigni, que l'habitude avoit familiarisée avec l'indécence, s'appercevant que cet Américain était un Hercule, lui proposa de mériter le laurier du Maréchal de

(1) Bavard qui a l'art d'ennuyer avec esprit; il est Auteur du *Flibustier Littéraire*. (*Note de Chevrier.*)

Saxe. Mon imbécille, subjugué par ce grand nom, voulut courir la même carriere, et n'ayant pu atteindre au but, faute d'un seul pas, Mme d'Erbigni eut l'imprudence de lui dire, en affectant une douleur tendre : « Ah, je vois bien que vous ne m'aimez pas ! » L'Américain, outré de l'incivilité de ce reproche, sortit avec tant d'impétuosité, qu'il oublia son chapeau et son épée. Celui de ses frères qui le remplaça, reconnut d'abord l'épée et le chapeau ; mais cachant ses soupçons à Mme d'Erbigni, il se jetta à ses genoux, se releva et fut heureux. La femme de chambre entra dans le moment, et voulut prendre l'épée et le chapeau qu'on venoit apparemment chercher ; mais l'Américain, sans s'émouvoir, dit à cette fille : « Ne vous gênez point, Mademoiselle, et faites prévenir mon frere que je vais lui porter moi-même ce qu'il a laissé ici. » Ces mots prononcés de sang-froid par un jeune étranger que Mme d'Erbigni prenoit pour un sot, la déconcerterent un instant, et balbutiant une phrase qui marquoit moins le repentir de son procédé, que son dépit de n'avoir pas vu le reste de sa famille, elle tomba nonchalamment sur ses carreaux, et se plaignit de son malheur. L'étranger n'ayant plus le projet de la consoler, lui fit une profonde révérence, et sortit. Tous ses Freres, qu'il rencontra à trente pas de l'hôtel de Mme d'Erbigni, annoncerent par de grands éclats de rire le plaisir de leurs surprises. L'aventure devint bientôt publique ; mais cette femme qui ne rougissoit plus qu'au pinceau, affecta de s'afficher et de passer du Palais Royal aux Tuileries, et de cette promenade au Boulevard. Ramponneau même en auroit joui, si les plaisirs soldatesques de la Courtille (1) avoient

(1) C'est le nom de l'endroit où l'illustre Ramponneau rassembla, par un heureux mélange, le dégoûtant Savetier avec le Duc agréable, et l'Amante mal-propre d'un Soldat aux Gardes, avec l'élégante Comtesse. « Ah ! nation aimable et frivole, ces plaisirs calotins sont bien faits pour vous ! » (*Note de Chevrier.*)

été connus alors du beau monde. L'impudence altiere de Mme d'Erbigni frappa tous ceux qui ne savent pas jusqu'où une femme galante, qui a secoué le joug des préjugés, peut porter l'audace. Tout le monde n'eut pas la complaisance de lui pardonner son effronterie, et quelques Poëtes furent de ce nombre. La plupart d'entr'eux, accoutumés à vivre des sottises publiques, vont écumer avec soin les anecdotes singulieres dont Paris fourmille, et en font un ouvrage que la malignité humaine saisit toujours avec empressement. Un Commissaire des Guerres, domestique de la maison de Biron, fit de cette aventure un joli Vaudeville. Mme d'Erbigni fut la première qui le chanta. Le sieur Poinsinet de Sivri (1), ex-valet de chambre du duc d'Orléans, en fit une Comédie sous le titre des *Huit Freres*. L'héroïne de la pièce, aussi effrontée que l'écrivassier Palissot qui se mit au Balcon du Théâtre Italien, le jour même qu'on le baffouait dans la Parodie des Philosophes (2), prit une première loge, et applaudit. Un Cyclope de la Forge de Fréron, nommé la Coste, en composa un roman; elle le prôna dans tous les cercles, et en assura le débit, en observant ce qui se pratique dans la vente des mauvais Ouvrages (3). »

— Voilà une femme intrépide, dit la Marquise; mais

(1) Louis Poinsinet, cousin de Poinsinet de Noirville, dit Poinsinet le mystifié. Né à Versailles en 1733, mort à Paris en 1804. Il a donné des poésies, des ouvrages pour la scène et une médiocre traduction d'Aristophane.

(2) Cette Parodie intitulée les *Petits Philosophes* du sieur Poinsinet de Noirville, le même à qui Palissot, sous prétexte de lui procurer la place de Gouverneur d'un Prince Protestant, fit abjurer la Religion Romaine, et en dressa lui-même l'Acte sur le Quai de la Tournelle à Paris. Des personnes en place, qui ont vu les preuves de ce fait, croiront-elles que ce Palissot soit l'appui de la Religion Romaine, ainsi qu'il l'avance dans la Préface de sa pièce des *Philosophes ?* (*Note de Chevrier.*)

(3) Un Auteur qui veut débiter un Livre médiocre, en envoie 50 Exemplaires à chacune des femmes qui le protegent : le Duc, le Chevalier, le Comte arrivent. « Je vous attendois, dit la Dame au premier venu; donnez-moi 12 francs » : on les présente sans explication, et on reçoit en échange une mauvaise Brochure. Cette cérémonie se répete à tous ceux qui arrivent. C'est par ce manège que le pesant Abbé Le Blanc a vendu deux éditions de ses *Lettres sur les Anglois*. (*Note de Chevrier.*)

qui peut vivre avec elle? — Des gens qui ont faim, répondit le Chevalier, et il y en a tant dans Paris. — Elle vient, repartit Brochure, de se jetter dans le Clergé subalterne, et elle vit aujourd'hui avec l'Abbé de Courval. — Oh, parbleu, reprit le Chevalier, celui-ci n'est pas le premier homme d'Eglise qu'elle eût attaqué, et nous sçavons sa fameuse histoire avec le Général des Peres de l'Oratoire. — Ce n'est pas là de la petite bière, repliqua la Marquise, et cette aventure que j'ignore, mérite d'être racontée; la sçavez-vous, Brochure? — C'est moi, répondit-il, qui en ai vendu le manuscrit au R. P. Berthier (1), Auteur du Journal de Trévoux, qui vouloit le faire imprimer pour réparer l'honneur de la société, en détruisant de vieux préjugés qui lui sont injurieux. — Commencez donc, dit le Chevalier.

« — Mme d'Erbigni ayant lié une partie de campagne avec le Supérieur Général des Oratoriens, ne voulut point se servir de son carrosse, ni de celui du Révérend Pere qu'on auroit pu reconnoître. On résolut donc de prendre un Fiacre au Fauxbourg St. Honoré, et de gagner la petite maison de la Dame qui étoit à la barriere de Vaugirard. A peine étoit-on sur la place du Palais Royal, que le Fiacre se brisa. Le peuple attiré par les cris du cocher, et par sa curiosité naturelle, arriva en foule; les glaces de bois du Fiacre, qui étoient levées, lui firent soupçonner du mystere, et il vit ses conjectures vérifiées, quand le cocher ouvrit, en jurant, la portiere. L'Oratorien qui avoit prévu le coup, avoit eu la présence d'esprit d'enlever la petite bordure de toile blanche qui couvre la moitié du colet des robes des Peres de l'Oratoire, et qui est la seule marque qui distingue leur habillement de celui des Jésuites, et descendant sans contrainte, il entra

(1) Guill.-François Berthier, jésuite, né à Issoudun en 1704, mort en 1782.

dans un autre fiacre, en criant à haute voix au cocher : « Aux Jésuites de la rue Saint Antoine. « Mme d'Erbigni, livrée aux huées de la populace, pénétra, sans la moindre émotion, dans le Palais Royal, où elle fut respectée ; et le peuple, abandonné à lui-même, s'épuisa en conjectures sur le procédé du Pere Jésuite, car l'Oratorien passoit alors pour tel. Les hommes rirent de la singularité, et les femmes, qui avoient apparemment des raisons pour être indulgentes, parlerent de cette démarche un peu extraordinaire, si elle avoit été vraie, comme d'une action méritoire, à laquelle les plus zélés donnerent le nom glorieux de conversion. »

— Il faut convenir, remarqua le Chevalier, que le Palais Royal se trouva-là bien à propos pour tirer Mme d'Erbigni de l'opprobre dont la populace alloit la couvrir. — Ce qui m'amuse dans cette aventure, reprit Mme de Sarmé, c'est le sang-froid du Général qui trouve dans une action si deshonorante les moyens d'avilir ses ennemis. — Avilir Madame, repartit Brochure ? Le public pensa bien différemment, et les Jésuites aussi. Je me rappelle que le Pere Berthier, après avoir lu le détail de cette anecdote, me dit que les ennemis de leur Société la servoient souvent, en cherchant à lui nuire. — La Marquise, repartit le Chevalier, n'est pas au fait des motifs qui déterminerent le Gazetier de Trévoux à s'expliquer de la sorte, et elle me permettra... — De vous taire, repliqua Mme de Sarmé : vos réflexions ne touchant point mon sexe, je n'ai pas la curiosité de les entendre : d'ailleurs il me semble que Brochure vouloit nous parler de l'Abbé de Courval. — Il vit, répondit-il, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, avec Mme d'Erbigni, qui a poussé la complaisance jusqu'à vouloir qu'il prît un appartement chez elle ; mais l'Abbé s'en est excusé par une fausse honte. Il sort le matin en soutane, et

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

il ne veut point qu'on lui reproche de dire la Messe dont il a besoin, parce qu'il travaille pour le Théatre, dont il a un plus grand besoin encore. Il craint d'ailleurs qu'on ne dise de lui ce que le grand Rousseau (1) disoit de l'Abbé Pèlegrin (2) qui étoit dans le même cas :

Le matin Catholique, et le soir Idolâtre,
Il dîne de l'Autel, et soupe du Théatre.

« L'Abbé étoit cependant obligé de dire sa Messe tous les jours, ou de rembourser un Marchand Frippier avec qui il avoit troqué le prix de 400 Messes contre deux habits noirs (3). — Je croyois, reprit le Chevalier, Courval plus à son aise ; il a eu autrefois la Maréchale de ***. — Cela est vrai, repliqua le Colporteur, mais s'étant avisé de manquer à M. de Voltaire et à elle-même, elle le chassa, soit pour venger le Poëte, soit pour le punir de l'indécence du mot. — Eh, quel est ce mot? demanda la Marquise. — Un équivoque libertin qui n'auroit pas dû choquer dans la bouche d'un Abbé, reprit Brochure.

« Madame la Maréchale de ***, ayant entendu dire que la premiere Tragédie de *Mariamne,* que M. de Voltaire avoit mise au Théatre, valoit mieux que la seconde,

(1) Quand je dis le Grand Rousseau, je ne prétends pas porter la moindre atteinte à l'illustre Citoyen de Geneve, dont j'admire les Ecrits, et respecte les mœurs. Tous ses ouvrages, et notamment la *Nouvelle Héloïse,* qu'on a très-stupidement critiquée, annoncent qu'il a plus d'esprit que ce Poëte n'en avoit ; mais les belles Epitres et les Odes sublimes de celui-ci lui ont mérité le nom de Grand, et je suis l'usage en le lui donnant. (*Note de Chevrier.*)

(2) Simon-Joseph Pellegrin (1663-1745), l'un des plus féconds poëtes de son temps.

(3) Courval est un nom imaginaire, mais l'aventure est réellement arrivée à Macarty, Prêtre Hibernois, qui hypotéqua au nommé Hamelin, Frippier, rue Dauphine, le produit de 400 Messes pour le paiement de deux habits noirs. Le Sacristain de l'Eglise du Saint-Esprit donnoit une carte à l'Abbé, au moyen de laquelle le Frippier touchoit 15 sols par Messe. Ce Macarty est le même qui écrivit un jour la Lettre suivante à un de nos Princes du Sang qui le protégeoit :

« MONSEIGNEUR,

« Si votre Altesse Sérénissime ne m'honore de ses bontés dans la situation « où je me trouve, elle me réduira à la dure nécessité de dire la Messe. »

(*Note de Chevrier.*)

souhaita un jour qu'il la lui lût. Le Poëte se prêta d'autant plus volontiers à ce desir, qu'il pensoit comme la Maréchale. Il lut donc sa piece telle qu'il l'avoît composée quand elle tomba. Dans la pénultieme scene du dernier acte, Mariamne empoisonnée venoit mourir aux yeux d'Hérode qui, se reprochant ses jalousies et ses fureurs, se jettoit à ses genoux, en lui disant ce vers :

Vis pour toi, *vis* pour moi, *vis* pour nos chers enfans.

« La Maréchale frappée de ce vers que le Poëte rendoit avec attendrissement, versa des larmes. Courval qui s'en apperçut, s'avisa de lui dire : « Ne pleurez pas, Madame, « il y en aura pour tout le monde. »

« M. de Voltaire s'offensa du propos ; la Maréchale, outrée de son côté que l'Abbé osât jouer le mot avec elle en bonne compagnie, le mit à la porte sans lui payer le mois commencé, a dit la chronique. — Elle fit très-bien, répondit la Marquise ; de pareilles impertinences méritent d'être corrigées, et depuis long-temps cet Abbé passe pour un fat. Je me souviens fort qu'un homme de sa robe, à qui j'avois remis le soin de ma Bibliotheque avant que Brochure s'en mêlât, me le présenta un jour, et que le gros Président me dit, après qu'ils furent sortis, que ces deux Abbés n'étoient pas la meilleure compagnie de Paris. — Je connois les masques, repliqua le Colporteur et je sçai pourquoi M. le Président vous parloit ainsi. — Eh pourquoi, demanda vivement Mme de Sarmé ? — Parce qu'il a été, répondit Brochure, témoin presque oculaire du premier événement qui rendit Courval célebre. Mme de ***, plus éprise de la réputation de l'Abbé que de sa personne, lui fit une prévenance dont le résultat fut de l'amener à son lit ; on passa la nuit la plus agréable du monde. Le soleil luisoit depuis long-temps, quand Mme de ***, offusquée par ses

rayons, tira les rideaux de son lit. Les portraits de tous ces ancêtres, qui décoroient sa chambre à coucher, la frapperent; et comme si elle s'étoit repentie alors de ce qu'elle venoit de faire, elle dit à Courval : « L'Abbé, que penseroient mes aïeux, que diroient tous ces Officiers Généraux qui ont versé leur sang pour la Patrie, s'ils me voyoient avec toi? — Ils diroient, repartit Courval, que vous êtes une Catin (1). » Mme de ***, qui vouloit qu'on respectât ses épigrammes et ses vices s'emporta, et ayant tiré dix louis de sa bourse, elle les donna à l'Abbé qui les reçut, en promettant de ne paroître jamais à ses yeux. — Ce tort-là, reprit Mme de Sarmé, n'est pas essentiel, et la vanité déplacée de Mme de ***, méritoit la répartie de l'Abbé. — Ce jour, repliqua Brochure, fut malheureux pour lui. Mme la Comtesse de ***, à qui les spectacles fournissent un fond que sa galanterie épuise rarement, trouva l'Abbé à l'Opéra; elle l'appella sous le prétexte de lui faire dire du mal de *la Guirlande* qui n'avoit pas besoin des manœuvres de la cabale pour être sifflée, et elle lui proposa de venir lui rendre visite à minuit. L'Abbé fut exact à l'invitation; la Comtesse, qui étoit déjà couchée, lui permit de s'approcher d'elle; et celui-ci s'étant dépouillé de ses ornements sacerdotaux, se jetta rapidement dans les bras de Mme de ***. Vous vous rappellerez que Courval avoit passé la nuit, et que son ame, anéantie par l'insomnie, ne pouvoit guere s'occuper de toutes les réflexions voluptueuses dont la Comtesse le croyoit susceptible. L'Abbé, s'appercevant de sa situation, voulut préluder en portant ses mains sur la plus belle gorge du monde, la Comtesse, offensée de ce préliminaire, jetta l'Abbé hors de son lit; Courval, consterné, demanda à

(1) Cette aventure est attribuée par Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets*, au comédien Grandval; mais n'aurait-elle pas, en réalité, pour acteurs la marquise de l'Hopital et son amant, l'acteur Clairval?

Mme de *** d'où provenoit son courroux : « De votre insolence, répartit-elle : apprenez, mon petit Abbé, que lorsque que je vous paie pour venir ici, c'est pour mes plaisirs, et non pas pour les vôtres. » Courval interdit se retira, et borna sa vengeance à faire quelques épigrammes contre cette femme, et à tâcher d'en séduire d'autres qu'il peut voir sans défiance, parce que s'étant créé le répétiteur de presque tous les théatres particuliers, il va à toute heure chez toutes les Dames qui jouent la Comédie. — Convenez donc, reprit la Marquise, que cette manie que Boissi a drapée dans la *folie du jour,* prend en France avec bien de la fureur : il semble que plus on s'acharne à mépriser l'état de Comédien, plus on veut se rapprocher de lui ; tout est devenu acteur. Un des contrevens de mon cabinet de jour s'étant brisé avant-hier, j'envoyai chercher le serrurier pour le raccommoder ; mais le laquais chargé de cette commission, me répondit qu'il ne pouvoit venir, parce qu'il s'habilloit pour jouer *Tancréde.* — Que cela ne vous étonne pas, Marquise, reprit le Chevalier ; j'ai un de mes gens qui est l'ornement du Théatre du Temple, et qui, faisant, il y a huit jours, Orosmane, mugit presque aussi agréablement que Lekain (1). — Voilà, par exemple, repliqua Mme de Sarmé, où je ne vous supporte point : vous n'aimez pas Lekain que Paris trouve délicieux. Que manque-t-il à cet Acteur ? — De la figure, de la voix, de la vérité et des entrailles, répondit le Chevalier. — J'avoue, reprit la Marquise, que sa voix n'est point agréable. — Le terme est modéré, répartit le Chevalier, et il convient mal à l'organe sépulchral de ce Comédien. Je sçai qu'il plaît à la moitié de Paris, et que l'hébêté

(1) Henri-Louis Caïn dit Le Kain, né à Paris, le 31 mars 1729, mort le 8 février 1778. Il débuta le 14 septembre 1750. Le Kain fut un des plus illustres comédiens du XVIIIe siècle.

Provincial, qui se laisse surprendre par de grands bras et des cris, trouve Lekain admirable; mais quand on connoît le théatre, et qu'on veut suivre de près cet usurpateur de réputation, on est forcé de convenir qu'il n'a pour lui que la beauté de l'attitude, et l'expression des gestes; encore verroit-on, si on les suivoit de près, qu'ils ne sont pas naturels, et qu'étant compassés au miroir, ils ont une uniformité qui, sentant l'étude et la contrainte, n'ont pas l'air d'avoir été dirigés par la situation : d'ailleurs votre Lekain est un convulsionnaire qui, ne saisissant jamais le vrai sens d'un rôle, est toujours au delà de la nature. Aboyeur éternel, il est furieux dans toutes les positions; ainsi je conclus qu'il faut qu'il se borne à jouer les rôles de martyr, si analogues à sa figure pitoyable, et à sa voix piteuse. — Je vois, répartit la Marquise, que je n'y gagnerai rien; ainsi laissons-là les Comédiens de profession, et parlons des gens du bel air qui veulent se donner en spectacle. Où aboutit cette manie, dites-le-moi, je vous prie? — Où elle aboutit, repliqua le Chevalier; à arranger les affaires de cœur, à tromper les surveillans, les meres vigilantes, et les maris jaloux. Une femme ou une fille qui ne peut voir son amant, qui vit cependant dans la même société, convient de prendre dans la piece qui est sur le tapis, un rôle qui se rapporte à sa situation, et les deux amans jouissent du plaisir d'un tendre épanchement, et de parler pendant deux heures le langage de l'amour, sans que leurs surveillans, toujours ridiculisés dans ces comédies, puissent se plaindre. Au contraire, on les voit enchantés du talent de leurs Femmes ou de leurs Filles, applaudir à leur jeu, et se féliciter tout haut d'un art dangereux qui doit faire le malheur des admirateurs. — Cela n'est pas adroit, dit Mme de Sarmé, et j'adopte volontiers les remarques que vous faites à ce sujet. — Rien n'est si

positif, repliqua Brochure, et j'ai vu l'Abbé de Courval vivre long-temps du bénéfice que la disposition des rôles lui procuroit de la part des amans qu'il réunissoit sur la scene.

« — Mais mon serrurier et le laquais de Monsieur, reprit la Marquise, n'étant pas dans ce cas, pourquoi ces animaux-là jouent-ils? — Pour *singer* les grands, Madame, repliqua Brochure, et se donner un air. Vous sçavez qu'à Paris rien n'est si arrogant que le petit peuple et la Valetaille; ce sont exactement les Arlequins de la société, dont la fureur balourde est de parodier tout : on va aux Tragédies qu'ils jouent, comme aux Parades du Boulevard, où l'on met sa raison à l'écart pour s'amuser davantage.

« — J'ai vu, reprit la Marquise, une Fille de Paris violemment entichée de ces bouffonneries; elle y passoit réellement la moitié de sa vie, et finissant par jouer la grandeur, elle donnoit à Giles, au bon homme Cassandre ou à Maneselle Zisabelle (1) un présent, comme elle donna autrefois une tabatière à Lekain. — Ah! palsembleu, s'écria le Chevalier, il n'y a plus d'énigme, et vous nous parlez ici de la Pelissier (2)! — Il est vrai, repliqua le Colporteur, que dans le tems même qu'elle montroit en ville, elle avoit l'orgueil de faire une pension aux Directeurs des Marionnettes pour lui jouer deux parades par jour. — Avant d'aller plus loin, dit la Marquise, je veux savoir ce que vous appellez montrer en ville. — Je ne sais trop, repartit Brochure, comment vous gaser cela ; mais figurez-vous un maître de danse qu'on ne paie

(1) C'est le nom des personnages qui figurent dans ces Parades, especes de Comédies dont le jeu des mots et la grossiére équivoque font le mérite. (*Note de Chevrier.*)

(2) Ancienne actrice de l'Opéra, célèbre par une aventure de mœurs qu'elle eut avec un juif, nommé du Lis, en 1731. On trouvera le détail de cette affaire dans le *Journal de Barbier,* II, pp. 156 et suiv.

qu'au mois, et qui prend dans chaque maison où il donne leçon, un cachet qu'on retire à l'expiration du terme. La Pelissier avoit la vogue, et l'Angleterre seule, qui était alors en paix avec nous, lui valoit des sommes considérables. Un Comte Allemand, qui en devint amoureux, la captiva de façon, qu'il ne lui fut plus possible de continuer l'exercice d'un talent aussi lucratif. Le Comte, Allemand dans tous les points, étoit de tout le corps Germanique l'observateur le plus rigide de l'Etiquette : cette humeur orgueilleuse se paroissoit justifiée par le titre de souverain qu'il portoit sans usurpation, puisqu'il fournissoit deux hommes au contingent de l'Empire, et que son auguste visage étoit empreint sur un morceau de cuivre blanchi avec plus d'art que de bonne foi, qui couroit pour trois sols dans toute l'étendue de sa domination. Le Comte aimait vivement la Pelissier, mais pas assez pour lui laisser une sorte de liberté sur ses goûts les plus indifférens. Ses compagnies et ses lectures étoient réglées par son amant; ce n'est pas qu'il fut jaloux : l'amour seul de la grave étiquette le décidoit en tout. Les allées du Palais Royal et des Tuileries, où les Femmes de Robe, et les Fermieres générales, se promenoient, étoient interdites à la Pelissier; elle ne pouvoit paroître que dans celles où, à l'aide du microscope, on développoit quelques Duchesses ou des Femmes à seize quartiers. Le Comte vouloit bien qu'elle reçut compagnie, mais il falloit que les hommes qui venoient lui faire la cour fussent Chevaliers de Malte, ou au moins Capitaines de Cavalerie ; et les Demoiselles du monde qu'elle pouvoit voir, devoient être entretenues par des Princes ou par des Ducs. La manie de ce fastidieux Comte me rappelle l'usage ridicule qui s'observe dans les cercles ennuyeux de beaucoup de Provinces d'Allemagne, où un étranger ne peut avoir la prérogative de

danser avec une Madame à seize Quartiers, qu'il n'ait étalé ses titres ; et s'il descendoit en droite ligne des Duchatelet et des Beaufremont, et qu'il fût au service sans le rang de Capitaine, il ne pourroit être que Spectateur immobile de ces fêtes généalogiques, où l'amour-propre porte l'ennui dans le sein des plaisirs. La Pelissier contrainte jusques dans ses lectures, ne pouvoit lire que l'Armorial de l'Allemagne, l'Histoire de l'Empire, et quelques autres ouvrages où les hauts faits des ancêtres du Comte étoient détaillés avec la pesanteur des Erudits de Leipsick. Cette Bibliotheque n'étoit pas considérable; mais il y avoit suppléé en faisant imprimer l'Histoire de toutes ses possessions; Domaines admirables dans lesquels l'œil perçant des Physiciens avoit découvert de l'eau, de l'herbe et des chaumieres.

« La table seule pouvoit indemniser la Pelissier de la gêne dans laquelle on la tenoit. Trois services de seize plats analogues aux seize quartiers, formoient son ordinaire; mais elle ne pouvoit trouver délicieux que ce qui étoit cher : et docile à la manie de son illustre amant, elle ne touchoit point aux mets qui n'étoient plus dans leur primeur : aussi quand le plat de petits pois étoit au dessous de cinquante francs, le Comte vouloit bien qu'on lui en servît, mais il ne permettoit pas qu'elle en mangeât. Il lui étoit aussi défendu de boire des vins qui n'avoient pas été recueillis dans un fonds noble, et sa haine pour la roture étoit telle, que, ne pouvant se déterminer à boire de l'eau de la Seine, qui étoit commune à tout Paris, il envoyoit tous les jours chercher un barril d'eau à dix lieues de la ville ; mais il étoit sûr de ne point se mésalier en en buvant; elle sortoit d'une source vive qui appartenoit à un Prince du Sang.

« — Voilà un personnage bien singulier, reprit

Mme de Sarmé; mais il falloit cependant qu'il fût fort riche pour mener ce train de vie bizarre et dispendieux. — Il jouissoit, repartit le Colporteur, de cent mille écus de rente. — Tu te moques de nous, perruque, repliqua le Chevalier; la Table aux seize quartiers auroit déjà emporté cette somme. — Patience, Monsieur le Chevalier, patience, répondit Brochure; le Comte vivoit deux années dans ses Etats, où il s'occupoit à faire battre sa petite monnoie, faire couper ses bois, et à tuer beaucoup de gibier qu'il vendoit forcément à ses Vassaux : sa maison qui n'étoit plus montée sur le ton généalogique, vivoit ainsi que lui, de lievres, de saucisses, et du fin plat de choux vinaigrés, mets délicieux, le seul des choses communes qui tienne encore à l'étiquette Allemande. Ces épargnes entassées, le Comte reprenoit l'air souverain, et venoit jouer la dignité à Paris, où il affectoit modestement de parler de ses troupes, de sa Régence et de ses Ministres; et ces petites misères l'indemnisoient de l'égalité que le François le moins noble osoit mettre entre son Altesse et lui. — Oh, ce ne sont pas seulement, repartit le Chevalier, les Princes Allemands à qui nos petits insectes titrés manquent de respect; je me souviens qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle, un Prince Souverain d'Italie, dont la maison est très ancienne, étant dans l'appartement de la Reine, le Marquis de J***, lui proposa de jouer deux cens louis au piquet, le Duc ayant répondu que ce jeu étoit trop mince pour lui. « Eh bien, Monsieur le Duc, repliqua le Marquis d'un ton persifleur, je vais, si vous voulez, jouer dans un cent de piquet vos petits Etats contre une partie de mes Terres. » Le Duc, indigné, se retira. Les hommes sensés blâmerent l'indécence du Marquis, qui eut pour lui le suffrage de tous nos illustres freluquets.

« — J'avoue, repartit la Marquise, qu'il y a bien de la

petitesse dans les détails de l'étiquette; mais on doit une sorte de considération à un Etranger qui joint à sa naissance le titre de souverain toujours respectable pour tous les hommes. Que l'on rie tout bas de son orgueil ridicule, passe; mais on lui doit dans le public une honnêteté de convention, de laquelle il est sage de ne pas s'écarter. — Quand le Prince retourne dans ses Etats, demanda le Chevalier, que devient la Pelissier? — L'amant, répondit Brochure, promet de lui faire payer exactement sa pension; elle, de son côté, jure d'être sage, tous deux manquent à leur parole, et s'oublient. La Nymphe auguste voulant bien déroger, descend à la roture ou à la noblesse du troisieme rang, et elle ne retient des femmes de condition, dont elle a effleuré le rôle, que la manie des caprices. C'est dans une de ses fantaisies qu'elle a pris Vervilly. — Ah, bon Dieu, s'écria la Marquise! de quel fat subalterne s'est-elle empêtrée? C'est bien le petit Monsieur le plus ridicule et le plus avantageux que je connoisse. Je sortois un jour de l'Opéra, l'Abboyeur avoit demandé vingt fois mon carrosse qui ne venoit point; Vervilly m'offrit effrontément le sien. Comme je soupois dans une maison où l'on sert régulièrement à neuf heures, je l'acceptai sans balancer, parce que je l'avois vu deux ou trois fois chez sa mère. Ce carrosse, offert avec tant d'empressement, n'arriva point, puisqu'il n'existoit pas; mais mon impudent, voulant soutenir la gageure, joua l'impatience, cria dix fois qu'il étoit le Gentilhomme de France le plus mal servi; jura qu'il feroit une réforme dans sa maison, et partit incognito le talon rouge en l'air, et cherchant à travers la lueur des lanternes le moyen de ne point imprimer ses souliers dans la boue. — C'est bien lui, reprit le Colporteur; un Auteur de mes amis mit un jour malignement au bas de son portrait exposé dans le sallon du

Louvre, les six vers suivants, qui peignent, on ne peut pas mieux, cet original :

Talons rouges à pié, poudre sur ses habits (1),
Pincé comme un Danseur, et de lui seul épris,
Verbiageant sur tout, tantôt pour, tantôt contre,
Son premier compliment est d'étaler sa montre,
Meuble cher et pesant, où cent colifichets
Montrent moins un Seigneur qu'un Marchand de cachets.

— Redites-moi ces vers que je les copie, dit la Marquise, ils peignent Vervilly d'après nature, et le voilà tout craché; mais vit-il ces vers? — Un des premiers, répondit Brochure, et ils parurent si frappans, que Mlle d'Anville (2) qui les lut au sallon, ne voulut plus recevoir Vervilly qui étoit au mieux avec elle, si l'on en croit la *Gazette de Cythere.* — Vous pourriez, reprit le Chevalier, être ici dans l'erreur, mon cher Brochure; je crois avoir entendu dire qu'elle ne quitta ce fat que parce qu'il s'avisa de faire un couplet sur l'histoire de *la Cheminée,* qui a rendu cette femme fort célèbre. — Vous tombez ici dans un anachronisme, repartit le Colporteur, et l'anecdote de *la Cheminée* est postérieure de plus de deux ans aux vers mis au dessous du portrait de Vervilly. — Mais en vérité, reprit Mme de Sarmé, je ne sçais d'où je viens, et je crois que je suis une femme de l'autre monde : vous venez l'un et l'autre de raconter-là une infinité d'aventures dont je ne sçavois pas le premier mot. — C'est que toutes ces choses, répartit le Chevalier, se sont apparemment passées dans le temps que vous étiez dévote. — Encore un coup, Monsieur, point de mauvaises plaisanteries, repliqua la Marquise, laissons-

(1) Les Sous-Seigneurs ont la manie de se faire poudrer leurs habits au bas des deux faces de leur chevelure pour se donner un air de vivacité, et persuader que cette poudre est tombée des cheveux en bonne fortune. (*Note de Chevrier.*)

(2) Lisez : Madame de la Popelinière.

là vos propos, et écoutons Brochure qui va nous faire l'histoire de cette *Cheminée*.

— Le Baron de Mazanges (1), reprit le Colporteur, devenu amoureux de Mme d'Anville, s'introduisit dans sa maison de campagne, sous le prétexte d'y jouer la Comédie. M. d'Anville (2) avoit la fureur de faire des pieces que sa femme avoit la manie de représenter. C'est à l'art de ce Financier que nous devons le *Flegmatique*, le *Mélancolique* et *les Dangers du Faste*, trois Comédies dont les représentations lui coûterent cent mille francs. Ce n'étoit pas-là prêcher d'exemple, mais telle est la fatalité des Auteurs et des Prédicateurs; ils s'élevent toujours avec véhémence contre les défauts dans lesquels ils tombent à chaque instant. Mazanges eut le bonheur de parler d'amour à Mme d'Anville, et d'en être écouté favorablement; mais les yeux jaloux du mari ne les quittoient point, et quand celui-ci étoit obligé d'aller bavarder auprès d'un tapis de verd, où le traitant cruel boit, en guise de limonade, le sang des peuples dans des coupes d'or, il mettoit à la suite de sa femme un vieux grifon constamment attaché à la persécuter. Deux amans gênés imaginent bientôt des moyens pour rompre leurs entraves. Le Baron avoit à ses ordres un Machiniste habile (3), qui, ayant à se venger personnellement de M. d'Anville, imagina de soustraire les deux Amans aux yeux des jaloux, et de les réunir dans des moments où on les croyoit fort éloignés l'un de l'autre. Il inventa pour cet effet une cheminée mouvante dans le goût des tours de Religieuses, au moyen de laquelle Mazanges pouvoit, quand il le désiroit, passer dans l'appartement de Mme d'Anville, qui depuis longtemps ne couchoit plus

(1) Louis-François-Armand, duc de Richelieu (1696-1788).
(2) Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de la Popelinière.
(3) Jacques de Vaucanson (1709-1782).

avec son mari. Le Baron songea d'abord à se mettre à l'abri du soupçon, en faisant louer par un nommé Merobert (1), qui étoit alors garçon de Bureau de la Marine, un appartement chez un Baigneur de la rue de Richelieu, qui étoit mitoyen à celui que Mme d'Anville occupoit. L'hyver ayant rappellé tous les honnêtes gens à Paris, Mazanges, qui demeuroit place Royale, ne parut plus chez le Financier; celui-ci fut enchanté de la séparation, et ceux qui aiment à imaginer des raisons qui puissent avilir les personnes auxquelles ils en veulent, se turent sur cet événement, parce qu'ils l'attribuerent à la variété des plaisirs qui enchaînoient le Baron.

« D'Anville qui avoit acquis, par une fatale expérience, le privilege d'être jaloux, eut des soupçons qu'il voulut éclaircir. Maisonneuve, c'est le nom du vieux grison qui portoit celui de Galepin avant qu'il eût jugé à propos de faire banqueroute, fut chargé de l'opération, et le maudit vieillard découvrit que le Baron de Mazanges passoit, au moyen de la cheminée, dans la chambre de Mme d'Anville qu'il vit un jour dans les bras de son amant par le trou d'une serrure. Le grison, fier de sa découverte, courut enfoncer le poignard dans le sein de son protecteur, en lui dévoilant la perfidie de sa femme dont il vouloit ignorer la conduite, en cherchant à l'approfondir. D'Anville monta, et il ne vit rien. Galepin, que ses yeux n'avoient point trompé, voulut le persuader de l'existence de cette cheminée tournante, qu'il assuroit avoir vue. Le Financier, outré de l'insolence du grison, le punit, en le condamnant à copier une de ses Comédies. Vous me réduiriez, dit Galepin, à mourir de faim, ou, ce qui revient au même, à transcrire les Tragédies à la

(1) Pidansat de Mayrobert (20 février 1727-27 mars 1779), le continuateur des *Mémoires Secrets*, de Bachaumont.

glace de *Titus* et de *Térée* (1), que j'affirmerois ce que j'ai l'honneur de dire à votre Opulence (2); j'ai vu, continua le Surveillant, et quand je vois, je vois bien. Finissons, reprit financiérement d'Anville, vous êtes un sot qui n'avez que des yeux, et moi j'ai de la tête. Je sais un moyen infaillible qui m'assure de votre imposture ou de l'innocence de ma femme, à laquelle je ne crois cependant pas plus que de raison. Epiez par vous même, ou par les Commis que je vous paie, le Baron de Mazanges la première fois qu'il reviendra chez ce maudit Baigneur, et sur votre indication j'aviserai au maintien de mon honneur qu'on veut léser dans cette partie. Galepin qui étoit fait à ce jargon financier, jura d'obéir, et le lendemain Mazanges, qu'il vit entrer dans l'hôtel suspect, lui procura l'occasion de se justifier auprès de son protecteur. D'Anville hésita, le grison affirma, et le Fermier plein de rage et d'impatience, monta dans l'appartement de sa femme qui n'étoit point à la maison. Arrivé dans cette chambre funeste, il imagina que s'il y avoit de la réalité dans l'intrigue qu'il soupçonnoit, il y avoit un signal convenu entre sa femme et le Baron, et tirant une clef de sa poche, il frappa deux coups contre le mur mitoyen. Mazanges croyant que l'horloge du plaisir venoit de sonner pour lui, se mit dans le tour, et se trouva dans les bras du Financier qu'il ne cherchoit point. On ne peut mieux peindre l'embarras du Baron, et la surprise de d'Anville, qu'en comparant leur situation à celle de Tartuffe et d'Orgon, sortant de dessous la

(1) Deux pieces détestables : la seconde ne fut pas achevée; la premiere méritoit le même sort; mais l'Opéra Comique en fit justice par ce seul vers :

Titus perdit un jour, *Un jour perdit Titus.* (*Note de Chevrier.*)

(2) Il est plus naturel de dire à un Financier chargé d'or, Votre Opulence, que de traiter de Grandeur un petit homme, et d'Excellence un Allemand dur et grossier, comme il s'en trouve par fois. (*Note de Chevrier.*)

table pour surprendre le séducteur de sa femme (1). Mazanges revenu de son premier étonnement, prit le ton d'un ricaneur qui lui étoit assez naturel, et dit au Financier : Eh, que faites-vous ici, Monsieur? croyez de bonne foi que ce n'est point vous que j'y cherchois, adieu. D'Anville ne sortit de son abattement que pour ordonner à son portier de ne jamais laisser entrer Madame dans la Maison, éclat scandaleux qui le perdit, parce que n'ayant pu résister à tous les écrits orageux qui vinrent fondre sur lui, il tomba dans une langueur qui ne lui laissa que le tems de faire un Codicile et son Epitaphe.

« L'un et l'autre sont assez plaisants pour que je vous en fasse mention; j'ai ici copie de la premiere piece; écoutez.

« *Codicile de Louis-Alexandre-Métrophile-Auguste* d'Anville, *Seigneur Haut-Justicier de trente-deux Paroisses, et de la rue* de Grenelle St. Honoré *en partie* (2).

« Comme le chagrin fait de vives impressions sur une « ame élevée, et qu'aussi délicat et plus convaincu que « César qui ne vouloit pas que sa femme fut seulement « soupçonnée, j'ai vu de mes propres yeux la fatale che- « minée, au moyen de laquelle mon honneur a souffert « plus d'un échec, et que l'éclat de mon nom, et la « gloire attachée au rang que j'occupe, ne me permettent « point de soutenir plus long-tems le poids de la vie, « j'ai résolu d'en sortir, et pour cet effet, j'ai choisi le « moyen le plus prompt en me remettant entre les mains « des Médecins les plus fameux, et par conséquent les « plus expéditifs. Espérant donc que la science de ces « Messieurs m'arrachera dans peu de jours aux maux

(1) On trouvera le détail de cette aventure scandaleuse dans tous les mémoires du temps, ainsi que dans l'ouvrage de E. Campardon : *La Cheminée de Mme de la Popelinière*. Paris, Charavay, 1889, in-16.

(2) C'est dans cette rue que l'Hôtel des Fermiers Généraux est situé. (*Note de Chevrier.*)

« qui m'accablent, je vais, dans le présent Codicile qui « ne sera ouvert qu'un mois après ma mort, disposer de « cent mille écus, dont le remboursement vient de m'être « fait, et ajouter quelques articles que j'ai omis dans « mon Testament.

« *Primo.* Je veux et entends que mes trois pieces de « Théatre soient, à l'exemple de ce qui se pratiquoit pour « les Tragédies *d'Eschile*, enfermées dans des boîtes d'or « qu'on ouvrira alternativement au renouvellement de « chaque Bail des Fermes Générales, pour être jouées et « applaudies. J'ai payé pour cela. *Item.* Je fonde à per- « pétuité une Fête lugubre qui sera célébrée tous les ans « au jour anniversaire de mon trépas, dans l'hôtel des « Fermes où mon éloge sera prononcé par un des « soixante heureux de la Compagnie, s'il s'en trouve qui « sçache lire et parler une autre langue que celle de « Barrême. *Item.* Je donne et legue mille écus à chacun « des beaux esprits qui diront du bien de moi après ma « mort, et cinquante mille francs au Poëte qui fera dans « une piece de vers l'éloge de mon goût pour les Arts.

« *Item.* Je legue cinquante mille livres à ceux de mes « Neveux qui ne se seront pas réjouis de mon trépas.

« *Item.* Je donne cent mille francs à Mme d'Anville, si « elle n'est pas consolée de ma mort lors de l'ouverture « du présent Codicile.

« *Item.* Je veux et entends que de l'excédent des Legs « portés dans le présent Codicile, il soit établi à perpé- « tuité un Hôpital des Incurables, destiné à renfermer « tous ceux qui ayant eu la manie de rimer, ont eu le « malheur d'échouer dans cette tentative, comme aussi « tous les auteurs sifflés, voulant qu'ils soient servis par « les faiseurs de feuilles périodiques, et les autres Jour- « nalistes, dont le Public dénigre les productions imbé- « cilles, tels que *Fréron*, Abraham *Chaumeix*, Acarias

« *de Sérionne, d'Aquin,* et quelques autres plats Ecri-
« vains qui changeront leur qualité d'Auteurs en celle
« d'Infirmiers privilegiés dudit Hôpital.

« L'objet de cette fondation citoyenne, étant de déli-
« vrer le Public de l'ennui que tous ces Barbouilleurs de
« papier distillent impunément tous les mois, je prétends
« que tout Malade et Infirmier de l'Hôpital des Incu-
« rables, qui conspirera de nouveau contre le Public, en
« reprenant la plume, soit expulsé de sa retraite, et con-
« damné à la peine cruelle de lire ses propres Ouvrages
« qui seront tirés à cet effet de la pharmacie de l'Hôpital
« où ils seront déposés comme somnifères efficaces.

« *Item.* Je veux que sur le frontispice de la maison où
« tous ces Écrivains fastidieux seront renfermés, on
« pose un marbre noir sur lequel on gravera ces mots
« en lettres rouges :

Tombeau des Sots.

« *Item.* La Demoiselle Brillant (1) m'ayant fait entendre
« que des remords la pressoient depuis long-tems de
« quitter le Théatre et la vie dissolue qu'elle en croit
« inséparable, je lui legue une somme de dix mille
« francs pour l'aider à vivre dans l'honnêteté, lesquels
« passeront à ses enfans légitimes et autres, en cas que,
« lassée de la décence si peu compatible avec la façon
« de penser qu'elle attache à son état, elle redevienne
« Mlle Brillant.

« *Item.* Je veux que l'on grave sur mon tombeau cette
« Épitaphe que j'ai composée moi-même, dans la crainte
« que les Poëtes qu'on en auroit chargés, ne me louas-
« sent trop.

(1) Ancienne danseuse de l'Opéra-Comique et de la troupe de Bruxelles, née à Paris vers 1725. On trouvera des renseignements très précis sur cette actrice, qui fut, de plus, une femme galante, dans les rapports de police publiés par C. Piton (*Paris sous Louis XV*, t. IV, pp. 168-188).

Dans ce Tombeau repose un Financier,
Il fut de son État la gloire et la critique,
Généreux, équitable, et toujours singulier.
Souvent il soulagea la misere publique.
Passant, priez pour lui, car il fut le premier.

Les dernieres volontés du Financier ne furent exécutées en aucune maniere, et ce fut moins la faute du Testateur que celle du siecle. Les tragédies furent reléguées dans une Bibliotheque, dont le fond avoit été fourni par la Veuve Oudot, cette femme célebre, qui imprime à Troyes tous ces Livres merveilleux, connus sous le nom de *La Bibliotheque bleue*. Le Panégyrique ne fut point prononcé, parce qu'on ne put trouver dans les soixante Fermiers Généraux d'homme en état de parler d'autres objets que du Papier timbré, du Tabac, des Droits d'entrée, de Chevaux, et de Filles d'Opéra. Les beaux esprits n'eurent point leurs legs, parce que d'Anville fut à peine expiré, qu'ils firent des Épigrammes injurieuses contre sa mémoire ; et le rimeur, qui l'avoit mis au dessus de Mécene pendant sa vie, publia deux jours après sa mort un Poëme burlesque, dans lequel, essayant de prouver que d'Anville étoit un sot, il fit des Prosélytes. Les Neveux du défunt, ayant solemnisé l'octave de sa mort par un grand bal, furent privés de leurs legs, et la veuve, qui se remaria trois semaines après, ne put jouir des cent mille francs qui lui étoient donnés sous la condition impossible d'être inconsolable. *L'Hôpital des Incurables*, dont la fondation auroit assuré les plaisirs du Public, et la fortune des Libraires, ne put avoir lieu, parce que les fonds n'étoient pas, à beaucoup près, suffisans pour l'entretien de la dixieme partie des plats Auteurs et des froids Journalistes dont l'Europe littéraire étoit inondée. Ainsi Fréron continua à ronger des os dans son grenier, Chaumeix à abboyer contre les Encyclopédistes, et Sérionne à croupir dans les marais de Bruxelles. Mlle Bril-

lant, à qui un des exécuteurs du Testament de d'Anville alla faire part des dispositions que le Codicile contenoit en sa faveur, se jetta aux genoux de l'honnête Ecclésiastique qui lui porta la parole, et lui jura que les reproches amers qu'elle avoit à se faire, ne lui permettoient plus de rester au Théatre, et qu'elle vouloit expier ses erreurs dans la pénitence la plus austere. L'émissaire curieux par état, lui ayant demandé quels étoient les reproches qu'elle avoit à se faire : « Ils sont innombrables, répondit-elle, et un siecle de douleur suffiroit à peine pour les expier ». La Brillant paroissant alors pénétrée d'un repentir sincere, versa un torrent de larmes, et répétant dix fois qu'elle ne se pardonneroit jamais la conduite peu édifiante qu'elle avoit tenue avec les hommes. L'Ecclésiastique eut beau lui dire que la vérité de ses remords effaceroit les désordres de sa vie passée : « Les choses consolantes que vous me dites, repartit l'Actrice ne m'excuseront jamais à mes yeux ; et quoi que vous en disiez, j'aurai toujours à me reprocher : *premiérement,* d'avoir donné mes premieres faveurs à un Lieutenant de Milice que j'osai préférer bêtement à un Commissaire de Police, homme assez expérimenté dans son art pour conduire les premiers pas de mon enfance dans un libertinage honnête qui auroit pu me mener aux richesses, et de l'opulence à la vertu.

« *Secondement :* J'ai à me reprocher d'avoir passé à l'Opéra Comique les deux années qui suivirent la funeste victoire que le Lieutenant de Milice remporta sur moi ; ce tems, où mes charmes auroient pu me procurer la perspective d'un sort heureux, a été passé avec des Poëtes qui m'avoient mis à l'aloyau pour toute nourriture, et avec des Maîtres de danse qui me payoient avec des entrechats.

« *Troisiémement :* J'ai à me reprocher d'avoir reçu

chez moi le nommé le Sueur, Auteur postiche de *la Rose*, dont Piron lui fit présent, comme on donne un habit à un homme qui est nud. Cette ombre d'auteur me faisoit tous les matins un petit Madrigal qui flattoit mon amour-propre, quoiqu'il m'y désignât sous le titre de Climene, nom trivial qui, rimant à peine et à chaîne, fournit des lieux communs aux versificateurs, et donnent une célébrité momentanée aux jeunes personnes qui aiment à être flattées. J'étois dans ce cas, et il n'y a pas un Madrigal de ce le Sueur qui ne m'ait coûté une longe de veau, et qui plus est, une nuit. Je ne déclame point contre le livre de Boucherie, les longes de veau sont comptées, et ma cuisiniere est en regle ; mais où reprendre les nuits blanches (1) que j'ai passées avec ce rimailleur ! Où trouver ces Financiers qui venoient m'offrir des Mézieres (2), et un équipage fastueux ? Où trouver cette foule d'étrangers que je lui ai sacrifiés ? Concevez donc, que sans ce tems perdu j'aurois fait des dupes cinq ans plutôt. Sont-ce là des pertes faciles à reparer ? je vous le demande.

« *Quatriémement :* J'ai à me reprocher de n'avoir pas mis à profit toutes les bontés du Maréchal de Lowendal, dont j'ai été deux ans la Maîtresse de campagne (3) ; j'avois la disposition des graces. Des Commis dignes de la corde par leurs exactions, venoient implorer ma protection, et au lieu de les laisser pendre convenablement, j'avois la bêtise de me contenter de cent louis, et de leur permettre de vivre : mais ma plus haute folie est celle de

(1) C'est ainsi que les filles appellent les nuits qui ne leur rapportent que du plaisir. (*Note de Chevrier.*)

(2) C'est le nom d'un Caissier des Fermes Générales, qui signe tous les billets de la Compagnie. Un Mézieres est en France un effet courant qui vaut de l'argent comptant. Les Fermiers Généraux, qui ne veulent point s'abaisser jusqu'à manier de l'or, paient avec ce papier les faveurs qu'ils achetent. (*Note de Chevrier.*)

(3) La Brillant avait fait connaissance du Maréchal de Lowendal, après le siège de Tournay, en 1745.

n'avoir pas achevé de ruiner un Général dont le Brabant et la Hollande payoient les plaisirs.

« *Cinquiémement :* J'ai à me reprocher d'avoir aimé un homme assez mal-à-propos pour en faire mon mari (1), et d'avoir passé trois mois avec lui sans le tromper : aveuglement qui naît de l'inconsidération d'une jeune personne qui ne sçait pas que le tems perdu se récupere rarement.

« *Sixiémement :* J'ai à me reprocher de n'avoir pas gardé un tas de Financiers dont j'aurois eu la satisfaction de déranger les affaires, si j'avois eu la prudence de faire taire des inclinations ridicules, et de préférer la fortune aux plaisirs, c'est-à-dire, l'utile à l'agréable.

« *Septiémement :* J'ai à me reprocher de perdre du tems à vous faire ma confession, et de ne vous avoir point subjugué pour la rareté du fait ». L'honnête Ecclésiastique, qui venoit d'entendre les sept péchés mortels de Mlle Brillant, parut d'abord scandalisé des avances de cette Actrice ; mais il demeura : le scandale parut, ou pour mieux dire, augmenta. Brillant, charmée de cette conquête que la soutane et le petit colet lui rendoient respectable, proposa à souper à ce nouvel Amant. Un abyme en entraîne un autre ; mon homme tomba dans le piége : l'Actrice, qui aimoit les scenes singulieres, appella sa femme de chambre, et fit deshabiller l'Abbé (2) qui passa d'un bain aromatique dans les bras de sa conquête qui avoit donné des ordres secrets pendant que l'Abbé se purifioit dans le bain.

« Il n'y avoit pas une demi-heure que cet aimable couple étoit plongé dans le sein de la volupté, qu'on entendit ouvrir la porte de la chambre. La Brillant, qui

(1) Le sieur Bureau, petit hautbois de l'Opéra.

(2) Lisez : l'abbé d'Hérissert, prêtre polonais qui la mit, dit-on, sur le bon ton et l'entretint.

attendoit ce nouveau venu, lui dit sans se déconcerter : « Est-ce vous Pere Elisée? » L'Abbé frappé de ce nom, entr'ouvre le rideau, et au moyen des bougies qui étoient sur la table de nuit, il apperçut un Carme Déchaux qui venoit réciter ses matines entre deux draps. Cet événement inattendu surprit le bon Ecclésiastique qui voulut d'abord se retirer; mais l'Actrice lui ayant montré la largeur du lit, lui fit entendre qu'il y avoit place pour trois. Pendant ces petits propos, le Moine se dépouillant de sa souguenille du Mont-Carmel, se préparoit à jouir des plaisirs les plus vifs; mais quel fut son étonnement, lorsque posant son manteau sur un canapé, il apperçut un petit collet et une soutane! « Eh! dis-moi, ma reine, s'écria le vénérable Pere Elisée, combien t'en faut-il aujourd'hui? — Oh, ne t'effraie pas, gros coquin, reprit la Brillant, Monsieur est un Prêtre habitué de S^t. Sulpice, que des affaires de famille ont conduit ici, et comme il s'est trouvé mal, et que je n'ai qu'un lit honnête à lui offrir, il a bien fallu qu'il se couchât à côté de moi, mais l'ordre de nos arrangemens ne sera point interrompu, et viens sur le champ prendre ta place ordinaire. — Mais si j'allois me tromper, répondit le Carme. — Oh, cela n'arrivera pas, repliqua l'Actrice, et la décence, dont je ne me départirai jamais, veut que je sois une barriere entre l'Abbé et vous. » Celui-ci se cachant sous le drap, n'osoit articuler un mot, tandis que l'Enfant d'Elisée, plein d'audace et de luxure, s'occupoit avec fermeté à faire oublier tout l'Univers à l'Actrice. Le Carme passa des plaisirs à une conversation secrete, dont le résultat ne servit qu'à redoubler la surprise et la honte du pauvre Abbé. Le Pere Elisée se leva sous le prétexte de laisser le champ libre au premier venu, et mettant sur le canapé tout son affublement monastique, il prit la soutane, le collet et le grand manteau du vénérable Abbé, s'éclipsa dans cet

attirail, et revint à son Couvent. Sa qualité de Prieur lui donnoit la liberté d'entrer et de sortir à toute heure. Le Frere Portier, surpris de la métamorphose, en demanda le motif à sa Révérence; et comme le Pere Elisée honoroit cet Agent de ses bontés, il lui raconta son histoire. Le Portier, jugeant que l'Abbé ne pourroit sortir qu'en prenant l'habit de Carme qu'on lui avoit laissé, conseilla au Prieur de pousser cette aventure en faisant arrêter le faux Carme. Le Pere Elisée, qui ne demandoit pas mieux que de se venger d'un rival assez téméraire pour lutter contre un membre d'un Ordre Religieux, dont le nom devenu proverbe à Cythere, assure le talent, saisit avec joie le conseil du Frere, et reprenant aussi-tôt sa casaque uniforme, il alla avec un Compagnon se mettre en embuscade dans la rue des Fossés de M. le Prince, où la Brillant demeuroit alors. L'Abbé sortit avec l'habit de Carme, ainsi qu'on l'avoit prévu. A peine eut-il fait quatre pas, que l'aspect de deux hommes habillés comme lui, le firent retourner en arrière, les deux religieux le suivirent jusqu'au Luxembourg où il alloit se jetter, lorsqu'une Escouade du guet à pied, à laquelle ils le livrérent, l'arrêta et le conduisit chez le Commissaire du Quartier, où il fut joint par ses dénonciateurs.

« Le faux Carme interpellé par le Pere Elisée de dire où il avoit pris l'habit qu'il portoit, avoua sans déguisément la vérité du fait. Le Commissaire, qui, par hazard, étoit honnête homme, ne voulut point accabler ce malheureux Abbé; et faisant observer de près les délateurs, il envoya un Exempt à la Brillant pour la prier de se rendre chez lui; mais cette Actrice, fiere des prérogatives attachées à son état, répondit au Commissaire en ces termes :

« De mon lit, où je suis malheureusement seule.

« Faut-il, mon petit Monsieur, que je vous apprenne

« votre devoir, et un homme qui a passé, ainsi que vous,
« les deux tiers de sa vie à donner la chasse aux Demoi-
« selles du monde, devroit-il ignorer qu'une personne
« attachée au Théatre n'est point sujette aux influences
« de la Police? Sachez donc que je ne dépens pour mes
« mœurs que du coffre-fort d'un Financier, et de la
« figure d'un joli homme.

« Je veux pourtant bien vous avouer que l'or ni les
« agremens de la Physionomie ne m'ont point décidée
« cette nuit, puisque je l'ai passée avec le Prieur des
« Carmes, et l'Abbé qui, ne trouvant plus sa soutane que
« le Pere Elisée avoit emportée, a été obligé de se traves-
« tir tel qu'il est chez vous. Adieu, mon petit Monsieur,
« connoissez mieux une autrefois les Filles de Théatre,
« et respectez l'étendue de leurs privileges; je suis,
« quand la fantaisie m'en prendra, tout à vous.

« LUCRECE BRILLANT. »

« Lucrece! Voilà dit le Commissaire, un nom bien singulier pour une Actrice; et appellant ensuite le Sergent du guet, il lui ordonna d'empaqueter le Pere Prieur dans un Fiacre, et d'aller le déposer au Châtelet. Le Carme chercha vainement à s'excuser sur sa qualité : le Commissaire inexorable ne voulut rien entendre; mais plus indulgent pour l'Abbé qui avoit confessé ses erreurs de bonne foi, il se contenta de le réprimander vivement, et de le renvoyer chez lui, après avoir eu la précaution de lui faire quitter sa mascarade.

« La détention du R. P. Elisée mit tout le Mont-Carmel en mouvement : les Carmes intéressés qu'on pardonnât à leur Prieur, firent trotter toutes leurs pénitentes. Paris demandoit justice contre le Religieux, mais le P. Elisée, qui confessoit depuis long-tems la Niéce de l'Apothicaire du Lieutenant de Police, intéressa cette puissante protec-

tion, et les sollicitations pressantes de cette femme en crédit, firent sortir le Pere Prieur du Châtelet, et lui rendirent sa place avec la liberté.

« Cette aventure fit l'anecdote du jour; la Brillant avoit des ennemis, et la moitié de Paris, voulant justifier le Disciple d'Elisée, imputa à l'Actrice le scandale occasionné par cette scene.

« La Brillant se livra à quelques réflexions sur l'injustice du public, et sur les désagrémens de son état, et voulant enfin se soustraire au persiflage des agréables, et aux discours pieusement satyriques des dévots, elle résolut de quitter le Théatre et le Monde. Ce dessein que le public appella un quart de conversion, parce que l'Actrice revint au plaisir, ainsi qu'on le verra dans peu, fut prôné dans tout Paris, et y fit pendant quinze jours la fortune des feuilles d'*Annonces* (1), production merveilleuse, que tous les Ministres qui aiment les Ouvrages à sentimens, se plaisent à protéger.

« La Brillant, désirant exécuter le projet ridicule qu'elle avoit formé de devenir Femme de bien, vendit sa Garde-robe de Théatre, les garnitures des portraits de ses amans, et céda le secret de ses pommades à cinq ou six vestales du Palais-Royal, qui attendoient la paix pour s'en servir utilement, en se donnant un air de Nouveauté, et tromper par-là la crédulité des étrangers. Une Femme de la Cour, dont la maigreur rebutoit, acheta sa gorge, c'est-à-dire un Corps à ressorts, que le célebre Vaucanson avoit imaginé pour porter, par la force d'un Cabestan, les peaux éloignées à la poitrine, et en former un sein charmant qui trompoit les yeux mêmes des connoisseurs.

(1) Feuille hebdomadaire dans laquelle on annonce les Chiens perdus, et les Cabriolets à louer. (*Note de Chevrier.*)

Mlle Vesian (1), à qui le Marquis d'Et*** (2) voulut donner un vernis de bon ton, acheta les Diamans; l'Actrice enfin se défit de tous ses meubles, à la réserve de ses chaises longues, de ses sofa et de ses canapés qu'elle voulut garder par un motif de reconnoissance.

« La Brillant s'étant dépouillée de tout ce qui servoit encore à son premier état, se retira dans un quartier éloigné, où elle vécut parmi un essaim de dévotes qui l'adopterent avec transport, parce qu'elle leur apportoit un grand fond de médisance, aliment presque toujours nécessaire aux femmes qui jouent la piété. Ce train de vie, dans lequel le prochain ne trouvoit pas son compte, dura près de deux ans; mais le moment de la rechûte arriva enfin, et la Brillant, qui méditoit, dans une allée solitaire des Tuileries, sur la félicité d'un cœur qui n'avoit plus de besoins, ni de désirs, fut tirée de ses réflexions par l'heure de la Messe qui la conduisit aux Feuillans. Un Ministre étranger, qui réunissoit, comme tous ceux de sa Nation, l'amour des plaisirs à l'extérieur de la dévotion, s'y trouva placé à côté de la Brillant; on se salua de part et d'autre avec décence; la Messe finie on sortit en même-tems. Le Ministre dit deux mots à la Brillant, elle y répondit avec d'autant moins de crainte, qu'elle le voyoit chargé de reliques, et faisant à chaque minute des signes de Croix qui paroissoient lui montrer un homme véritablement pieux, plutôt qu'un esprit foible qui croyoit chasser par des marques extérieures l'apoplexie dont il étoit menacé. La conversation devint insensiblement intéressante : la Brillant donna son adresse à

(1) Camille Vézian, d'origine italienne, ancienne actrice de l'Opéra. On trouvera sur cette intéressante jeune femme, dont les aventures défrayèrent la chronique galante, de curieux détails dans les *Mémoires de Casanova*, ainsi que dans le *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines*.

(2) Jacques-Robert d'Hericy, marquis d'Estrehans, lieutenant général depuis 1748.

l'Ambassadeur qui lui rendit visite le soir même; elle avoit, comme je l'ai remarqué plus haut, gardé ses sofa, et ce que j'avois attribué à la reconnoissance, devint l'effet de la précaution; car ses meubles, qui sembloient se plaindre de leur inaction, reprirent leur mouvement élastique; et la Brillant, qui avoit fort déclamé contre le Monde, jura agréablement contre celui qui la rendoit aux charmes de la Volupté.

« Ce commerce dont les sentimens du Ministre faisoient par malheur presque tous les honneurs, dura pendant deux ans; les craintes de l'Ambassadeur furent vérifiées, le coup mortel le frappa dans les bras de sa maîtresse, et il n'eut que le tems d'écrire à son fils qui étoit à Versailles, et de faire une rente viagere à la Brillant qui en reçut l'acte de sa main. Cette fille, munie de cette piece qui lui avoit été remise cachetée, revient chez elle en affectant une douleur auguste, et après avoir séché les pleurs que la décence vouloit qu'elle répandit, elle ouvrit le papier que l'Ambassadeur lui avoit remis; mais quelle fut sa surprise quand elle y lut ces mots :

INSTRUCTIONS POUR MON FILS QUI SE DESTINE A LA NÉGOCIATION

« La Brillant jetta un coup d'œil sur ce papier, et elle vit bien que c'étoit un *quiproquo;* ainsi, sans désespérer de sa fortune, elle retourna sur le champ à l'Hôtel du Mort, où elle trouva son Fils qui revenoit de la Cour. Celui-ci s'étoit apperçu de la méprise de son Pere, mais il crut que l'acte de la rente viagere, qui étoit tombé entre ses mains, valoit mieux que les Instructions que la Brillant lui présentoit, et abandonnant ce papier à celle qui en étoit munie, il ne voulut point avouer la méprise. La Maîtresse de son Pere, à qui on avoit légué une pension de douze cens livres, fut forcée de se contenter d'un écrit inutile à son état, et que dans son dépit elle fit imprimer

avec une préface qui n'honoroit ni la mémoire du Pere, ni la générosité du Fils.

« Que disoit cette Piéce? demanda la Marquise. — J'en ai un ici exemplaire, répondit Brochure, permettez que je vous le lise.

« Je touche, mon cher Fils, à ma dernière heure, souf-
« frez que j'emploie le peu de momens qui me restent, à
« vous tracer quelques préceptes qui pourront vous être
« utiles dans la carriere que vous allez courir.

« Attaché depuis trente ans au Ministere, j'ai ébloui
« sans persuader, et mes succès ont été l'effet du
« hazard, bien plus que de la politique et de la saine rai-
« son.

« Les instructions que je vous donne ici seront tout à
« la fois la critique de ma conduite, et la base de celle
« que vous devez tenir dans la place que vous allez rem-
« plir.

« Persuadé de la dignité de votre titre, faites respecter
« l'Ambassadeur, mais ne compromettez jamais la per-
« sonne. Je ne veux pas dire par-là que, minutieux
« observateur d'étiquette ministériale, on ne trouve en
« vous que l'homme du Prince, sans y rencontrer
« l'homme aimable. Quand vous verrez un Ministre con-
« centré sans relâche dans une gravité méthodique, et
« toujours rempli de lui-même, et occupé des formalités
« accessoires de sa place, prononcez hardiment que cet
« homme est un esprit médiocre, qui n'ira jamais au
« grand; il saura très-bien, comment un fauteuil doit
« être placé, à qui il doit donner la main, et composer
« son visage à l'aspect du Ministre d'une Puissance enne-
« mie ou indécise; mais toute sa pénétration, bornée au
« faste, ne pourra s'étendre sur un traité essentiel, en
« saisir l'esprit, en prévoir les motifs, et à en déterminer
« les conséquences.

« Depuis que la plupart des souverains sont convenus « de n'observer que les traités qui leur sont avantageux, « on a quitté les grandes regles de la Négociation, et « on a substitué la supercherie à l'étude de la politique « et du droit des gens, que si peu d'Ambassadeurs con- « noissent.

« Voyez toutes les négociations du quinzieme et du « seizieme siecle, celles que l'équité, la bonne foi, et le « code diplomatique ont cimentées, ont passé jusqu'à « nous dans toute leur intégrité, et les conventions des « Princes qui n'ont eu pour base que la surprise et la « fourberie, sont anéantis, et elles ne subsistent dans les « Ecrits des Publicistes, que pour y déposer contre la « gloire de ceux qui les ont signées. J'en dois excepter « cependant tous les traités conclus par Louis XI Roi de « France. Ce Monarque appellé par tous les auteurs de « sa nation (1) *superstitieux* et *fourbe,* n'accorda jamais « une clause de réciprocité ou d'échange dans une négo- « ciation, qu'il n'en jurât, *in peto,* la violation au « moment de la signature. Louis XI réussit, parce « qu'il n'avoit contre lui que des souverains qui avoient « de la bonne foi, ou dont les forces étoient inférieures « aux siennes.

« Ce Prince qui, pour me servir des expressions de « Mezerai, fut le premier qui tira les Rois hors de « page, ne doit point servir de modele, parce que les « succès fondés sur la violation des loix, sont toujours « odieux.

« Quand je lis l'histoire du dernier siecle, je suis sur- « pris que le Cardinal de Richelieu, qui avoit le sens

(1) Philippe de Comines, Domestique de ce Monarque, Mezerai, de Thou, MM. Duclos et Hénault, disent que, quand Louis vouloit manquer à ses sermens, il croyoit être à l'abri de la perfidie, en prévenant une petite image de la Vierge qu'il appeloit sa « bonne Dame ». (*Note de Chevrier.*)

CABINET DE M. SOLEIROL

DE BELLE COUR

« droit, et l'ame élevée, ait employé, pour réussir, toutes « les petites finesses qu'un esprit médiocre met en œuvre. « La sublimité de son génie, et les grands hommes qu'il « trouva à son avénement au trône, c'est ainsi qu'on doit « appeller le Ministere de Richelieu, auroient dû lui « épargner toutes les souplesses dont il se servit, et qui « devoient repugner à la hauteur de son caractere et de « ses sentimens. Je crois, mon cher Fils, trouver les « motifs de la conduite du Cardinal dans les inquiétudes « qui agiterent son Ministere : son autorité l'avoit rendu « odieux ; que cela ne vous étonne point. Tout homme « élevé par ses dignités ou par son mérite au dessus des « autres, encourra la haine des sots qui forment « la moitié de l'Univers, et les deux tiers des Cours. La « vie de Richelieu fut exposée à une infinité de conjura- « tions toujours terrassées et toujours renaissantes, et « l'embarras et le soin de conserver tout à la fois ses « jours et sa faveur, ne lui permettant pas d'employer « les grands moyens pour réussir, il fut toujours obligé « de faire jouer de petits ressorts qui le menerent à son « but par des voies obliques.

« Mazarin lui succéda, et malgré l'étalage pompeux « que le Président Hénault fait des talens de ce premier « Ministre, Mazarin ne pouvoit pas être un grand homme, « il étoit avare. Indépendamment de ce vice essentiel « dans une place supérieure, le Cardinal n'avoit pour « lui que l'art de feindre : rampant et petit, quand il « doutoit du succès, il n'étoit orgueilleux que quand il « avoit réussi. Tout plein de cette Astuce Italienne, il « avoit l'art de tromper, misérable talent qui affiche la « fourberie et la médiocrité.

« Il y a cependant, mon Fils, deux époques glorieuses « dans le Ministère de Mazarin ; mais si vous réfléchissez « sur les objets qui occupoient alors l'Europe, et que

« vous rapprochiez les événemens des circonstances,
« vous verrez que le Traité de Westphalie, et la Paix des
« Pirénées, contribueront peu à la gloire du Cardinal.
« Les qualités éminentes du Comte d'Avaux, firent l'un,
« et la mauvaise foi de Mazarin signa l'autre. Dom Louis
« de Haro, génie éclairé et Négociateur très-supérieur au
« Ministre François, fut trompé, parce qu'il avoit de la
« bonne foi, et qu'il crut que la renonçiation à la Cou-
« ronne d'Espagne étoit réelle. Philippe IV, son maître,
« Prince borné, appella la renonciation une Petaradas,
« il devina juste; pourquoi? c'est qu'il pensoit en Roi, et
« que son Ministre avoit raisonné en homme.

« Les circonstances où nous sommes, et la guerre que
« nous touchons, ne me permettent point de m'étendre
« sur ces deux traités, parce qu'en vous donnant des
« conseils, je ne veux pas écrire une satyre.

« Fuyez donc ces détours subtils qui décèlent la
« sécheresse de l'esprit, et ôtent à la fin la confiance.

« Un Ministre des affaires étrangères écrivoit à un
« Ambassadeur de sa Cour : « Promettez toujours, mais
« nous ne tiendrons rien ». Celui-ci qui connoissoit ses
« forces, et qui devoit moins encore à l'étendue de ses
« talens qu'à sa probité, la réputation dont il jouissoit,
« répondit : « Je ne promettrai point, parce que je ne veux
« pas me deshonorer : vous ne tiendrez rien, puisque je
« ne vous engagerai point; mais je réussirai surement
« avec de la bonne foi, voilà ma seule finesse. Si vous
« voulez en employer une autre, rappellez-moi, parce que
« je ne veux pas perdre dans un instant le fruit de vingt
« années de travaux et de confiance ». Il est à remarquer
« que celui qui s'expliquoit de la sorte n'a échoué dans
« aucune négociation : ses succès le firent parvenir au
« Ministere; il eut la foiblesse d'accepter cette place, et
« la honte de ne pouvoir s'y soutenir, parce que son

« esprit porté vers un seul objet, le remplissoit parfai-
« tement; mais l'étendue de la machine, et la quantité
« de ressorts qu'il falloit faire mouvoir dans toutes les
« branches de son département le rebuterent. Il voulut
« substituer la finesse et la séduction aux grands prin-
« cipes; il dérangea l'état en payant des Espions, et en
« achetant des Créatures dans toutes les cours : chacun
« le trompa, parce qu'il vouloit tromper, moins par
« mauvaise foi que par l'impuissance où il étoit de réus-
« sir par d'autres moyens, et il fut forcé de quitter sa
« place, chargé de la haine de sa patrie, et du mepris des
« étrangers.

« Que cet exemple, l'écueil de l'ambition, soit toujours
« devant vos yeux. Un Poëte François, traduit dans notre
« langue, l'a très-bien dit :

« Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier.

« Que d'Empires sauvés! Que de Bataille gagnées, si des
« Guerriers excellens, pour conduire dix mille hommes
« au plus, n'avoient pas présumé trop de leurs forces,
« en se chargeant du commandement d'une armée! Far-
« deau que la vanité allége aux yeux de celui qui doit le
« porter, mais qui n'en a pas moins un poids réel, que
« la médiocrité ne peut soutenir.

« Il en est, mon cher Fils, de la partie politique du
« Gouvernement, comme de la militaire : tel peut suivre
« avec intellignce l'esprit d'une Cour dans laquelle il est
« resserré, qui échouera quand il voudra étendre sa
« négociation, et porter ses vues trop loin.

« Connoissez vous, et n'embrassez que les objets que
« vous pouvez remplir dignement. J'ai vu toutes les
« Cours, et au moment où j'écris cette instruction, je ne
« connois que trois hommes en Europe capables d'être
« à la tête du département des affaires Etrangeres dans

« un Royaume vaste. Vous voyez par-là que je ne veux « point vous parler des petits Princes d'Allemagne et « d'Italie; le train de leur domination se monte comme « une pendulle à laquelle on rend l'activité, quand les « poids affaissés suspendent le mouvement des ressorts.

« Quand je vous ai recommandé plus haut de fuir, « dans les négociations dont vous serez chargé, tout ce « qui tient au subterfuge et à la finesse, je n'ai pas pré- « tendu vous dire par-là de renoncer à l'art de cacher « votre secret, en cherchant à développer celui des « autres; il y a des occasions où il est essentiel de mettre « en avant une proposition singuliere, chimérique, et « quelquefois révoltante, pour juger par l'impression « qu'elle fait sur celui qui l'écoute, de l'esprit et de l'in- « tention de sa Cour. Le Marquis des Issarts, homme « de beaucoup d'esprit et de talens, disoit, en parlant de « cette maniere de se conduire, « c'est jetter une sottise à « terre, pour voir qui courra après ». Ces procédés sont « des ruses de l'art, qu'on peut employer sans être taxé « de perfidie : ce sont enfin de ces finesses que le plus « fameux des Poëtes Latins met à côté du talent; *Dolus* « *an virtus,* etc. Le soin de composer sa physionomie « doit sans doute entrer dans l'art du Négociateur; mais « un homme supérieur saura se soustraire à cet appren- « tissage puéril, quoique nécessaire, s'il conserve tou- « jours le même visage gai ou triste, serein ou flegma- « tique. « Le Comte, Duc d'Olivarès, écrivoit un François « qui étoit à Madrid, n'a jamais changé de visage; que « les Espagnols soient battus ou vainqueurs, sa physio- « nomie est la même; heureux ou malheureux, il ne « sourcille pas, et jamais visage ne fut moins Barometre « que le sien ». Croyez, mon fils, que de pareils Ministres, « qui joignent une sage discrétion à cette égalité d'hu- « meur, seront toujours impénétrables, et que le secret

« que les Ambassadeurs étrangers croient lui arracher,
« n'est qu'une chose qu'il est essentiel qu'ils sçachent
« pour l'honneur de celui qui fait la confidence.

« Les Espagnols que le climat et l'orgueil rendent fleg-
« matiques, se laissant rarement deviner, pénetrent sans
« peine ceux qui veulent les approfondir, et ils ont déjà
« votre secret quand vous cherchez le leur.

« Le talent ne consiste pas dans le flegme, mais une
« présence d'esprit taciturne, réuni au mérite, contribue
« beaucoup au succès, et triomphera toujours à coup sûr
« de cet esprit volatil et superficiel, qui consiste dans
« un assemblage de grands mots qui annoncent moins
« une politique qu'un homme fastueux qui croit que l'Eu-
« rope doit être tranquille, quand il a dit le Roi son maître.

« Gardez-vous d'avilir jamais votre dignité, mais
« n'allez pas donner dans une autre extrêmité, en affec-
« tant toujours de vous monter sur des échasses, et de
« compromettre votre Souverain en le plaçant par-tout.
« Soyez Ministre dans le cours des affaires soumises à
« votre négociation, mais ne prenez point le ton d'un
« Ambassadeur dans la société où vous êtes entraîné par
« la nécessité de vous distraire du travail, et de chercher
« de la dissipation.

« La gravité Ministériale est un fardeau qui devient
« incommode à mesure que vous le portez mal à propos.
« J'ai vu à la Cour de Turin un Ambassadeur qui ne pre-
« noit jamais son chocolat, que son maître d'hôtel qui
« l'apportoit, ne fût précédé de deux Ecuyers, et suivi de
« vingt valets de pié. Ce pénible service étoit à peine
« fini, que le Ministre reconduisant d'un geste toute
« cette Valetaille, se plaignoit du joug superbe auquel
« sa dignité l'asservissoit, grimace dont personne n'étoit
« la dupe, parce que l'on ne plaint pas un homme qui se
« met lui-même dans les fers.

« Evitez aussi ces cérémonies d'éclat qui, tenant de la « souveraineté, sont au dessus de la qualité d'un repré- « sentant, dont les fonctions sont toujours motivées, « quoique subordonnées aux circonstances. N'allez pas « imiter cet Ambassadeur qui, voulant parodier son « maître dans une cérémonie respectable, lavoit tous les « Jeudis Saints les piés de douze pauvres, acte apparent « d'humilité, qui affichoit l'orgueil le plus ridicule.

« Respectez les lieux où vous êtes. Le représentant « d'un Souverain, que dis-je? un Souverain même ne « peut, dans une Cour étrangere exercer aucun acte d'au- « torité sur ses propres sujets.

« L'Ambassadeur d'une certaine Puissance fit pendre à « Constantinople, vers le milieu du siecle dernier, un de « ses gens dans la cour de son Palais. Le Grand Visir ne « s'en plaignoit point, parce qu'il dit que c'étoit un « Chrétien de moins; mais si cet attentat avoit été com- « mis dans toute autre Cour de l'Europe, il pouvoit « entraîner une guerre dont la tête de l'Ambassadeur « indiscret auroit répondu.

« Je sçai, mon Fils, que des Ministres ont prétendu éta- « blir la validité du prétendu droit de juger leurs gens; « mais ils ont eu tort : je vous renvoie pour n'en pas « douter, à ce qui arriva sous Louis XIV lorsque cette « femme trop fameuse, qui quitta la religion de ses « Peres par inconstance, et le Trône par singularité, « viola l'asyle que le Monarque françois lui avoit donné « à Fontainebleau. Christine condamna le Marquis « Monadelschi, son premier Ecuyer, à mort, et le fit « périr dans la salle des Cerfs, où les murs teints encore « du sang de ce malheureux, déposent contre la Reine de « Suède.

« Le Roi très-Chrétien, instruit de cette forme illicite « de procéder, priva Christine de la retraite honorable

« qu'il lui avoit donnée (1) et lui fit sçavoir qu'aucun « Souverain n'avoit le droit de juger, encore moins « de faire exécuter un de ses sujets dans les Etats d'un « tiers. Le Prince, moins modéré, auroit pu ajouter que « Christine ne régnoit plus, et qu'elle venoit d'agir moins « en Reine qu'en femme galante qui termine une intrigue « amoureuse par un assassinat.

« Or si la prérogative de condamner n'appartient « point à un Souverain hors de sa domination, je de- « mande s'il est possible qu'un Ambassadeur puisse rai- « sonnablement la réclamer.

« Vous serez toujours certain de ne point vous écarter « des maximes reçues, quand, joignant l'intelligence « que je vous connois à l'étude du droit des gens, vous « préférerez d'une main équitable les principes que Pus- « sendorff, Grotius, et quelques Publicistes modernes, « ont établis sur le droit public, combiné avec celui de « la nature.

« N'allez pas vous charger de citations érudites, dont « on reproche la pésanteur à notre nation, et ne cher- « chez point à négocier dans un amas de livres qui « parent les Bibliothéques d'Allemagne, et que les « hommes sensés ne lisent point. Nous avons en fran- « çois deux livres sous le titre de l'*Ambassadeur,* et un « troisième sous celui du *Prince et de son Ministre :* ces « divers ouvrages, peu instructifs n'ont pour eux que le « titre; l'un ne regarde précisément que les misères « sublimes de l'étiquette : il peut être utile aux Ambas-

(1) Il semble que la France ait été destinée de tout tems à recevoir les Rois, comme M. de Voltaire le remarque.

Et la Cour de Louis est l'asyle des Rois.

Casimir Roi de Pologne, les deux Stuard d'Angleterre, et Christine, se réfugierent en France sous le Regne de Louis XIV, et la Cour du Roi régnant a servi d'asyle glorieux à plus d'un Prince; mais Casimir étoit un pauvre Roi, mais les Stuard... la pitié m'arrête. (*Note de Chevrier.*)

« sadeurs, qui, ne pouvant traiter de grands intérêts,
« croient réparer leur incapacité dans l'observation
« symmétrique des petites choses. Les deux autres
« parlent de la négociation, et ils essaient même de
« donner des préceptes pour y réussir; mais les auteurs
« de ces productions imparfaites n'ont pas réfléchi,
« qu'en vous indiquant les moyens de subjuguer celui
« avec lequel vous traitez, ils ont rendu le secret géné-
« ral, et fournissent à vos rivaux des armes contre vous-
« même.

« Une intelligence supérieure, un esprit vrai et indé-
« pendant de tous préjugés, la connoissance du droit
« des gens, et sur-tout une étude réfléchie du code
« diplomatique, et de tous les traités, voilà, mon fils,
« tout ce qu'il faut pour former un Ministre accompli.
« S'il ne faut que cela, me direz-vous sans doute, pour-
« quoi voit-on si peu de bons Ministres?

« Ma réponse vous compromettrait, et quoique l'état
« languissant où je me trouve, me mettra bientôt à l'abri
« du ressentiment des vivans, je dois me taire par consi-
« dération pour vous. Sçachez cependant qu'il y a trois
« personnes au moins dans l'Europe, dignes des princi-
« pales places qu'ils occupent à la Cour de leurs Maîtres,
« et qu'on compte aujourd'hui dans l'Univers policé
« douze représentants de leurs Souverains capables de
« négocier utilement, et d'honorer à la fois leurs nations
« et leurs places. Le nombre en seroit plus considérable,
« si les événements pouvoient être subordonnés aux
« principes, mais ils sont presque toujours au dessus des
« loix écrites, et privé alors des ressources que les pré-
« ceptes fournissent, il faut qu'un Ministre ait une supé-
« riorité de génie pour se décider d'après lui, et pour
« prendre un parti victorieux dans l'objet soumis à sa
« sagacité.

« Faites un bon choix des livres relatifs à vos fonc-
« tions, mais n'allez pas errer par excès de bonne foi, en
« vous rapportant vaguement aux titres des ouvrages
« qu'on vous présentera.

« Lamberty a donné un recueil diplomatique peu utile,
« parce que l'excès d'exactitude l'a rendu minutieux ;
« d'ailleurs, il ne suffit point de rapporter un traité, il
« faut qu'un Ecrivain politique, qui s'attache à instruire,
« en développe les causes, et fasse connoître les raisons
« de politique ou de nécessité qui ont obligé les Souve-
« rains à contracter.

« Rousset est préférable à Lamberty, en ce qu'il parle
« souvent d'après lui sur les objets relatifs aux matieres
« qu'il traite, et que l'autre n'est qu'un compilateur
« avide.

« Un esprit sain, aidé de la réflexion, et rempli des
« maximes des Ambassadeurs qui ont écrit leurs négo-
« ciations, développera sans peine les causes les plus
« secretes des traités qu'il examine, et il saura, en rai-
« sonnant par parité, éviter les inconvéniens qu'on fera
« naître, et applanir les obstacles qui arrêtent la marche
« de ses projets.

« Je ne vous dirai, mon cher Fils, que très-peu de
« choses sur deux politiques Italiens, dont vous ne devez
« pas juger d'après leur réputation.

« L'un est un Florentin, dont le nom est une tache flé-
« trissante. Machiavel abusant de ses talens pour dégra-
« der l'humanité, est devenu le Précepteur des Tyrans.
« Son livre, qu'il composa par ordre de Borgia, Pape,
« sous le nom d'Alexandre VI, est l'école du crime et de
« la barbarie. Il semble que l'auteur Toscan ait voulu,
« pour plaire à un monstre qui a deshonoré la thiare,
« tremper sa plume dans le sang. Ne vous trompez point
« sur ce livre que de grands hommes ont eu le malheur

« d'estimer ; et après l'avoir lu, prenez le contre-poison « dans l'*Anti-Machiavel* publié par le Roi de Prusse. « Cet ouvrage est celui du siecle, qui fait le plus d'hon- « neur aux Rois, à l'humanité et à la vertu. L'autre est « un Moine Vénitien nommé Pere Paulfra-Paolo. Les « maximes de ce Religieux Servite, sont puisées dans la « saine raison ; mais elles ne peuvent être regardées « comme des principes généraux, parce que fra-Paolo a « paru n'écrire que pour sa République. Laissez donc « ces deux politiques ; le Vénitien vous seroit peu utile, « et le Florentin corromproit votre heureux naturel.

« N'allez pas, je vous en conjure, chercher des notions « législatives dans le recueil de *Testamens politiques,* « ouvrage de la déraison ou du besoin ; j'en excepterai « seulement celui du Cardinal de Richelieu, qui est sûre- « ment de lui (1). Vous y trouverez souvent des secours, « et presque toujours des vues élevées. A l'égard des « prétendus testamens de Louvois, de Colbert, de « Charles V, Duc de Lorraine, ce sont des productions « stériles que la faim a enfantées sur le fumier d'Irus, « plutôt que dans le cabinet d'un Négociateur. Je ne « vous parle point du *Testament politique du Cardinal* « *Albéroni :* j'ai eu le malheur d'estimer cet ouvrage, et « de protéger l'auteur en Italie. Revenu de mes préjugés, « j'ai vu que cet Écrivain s'étoit attaché à honorer la « mémoire du Ministre Espagnol aux dépens du Cardinal « de Fleuri et du Maréchal de Belle-Isle. Pour que je « vous éloigne de la lecture de ce livre, il suffira, mon « Fils, que je releve une des moindres absurdités qu'il « renferme. L'auteur, parlant de la guerre de la succes-

(1) M. de Voltaire a fait une brochure pour prouver que ce testament n'étoit point de Richelieu ; le Pere Griffet, Religieux de la ci-devant Compagnie de Jésus, a répondu à cette réfutation, en lui montrant l'Original de ce testament, apostillé presque par-tout de la main du Cardinal. M. de Voltaire, forcé de respecter ce témoignage, s'est tu, mais il ne s'est pas rétracté. (*Note de Chevrier.*)

« sion d'Espagne, qui a divisé pendant si long-tems les « maisons de Bourbon et d'Autriche, a la stupidité de « soutenir que le Testament de Charles II, en faveur du « Duc d'Anjou, a été dicté au Monarque Espagnol par le « Ministere Autrichien, sous le prétexte insensé de rendre « Louis XIV infidele au traité de partage, et odieux à « l'Europe, c'est-à-dire, suivant l'extravagant Maubert, « que l'Empereur Léopold, descendant de son cabinet, « se cassa une jambe pour avoir le triste plaisir de dire « que les escaliers de son Palais étoient mal faits. Je « vous prie d'excuser la comparaison; mais je crois qu'il « falloit cette Caricature pour montrer l'imbécillité du « Testateur du Cardinal Alberoni, qui croit que l'Uni- « vers va lui supposer de vastes connoissances, parce « qu'il est le seul de son avis.

« Gardez-vous bien, mon cher Fils, de protéger ainsi « que moi, ces transfuges de leur religion, et de leur « patrie, qui changent de culte et de Prince au gré de « leur intérêt. Gardez-vous bien de recevoir de ces Aven- « turiers qui sçavent s'impatroniser dans les maisons « des Ambassadeurs, pour trouver à l'abri de cet appui « les moyens de faire des dupes, se deshonorer, et vous « compromettre.

« L'inconvénient, dont je vous entretiens, est moins « commun depuis que l'usage a été introduit de ne rece- « voir que des personnes munies de Lettres du bureau « des affaires-étrangeres; cette précaution a produit « deux avantages aux Ambassadeurs; 1°. En ce qu'elle « écarte de leur table une foule de Parasites qui, pour « être nés à Vienne, à Paris ou à Madrid, croient avoir « un couvert fondé chez l'Ambassadeur de leur Nation. « 2°. En ce qu'elle évite des désagrémens à un représen- « tant, sujet à être trompé et par conséquent à se com- « promettre.

« J'ai vû, mon Fils un exemple de ce que je dis, à la « Cour de Berlin ; un aventurier Lorrain s'adressa à « Milord Tirconel, Ambassadeur de France auprès du « Roi de Prusse, pour être présenté à la Cour sous le « nom du Marquis de Lenoncourt, d'une des premieres « maisons de Lorraine. Milord, séduit par cet aventurier « qui avoit cependant moins d'esprit que lui, le présenta « au Roi et aux deux Reines : cet impudent eut même « l'honneur de manger avec les Princesses la veille qu'il « fut découvert pour être le fils d'un Marchand de Draps « de Nanci (1). Le Roi, indigné, blâma dans des termes « durs l'imprudence de l'Ambassadeur, et fit mettre « l'Aventurier à Spandau, d'où le Prince Louis de Wir- « temberg le tira pour s'en repentir quelque-tems après.

« Il ne faut pas cependant qu'une circonspection trop « grande vous rende inaccessible aux Sujets de votre « Maître à qui vous pouvez être utile. Jugez, pour les « protéger, du mérite de leur droit plutôt que de leur « naissance, et ne leur faites point acheter par des bas- « sesses et des humiliations l'avantage que vous avez de « pouvoir les servir ; souffrez encore moins que vos Sé- « cretaires vendent vos bons offices, comme cela se pra- « tique chez plus d'un Ministre, et ne permettent à un

(1) Il se nommoit Hugues ; apres avoir été tiré de Spandau par le Prince Louis de Wirtemberg, il composa un livre plein d'esprit et d'absurdités, intitulé *la Politique et la Morale calculées,* qu'il publia sous le nom de d'Ancarville. En 1755 il essaya une conspiration en Corse, pour faire élire un Prince d'Allemagne Roi de cette Isle : la méche fut éventée avant que les conjurés quittassent Marseille, et comme ils s'étoient fait faire des habits brillans pour en imposer aux Corses, on appella ce complot la Conjuration des Tailleurs. Cet aventurier poursuivi par ordre du Prince qu'il avoit compromis, prit le nom de Comte de St. Edme, et passa sous ce titre en Portugal, où il resta peu, parce que M. le Comte de Baschi, Ambassadeur de France, avoit reçu des éclaircissemens relatifs à cet homme : il s'embarqua pour Rome où il parut avec le nom de Comte de Graffeneck, Prince Souverain de l'Empire ; il en sortit après avoir dupé le Lord Burnet, et passa à Paris où il fut arrêté au mois de Novembre 1760, dans la diligence de Bruxelles ; et mis au Fort l'Évêque, d'où il est sorti apres un séjour de quatre mois. Exilé à 110 lieues de Paris, il s'est retiré à Bordeaux, où il vient de donner un projet sur le défrichement des Landes. (*Note de Chevrier.*)

« homme de votre Nation de changer de climat, qu'en « lui faisant payer d'avance l'air qu'il va respirer ail- « leurs; je parle des passeports au bas desquels presque « tous les Ministres ont soin de faire le mot gratis, et « que beaucoup de Sécretaires font payer malgré cela. « Veillez donc avec soin sur ce désordre, parce que les « friponneries qui se font chez vous, vous compromettent.

« N'allez pas sur-tout, plein d'un orgueil déplacé, « vous effaroucher d'un mot, et quitter votre Ambassade « de votre propre mouvement. Un Ministre ne doit point « abandonner la Cour auprès de laquelle il est envoyé, « que le Roi son Maître n'ait été insulté dans sa per- « sonne, et qu'on n'ait point réparé l'insulte. Telle fut la « conduite du Duc de Crequi avec Chigi, Pape, sous le « nom d'Alexandre VII. Ce Pontife, victime de l'inso- « lence du Prince Mario son neveu, osa manquer à « Louis XIV, qui respecta l'Église et mortifia Rome, en « la forçant de venir s'humilier à Versailles; ce qui a « fait dire que les François baisoient les piés du Pape, « et sçavoient lui lier les mains. Ayez toujours le cas du « Duc de Crequi devant les yeux, et songez que vous ne « pouvez décemment vous éloigner que dans des circons- « tances équivalantes à celles que je viens de citer, c'est- « à-dire, lorsque la dignité du Souverain est vivement « attaquée dans son représentant. N'allez jamais immoler « la gloire de votre caractere à un premier mouvement, « et ne suivez point l'exemple de cet Ambassadeur qui « quitta brusquement une Cour d'Allemagne, parce « qu'ayant invité une des Filles du Souverain à danser, « la Princesse fort fatiguée refusa pour l'instant. Ce Mi- « nistre imprudent cria que l'on manquoit essentielle- « ment à son Maître, et partit au milieu de la nuit. Que « résulta-t-il de cette vivacité ridicule? A peine l'Ambas- « sadeur étoit il arrivé sur les frontiéres, que son Maître

« informé de son procédé, lui ordonna de retourner à sa « légation, et il revint avec la honte d'avoir fait une « fausse démarche.

« Il faut que la même circonspection qui guide vos « actions, régle aussi vos paroles : le représentant d'un « Roi n'est pas un Souverain, et il ne faut jamais fran- « chir tout-à-fait l'intervalle qui vous sépare du trône « du Prince auprès de qui vous êtes accrédité. Quand je « vous recommande une extrême tempérance dans vos « actions et dans vos propos, je ne prétends pas que « vous essuyiez sans repliquer la mauvaise humeur ou « les bons mots d'un Souverain.

« Un Prince d'Italie, à qui les saillies ne réussissent « jamais, parce qu'il y mettoit plus d'aigreur que d'es- « prit, étant un jour sur un balcon avec un Ministre « étranger qu'il cherchoit à humilier, lui dit : « C'est de « ce Balcon qu'un de mes Aïeux fit sauter un Ambassa- « deur. — Apparemment, répondit séchement le Ministre, « que les Ambassadeurs ne portoient point l'épée dans « ce tems-là. » La répartie est vive ; mais le Prince avoit « bien mérité qu'on la lui fit, parce qu'en voulant man- « quer à un seul homme, il avoit offensé les représen- « tans de toutes les puissances.

« Ce même Prince qui prenoit les titres de Roi de « deux Souverainetés, où il n'avoit pas un pouce de « terre, voulant humilier une seconde fois le même « Ministre, lui demanda en public, où étoit situé le Mar- « quisat dont il prenoit le titre ; entre vos deux « Royaumes, Monseigneur, repliqua froidement l'Ambas- « sadeur. La Cour, témoin de ces bons mots, blâma l'im- « prudence de son Maître, et le Ministre étranger eut les « rieurs de son côté. Ces réponses, toutes humiliantes « qu'elles soient, sont permises, et celui qui s'en plaint, « doit se reprocher de les avoir méritées.

« Souvenez-vous, si vous vous trouvez jamais dans le « cas de répondre à des saillies, de consulter auparavant votre naturel, et de ne vous livrer à un bon mot « que quand vous vous appercevrez que le projet du « Souverain qui vous adresse la parole, a été de vous « attaquer personnellement.

« Je blâme fort la répartie de Milord R ***. Un Prince « auprès de qui il résidoit, lui ayant demandé pourquoi « le Lord un tel, qui avoit été pendu pour avoir conspiré, « n'avoit pas eu la tête tranchée : il lui répondit, « Sire, « c'est que ce supplice est celui de nos Rois » ; ce trait « hardi est d'autant moins pardonnable qu'il attaque la « Nation Angloise, et tous les Rois : d'ailleurs le bon « mot étoit faux, parce qu'à Londres on tranche comme « ailleurs la tête à un simple Gentilhomme. J'en excepte « notre pays où, nous dérobant pour cette fois à la « morgue de l'étiquette, nous ennoblissons un Bourreau « qui a tranché douze têtes de Brigands de la lie du « peuple.

« La question que le Prince faisoit, étoit modérée : il « falloit que la réponse le fût également.

« Un Roi du Nord, qui passa pour cruel, demanda un « jour à un Ambassadeur d'Angleterre, s'il harangueroit « le peuple en cas qu'on le pendit, ou qu'on lui tranchât « la tête ; le Ministre sans se déconcerter, répondit qu'il « avoit toujours son discours prêt, et ses gants blancs « dans sa poche. Je voudrois bien vous entendre, répar- « tit le Monarque.

« L'Ambassadeur s'étant mis alors dans l'attitude « d'usage, parla ainsi (1).

« Vous me voyez, Messieurs, au moment de perdre le

(1) Je copie cette harangue sur les Mémoires d'une personne alors en Caractère à cette Cour du Nord. (*Note de Chevrier.*)

« jour, je ne regrette point la vie, mais je vois avec « peine que ceux qu'on ne devroit connoître que par des « actes d'humanité et de bienfaisance, viennent jouir « avec avidité d'un spectacle cruel qu'ils ont mendié. Ces « scenes tragiques sont faites pour la barbare populace, « mais les cœurs vertueux et sensibles, devroient rougir « d'entendre de sang-froid... En voilà assez, Monsieur « l'Ambassadeur, dit le Roi, qui reconnut alors que le « but de la harangue étoit de lui reprocher une curiosité « qui le dégradoit.

« Ces manieres de faire sentir votre ressentiment à un « Prince qui a voulu vous humilier, sont tolérables, « quand on ne les emploie qu'avec discrétion, et dans « des cas indispensables.

« Je dois aussi, mon cher Fils, vous recommander de « ne point avilir votre place, en faisant des dettes, et « sur-tout de celles qui font crier le petit peuple : mesu- « rez votre dépense et vos plaisirs sur vos revenus, et « n'imitez point ces Ministres dont l'antichambre n'offre « aux yeux des étrangers que des Usuriers et des Far- « ceurs qui, se voyant préférés aux honnêtes gens, « jouissent avec insolence des premiers momens de l'au- « dience. Bannissez les Usuriers, estimez les Comédiens « qui auront des mœurs, ne voyez les autres que sur les « planches, et n'allez point traîner l'Excellence dans les « loges des Actrices qui riront de votre bonhommie avec « le fat qui vous supplante.

« Ne donnez jamais de prise aux épigrammes du « public, en vous extasiant sur les talens d'une Actrice « ou d'une Danseuse, au point de faire cabale, et de for- « mer un parti en sa faveur. Ces manœuvres ne con- « viennent qu'à des freluquets qui vont acheter, par ces « singularités deshonorantes, les faveurs d'une Fille de « Spectacle, qui prend tout au défaut d'argent comptant.

« Si jamais une inclination déplacée, ou le goût « du plaisir, vous ébranloit jusqu'à concevoir le dessein « de vous prêter au manege méprisable de la cabable, « rappellez-vous ce qui vient d'arriver à la Cour de « Copenhague, à l'occasion de la Franchi et de la « Moretti, Danseuses Italiennes, qui ont causé une « espèce de schisme politique en divisant tous les « Ministres étrangers qui avoient pris parti, les uns pour « la Franchi, les autres pour Moretti, et avoient fait, des « Gambades de ces baladines, un objet de leur Négocia- « tion.

« Sachez, mon Fils, que les querelles qui s'élèvent « entre deux Ministres pour des objets qui n'ont aucune « analogie à leur Mission, ont souvent brouillé leurs « Maîtres, parce que l'Ambassadeur le plus honnête, ne « pouvant écarter la prévention qui l'anime contre celui « à qui il croit avoir des torts à imputer, n'épie plus ses « démarches de sang froid, et leur donne aux yeux de la « Cour une tournure qui, aigrissant les esprits, engage à « des partis violens. Si on n'avoit pas mis ces démêlés « puérils en arbitrage, ils auroient eu des suites ; mais « le scandale étant au comble, on voulut mettre un « terme à ces scenes ridicules, et on imagina un moyen « qui n'honorât aucune des deux ligues : il fut donc con- « venu que les Cabales cesseroient à condition que les « Ministres partisans de la Moretti applaudiroient la « Franchi, et que ceux qui avoient pris la défense de « celle-ci, crieroient brava lorsque sa rivale paroîtroit. « Ces tracasseries et les clauses humiliantes qui les ont « anéanties, doivent vous éclairer, et vous apprendre « qu'il faut abandonner la destinée des gens de Théatre « aux Auteurs, aux oisifs et aux sots.

« Je me persuade que la fureur épidémique ne vous « prendra point, et que vous n'imiterez pas cet Envoyé

« de France, qui, depuis cinq ans, chausse toutes les « semaines le Brodequin à la cour du Prince auprès de « qui il représente. La Comédie, je le dirai toujours, est « un amusement honnête que la Noblesse auroit tort de « dédaigner; mais un homme en place altere le respect « qu'on doit à son Caractere, quand il paroît aux yeux « du vulgaire hébêté, sous l'habit d'Orgon, le manteau « de Scapin, la livrée de l'Olive, et les bottines de Cris- « pin. Le public s'habitue à croire que celui qui l'amuse « fait son métier, et ne perdant point cette idée hors de « la scène, il a beau revoir le Ministre se hérisser de gra- « vité, il ne veut plus y croire, et il se plaît à retrouver « le Maraud de Crispin, et le Faquin de l'Olive dans une « Excellence humiliée avec raison.

« N'allez pas non plus imiter les petits Merveilleux de « France, qui courent le matin en habit de Polissons, « déguisement mal-adroit, qui devient leur vêtement de « Caractere. Ces travestissements de porte-faix peuvent « aisément vous faire méconnoître. Un homme du peuple « qui vous prend pour son égal vous manquera; le gou- « vernement auquel vous porterez vos plaintes, ne punira « point un particulier qui ne pouvoit deviner un Ambas- « sadeur sous la souguenille d'un crocheteur, et vous « aurez le désagrément d'avoir été insulté, d'être blâmé « ensuite.

« La même dignité qui doit régler toutes vos démarches, « ne veut pas que vous fréquentiez ces Maisons ouvertes « aux jeux, dans lesquelles la bonne foi succombe sous « les coups de l'adresse. Si vous êtes soupçonné, vous « êtes perdu : En vain chercherez-vous à vous justifier « en implorant des témoignagnes qui attestent votre « probité. Un homme en place est déshonoré, dès qu'il « est forcé de donner son apologie dans un cas aussi « grave. Si je connoissois moins vos sentimens, je vous

« rapporterois ce qui est arrivé à un Ministre le plus ché-
« tif et le plus opulent de tous ceux qui sont répandus
« sur la surface des Cours (1).

« Je croirois manquer à vos sentimens, si je vous entrete-
« nois ici des dangers d'une passion aveugle, et d'une
« alliance déshonorante ; la place que vous occuperez, ne
« vous mettra jamais au dessus des regles reçues, et si vous
« osiez vous marier sans le consentement de votre maître,
« vous perdriez votre Etat, votre fortune, et la considé-
« ration attachée à l'un et à l'autre.

« Portez vos regards sur l'Angleterre, et voyez l'op-
« probre qui vient de couvrir le Ministre d'une Répu-
« blique d'Italie, qui, pour avoir eu la foiblesse de se
« laisser séduire par une Françoise, nommée Fauques,
« a perdu sa réputation et sa place, quoiqu'il n'eût été
« convaincu que d'avoir fait une promesse de mariage à
« cette Fille, qui, d'un Cloître d'Avignon, passa à Paris
« en 1751, où elle a donné un Ouvrage sous le titre du
« *Triomphe de l'Amitié,* et qui a traîné, depuis ce
« tems, son tempérament, sa misere et son portefeuille
« à Londres, où elle végete dans le grenier d'un
« Libraire.

« Si vous voyez que le parti de votre Maître soit
« balancé dans la Cour où vous résidez, faites-vous des
« partisans ; mais, sage dans vos choix, prenez des gens
« dont les mœurs ne sont point suspectes, et gardez-vous
« de faire donner des pensions, qui chargent l'État, à ces
« aboyeurs téméraires qui se font un jeu de votre sim-
« plicité, et vous trahissent en mangeant l'argent de
« votre Prince. Ne procurez aucun établissement à ces

(1) Le Ministre qui a donné lieu à cet Article, loin de recevoir des Honoraires du Prince qu'il représente, fait le Négociateur à ses dépens, et envoie tous les ans un habit de chaque saison au grand Maréchal de la Cour de son Maître. Ce procédé ameneroit un homme plus méchant que moi à des réflexions avilissantes pour celui qui en est l'objet. (*Note de Chevrier.*)

« banqueroutiers qui, sous un faux nom, viennent trom-
« per votre crédulité, et surprendre votre protection. Les
« soutenir et leur accorder des graces, c'est devenir en
« quelque sorte complice des friponneries qu'ils ont
« faites dans votre patrie. Ne payez point pour écrire de
« ces barbouilleurs imbéciles à qui vous pourrez suppo-
« ser de l'esprit parce qu'ils auront pour mérite unique
« l'art dangereux de flatter votre amour-propre.

« J'espere aussi que vous ne suivrez point l'exemple
« de ces héros à talons rouges, qui croient avoir acquis
« une célébrité guerriere, parce qu'un écrivain famé-
« lique, soudoyé dans son grenier pour en imposer, les
« représente couverts de poussiere et de sang, portant par-
« tout l'épouvante et la mort, dans le tems qu'éloignés
« du champ de bataille, ils s'enivrent paisiblement à
« l'abri des coups, et que les chevaux qu'on fait tuer
« sous eux, sont pleins de vigueur, et donnent, en
« hennissant, un démenti à l'extrait mortuaire des
« Gazettes (1).

« Concluez, mon Fils, de ce que je viens de vous dire,
« que vous ne devez pas imiter ces Ministres minutieux,
« qui, n'ayant pour occupation que la lecture des papiers
« publics, font des Gazettes une affaire d'Etat, prennent
« ces chiffons hebdomadaires pour un code diploma-
« tique, et partent delà pour assommer le Ministere de
« leur Cour de réflexions vuides et puériles, qu'on
« enveloppe dans de grands mots qui veulent afficher la
« Politique, et qui ne montrent aux connoisseurs qu'un

(1) J'ai lu une lettre d'un Officier Général (je tairai sa Nation) qui, écrivant le 8 décembre 1757, à un Historien connu, lui disoit ces propres mots : « j'ai « eu un cheval tué sous moi à Rosbach. Si vous étiez détourné de le croire, « toute l'Armée, vous dira que j'ai fait la retraite à Cheval sur un Canon de « Bataillon, je ne sais comment cette affaire est venue à mes parens de Turin, « mais le Roi de Sardaigne a bien voulu me faire dire des choses agréables à ce « sujet. » Je crois qu'on pourroit retrouver cette lettre; mais l'Armée interrogée, s'est tu. (*Note de Chevrier.*)

« Espion désœuvré, qui cherche à se rendre nécessaire « pour perpétuer dans l'apparence du crédit une inutile « Excellence.

« Je connois de ces politiques à Gazettes, qui se font « un point capital de Négociation, d'emplir les feuilles « périodiques de la prétendue protection qu'ils accordent « aux gens de lettres, dans le tems qu'ils les avilissent, « pour prévenir le mépris dont ceux-ci accableroient « leur fastueuse imbécillité, ou des fêtes qu'ils donnent, « et dans lesquelles le complaisant Gazetier, réunissant « le goût à la magnificence, et l'abondance à la délica- « tesse, arrange de lui-même un repas imaginaire, et « fait gagner, dans une table à fer à cheval, des indiges- « tions à beaucoup d'honnêtes gens qui n'ont point mangé.

« J'ai eu cette orgueilleuse manie; elle a excité la « générosité de notre Cour qui a payé plus d'une fois « mes dettes d'après le détail pompeux des Gazetiers que « je payois, et dont je faisois passer les gages dans le « Tableau des dépenses secretes (1). Les gens qui m'exa- « minoient de près m'ont berné. Evitez donc ces petites « supercheries, si vous voulez ne pas mériter les repro- « ches que j'ai essuyés plus d'une fois; et fuyant une

(1) Un Ministre célébrant mesquinement dans la Cour où il étoit envoyé, la Naissance de l'héritier présomptif de la Couronne de son maître, ne rougit point de s'exprimer ainsi dans une lettre adressée au bureau... « Un Péristile « dont chaque colonne représentoit des emblêmes analogues à l'événement, « étoit éclairé de cent flambeaux de cire blanche, dont la clarté, qui le dispu- « toit au jour, conduisoit dans un jardin où la musique la plus harmonieuse « et des rafraîchissemens de toutes les especes, inspiroient l'admiration et la « gaieté. » Le Secretaire de l'Ambassadeur et non d'Ambassade, comme beaucoup de ces Messieurs Copistes le prétendent mal à-propos, du moins en France, où il n'y en a eu que cinq depuis que le Cardinal de Fleuri, ne voulant plus leur payer les six mille francs qu'ils avoient par année, les suprima; le Secretaire osa adresser au M. D. P. une lettre qui disoit que « quatre planches « peintes en azur, et sciées en arc, formoient le Péristile prôné par son « Excellence, lequel étoit illuminé par trois douzaines de lampions d'un mau- « vais suif, dont la pâle lueur conduisoit à tatons sous un verger où quatre « violons attachés à leurs treteaux, jouissoient malgré eux de toute leur rai- « son, au milieu de deux Baquets d'eau à qui quelques citrons et un peu de « cassonade avoient acquis le nom de rafraîchissemens » ; ce détail véridique n'honore pas la narration du maître. (*Note de Chevrier.*)

« gloire misérable et chimérique, ne prenez jamais les « papiers publics pour vos fastes. Si vous voulez mêler « votre nom à la multitude, que ce ne soit, mon fils, que « pour la gloire de votre Prince, et le bonheur de ses sujets.

« N'allez pas, entêté dans vos préventions, rejetter la « vérité qu'on vous présentera, et ne persécutez point un « honnête homme qui démasquera les fourbes et les « ignorans que vous protégez; aimez tous les talens, « accueillez ceux qui sont utiles, mais ne vous lais- « sez jamais surprendre par des imprudens qui vous « en imposent sur des livres qu'ils n'ont pas faits, ou sur « des Monumens qu'ils n'ont point élevés, et vous « engagent à de fausses démarches, dont vous êtes tôt ou « tard contraint de vous repentir aux yeux de votre Cour « surprise de vous voir la dupe des frippons et des sots « que vous n'auriez pas protégés, si vous aviez voulu les « connoître.

« Voilà, mon cher Fils, tout ce que le tems me permet « de vous écrire; votre esprit suppléera à ce que j'ai « omis, et votre juste défiance vous garantira des piéges « dans lesquels je suis tombé : adieu ; ma langue s'épais- « sit, mes yeux se troublent, et ma main chancelante ne « me laisse que le triste plaisir de vous dire adieu pour « toujours. »

Brochure eut à peine terminé la lecture de cette Instruction, que cinq heures sonnèrent. La Marquise se fit passer une robe, monta en carrosse, et alla en bonne fortune dans sa petite loge de l'Opéra; elle y assista à une représentation d'*Hercule mourant,* héros malheureux, dont l'agonie, longue et pénible, ennuya le public, et fit tort à la réputation de l'Auteur, ou pour mieux dire confirma tout Paris dans l'idée où il est que M. Marmontel, Poëte nerveux, agréable conteur, n'est point fait pour chausser le Cothurne.

POSTFACE

Servant de Réponse à la Lettre que le Sieur Caraccioli, Écrivain, du Tiers-Ordre de S. François [1], *vient de publier contre moi, sous le nom de Baffompierre, Libraire à Liége.*

Je corrigeois la dernière épreuve du Colporteur, lorsqu'il m'est parvenu un libelle du Sieur Carraccioli, Marquis; cela pourroit être, mais plus sûrement Baron Italien; Colonel de la République de Pologne, cela est positif, parce que sans ce titre il n'auroit pu s'asseoir, ni manger avec les jeunes Palatins dont il a été le Précepteur.

Ce Libelle, mis au jour par le nommé Bassompierre, étoit digne de la Caverne obscene où *le Portier des Chartreux, l'Académie des Dames, Margot la Ravaudeuse,* et en dernier lieu *la Pucelle d'Orléans,* ont été imprimés plus d'une fois (2).

Mais en mettant de côté les injures, voyons le chiffon du fripier de Morale; que dit-il? « Que le Sr. Chevrier, Auteur du *Gazetin de Bruxelles,* est un audacieux qui manque à la Religion et à l'Impératrice-Reine, quand il

(1) Titre que l'on donne aux Auteurs faméliques qui vivent d'aumônes. (*Note de Chevrier.*)

(2) Non la Pucelle de M. de Voltaire, mais un Ouvrage tronqué que le scélérat le plus familiarisé avec l'irréligion et la débauche, ne pourroit lire sans frissonnement. C'est cependant ce Bassompierre, exécrable Editeur de ces abominations, dignes du dernier supplice, qui prête son nom au Sieur Caraccioli; ces deux hommes doivent être étonnés de se trouver l'un à Vienne, l'autre à Liége, pays où la Religion et l'honnêteté des mœurs ont été respectées. (*Note de Chevrier.*)

ose avancer que le Livre intitulé, *la Grandeur d'Ame,* dédié à cette Princesse, est un mauvais ouvrage. »

Pour réfuter ce reproche odieux et mal-adroit, je dirai au Sieur Caraccioli, que personne (tous mes Ouvrages le prouvent) ne respecte plus que moi les talens sublimes, et les vertus politiques, Citoyennes et Chrétiennes de la Semiramis de l'Allemagne, et que l'Ecrivassier Italien, profane le nom sacré de cette Auguste Reine, en le faisant entrer dans une querelle littéraire; mais mon livre, continue l'imbecille Mendiant, est bon, puisqu'il a été imprimé à Vienne, et que l'Impératrice en a agréé la Dédicace. Je répondrai de sang-froid à ces deux pitoyables raisonnemens, en observant qu'on imprime beaucoup de mauvais Livres à Vienne et à Paris, et si le Sr. Caraccioli osoit nier ce fait, je lui citerois ses ouvrages et les miens; d'ailleurs où a-t-il appris qu'un souverain, qui daigne permettre que son nom décore le frontispice d'un livre, et donne un présent à l'Auteur, doive s'offenser des critiques qu'on fait de cette production? Si cette absurdité avoit lieu, je dirois au Sieur Marquis, que j'ai dédié à un Grand Prince un Ouvrage pour lequel j'ai eu une tabatiere de cent louis; et que, malgré le Nom adoré de S. A. R. le Duc Charles de Lorraine, et ses bienfaits, je suis convaincu que ce Prince se respecte trop pour dire que ceux qui m'ont critiqué sont bien hardis (1).

Si une Epître Dédicatoire à un Souverain, prouvoit la bonté d'un livre, les Lignières, les Scuderi, les Pelletiers, et les Caraccioli, du siecle précédent et de celui-ci, seroient de grands hommes.

Que ce vil délateur apprenne donc qu'un Prince, en

(1) Caraccioli faisant lire le *Gazetin* du 14 Août à l'Impératrice-Reine, ose dire que cette grande Princesse s'écria : « Quel est cet Auteur? Il est bien hardi d'attaquer un livre que je protege! » Fausseté manifeste, parce que le goût de cette Princesse m'assure qu'elle ne protege que de bons Ouvrages. (*Note de Chevrier.*)

daignant agréer la Dédicace d'un Ouvrage, ne s'avilit pas, jusqu'à en être le Don Quichotte; il lui suffit pour autoriser la publicité d'un livre, qu'il ne renferme rien contre les Mœurs et la Religion, mais cet acte de bonté n'empêche pas que *la Grandeur d'Ame* ne soit une maussade compilation de traits rapetassés et rédigés sans goût, sans style, et avec l'empressement famélique d'un homme qui va tendre la main dans toutes les Cours où règnent l'indulgence et la commisération. Au reste, que Caraccioli sçache que je n'avoue que les productions où je mets mon nom, telles que celle-ci, parce que je pense comme cet Auteur moderne, qui dit avec sagesse :

> Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme.
> Quand j'accuse quelqu'un, je le dois et me nomme.

Si le barbouilleur ultramontain avoit à se plaindre du *Gazetin de Bruxelles,* il devoit s'adresser au Ministere. Je conviens que j'ai rédigé pendant dix mois cette feuille hebdomadaire; mais le Gouvernement sait que je n'y ai jamais mis une syllabe sans l'approbation et le visa d'un de ses Membres, et que plusieurs des pieces, dont j'ai fait usage, m'ont été fournies par l'Etat. J'ai des preuves par écrit de ce que j'avance. Pourquoi n'ai-je pas continué cet ouvrage? Je le dirois, si je n'avois pas peur qu'on ne m'accusât d'amour-propre.

Je finis en observant au Sr. Caraccioli, que s'il n'avoit point inséré de personnalités dans sa lettre, j'aurois été plus modéré, et que je ne lui aurois pas rappelé une affreuse vérité qu'un Officier françois lui dit, en ma présence, à la table d'hôte du Cigne blanc à Francfort : Voici ses propres termes.

« On ne doit parler des mœurs de Voltaire ni de personne, quand on a été chassé de plus d'un endroit, pour un crime que la nature abhorre, vous m'entendez, M. le Marquis, adieu. »

Caraccioli regarda le sabre du domestique qui marche à ses côtés, pour défendre ses ouvrages, se leva en jurant doucement, demanda une pipe, fuma, et partit le lendemain pour aller faire une quête à la Cour de Bonn.

Quoi qu'il en soit des indignités de l'Italien, je ne rougis ni des pieces que j'ai données au Théatre de Paris, et que son hypocrisie me reproche, ni des Brochures politiques que j'ai composées à Francfort, et dont le même particulier me fait un crime. Si j'étois assez stupide pour me défendre avec les armes qu'il emploie contre moi, je lui dirois que ces ouvrages sont à l'abri de la critique, puisque le Prince Xavier de Saxe, et le Maréchal Prince de Soubise, ont daigné m'en témoigner leur satisfaction, en m'honorant l'un et l'autre d'une tabatiere; mais ces Présens, qui ne servent qu'à manifester la bienfaisance de deux protecteurs des arts, n'empêchent pas que Monsieur de Caraccioli et moi ne soyons deux sots; moi un Sot Ecrivain, et lui un Sot ****** (1), ces six étoiles disent le mot.

(1) Bougre.

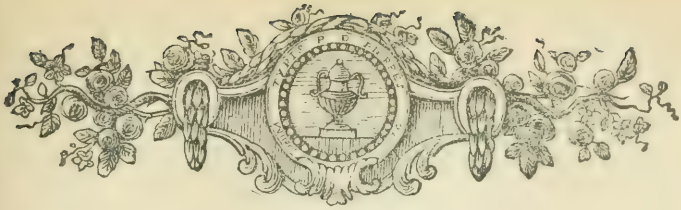

ERRATA

On frape à ma porte, je ne réponds point, parce que je crois que c'est un Créancier, et ces Messieurs ne sont pas plus pitoyables à Londres qu'à Paris ; on frape une seconde fois, je fais entrer, et mes alarmes cessent à l'aspect de mon imprimeur qui vient me demander une note des fautes à corriger. Y pensez-vous, Monsieur Nourse, répliqué-je à ce galant homme? Un errata feroit tort à l'exactitude dont vous vous piquez, et la correction qui regne dans tous les ouvrages qui sortent de votre Imprimerie, ne me fait soupçonner, dans *le Colporteur*, d'autres fautes que celles qui me regardent, et que par malheur il n'est plus temps de corriger.

Qui frape encore? Jamais on n'a été plus interrompu que moi ; je ne peux pas écrire deux lignes de suite : c'est le Facteur, voyons mes lettres ; j'ouvre celles des Pays-Bas, et je trouve dans les *Gazetin de Bruxelles* du 31 Octobre, un long article concernant le Comédien d'Hennetaire, dont on a encadré assez indécemment les éloges avec ceux d'un grand Prince qui ne devoit point se trouver à côté d'un farceur, parce que le sage Boileau ne veut pas qu'on mêle

Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.

Pour mettre les Lecteurs au fait de cette anecdote, je dois leur observer que l'histrion d'Hennetaire eut une maniere de femme, créature vraiment aimable et faite pour plaire à un galant homme. Le Mari acheta du patri-

moine de cette jolie personne, une Baronnie sous le titre d'Haren, située entre Malines et Bruxelles. D'Hennetaire devenu Baron, n'en est pas plus fier, et il continue à divertir le peuple pour deux Escalins.

Ce Comédien ingénieux, voulant embellir le Parc de sa Baronnie, y a fait élever une Statue pédestre, représentant un grand Prince qui réunit l'amour de l'humanité au goût des beaux arts qu'il daigne cultiver lui-même. Jusques-là l'hommage de l'Excellence postiche étoit respectueux, mais une maladie de famille, à laquelle d'Hennetaire est sujet, a occasionné une licence téméraire qui offenseroit le Prince, si les Héros n'étoient pas au-dessus de ces indignités : le Comédien s'écartant du respect, a l'audace insolente de faire mettre dans les Nouvelles publiques que les figures de ses filles et de ses cousines, vont être placées aux quatre coins de la Statue. Ne rougit-on pas de donner une pareille compagnie à ce grand Prince? Sa Statue devoit être entourée de Minerve, de Thémis, de la Bienfaisance et de la Prudence; mais que veut-on substituer à ces quatre divinités, compagnes inséparables de S. A. R., une Rosalide, Nymphe pouliniere, qui n'est point assez chaste pour représenter une Muse; une Eugénie, une Victoire et une Angélique disposées, par la Nature et par leur état, à ne jamais démentir les vertus de la famille.

Ce procédé ayant indisposé tout Londres, depuis la Cité jusqu'à Westminster, le Poëte de la Cour a cru remplir l'attente du Public, en faisant insérer dans l'*Evening-Post* deux Epigrammes dont voici la traduction.

I

Possesseur d'un jardin payé du prix du crime,
Un Histrion crut à son protecteur
Offrir un tribu légitime,
En plaçant dans le parc son portrait enchanteur;

C'est bien fait, dit Damon, à l'homme des Coulisses.
Mais près du Héros immortel
Voyant figurer quatre Actrices,
Il se leve en fureur, et renverse l'autel.
Quelqu'un lui demandant raison de ses caprices,
Je ne veux pas, dit-il voir les Dieux au ****** (1).

II (2)

Peut-on ainsi de Mars profaner le Rival?
Ces ornemens pour lui sont une injure,
Et votre place enfin, filles de la Luxure,
Est aux piés de Priape, et non pas d'Annibal.

P. S. — Les lettres de Bruxelles de ce matin me recommandent un galimathias prétendu lirique, qu'un Chanteur, nommé Compain, a composé à l'honneur d'un grand Prince; ceux qui me demandent justice sur cette pièce, ignorent que le rimailleur, avouant son incapacité, se met, en se jugeant lui-même, à l'abri de mes coups; d'ailleurs Compain a de bonnes mœurs, ce titre si rare dans le Sanhédrin comique où il vit, nous engage à lui faire grace, et à ne juger de son verbiage rimé, que par le motif qui l'a animé à demander de l'argent en vers.

(1) Bordel.

(2) On attribue cette seconde Epigramme au fameux Garrick, premier Acteur de Londres, et sans contredit de l'Europe, dont un imposteur, qui vit à Liége des aumônes d'un Commis des Vivres, se dit faussement le Pere; ce fourbe se nomme Froment de Garrigues, célèbre par beaucoup de plattes Brochures publiées pendant la dernière guerre contre la France. (*Note de Chevrier.*)

LA CLÉ ET LA CRITIQUE

DU COLPORTEUR [1]

DIALOGUE ENTRE LA COMTESSE DE PRILLY ET L'AUTEUR

La scène se passe à Paris (2).

Le lieu de la scène représente une chambre à coucher, au fond de laquelle est un lit de damas cramoisi, fait en alcôve : une table de nuit est auprès du lit, on y voit deux bougies, des dents postiches, du bleu, du blanc, et des pinceaux pour les sourcils et pour les veines, avec quelques serviettes.

La Comtesse fait répéter sa pendule, midi sonne, elle ouvre ses rideaux, ses femmes entrent et annoncent l'Auteur du Colporteur qui entame le Dialogue dans la ruelle de la Comtesse.

L'Auteur. — A midi déjà éveillée, madame! vous allez scandaliser toutes nos femmes du bon ton !

La Comtesse. — Mais si je veux aller au spectacle, je n'ai précisément que le tems de prendre mon bouillon, et de faire une toilette : vous voulez donc bien permettre qu'on me coëffe : hola ! mes Demoiselles ; personne ne vient... Marianne, Julie... Où donc sont ces *espèces ?* Ah ! vous paroissez enfin, il est difficile de jouir de vous, faites ouvrir ces contrevens, et venez me coëffer dans mon lit. Que cherchez-vous ? du papier pour des papillotes ? Eh ! ne voyez-vous pas *le Colporteur* qui est sur ma cheminée ; prenez, prenez, Monsieur le voudra bien.

(1) Ce curieux morceau est extrait de l'ouvrage suivant de Chevrier : *La Vie du fameux Père Norbert, ex-capucin connu aujourd'hui sous le nom de l'abbé Platel, par l'auteur du Colporteur*. Londres, Jean Nourse, 1763, in-12, pp. 127-144.

(2) Pour conserver l'unité du temps et du lieu, il faut supposer que l'Auteur est à Paris. (*Note de Chevrier.*)

L'Auteur. — A votre aise, Madame ; un Auteur qui se fait imprimer, doit abandonner ses productions au public ; trop heureux quand il les voit servir à augmenter les agrémens de la plus belle tête du monde.

La Comtesse. — Voilà déjà une fadeur ; il faudra que vous m'en disiez bien d'autres, pour réparer les ridicules que vous m'avez prêtés dans votre roman.

L'Auteur. — Mais de bonne foi, croyez-vous y être ? Nous avons dans un tiroir des noms factices que nous prenons à mesure que les situations les amènent. Comme je n'avois point l'honneur de vous connoître, le nom de *Prilly,* dont beaucoup de nos romanciers se sont servis, me tomba sous la main, et je l'encadrai dans le ridicule que j'avois voulu peindre.

La Comtesse. — Vos petits reproches m'ont pourtant touchée au point que depuis trois jours je n'ai plus d'animaux à ma toilette : je me suis débarrassée des singes, des arlequins, et même d'une petite épagneule que j'aimois à la fureur.

L'Auteur. — J'ai donc fait une conversion à laquelle je ne visois pas.

La Comtesse. — Mais qui donc avez-vous prétendu désigner sous le nom de *Prilly ?* Car toute réflexion faite, je vois que vous n'avez point voulu parler de moi.

L'Auteur. — Eh ! mon Dieu, non ; la femme que j'ai peinte est rousse, et vos cheveux sont d'un blond parfait ; elle a cinquante ans, vous n'en avez pas quarante ; elle a une grosse taille qui marque un embonpoint bourgeois, et vous êtes faite *au tour ;* elle ne rougit pas d'entrer dans les tracasseries des mauvais comédiens, et vous ne protégez que les bons acteurs. Enivrée des fadeurs *histrionnes,* elle traite de *noirceurs* toutes les critiques raisonnables, et votre sagesse les tolère comme un remède utile qui arrête les progrès ridicules du faux bel esprit et du libertinage.

La Comtesse. — Ne seroit-ce pas Célimène que vous auriez voulu peindre ?

L'Auteur. — Cela peut lui convenir ; mais pourquoi ne voudriez-vous pas que ce fût *Émilie ?* Croyez-moi, madame la clé de tous les livres est dans toutes les villes, et c'est la seule que

je veux donner aujourd'hui. Prenez à la main le *Spectateur Anglois,* composé par un homme qui n'avoit jamais vu la France, et parcourez Paris, vous y trouverez sans peine les copies de tous les originaux que l'auteur a peints dans le sein de Londres. Les ridicules sont partout les mêmes, et quoique Molière ait porté d'heureux coups à la misanthropie, aux petits-maîtres, aux hypocrites, aux précieuses et aux savantes, on trouvera dans toutes les grandes villes des personnes chargées de ces défauts ; ainsi il arrive très-souvent qu'on accuse un écrivain d'avoir voulu peindre une femme dont il ne connoissoit ni le nom ni la figure.

La Comtesse. — Comment se peut-il donc que ces portraits soient si ressemblans ?

L'Auteur. — Par l'usage du monde et du cœur humain que tout auteur de comédies et de romans doit avoir : voyez, par exemple, un portrait que je tire à ce moment de mon imagination ; je proteste par tout ce qu'il y a de plus sacré, que je n'ai personne en vue : « Céliante est une femme singulière, elle cache la vertu qu'elle a, pour afficher les vices qu'elle n'a point ; elle refuse Damon qu'elle aime, pour se livrer à Clitandre qu'elle déteste ; prodigue avec les gens riches, avare avec les malheureux, elle ne sait donner ni refuser à propos ».

La Comtesse. — Quoi ! vous n'avez réellement voulu peindre personne, en faisant ce portrait ?

L'Auteur. — Non, madame.

La Comtesse. — Ma foi, c'est Araminte d'après nature ; et je puis vous dire que jamais ressemblance ne m'a paru plus parfaite.

L'Auteur. — Je ne connois point Araminte, et je crois ce que vous me faites l'honneur de m'en dire ; portez ce tableau à Londres on dira que c'est milady Judith ; à Vienne que c'est *Mme Klein*, et partout on dira vrai, quoique je ne connoisse ni Araminte, ni *milady Judith,* ni *Mme Klein ;* mais le monde et le cœur humain, dans les replis duquel j'ai fouillé quelquefois, me persuadent qu'il peut y avoir des femmes assez bizarres pour ressembler à la prétendue Céliante.

La Comtesse. — Je vous crois, mais il paroît cependant une clé de votre ouvrage.

L'Auteur. — Cela peut-être, mais elle est le fruit de l'imposture ou de la vénalité, et je la désavoue authentiquement en accusant d'insigne fourberie tous ceux qui auroient l'impudence de dire qu'ils la tiennent de moi : on en a fait à Paris, à Bruxelles, et même à La Haye ; mais toutes ces applications sont l'ouvrage des Lecteurs, et non point de l'Auteur. Il m'est arrivé plus d'une fois d'expliquer les noms factices dans la conversation, mais c'était uniquement pour dérouter les curieux ; ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir une clé à mon ouvrage, et que je n'en fasse peut-être une ; mais je répète que celle qui court le monde est probablement d'un homme qui ne mange pas d'entremets, c'est-à-dire, qui ne connoît ni la bonne compagnie, ni l'esprit de mon livre.

La Comtesse. — N'y auroit-il pas un moyen d'éviter les aplications ?

L'Auteur. — J'en connois un qui est infaillible ; je n'ai qu'à peindre des vertus, la méchanceté du public m'est un sûr garant qu'on n'y reconnoîtra personne.

La Comtesse. — Convenez pourtant qu'il y a bien des méchancetés dans le *Colporteur ?*

L'Auteur. — Oui, Madame, mais ces satires sont nécessaires, parce que depuis que le goût des réflexions s'est perdu, la méchanceté est devenue la *rocambole* des romans.

La Comtesse. — Pourquoi, par exemple, avez-vous fait une sortie sur ces pauvres filles de spectacles ? Ne faut-il pas que chacun vive ?

L'Auteur. — Eh ! qu'elles vivent morbleu, Madame ; qu'elles vivent !

La Comtesse. — Un moment, Monsieur, vous me manquez en me répondant d'un ton aussi brusque.

L'Auteur. — Eh ! non, Madame, c'est vous-même qui vous manquez en prenant le parti de ces créatures : qu'elles fassent leur métier, j'y consens ; mais je ne puis voir de sang-froid que ces Demoiselles tirent vanité de leur supercherie, et mettent au rang d'une action méritoire le méprisable talent de vendre

des nuits et des soupers à tous venans, et de faire passer le malheureux qu'elles ont séduit, de leur couche avilie dans le cabinet de Kaiser ou de Recolin, deux habiles gens qui doivent leur fortune à la découverte de l'Amérique. Un philosophe peut-il entendre de sang-froid une fille du monde s'écrier avec enthousiasme, *une Femme comme moi!* et joindre à l'insolence de ce propos un faste impudent qui ose le disputer aux Femmes de la Cour? La police qui réforme tant de petites misères, devroit bien porter des regards attentifs sur les grands abus et empêcher une Danseuse d'étaler aux yeux de tout Paris indigné, un équipage de trente mille francs, des diamans du plus grand prix, qui sont souvent le patrimoine de malheureux enfans, que l'inconduite de leur père, et l'âme avide d'une fille prostituée, réduisent à l'oprobre de la misère. Garderai-je mon flegme quand je verrai une de ces *espèces* casser par partie de plaisir pour vingt-cinq mille livres de porcelaines à la fin d'un souper; faire porter le plumet blanc à ses gens, et les galonner comme les valets de pied d'un Ambassadeur? Voilà? Madame, ce que l'histoire de la petite Deschamps de l'Opéra me fournit. J'ajouterois au tableau, si je ne craignois de vous déplaire, en nommant un tas de molles enchanteresses, dont le nom seul est une indécence.

La Comtesse. — Oh! sévissez avec chaleur contre le luxe insolent des Filles de spectacle, je vous le livre; mais ménagez le Théâtre, au moins par égard pour les honnêtes gens qui l'aiment : je ne sais si j'ai compris votre livre, mais j'ai cru y lire qu'une actrice ne pouvoit conserver sa vertu sur la scène, et un comédien sa probité; je vois sans rougir quelques-uns de ces gens-là, et vous m'avez inquiétée en parlant ainsi.

L'Auteur. — Souffrez, Madame, que je vous dise que vous m'avez mal lu; si j'avois, sur les personnes attachées au spectacle les idées que vous me prêtez, je ne parlerois de ma vie à aucune d'elle : ma conduite, toujours conséquente à ma façon de penser, suffit pour me justifier. J'aime tous les talens, et surtout ceux qui donnent un nouveau lustre aux chefs-d'œuvres des fondateurs de la scène française. Je ne demande point qu'une actrice, à qui je rends visite, soit une Sallé; mais

je ne veux pas non plus qu'elle soit une Beaumenard. Je passe à une comédienne une galanterie de *besoin* ou de *dissipation ;* mais je condamne un libertinage méthodique et suivi. A l'égard des acteurs, je verrais de tems en tems avec plaisir ceux qui réuniront les bonnes mœurs au mérite; plusieurs d'entr'eux me doivent leurs talents et leur fortune. J'ai dit que dans les Provinces j'avois trouvé peu de mœurs; je répète à regret ce propos, et si on le révoquoit en doute, les comédiens de Bruxelles me justifieroient. Comme il faut rendre justice aux honnêtes gens, j'excepte de la liste scandaleuse Compain (1), Quinaut et deux autres; quant aux mœurs :

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé;

La Comtesse. — Mais vous en voulez furieusement à ce Théâtre de Bruxelles.

L'Auteur. — C'est que j'y ai trouvé plus d'insolence et de dépravation qu'ailleurs; mais la décence y rentrera dans peu autant qu'il sera possible. J'apprens avec plaisir que M. le duc d'Ursel, seigneur aimable, qui réunit aux talents de toutes les nations l'urbanité française et les vertus flamandes, va donner une forme nouvelle à un spectacle qui coûte assez à la ville de Bruxelles, pour être mis sur un pied respectable à tous égards. Au reste, Madame, ma façon de penser sur le Théâtre et sur les acteurs, se résume par ces deux mots : j'aime le spectacle avec passion, j'estime les acteurs qui ont de l'honnêteté dans la conduite, et je méprise les autres.

La Comtesse. — Mais tout le monde pensera comme vous là-dessus : ainsi je laisse la comédie de côté pour en revenir aux gens de qualité qu'il paroit que vous avez voulu peindre.

L'Auteur. — Il m'est aussi facile de détruire ce reproche que les précédens; j'ai nommé dans le *Colporteur* des Auteurs ou des Filles de spectacle, et l'usage m'a autorisé à le faire; j'ai donné les lettres initiales de trois femmes qui n'ont d'autre

(1) Cet acteur, qui mène véritablement la conduite d'un honnête homme, est le même qui a fait un petit poème à l'occasion de la fête du prince Charles dont j'ai parlé à la fin du *Colporteur ;* l'auteur m'a écrit à ce sujet une lettre modeste, dont le style feroit honneur à tout homme d'esprit; ma réponse a du le satisfaire. (*Note de Chevrier.*)

occupation que celle de donner à jouer : mes réflexions peuvent les désobliger; mais comme je n'ai point attaqué leurs mœurs, je suis tranquille sur cet objet. A l'égard des noms supposés de ducs, de duchesses et d'autres personnes de marque, on ne peut me faire un crime de la méthode circonspecte dont je me suis servi.

Ou les anecdotes que j'ai rapportées sont vraies, ou elles sont fausses; dans le premier cas, la prudence vouloit que je ne nommasse personne. Me fera-t-on, sans injustice, un crime de cette discrétion? Celui qui viendroit dire que c'est lui dont le nom est enveloppé dans les étoiles, prononceroit en même tems sa condamnation et mon apologie. Si j'ai décrit des faits imaginés, je n'ai pu offenser; ainsi il doit nécessairement résulter de mes observations, que les faits contenus dans un roman ne peuvent nuire à qui que ce soit, quand l'auteur n'a nommé, ni même désigné personne. Tel est le *Colporteur,* relativement aux noms suposés; il faut en excepter une anecdote très-connue que j'ai cependant défigurée autant que j'ai pu; mais ne m'étoit-il pas permis de coudre au *Colporteur* une aventure qui a été *mise en vers, imprimée et gravée,* avec beaucoup moins de ménagement que je n'en ai employé dans les détails que j'en ai donnés? D'ailleurs, si elle peut humilier quelqu'un ce n'est que l'héroïne de la scène.

Madame, elle n'est plus, laissons en paix sa cendre.

La pureté de mes intentions est prouvée, moins encore par ce que je dis ici, que par la conduite que j'ai tenue. Je n'ai jamais eu l'âme intéressée, mais j'aime l'argent pour le plaisir de le dépenser. Si j'avois voulu donner une clé réelle ou imaginaire (cela dépendoit de moi) du *Colporteur,* une personne du premier nom m'a fait offrir cent ducats par un particulier de Bruxelles; c'est un fait que je puis prouver par une lettre arrivée par le courrier du mardi 24 novembre : cependant si mes intentions n'avoient pas été si droites, le secret qu'on me promettoit et qui m'auroit sûrement été gardé, me donnoit beau jeu.

La Comtesse. — Un auteur refuser cent ducats? Voilà une

anecdote qui va faire passer le *Colporteur* à la postérité, et votre livre avait besoin de ce véhicule pour se tirer de l'oubli.

L'Auteur. — Ce que vous me dites-là n'est pas fort obligeant, mais il en est d'un livre comme d'un acteur; on peut dire qu'ils sont mauvais, sans que l'auteur, se crût-il égal à Voltaire, et le comédien supérieur à Dufresne, puissent se fâcher.

La Comtesse. — Ah! puisque vous êtes en train d'être docile, écoutez encore une critique. A quel propos, s'il vous plaît, avez-vous fait parade d'une érudition ministériale dans un roman? Vos remarques, quoique fort judicieuses, m'ont paru déplacées là.

L'Auteur. — Il falloit que je terminasse ce roman, peut-être déja trop long; et comme il étoit vrai qu'un *quiproquo* eût privé la *Brillant* d'une pension, j'imaginai que je punirois cette actrice en substituant à la donation qu'elle attendoit, une *Instruction* dont elle ne se souciroit guère. C'est dans cette intention que j'ai rapporté cette pièce; je ne sais ce qu'on aura pensé de ce morceau; mais cet endroit, qui n'est pas fait pour le monde, est le seul qui m'ait satisfait. Ainsi, s'il n'a que le défaut d'être déplacé, on peut y remédier, et je suis en état de donner, quand je le voudrai, deux volumes sur une matière que je n'ai qu'effleurée, quoique j'ose me flatter de la connaître assez bien.

La Comtesse. — Convenez aussi que dans cette instruction que vous faites donner par un ambassadeur à son fils, votre projet a été de critiquer les Ministres répandus dans les pays étrangers.

L'Auteur. — Quand j'aurois eu ce dessein, me conseilleriez-vous d'en convenir? Mais voici l'exacte vérité : j'ai vu beaucoup de cours d'Italie et d'Allemagne, je les ai examinées en homme qui voyage pour s'instruire, et de mes observations j'ai formé un composé du faste déplacé, des fautes, de l'inconduite, et enfin des choses essentielles qu'un représentant dans une cour étrangère devoit éviter ou suivre, et pour ne point compliquer cet article, j'ai fait parler un seul homme, qui est un être de raison dans le cas que j'ai supposé; les Rois, ni les

Membres de leurs conseils ne sont point attaqués dans mon livre, et je préviens, une fois pour toutes, que ceux qui chercheront dans ce que je me réserve de publier des traits contre la Religion et les souverains, peuvent se dispenser de me lire, s'ils n'achètent ces ouvrages que pour avoir le plaisir honteux d'y voir violer le respect qu'on doit à Dieu, aux Princes et aux lois, objets sacrés que je me ferai un devoir de reconnoître toujours.

La Comtesse. — Mais pourquoi avez-vous mis votre nom à cet ouvrage?

L'Auteur. — Par trois raisons : la première, pour obéir à la loi de l'État ; la seconde, parce qu'il est de moi, et que s'il y a du mal, je ne veux pas qu'on l'impute à d'autres ; la dernière, enfin, c'est que tout livre qui nomme quelqu'un ne doit point être anonyme. Un homme qui écrit dans l'ombre des ténèbres, ressemble à ces brigands qui, au sein d'une forêt épaisse, tirent un coup de fusil à un voyageur qui marche sous la foi de la sûreté publique. Les Romains, dont nous avons conservé les grands principes de législation, faisoient couper le bout du nez et marquer d'un fer chaud la joue gauche de ceux qui écrivoient des lettres anonymes. J'entens ce que je dis, une personne respectable l'entend aussi bien que moi, et nous espérons l'un et autre que *cet Avis aux Lecteurs* arrêtera la plume criminelle de quelques scélérats ou de quelques filles perdues ; la patience échappe, les offensés peuvent se plaindre, et la sagesse de la République souffre moins qu'ailleurs les auteurs et scribes de lettres anonymes.

La Comtesse. — J'avois hier mille fortes raisons contre vous, mais je trouve un air de bonne foi dans vos réponses, qui me persuaderoit si on ne m'avoit assuré que vous êtes fort méchant.

L'Auteur. — Il y a dix-huit ans que j'écris, et depuis ce tems on n'a pas cessé de m'accabler de ce reproche. Pour juger de son injustice, lisez tous mes écrits et mes pièces de théâtre ; la tâche est un peu forte, car je crois que le tout formeroit trente volumes : vous y verrez que toutes mes méchancetés ont consisté à dire que *Cartouche* étoit un scélérat, la

Brainvilliers une empoisonneuse, *Ninon Lenclos* une fille galante, *Rolet* un fripon, et *Pradon* un auteur détestable. Voilà, Madame, sous d'autres noms, toutes les méchancetés que vous trouverez dans mes productions.

La Comtesse. — Quel intérêt tant de gens ont-ils donc à vous dire méchant?

L'Auteur. — Un très-vif, Madame. Les écrivassiers, fâchés d'être démasqués, disent *un tel est méchant :* ce propos est sûr de réussir auprès des sots, qui se consolent de leur nullité en cherchant à prêter des défauts aux gens de lettres. Les mauvais acteurs intéressés à écarter un auteur qui connoît le Théâtre viennent à l'appui, et les femmes les moins décriées crient encore *un tel est méchant,* parce qu'elles ont peur qu'un tel ne dise ce qu'on ne sait pas. Ce n'est point d'aujourd'hui que j'ai fait cette dernière remarque, comme vous le verrez par les vers que je tire d'une de mes pièces, reçue en 1756 au Théâtre Italien, affichée la même année et suspendue jusqu'à la paix par des raisons de convenance.

LE BARON

Ah! Messieurs les Auteurs, on craint vos Épigrammes;
Vous passez pour méchans.

D'ORVIGNI

Ce bruit-là vient des femmes,
De ces femmes qu'on quitte, et qui, craignant toujours
Qu'on aille dévoiler les replis de leurs âmes,
Pensent se mettre à l'abri des discours,
En prêtant des propos infâmes
A l'objet fugitif de leurs tristes amours.

Voilà pour les femmes qu'on a eues; les autres ne sont pas plus indulgentes, parce qu'en disant qu'*un tel est méchant,* elles croient que ce refrain des sots les mettra à couvert des traits qu'un homme de lettres prend quelquefois la liberté de décocher contre des femmes qui affectent les sentimens avec l'amant en titre, pour le sacrifier, quand il est parti, à quelques freluquets. Tel est, Madame, le train de la vie, et ne croyez les auteurs méchans que quand vous les verrez acca-

bler de noirceur l'innocence, mépriser la pudeur, flétrir la justice et insulter à la vertu.

La Comtesse. — Mais vous êtes dans ce dernier cas, à l'égard du père *Élisée,* mon confesseur; c'est un fort honnête carme qui n'a jamais parlé à la *Brillant.*

L'Auteur. — S'il en est ainsi, ce n'est pas lui que j'ai compromis. L'aventure que j'ai détaillée est publique : je sais le nom du religieux à qui elle arriva; mais ne voulant point le nommer, je cherchai dans le Martyrologe des Carmes un nom de l'Ordre, je trouvai *Élisée, Jean de la Croix, Justin, Félicien,* etc. Je pris le premier qui se présenta, bien convaincu qu'il y a plus de mille carmes qui s'appellent *Élisée,* et que l'embarras du choix laisseroit en paix les innocens.

La Comtesse. — J'ai des lettres de Hollande qui m'annoncent que l'on ne recevra point des excuses aussi frivoles, et je sais que tout l'esprit du Mont-Carmel travaille dans les forges littéraires de La Haye et d'Amsterdam à répondre à ce trait dont les Carmes assurent que la *Mystique* Espagnole a frémi.

L'Auteur. — Il est possible que Sainte Thérèse ait été outragée de voir les disciples que sa plume savante a réformés se livrer à l'incontinence; mais elle n'a pu s'offenser contre un écrivain qui, en publiant le désordre d'un simple particulier qu'il n'a pas nommé, n'a eu d'autre objet que de ramener les autres à la pratique de la vertu. Au reste, j'attends la brochure qu'on prépare à Amsterdam, et je pourrai donner lieu à une seconde, en écrivant l'*Histoire des Carmes du Luxembourg de Paris;* ce morceau est peut-être le seul qui puisse faire honneur aux mœurs des mousquetaires, si on juge d'eux par comparaison avec ceux d'entre les Carmes que je me réserve de peindre, au cas que la brochure dont vous me menacez exige que je prenne cette peine.

La Comtesse. — Cinq heures vont sonner, souffrez que je me lève.

Les dents postiches, le bleu et les pinceaux qui étoient sur la table de nuit de Mme de Prilly, ne m'ayant pas permis d'être indiscret au point de vouloir être témoin de l'usage

qu'elle alloit faire de ces apprêts, je me retirai et le dialogue finit.

N. B. — Le même auteur a aussi donné une petite brochure fort courte, sous le titre d'*Almanach des gens d'esprit par un homme qui n'est pas sot, Calendrier pour l'année 1762 et pour toute la vie.*

LA MALLE-BOSSE

Par Alexis PIRON

La curieuse nouvelle que nous publions ci-contre, et qui paraît avoir fourni à Chevrier le sujet de son fameux ouvrage satirique, est extraite des *Œuvres Complètes d'Alexis Piron*, édition de Rigoley de Juvigny (Neufchâtel, Soc. typographique, 1777, tome VII, p. 320 et ss.).

LES ÉDITEURS.

LA MALLE-BOSSE

Nouvelle Nuit de Straparole.

PAR ALEXIS PIRON

Les spectacles finissoient : on étoit au mois de décembre, et l'on venoit de donner au Théâtre François la première représentation d'une comédie de M. de La Chaussée. L'auditoire éploré, s'écoulant à grand flots dans la rue, donnoit du nez dans une averse qui tomboit depuis un quart d'heure. L'obscurité étoit des plus épaisses : l'air retentissoit du claquement des fouets de cent cochers, de leurs cris scandaleux, et du nom des laquais de toutes les provinces du royaume. Des torches sans nombre s'agitoient au milieu des airs qu'elles empestoient, et ne représentoient pas mal celles qu'en ce moment les furies du Parnasse secouoient au fond du cœur palpitant de l'auteur, encore incertain de son sort. Cependant de jeunes calotins, graves arbitres des réputations littéraires, la plupart en rabats et en manteaux courts, à travers les timons de cent carrosses ébranlés, à droite comme à gauche, franchissoient gaillardement le ruisseau devenu rivière, pour voler aux opinions chez Procope, et pour y prononcer souverainement : bref, pour mettre fin à ce long préambule, qu'on ne voit que trop imité d'après celui du *Roman comique,* il étoit huit ou neuf heures du soir, et l'on sortoit par une grande pluie en hiver, de la Comédie Françoise, quand un cavalier, connu dans le monde sous le nom de Similor, n'ayant pour tout abri que les ailes très molles d'une espèce de chapeau, et dansant les olivettes entre les roues et les gouttières, à la lueur des

lampes de boutique, fut arrêté par une vieille racoleuse de Cythère, au détour de la rue de Bussi.

Mon gentilhomme, lui dit-elle, une jeune brune, grande, bien faite, bien en gorge, et belle à ravir, du reste chantant comme les fées, et qui n'est enrôlée que d'hier, vous attend ici près, chez elle, au coin d'un bon feu, et dans l'humeur où vous la voudrez. C'est à côté d'un excellent traiteur : suivez-moi ; vous aurez du plaisir ; et, foi de femme de bien, vous n'aurez aucun lieu de vous en repentir.

Similor est un des esprits soi-disant forts, libres à l'excès, et qui, pour se laisser aller à toutes sortes de faiblesses en pleine sécurité, tâchent de s'élever au-dessus de tout ce qu'ils appellent préjugés ; légère espèce de philosophes dont ce siècle regorge, apôtres zélés des lois de la nature, qu'ils croient sans corruption ; lesquels enfin, sous prétexte d'un amour passionné pour la vérité, osent la rechercher partout, excepté où elle se trouve, et où sa pure et vive lumière les éclaireroit sur la vanité de leurs recherches. C'est ce caractère imprudent qui, dans tous les différens âges de la vie, maintient l'homme dans l'âge malheureux qui méconnoît la crainte.

Tel est le personnage que raccrochoit la subdéléguée de la Fillon. Ce n'est là rien moins qu'un *Joseph ;* d'ailleurs, la nuit, le froid, et la pluie qui redoubloit, tout cela joint à son mauvais génie, l'engagea, pour une première fois de sa vie peut-être, à tenter pareille aventure. Un être pensant, se disoit-il à lui-même pour sa justification, n'en sauroit trop voir, ni trop exercer sa raison et ses raisonnemens, fût-ce au milieu des plus grandes folies, et des vices même.

Il se jeta donc, avec cette femme, à la merci du premier fiacre qui, dans la bagarre, se trouva là sous leurs mains, et qui, après trois grands quarts d'heure de blasphèmes et d'embarras, les descendit enfin, à quelque trois cents pas de là, dans un troisième étage, au commencement de la rue de Seine.

La dupe eut à peine un pied dans la chambre, qu'une mademoiselle Manon, très jolie en effet, et assise devant un bon feu, bien nécessaire à sa parure élégante et légère, accourut à lui les bras ouverts, en l'apostrophant des doux noms de *pou-*

let et de *roi*. Similor eut d'abord l'œil ébloui d'un minois, d'une gorge et d'un tour de visage à piquer des *Roberts d'Arbrissels*. Peu s'en fallut que, malgré l'horreur du lieu, il ne se sentît le cœur ému de quelques sentimens un peu délicats. Cette émotion naissante ne dura que le tems d'un éclair ; il se la reprocha sur-le-champ, se souvint qu'il n'étoit là que par curiosité philosophique, et, se débarrassant de la belle assez dédaigneusement, s'alla jeter dans une chaise longue, qui sembloit attendre là le premier venu dans la place d'honneur.

— « Par ma foi, s'écria-t-il, en homme qui ne philosophoit guère relativement à l'intérêt de ses passions, il faut l'avouer, quoi qu'en veuillent dire les libertins : non, les bienséances, la modestie et la pudeur ne sont point des chimères ; elles sont pour nous un bien très réel, et le plus vif assaisonnement que la délicatesse pouvoit mettre à la volupté. Je n'en veux d'autres preuves que celle-ci. Avec une fois moins de charmes que n'en voilà, je le sens bien, le sourire obligeant d'une femme comme il faut seroit seul mille fois plus attrayant pour moi, et m'intéresseroit mille fois plus qu'une saillie si vive et si prévenante.

— Par ma foi, s'écria aussi Manon de son côté, en se remettant à sa place, vis-à-vis de son cavalier, c'est bien rentrée de pic noir ! Eh ! dis-moi, mon brave, d'où viens-tu donc pour nous conter de si graves sornettes ? de la Comédie Françoise, je gage. Tiens, tiens, si tu aimes tant les sentences, les maximes et les moralités, prends-moi cet écran, et t'en donne à cœur joie. Tu en trouveras là de meilleures et de plus neuves que dans aucune pièce du jour.

— Pauvre malheureuse, lui dit Similor, un peu surpris de cette jolie vivacité, tu me fais vraiment pitié ! A l'esprit que tu montres, ainsi que sur ta physionomie, je juge que tu pourrois bien mériter un meilleur sort ; mais laissons cela. Prends ces deux louis, dit-il en les jetant sur une table, et donne ordre seulement au soupé. Après cela mange, bois, chante, extravague, à toi permis ; mais laisse-moi moraliser ici tant qu'il me plaira, et que chacun fasse son métier.

— Eh ! pourquoi, monsieur, répondit-elle froidement, aurois-je

moins que vous le droit et le don de moraliser? Est-ce à titre de sage que vous vous en réservez le privilège exclusif? Qui de nous deux l'est ici le moins, voyons, ou vous qui m'y venez chercher de propos délibéré, ou moi qui n'y suis bien qu'à contre-cœur? »

Cela dit, elle tourna tristement la tête d'un autre côté, poussa un soupir, et se tut.

Ce raisonnement, assez sensé, déconcerta l'être pensant. Un sombre silence et le mauvais maintien s'emparoient de la scène; et l'argent restoit sans maître, si la dame du logis, rentrant à propos, ne l'eût pris pour aller donner ses ordres. Ils furent exécutés diligemment. En peu de tems le soupé fut apprêté et servi, sans que cependant il se fût rien passé au coin de la cheminée que de très sérieux, et qui ne permette à l'imagination du plus honnête lecteur de suivre la mienne, et de se transporter pour un instant sur les lieux.

Similor avoit déguisé ce moment d'embarras sous un faux air de rêverie et de distraction. L'air mortifié de Manon, le peu qu'elle avoit dit, et son silence, lui inspirèrent pour elle une sorte de considération momentanée qui lui faisoit méditer ses propos. La vieille prit les cartes, et remêla le jeu par des discours plus de saison, qui, secondés de la bonne chère et du vin, remirent insensiblement les choses sur le bon pied, et dans une position plus vive et plus naturelle. L'homme à bonne fortune devint plus liant, Manon plus gaie : il se dit quelques folies, sans qu'il s'en fît aucune ; on pria la belle de chanter ; et, quoiqu'elle se sentît fort bien en voix, elle ne se le fit point redire : elle y consentit sur-le-champ, et choisit très ingénieusement dans l'opéra d'*Armide* cet endroit de l'acte IV, scène 2 :

Voici la charmante retraite
De la félicité parfaite :
Voici l'heureux séjour
Des jeux et de l'amour.
Jamais dans ces beaux lieux votre attente n'est vaine ;
Le bien que vous cherchez se vient offrir à vous ;
Et pour l'avoir trouvé sans peine,
Devez-vous le trouver moins doux ?
Voici la charmante retraite, etc.

CABINET DE M SOLEIROL

MADEMOISELLE GAUSSIN
Comédie Françoise
1731 - 1763

Quinault et Lulli, en chantant le palais d'Armide, avoient-ils en vue le troisième étage d'une maison de la rue de Seine ? A Dieu ne plaise que je me l'imagine ! On ne peut rien ici toutefois de mieux adapté pour le local : l'allusion est exacte au dernier point. On ne sauroit me le nier, ni que Pégase innocemment porte ainsi quelquefois une selle à tous chevaux.

Ces paroles galantes, animées d'une voix touchante, d'une jolie figure et d'une physionomie spirituelle, achevèrent enfin de tourner tout de bon Similor du côté des bonnes manières. — « Petite folle, lui dit-il d'un ton tout à fait radouci, tu sais trop que, d'emblée, ces sortes d'endroits où nous sommes, quelles que soient les beautés qui s'y rencontrent, n'inspirent guère la galanterie qu'à des sots. Je n'en suis pas un : oublie donc et pardonne-moi, de grâce, l'accueil un peu désobligeant que je t'ai fait. Touche là : nous voilà bons amis, et je te vois à cette heure tout d'un autre œil. »

Manon se prêta, comme elle le devoit, à ce petit raccommodement ; et le nouvel ami reprenant la parole, continua ainsi : — Divertissons-nous. Écoute, et te fais à ma façon. Tu n'es pas sans avoir lu les *Contes de La Fontaine ?* — Non, vraiment, répondit Manon. — Te souviendrois-tu, poursuivit Similor, de celui de la *Courtisane amoureuse ?* — Très bien ; je l'ai présent, répliqua-t-elle. — Eh bien, reprit le galant, amusons-nous à jouer une comédie. Joue ici le rôle de Constance, et je me charge, moi, de celui de Camille : tu m'entends bien ? — Fort bien, tout des mieux ; vous n'êtes pas dégoûté. Camille est un bel indifférent, dont les rigueurs réduisent Constance aux premières et dernières avances : attendez, avant que je joue son rôle, que j'aie autant d'expérience qu'elle, pour que le vôtre vous fasse autant d'honneur et de plaisir qu'il en fit à Camille ; et vous attendrez long-tems, continua-t-elle d'un air mortifié, car je ne m'y sens guère de disposition. — Hélas ! lui dit Similor, animé de plus en plus, je sais bien, ma pauvre enfant, que le plus souvent on ne se choisit point son état ; que celui d'honnête femme et le tien sont quelquefois bien involontaires. Aussi t'ai-je rendu presque d'abord, comme tu viens de voir, la justice de te croire digne d'une meilleure destinée. Oh ça,

conte-moi donc, là, tout naturellement tes petites aventures. Je suis tout prêt à te croire, à te plaindre et à te secourir. Pourquoi mènes-tu la vie que tu mènes ? parle-moi franchement : qu'est-ce qui t'y a réduite ? — Hélas ! répondit-elle, en devez-vous douter un instant ? ce qui, je crois, y réduit mes pareilles pour la plupart ; la profonde misère. — Pauvre fille, reprit le philosophe attendri, tu n'auras pas de peine à me le persuader ! Qui sait mieux que moi combien la bonne ou mauvaise fortune influe sur les mœurs ? que moi, dis-je, qui fais profession de sentir et de penser plus et mieux qu'un autre ; que moi, l'anatomiste et le peintre éternel du cœur humain ? Aussi, lisez mes écrits (car, à ce propos, il est bon que vous sachiez, mademoiselle, avec qui vous êtes ; vous voyez en moi quelqu'un que vous avez lu, et peut-être admiré plus d'une fois) ; qu'on lise, dis-je, mes vers, ma prose, qu'on m'entende parler : les termes de vice, vertu, cœur, esprit, crime, innocence, coupable et vertueux, brodent mes hémistiches, enflent mes périodes, et me remplissent la bouche ; ils ne me quittent point ; ils sont continuellement au bout de ma plume, et sur le bord de mes lèvres. Mais c'est assez raisonner et trop parler de moi : ne songeons qu'à rire, qu'à boire et qu'à nous aimer. A ta santé, Manon.

La vieille prit le temps qu'il buvoit, pour saisir son tour à parler.

— La misère, dit-elle, où nous tombâmes fut si grande et si subite, qu'il n'y eut pas moyen de nous reconnaître, ni de nous tirer autrement d'affaire, ma nièce et moi ; car je vous découvre ici le comble de cette misère, mon cher monsieur, en vous avouant que je suis la tante de cette petite malheureuse. Et là-dessus, elle se mit à pleurer d'assez mauvaise grâce. Quelque autre qui aurait la rage de description, détaillant la chose dans le menu, vous diroit :

> Que sur son nez, sa prunelle éraillée
> Versoit des pleurs, dont elle étoit mouillée (1).

Mais, dans une composition qui doit être d'un style enjoué,

(1) Vers tirés de *l'Enfant prodigue.*

je ne veux rien peindre que de comique et d'agréable ; et ceci ne seroit ni l'un ni l'autre.

— Et quel étoit votre état ? demanda Similor. — Un bon état vraiment, dit la tante. Nous faisions un négoce dont nous subsistions fort joliment, moi, cette nièce que vous voyez, et son pauvre frère, un fort honnête garçon, qui depuis est au diable-vauvert, à courir le loup-garou. — Et qui vous a fait discontinuer ce négoce ? poursuivit notre homme. — Une persécution la plus opiniâtre et la plus cruelle du monde, répondit la vieille. Des saisies, des amendes, des emprisonnemens ; que sais-je ! tout ce que vous pouvez vous imager de plus ruineux pour des gens de commerce. — Ah ! je crois vous entendre, continua Similor ; dites la vérité : ne vendiez-vous pas de la contrebande ? — Mais c'en étoit si vous voulez, répondit-elle, et ce n'en étoit pourtant pas non plus. Ce n'étoit ni sel, ni tabac, ni toiles peintes, ni rien qui fît tort aux fermiers-généraux ; c'étoient de beaux et bons livres fabriqués dans le royaume, bien moulés, faits comme les autres, et peut-être mieux, hormis pourtant, il faut tout dire, qu'il y manquoit un peu de veau par-dessus, et deux ou trois lignes qui sont à la fin des autres, signées de je ne sais qui, et qu'on ne lit jamais. Après cela, dans le vrai, vous m'en croirez si vous voulez, je n'y entendois pas plus malice que l'enfant qui vient de naître : je ne sais pas seulement ma croix de par Dieu.

— Oui, oui, dit Similor, je vous devine, et de reste : vous étiez des libraires ambulans. — Justement, mon cher monsieur, interrompit la babillarde. — Eh oui, poursuivit l'autre, prenant un air grave qui tenoit déjà de la sévérité, cela veut dire que vous jouiez sur le théâtre de la librairie des rôles à manteaux ; en bon français, vous étiez des colporteurs. — Vous y êtes, reprit la bonne femme, sans prendre trop garde à la morgue du renard auquel elle se confessoit. Mais, comme vous savez, monsieur, en tous métiers il est d'honnêtes gens qui les gâtent. Il y a colporteurs et colporteurs : nous étions des forts, et des plus distingués ; et je défie bien qu'on me montre un de ces livres, un peu passables, vendu depuis quinze ou vingt ans, qui ne soit sorti de mes mains : aussi, vous dis-je, nous nous

tirions fort joliment d'affaires, moi, ma nièce et son frère. Ah ! le bon tems surtout que c'étoit du vivant de ce gros abbé (1) qui demeurait près d'ici ! La peste ! un grand latin celui-là ! Tout un chacun en disoit pis que prendre. Non pas nous, vraiment ! tout au contraire, et avec raison ; car, devant Dieu soit son âme, il étoit père nourricier de M. Chaubert (2) et de tous nous autres. Dis donc, Manon, t'en souvient-il de ses *Lettres philosophiques,* de son *Préservatif,* de sa *Lettre à Uranie* (3)? Hem, comme, ça se vendoit ! — Mon Dieu, ma tante, répondit Manon, vous vous blousez tout net. Ces livres-là, tout au contraire, venaient de quelqu'un que nous n'avons jamais vu ni connu, et qui en vouloit mortellement à notre gros abbé. Cet auteur-là, souvenez-vous-en bien, avait un émissaire qui n'étoit ni gros ni gras, et qui ressembloit à l'abbé comme une latte ressemble à un boulet de canon. — Je crois que tu as raison, dit la vieille : mais toujours ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il y faisoit bon dans ce tems-là ; que ces brochures-là faisoient bien aller la timbale, et que si cela eût duré, tu aurois encore ton innocence, comme moi. Mais, monsieur, ce pauvre cher abbé n'eut pas les yeux fermés, qu'il nous fallut aussi fermer boutique. Cependant nous nous échappions, et nous vivotions tout doucement du débit des *Nouvelles ecclésiastiques,* et d'autres pareils brimborions, quand il s'est avisé de paroître un maudit chiffon (le diable en emporte cent fois l'auteur !) qui a achevé de renverser la marmite. Je ne sais ce qu'il y avoit, dans cette brochure, contre un monsieur de la cour qui a pris la mouche ; mais il l'a si bien prise, a tant manœuvré, tant couru, tant tracassé, tant fait enfin des siennes, en donnant la chasse au corps des colporteurs, qu'il nous a tous exterminés. C'est une vraie désolation. Figurez-vous, mon brave monsieur, que de misère ! Il a fallu que les uns se fissent mendians, d'autres soldats, d'aucuns filous. J'en connois qui, de désespoir, se sont faits auteurs. Pour mon neveu, il continue le métier ; mais Dieu sait quel risque il court ! Je ne jure-

(1) Desfontaines, qui demeuroit alors dans la petite rue des Marais.
(2) Le libraire qui vendoit ses feuilles.
(3) Ouvrages qui se vendoient sous le manteau.

rois pas qu'il ne fût, à l'heure que je parle, fouetté, marqué, et aux galères. Et nous qui sommes restées seules sur le pavé, sans savoir où donner de la tête, vous voyez où nous en sommes. Il fallait vivre, *item ;* et quand on ne fait pas ce qu'on veut, dame, on fait ce qu'on peut. Voilà toute notre histoire : à votre avis, monsieur, sommes-nous à plaindre ?

— A plaindre ! s'écria Similor, qui plein d'indignation, mais piqué de curiosité, l'avoit écouté impatiemment jusqu'au bout : non, certes, vous n'êtes pas à plaindre, mais dignes bien plutôt de pis que vous n'avez. Juste punition d'un mauvais métier, dont ont pâti mille gens qui valoient mieux que vous sans comparaison, et que vous n'avez jamais plaints. Subissez la peine du talion. Vous viviez du déshonneur des autres : vous vivrez du vôtre désormais.

Ce retour de mauvaise humeur devoit et alloit vraisemblablement rebrouiller Constance et Camille. La courtisane amoureuse reprenoit déjà ses airs de fierté ; et son amant n'étoit plus guère en train de son rôle, quand, la porte s'ouvrant avec grand bruit, un nouvel acteur, entrant tout essoufflé, changea la scène. C'étoit un jeune gaillard assez mal dans ses nippes, et dont le désordre, joint à son air effaré, n'annonçoit pas le meilleur fils du monde.

— Ma foi, chère tante, dit-il en jetant une epèce de malle sur la table, je viens de l'échapper belle ! J'étois à couvert dans un nid à rats, au faubourg Saint-Marceau : on a su m'y relancer ; les mouches volent dans le quartier ; et je donnois comme une grue dans les filets, si de charitables voisins, comme je rentrois chez moi, ne m'eussent couru au-devant, pour m'avertir du danger où j'étois. J'ai bien vite rebroussé chemin, sans quoi je serois à cette heure fort mal à mon aise, dans un cul de basse-fosse. Ayez la charité de me donner le couvert, en attendant que je trouve où me loger, et que je désoriente l'escouade.

Tandis que le jeune homme parloit, Similor l'examinoit attentivement, et son sourcil se défronçoit à mesure qu'il l'examinoit. La sérénité qui renaissoit sur son front paroissoit mêlée d'un profond étonnement, lequel enfin se termina par un grand

éclat de rire. — Je ne vois pas, monsieur, lui dit le nouveau venu, ce qu'il y a de si plaisant dans ce que je viens de dire, pour en rire comme vous faites. — Mon cœur, lui dit Similor, en tirant une brochure de sa poche, ne seriez-vous pas l'énorme bossu qui me vendit hier ce livre, au sortir de l'Opéra? — Je ne le nie pas, repartit le neveu : je vous crois trop galant homme pour me vouloir dénoncer. — A Dieu ne plaise! dit Similor : mais quel est l'habile opérateur qui vous a, d'un jour à l'autre, si bien extirpé la loupe effroyable qui vous couvroit l'omoplate? Indiquez-le-moi, en faveur d'un médecin (1) de mes amis, qui, tout savant qu'il est, n'a pas apparemment ce beau secret-là; car il ne manqueroit pas de s'en servir pour lui-même. — C'est moi, monsieur, répond le Colporteur, qui viens de faire cette belle et prompte opération, tout à l'heure en montant l'escalier. Tenez, voilà ma bosse, continua-t-il en montrant la malle, qu'il avoit jetée en entrant; et voici la clef. Ouvrez, choisissez, achetez, je vous mets à même; et, puisque j'y suis aussi, trouvez bon que je m'accommode pareillement. Disant cela, il s'assit à table.

Similor, qui n'aimoit guère moins l'abaissement de ses contemporains que son élévation, et qui savoit que par ses menées l'une et l'autre entroient pour quelque chose dans les brochures du jour, se fit un vrai régal du passe-tems qui se présentoit; et le Colporteur aussi, de son côté, pressé par un besoin aussi naturel pour le moins, et qui voyoit devant lui de quoi le satisfaire, en profita, visitant aussi curieusement tous les plats, que l'autre inventorioit exactement la malle; et tous les deux donnant à l'envi leur coup de dent à leur façon.

Le premier livre qui tomba sous la main de Similor fut le *Recueil de ces messieurs*. Recueil de misères! dit-il; ces prétendus messieurs étoient de grands fous qui n'avoient guère d'affaires : je n'excepte que le dernier (2), qui a si bien parlé contre la raison, et juge tous les autres sans les avoir lus, comme il l'assure très sagement lui-même. Celui-là du moins

(1) Le docteur Procope.
(2) Duclos.

n'a perdu de tems, ni n'en a mal employé, que le peu qu'il lui a fallu pour prononcer à la boulevue, comme il a fait, et comme il fait sur ceci et sur toute autre chose, en battant ses gens et la campagne. Qu'est-ce que ceci? *Les Fêtes roulantes* (1).

Autres impertinences qui ne valent pas le papier à sucre qui les couvre, et mille fois moins encore la peine que je pris de les lire dans le tems ! Ajoutez au néant de cela, que c'est une injustice criante. De quoi se moque-t-on ? Ces fêtes font tout l'honneur possible au magistrat qui les imagina. Les cinq chars ne valent-ils pas bien les cinq carrosses d'ambassadeurs, dont il n'en faut qu'un pour faire bâiller tout Paris? et la bonne chère par-dessus le marché, n'est-ce donc rien ? On ne sait ce qu'il faut à ces diables de badauds ; ils ne sont jamais contens, quelques efforts qu'on fasse pour leur plaire. Amusés, fêtoyés, régalés, il leur manque toujours quelque chose. Vous pousseriez la galanterie jusqu'à les mener en lieux pareils à celui-ci, qu'ils y demanderoient encore des sentimens..... Oh, oh! continua-t-il, passant à une autre brochure, voici qui m'a bien la mine d'un bon libelle diffamatoire dans toutes les formes.

Oraison funèbre de l'abbé Desfontaines, où l'on s'est interdit le privilège de mentir.

La peste! je serois bien fâché d'être le héros d'une pareille pièce d'éloquence, et pour deux bonnes raisons. La première, dit le Colporteur, se devine aisément ; c'est qu'il faudroit, 1° que vous fussiez mort : passe pour celle-là ; elle est valable. Mais pour l'autre, telle que je me l'imagine, je veux dire, qu'on dît du bien ou du mal de moi, ma foi, cela ne me feroit ni froid ni chaud ; et partant, je ne m'en soucierois guère. Doucement, doucement, notre ami, dit Similor ; vous ne savez pas, comme un homme de mon état, ce que c'est que d'avoir maille à

(1) *Les Fêtes roulantes*, ou *les Regrets des petites rues ;* brochure satirique de 1747, contre le prévôt des marchands, dans le goût des *Étrennes de la Saint-Jean et des Bals de bois,* au sujet d'une réjouissance publique, qui consistoit en cinq chars de triomphe, de Bacchus, de Cérès, de la Gloire, de l'Hymen et d'Apollon ; vin, viande, filles et musique.

partir avec la postérité. S'il est fâcheux, comme vous en convenez, de mourir une fois, vous conviendrez qu'ii l'est encore plus d'en mourir deux ; et il ne faudroit qu'un placard comme celui-là, sur la tombe d'un illustre, pour le désimmortaliser tout net, ou, qui pis est, pour immortaliser ses sottises : car à qui n'arrive-t-il pas d'en faire ?

— Lisez, lisez cette feuille, lui dit le marchand, en lui montrant du doigt une brochure ; elle vient de bonne main, et on la dit plaisante. Je n'entends rien au titre, dit Similor.

Mémoire pour Janotus de Bragmardo, contre la Faculté.

— Qu'a-t-il voulu dire ? Tout ce que j'en sais, dit l'autre, c'est que cela roule sur la querelle ridicule et sans fin des médecins et des chirurgiens. — Ah ! c'est assez, dit Similor : je suis au fait, et le Mémoire est sans doute pour les chirurgiens. — Je n'aurois jamais deviné, dit le Colporteur, ne sachant pas plus le latin qu'un chirurgien, que Janotus de Bragmardo voulût dire l'amphithéâtre de Saint-Côme. Du reste, à ce que j'en ai ouï dire, le Mémoire n'est ni pour l'un ni pour l'autre parti ; on daube également tous les deux. — Il n'y a pas de mal à cela, répliqua Similor. On ne sauroit trop se jeter sur la friperie des gens dont le métier est de s'égayer sur notre peau. On ne leur nuira jamais tant qu'ils nuisent aux autres. Leur rage de détruire va, comme on voit, jusqu'à se vouloir entre-détruire eux-mêmes. En puissent-ils venir à leur honneur ! c'est peut-être là l'intention de leurs juges. Qui soit si leur lenteur à décider ce procès n'est pas un effet de leur sagesse et de leur amour pour le bien public ? Car assurément, quand les médecins et les chirurgiens cherchent à se détruire, c'est la précieuse occasion où rien ne seroit mieux que de les laisser faire : et qui les y peut mieux aider que ces lenteurs de la justice ?

De ce beau propos, il trouva bientôt de quoi passer à d'autres qui étoient plus de son ressort. Voici, dit-il, un titre qui ne me plaît point.

Transmigration des beaux esprits de France en Prusse.

Transmigration ! Transmigration n'est pas là le mot propre. Pour parler correctement, il ne falloit mettre que colonie.

Transmigration ne se dit que du transport de toute une nation expatriée par la force du conquérant; et, pour un bel esprit ou deux au plus que nous a ravis la cour de Berlin, il nous en reste au moins trente-huit de bon compte. Il faudra le dire à l'auteur, qui d'ailleurs ne me paroît pas un sot; car l'ouvrage finit par une assez bonne épigramme ; il la lut, et la voici :

La France au roi de Prusse

Prince ambitieux, arrête!
Pourquoi cette incursion?
Et d'une juste conquête,
Passer à l'invasion?
Reprends à ta fantaisie
Et garde la Silésie ;
C'est ton droit que tu poursuis :
Mais d'où vient, roi téméraire.
Nous enlever Maupertuis,
Et la moitié de Voltaire?

Il est vrai qu'il n'y a pas de conscience à cela, disoit Similor en riant : du reste, continua-t-il sérieusement, me trompois-je dans mon calcul, quand je disois tantôt, pour un bel esprit ou deux que nous enlève la cour de Berlin ? L'enlèvement, vous le voyez, se réduit à un et demi tout en gros...

Mais en voici bien d'une autre : il faut l'avouer, la gaîté françoise est inépuisable en bagatelles : c'est dommage qu'elle ait renoncé au vrai comique.

Les Amours de milady Melpomène et de milord Amphigouri, nouvelle galante.

La belle union ! il n'est pas difficile de voir que c'est une pasquinade contre le tragique ampoulé qui succède à celui de Corneille et de Racine, et contre notre nouveau goût pour le théâtre anglais. Il y auroit bien des choses à dire pour et contre l'amphigouri : quant à notre goût nouveau pour le théâtre anglais, la plaisanterie seroit très injuste ; dans l'épuisement où se trouve le nôtre, c'est une mine de diamans pour lui ; et, sans parler de *Venise sauvée,* et de toutes les belles suivantes qu'elle eut et qu'elle aura, on seroit bien surpris si je révélois tout ce que depuis douze ou quinze ans notre co-

thurne doit à celui-là. Un mémoire exact, bien dressé là-dessus, feroit rougir plus d'un spectateur qui raille peut-être, et qui pourtant en a profité à son insu. Voici apparemment le second tome :

Thalie sur le retour et dans la haute réforme, sous la direction du R. P. de La Chaussée.

— Je n'ai rien à dire à ceci, dit Similor. Il est vrai que depuis quelque tems cette pauvre Thalie prend un étrange visage. Qu'elle eût donné dans le sérieux et la morale, à la bonne heure. Le tems du génie est passé : tout le bel esprit imaginable peut ne pouvoir mener au beau naturel : laissons-lui ou pardonnons-lui la métaphysique : il faut bien, comme disoit tout à l'heure la bonne tante, que tout le monde vive ; et, quand on ne fait pas ce qu'on veut, faire ce qu'on peut. Mais qu'elle donne dans l'itos et le pathos, c'est un égarement, une usurpation intolérable. La pauvre tragédie, telle qu'elle est devenue, n'avoit pas déjà nos larmes si fort à sa disposition, sans que sa friponne de sœur vînt encore dîmer sur sa récolte. Ce sera sans doute ici que la petite nièce aura pris le trait qu'elle m'a décoché en entrant quand elle m'a présenté l'écran.

— Suivez, monsieur, suivez, interrompit le Colporteur, en lui montrant une brochure in-4° couverte de papier marbré : voilà qui va avec les deux précédentes que vous venez de voir. C'est un assortiment. Les trois ne se séparent point. Similor ouvrit, et lut :

Apollon pantin et les Muses pantines, ballet neuf. La musique est de MM. Innocent et Charivari, et les paroles d'un je ne sais qui.

— Coïonnerie ! fadaises ! dit-il en jetant la brochure au loin. On voit bien d'où cela part : c'est de quelque malheureux poète lyrique qui n'aura obtenu pension, place, ni cordon.

— Oh ! pour cette feuille sur laquelle vous portez la main, dit le Colporteur, elle est seule de sa bande. Diable, elle a fait un beau bruit, celle-là ! Elle nous coûte cher ; c'est elle qui m'a fait endosser la bosse. Similor ayant lu les premiers mots du titre :

Discours prononcé à la porte de l'Académie.

— Au feu ! au feu ! s'écria-t-il. Et sur-le-champ il y jeta la feuille qui flamba, et se consuma en un clin d'œil, sous la pincette qu'il tenoit appuyée dessus. — Eh, morbleu, monsieur, quelle rage vous tient ! s'écria le Colporteur : que faites-vous ? — Je fais justice, dit Similor, et j'extermine un écrit qui déchire un homme d'honneur, respectable à mille égards, et qui doit être cher à tous les amateurs du bon et du beau. — Respectable tant qu'il vous plaira, dit le Colporteur en furie : ma feuille me l'étoit encore plus ; il n'en existe peut-être plus que celle-là. — Tant mieux ! disait Similor ; vous me comblez de me le dire : j'en suis ravi pour ce grand homme, et je lui ferai ma cour de ma bonne action, à la première rencontre. — Je n'ai que faire à tout cela, repartit le Colporteur d'un air menaçant : je me soucie bien que vous fassiez votre cour à mes dépens. Vous venez de me brûler pour dix francs de marchandises ; j'en ai refusé encore aujourd'hui un gros écu, et ventrebleu... — Pas tant de bruit, dit Similor, et un peu de prudence. Vos cris pourroient nous attirer ici la présence d'un commissaire, qui, ce me semble, est plus à craindre pour ces dames et pour un drôle de votre espèce, que pour un homme tel que moi. Après tout, je suis équitable : vous me dites que c'est le dernier exemplaire... — Oui, monsieur, ou que le diable m'emporte. — A la bonne heure. Tenez, voilà un demi-louis : soyez aussi content que moi.

Cette petite branche du rameau d'or ramena, pour une troisième fois, la paix dans ce véritable antre de la discorde ; mais ce ne fut pas pour long-tems.

Chacun reprit ses fonctions ; et Similor ouvrit une nouveauté qui avoit pour titre :

Almanach du Diable, pour l'année 1747.

La pièce, suivant la méthode et le style des almanachs ordinaires, débutoit par annoncer les éclipses, et l'on y lisoit :

« Il y aura cette année, sur l'horizon du faubourg Saint-Germain, une éclipse de bon goût. Elle arrivera le 18 janvier 1747, et elle sera totale, avec demeure dans l'ombre. Son commence-

ment sera à la première représentation d'une pièce nouvelle, et finira à sa première lecture. »

Cette raillerie univoque et mordante, qui tomboit à plomb sur un assez bon auteur et sur ses partisans, remit Similor en belle humeur ; et le livre qui suivit celui-là l'y maintint, mais sur tout un autre ton ; c'étoit :

Nocrion, ou Histoire véritable et merveilleuse d'un prodige arrivé à l'endroit d'un nommé Fotz, muet du sérail d'Ispahan, qui avoit subitement recouvré l'usage de la parole.

— Oh ! voici à coup sûr de la gravelure et des gaudrioles ! Il ne faut pas être grand sorcier pour comprendre qu'un muet, sorti de si bon lieu, et dont la langue se dénoue, ne soit grand babillard, et n'ait de belles choses à dire. L'auteur est un grand maladroit, s'il n'a pas bien édifié sur un si beau fond. — L'ami, je veux prendre un Fotz. — Prenez, monsieur, vous êtes à même. — Combien ? — Tant. — Oh ! c'est trop, dit Similor. Allez, allez, je suis au fait de cette marchandise-là, comme vous, depuis le tems que je m'en mêle pour mon compte : prenez ; voilà plus qu'il ne vaut. Que cela soit dit, vous n'en aurez pas une obole par delà. Il jeta ce qu'il voulut, prit un Fotz, l'empocha, et continua son inventaire. La dernière pomme de discorde attendoit ici notre curieux. Le fond de la malle étoit occupé de tous les exemplaires d'une première édition du livre intitulé :

Nouveau Supplément du Dictionnaire de Moréri.

Jusque-là, il n'y avoit rien de frappant ; mais ce qui piqua l'attention de notre homme, c'est l'année de l'impression ; elle était de MDCCCI. Un supplément de Moréri en l'année 1801 ! s'écria Similor, battant des mains : *si non è vero, bene trovato !* Bon cadre à jeter de belles vérités au nez des vivans, supposés morts alors ! Il ne cessoit de se récrier sur la commodité de ce plan ; et, pour démontrer qu'il étoit très ingénieux, il dit vingt et vingt fois qu'on le lui avoit volé. Ensuite, ayant parcouru des yeux la première page, et grommelé à demi-voix

quelques lignes de l'avertissement, ce fut bien autre chose : mais, mais je ne m'en puis taire ! — Mais comment donc, voilà du neuf, du gentil, du léger, de l'heureux, du fin, du délicat ! Ce ne fut jamais là de la drogue à vendre sous le manteau. Cela mérite, je ne dis pas privilège et permission seulement, mais récompense et pension. Je garantis à ce seul endroit, corps pour corps, une approbation, que dis-je ! une acclamation générale : je voudrois l'avoir fait. En effet, tel étoit le début de cet avertissement :

« Ce supplément contient les articles de tous les hommes plus ou moins illustres qui ont paru, depuis les dernières éditions de Moréri, jusqu'à la présente année séculaire 1801 ; c'est-à-dire jusqu'à une partie du glorieux règne de Louis XV, assis sur le trône dans le sein d'une paix profonde, et de son auguste famille, qu'il a le bonheur de voir multipliée jusqu'à la cinquième génération, etc. »

Similor s'informa du tems qu'il y avoit que cette nouveauté paroissoit. On l'assura qu'elle n'avoit pas encore été mise en vente, et qu'il voyoit là tous les exemplaires, qui n'excédoient pas le nombre de deux cens. — Oh, parbleu ! cela fera fortune ; j'en répons, car j'en dirai du bien ; je prétens même faire plus : j'aime le roi : on ne l'ignore pas, après tant de témoignages éclatans que j'en ai donnés à sa convalescence. Il verra ce livre demain : demain je vole exprès à Versailles, et perce le petit coucher ; je veux y lire cet endroit-là à sa majesté : on peut compter là-dessus.

Le supplément étoit écrit en style de dictionnaire, avec simplicité et précision ; mais cette précision et cette simplicité étoient justement le tour ingénieux qui donnoit une certaine force aux traits dont l'ouvrage étoit parsemés : et de ces traits malins, les noms omis n'étoient pas les moins piquans. Tel avantageux de nos jours, qui, pour quelques faibles productions heureuses, en ce siècle de bagatelles, s'érige, dans ses rêves, un trophée chez M. Titon, devoit, selon l'esprit de ces omissions affectées, se voir déjà, en 1801, placé au rang des noyés. Du reste, ce livre, ainsi que de vives railleries, contenoit aussi, et avec raison, de très justes éloges. Par exemple,

Similor, qui eût désiré n'y trouver que le sien, eut le chagrin, en se cherchant sous le *si*, de rencontrer dans sa route au *sa*, celui d'une autre, dont la longueur l'impatienta furieusement pendant le cours de quinze ou vingt feuillets. A l'article de *Saxe* (Maurice, comte de), maréchal de France, on y détailloit les qualités éminentes de ce grand homme; et l'auteur s'étoit donné ses aises, en écrivain supposé du siècle futur, et qui n'avoit par conséquent plus de lois à prendre que de la vérité, ni plus rien à démêler avec la modestie du héros.

Similor, espérant qu'on n'auroit pas plus ménagé la sienne, se hâta d'avoir le nez sur l'encens, et parvint enfin à son article. Heureusement on ne l'avoit point omis : il n'eut garde de s'en étonner, mais voici ce qui l'étonna bien.

« Similor (*Matthieu*), écrivain superficiel et fleuri, qui brilloit encore vers le milieu du dernier siècle. Ses ouvrages, nombreux alors, et dont il ne nous reste plus que des fragments, dûrent leur peu de vogue à l'étrange activité qu'il eut, de son vivant, à leur procurer des suffrages. Il sut s'introduire chez les grands et s'insinuer chez les femmes, qui distribuoient alors les honneurs du Parnasse; il déprimoit à demi-mot les bons poètes, exaltoit effrontément les mauvais, et soudoyoit nombre de prôneurs. Il faisoit composer, et composoit lui-même ses éloges, que, par des envois anonymes, il faisoit ensuite insérer dans les feuilles périodiques, dont la capitale et les provinces étoient alors infectées. Tout ce manège ne le sauva pas d'un grand discrédit, et même de son vivant. Il n'étoit presque plus mention de lui sur la fin de sa carrière : de là vient qu'on ne sait pas précisément où, quand, ni comment il mourut. Les uns veulent que ce fut à la première représentation de sa dernière pièce, où il expira subitement avec elle sur le théâtre; sur quoi même ils rapportent cette épitaphe :

Ci gît Similor, qui sur terre
A remboursé maint camouflet,
Et qui, par messieurs du parterre,
Fut tué d'un coup de sifflet.

« D'autres le font mourir tout naturellement, dans son lit,

d'une attaque d'apoplexie, causée par un embonpoint excessif. C'est au savant continuateur de l'abbé d'Olivet à nous débrouiller cette anecdote, et à constater lequel de ces deux faits est le plus vrai et le plus vraisemblable. »

Sa surprise et sa rage furent telles, qu'il en pensa tomber évanoui, et en quelque sorte vérifier ainsi d'avance la première de ces deux opinions. Il se remit et se posséda, roulant dans sa tête différens moyens pour empêcher ce livre de voir le jour. Son premier dessein fut de payer toute l'édition; il en demanda le prix : on lui dit cent pistoles. L'avarice effrayée lia les mains à l'orgueil mortifié, pour les délier à l'artifice. Le plus simple eût été, sans faire mine de rien, d'aller chez le commissaire, et de faire mettre la main sur le collet du Colporteur et sur la malle : mais son objet étoit d'anéantir exactement les deux cens exemplaires ; et ce n'étoient pas là de ces sortes d'effets saisis, ni de ces dépôts sacrés dont rien ne sort jamais des greffes. Ne voulant donc s'en fier qu'à lui seul, il s'y prit autrement.

Il commença, pour mener à bien son projet, par se bien rasséréner, prendre et payer deux exemplaires, bien refermer la malle, et rendre la clef. Ramenant ensuite un léger sourire sur le bord de ses dents, il se rapprocha de la table, reparla du voyage de Versailles et de sa protection, refit sa cour à Manon, sonna le champagne et le versa gaîment à profusion.

Quand ses fumées eurent achevé de mettre la bonne compagnie sur le bon ton : — Mon camarade, dit d'un air enjoué Similor au Colporteur, ma foi, plus je vous examine de pied en cap, plus je me reproche d'avoir hier eu la berlue, en ne voyant pas que votre bosse en étoit une postiche. — Et à quoi cela devoit-il se voir? dit le colporteur. — A vos gras de jambes, reprit Similor, à cette face de jubilation. — Belle rêverie, répliqua l'autre, d'imaginer qu'il y ait des jambes et des visages particuliers pour les bossus! — N'en doutez pas, dit Similor; tenez, examinez-moi bien, vous verrez en moi, de la tête aux pieds, un homme vraiment taillé pour arborer la bosse avec succès; elle m'ira, comme de cire. Je veux vous en donner le passe-tems, et que vous me l'essayiez.

L'épreuve parut divertissante : on y taupe, on lui applique très correctement la bosse sur les épaules; il se la fait attacher par-dessous le justaucorps, et l'on éparpille galamment sa perruque naissante par-dessus la convexité. Cela fait, il se présente au miroir, comme feroit un abbé qui sort de sa toilette; se promène avec toutes les grâces d'un bossu, se carre, se tourne à droite, à gauche, se tord le cou à se regarder à la glace : — Eh bien, monsieur, eh bien, mesdames, suis-je bien? Comment me trouvez-vous? Voilà, voilà ce qui s'appelle un bossu.

Tous de se récrier qu'il étoit à peindre, qu'il étoit visiblement fait pour être bossu, tortu, tout ce qu'il voudra : on lui bat des mains, on crie *vivat!* Il s'égaie tout de bon, et comme par enthousiasme, il folâtre; on crève de rire; il danse, il fait la cabriole. Et saute le bossu! Jamais Polichinelle ne fut si fêté, si claqué, si brillant; jamais scène si folle ne se joua sur le théâtre de la folie.

Cependant M. le Colporteur fessoit son champagne, en grivois qui profitoit d'une bonne aubaine. Rien n'étoit plus naturel que des besoins qui l'obligeassent à sortir. Aussi rentroit-il pour la troisième ou quatrième fois, quand à son tour Similor, qui crut avoir assez préparé le moment pour enlever la malle, s'écria qu'un enfant en pleureroit, et courut à la porte, le cœur épanoui d'une joie secrète à l'approche d'un dénoûment heureux. Mais quel coup de théâtre pour les lecteurs! et quel coup de foudre pour le pauvre diable!

Tout en ouvrant la porte, il se vit l'estomac pointé par deux ou trois hallebardes que lui présentèrent autant de gens à moustache, suivis d'un commissaire et un exempt. — Ah, chien de bossu! lui cria l'exempt en lui serrant la gorge, nous te tenons donc enfin! Ah! tu paieras les peines que tu nous donnes depuis si long-tems! en prison! — Messieurs, messieurs! crioit de son mieux celui qu'on étrangloit, vous vous méprenez indignement. Entendons-nous, songez bien à ce que vous faites. — Nous y songeons très bien, dit le commissaire en se rengorgeant, et d'un ton de fausset : vous êtes bien celui que nous cherchons, et vous n'êtes pas fait de façon qu'on s'y puisse

méprendre. — Au Châtelet! monsieur le commissaire, dit Similor, en se regorgeant de son côté comme il put, vous vous trompez, vous dis-je, je ne suis pas plus bossu que vous. — C'est aussi, reprit l'homme de robe, un faux bossu que nous cherchons : ne vous faites pas mettre les menottes; obéissez de bonne grâce à la justice, et marchons. Similor, outré et se débossuant en fureur, jeta la malle à son maître, en disant : — Tenez, tenez, voilà votre bosse. Celui-ci lui rejeta la bosse, jurant qu'il n'y prétendoit rien, qu'elle étoit bien à lui. Tous deux pelottoient et se la renvoyoient à grands coups de pieds, avec les meilleures raisons qu'ils pouvoient imaginer. — Me serois-je avisé comme un sot, disoit le Colporteur, de vouloir faire le bossu avec cet air joufflu et ces jambes-là? Ne voit-on pas, clair comme le jour, que c'est un déguisement assorti à la figure de cet homme-là? Qu'il réplique à ceci. » Similor resta un moment interdit de se voir battu de ses armes. Le commissaire, qui n'étoit rien moins qu'un Salomon, pour démêler le vrai possesseur de la bosse, las de sa perplexité : — Çà, ça, marchons, dit-il; voilà bien des raisons! toutes les bosses du monde et tous vilains cas sont reniables, on le sait bien, et tout ceci ne finiroit pas. Qu'on les mène tous deux au cachot : le fait s'éclaircira là tout à loisir.

Similor, consterné, comme on peut se l'imaginer, en envisageant le mauvais tour qu'on donneroit à une pareille aventure, obtint enfin, par larmes et par prières, un moment d'entretien secret avec le commissaire et l'exempt. Étant donc passé avec eux dans une chambre voisine, il s'y nomme et fait un détail circonstancié de ce qui venoit d'arriver. Il n'en étoit pas mieux; et toute son éloquence échouoit, sans une cinquantaine de pistoles qu'il avoit heureusement sur lui : il les jeta sur une table verte. A l'harmonie d'une si belle péroraison, M. le commissaire baissa son faasset d'un ton, et l'exempt s'humanisa. Ils se parlèrent à demi-voix pour se concilier sur le renvoi de leur suite, et promirent à Similor de lui rendre bon compte des exemplaires qui l'intéressoient si fort. Bref, ils lui montrèrent un petit degré dérobé qui descendoit dans la petite rue des Marais. Il l'enfila bien vite et regagna de même son logis, lais-

sant tout le monde extrêmement satisfoit d'avoir eu, avec son soupé et son argent, une comédie si plaisante dans un tems où il y en a si peu.

Car il est tems enfin de mettre mon lecteur au fait, en lui disant que, depuis la rencontre de la vieille jusqu'à l'entier dénoûment, tout ne fut qu'un jeu concerté par une bande de colporteurs, qui avoient de justes raisons d'en vouloir à Similor (autre matière à une nouvelle nuit de *Straparole*). Nièce, neveu, tante, archers, commissaire, exempt, tous n'étoient que de faux personnages qui, de longue main, s'étoient distribué les rôles et avoient su ajuster la scène au théâtre, selon les différentes circonstances; et les fréquentes sorties du Colporteur, après le vin de champagne, avoient servi à faire les derniers arrangemens.

Après deux ou trois jours, il en revint bien à Similor des soupçons qu'il voulut éclaircir; mais en vain : on retrouva bien le théâtre, mais les acteurs étoient disparus. Il ne put plus douter qu'il n'eût été joué; et cette découverte de sa part auroit manqué à la pleine vengeance des rieurs. Depuis ce tems, il ne voit passer malle ni bosse qu'il ne lui souvienne de la Malle-Bosse.

APPENDICE

ANECDOTES SUR LE THÉATRE FRANÇAIS
ET LE THÉATRE ITALIEN
ANECDOTES LITTÉRAIRES
NOTES ET DOCUMENTS SUR CHEVRIER

I

ANECDOTES
SUR LE THÉATRE FRANÇOIS
ET LE THÉATRE ITALIEN

Extraites de l'*Almanach des Gens d'esprit*

PAR

UN HOMME QUI N'EST POINT SOT...

Théâtre François de Paris.

AVEC UNE NOTE SUR CHACUN DES ACTEURS

Armant (1) joue depuis trente-huit ans les valets avec une vérité que feu *Deschamps*, tant applaudi, n'a jamais pu saisir; il est goutteux et il l'a mérité *in utroque*.

Granval (2) représente depuis trente-trois ans les Petits-Maîtres plus supérieurement que *Baron* et que *Dufresne :* il a certains rôles dans la tragédie où il approche de ces deux grands acteurs. Granval joint au talent de la comédie celui de la poésie, dans lequel il a eu quelques succès qui font rougir un peu la pudeur; mais le théâtre sur lequel on joue ses pièces

(1) Filleul du duc de Richelieu; né en 1699, mort à la fin de décembre 1763. Il avait été reçu en 1723 pour les rôles à caractère. C'était un excellent acteur.

(2) Charles-François Racot de Grandval, né à Paris, le 23 octobre 1710, mort le 24 septembre 1784, rue Blanche, dans la maison de Mlle Dumesnil. Il avait débuté, sous le nom de Duval, le 19 octobre 1729. Il quitta définitivement la scène en mai 1768.

est hors de la ville, et les faux-bourgs sont faits pour les amours libertins.

Après avoir passé en revue toutes les Actrices, il s'est attaché à Mlle Dumesnil, avec laquelle il vit maritalement, c'est-à-dire dans un appartement séparé.

Dangeville (1), neveu du fameux Dangeville *le Niais,* joue depuis vingt-deux ans ses rôles avec une expression imbécille qui marque toutes les nuances de ce caractère ; c'est un honnête homme qui vit avec sa femme ; exemple qu'on ne suit guère au Théâtre François.

Dubois (2), fils naturel, si l'on en croit la chronique scandaleuse, de *Sarazin,* acteur estimable, qui n'avoit que cette malheureuse foiblesse qui tient si fort à l'humanité. Joue depuis vingt-six ans au Théâtre François : ses rôles ont varié, il a débuté par les amoureux dans les deux genres. Forcé d'abord dans le tragique, plus vrai dans la Comédie, il a joué pendant quelque temps en sous-ordre les Petits-Maîtres, avec succès. M. le duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre, qui aime le théâtre et par conséquent les talens, crut apercevoir dans Dubois les qualités nécessaires à un comique ; l'Acteur docile a pris cet emploi, et joue aujourd'hui les valets, non pas avec la supériorité d'Armant, mais avec assez de vérité pour plaire. Il a remplacé *Le Grand* dans les récits de la tragédie, et l'a surpassé.

Mlle Dubois (3) débuta en 1745 par le rôle de Lisette dans les *Folies amoureuses ;* elle ne réussit pas assez pour pouvoir demeurer à Paris, et *Turin* qui n'a pas le droit d'être aussi difficile que Paris, en fait de comédie seulement, la reçut avec transport. La Noblesse piémontoise la trouva de son goût, le lui dit ; elle fit l'incrédule, mais les bourses de sequins com-

(1) On a peu de renseignements sur cet acteur, on sait seulement qu'il était le frère de Marie-Anne Botot, dite Dangeville, et qu'il tenait les rôles de niais dans le comique et les confidents dans le tragique.

(2) Louis Blouin, dit Dubois, né vers 1706. Il avait été reçu à la Comédie-Française en 1736. On ignore la date de sa mort. Dubois fut le héros d'une aventure dont les suites firent grand bruit. Voyez là-dessus le *Journal de Papillon de la Ferté.*

(3) Marie-Savinienne César, épouse du précédent. Née en 1720, elle fit ses débuts aux Français en 1745, et quitta la scène en 1746, sans avoir été reçue.

mencèrent à l'émouvoir, et elle finit par se rendre à tous ceux qui vinrent essayer de la persuader avec des arguments aussi convainquans.

Les François qui étoient alors en Italie, attirèrent Mlle Dubois à Gênes; les Autrichiens devenus maîtres de cette ville, voulurent l'être de notre Actrice : mais son cœur n'étoit plus à elle, un officier d'un Prince allié à la France, prisonnier des vainqueurs, se vengea sur Mlle Dubois, qui l'aimoit de bonne foi, puisqu'elle prenoit des précautions pour le tromper. Depuis ce temps, cette Actrice, à l'exemple de toutes celles qui ne sont point sédentaires, a battu la campagne, et fatiguée des plaisirs provinciaux, elle s'est retirée depuis quelque temps à Paris, d'où le premier caprice la fera partir pour aller reprendre ailleurs le théâtre, qu'on ne quitte jamais qu'à regret, quand on a de l'amour-propre. Eh! quelle est la femme qui n'en a pas?

Rara avis in terris.

Bonneval (1) fait depuis vingt ans les rôles à manteau et de petites brochures qui ne valent pas grand'chose : il est grimacier au théâtre et mielleux dans la société; peu difficile sur le choix des femmes, il vit avec une vieille fille qui est laide, tandis que Mlle Bonneval, qui est fort jolie, prend ses ébats avec *Paulin* dont nous allons parler.

Paulin (2) débuta en 1742, par les premiers rôles dans la tragédie; quoiqu'il eût rendu médiocrement le rôle de *Rhadamiste* dans la pièce de ce nom, on crut lui découvrir le germe du talent, et M. de Voltaire qui le protégeoit, lui donna peu de temps après le rôle de *Polifonte* dans *Mérope*. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il donnoit le rôle de cet usurpateur à ce jeune homme, il répondit : *c'est un tyran que j'élève à la brochette*. Croiroit-on que ce fameux Poëte, le père nourricier du Théâtre François, ait dit de *Paulin* que c'étoit un des Acteurs qui rendoit mieux un vers? Un pareil jugement fait plus d'honneur à la complaisance qu'au goût de M. de Voltaire.

(1) J.-Jacques Gimat, dit Bonneval, né le 10 juin 1711, mort à Paris, le 3 février 1783. Il avait débuté le 9 juillet 1741 et s'était retiré de la scène en 1773.

(2) Louis-François Paulin, né vers 1710, mort à Paris, le 19 janvier 1776. Il appartenait à la Comédie-Française depuis le 20 mai 1742.

Paulin depuis la mort de l'estimable *Monmeny,* joue les paysans, et les connoisseurs aiment mieux voir en lui le *Jardinier* que le *Tyran.*

Le Kain (1) faussement appelé le *Serrurier,* car il ne l'a jamais été, son métier étoit de travailler en acier les instruments propres aux opérations de la chirurgie; un de ses parens pleins des préjugés injustes du petit peuple, qui déshonore les Comédiens, venant un jour me parler de l'opprobre prétendu que Le Kain alloit répandre sur toute sa famille, m'ajouta qu'il gagnoit dans sa profession jusqu'à 18 livres par jour ; cette réflexion m'entraîna et je le blâmai non seulement de s'être fait mauvais Comédien, mais d'avoir sacrifié une fortune assurée à des désagréments que la cabale, le nom de M. de Voltaire, et des circonstances imprévues lui ont évité. Cet acteur n'est pas sans quelques talens, il a celui de la représentation des gestes et des attitudes, dont il fait une étude méchanique chez lui; mais toujours au-delà de la nature, il n'est jamais dans une assiette tranquille, et ce qu'il joue avec moins de mal-adresse, ce sont ces rôles de force qui vont à tous ceux qui ont du poumon.

La réputation de Le Kain s'est soutenue beaucoup plus longtems que les vrais connoisseurs ne l'estimoient, et le tiers de Paris est encore pour lui; il y a même plus d'une province en France où Le Kain est adoré, et on y désire son retour comme celui d'une comète dont l'apparition a procuré une année abondante : système populaire, bien digne de celui qui en est l'objet et de ceux qui l'adoptent.

Il eut en 1751 une dispute fort vive avec Mlle Clairon, et il eut même l'insolence de lui adresser une lettre que le *verbeux* chevalier de *La Morlière* lui composa; elle finissoit par ces mots : *le meilleur moyen de vous venger de moi, c'est de me donner une de vos nuits.* L'Actrice s'emporta, comme on peut se l'imaginer, mais le tems et l'habitude où ses rôles la réduisent de dire au difforme Le Kain : *cher Prince, je vous*

(1) Henri-Louis Caïn, dit Le Kain (1729-1778). Il avait épousé Christine-Josèphe Sirot, actrice du Théâtre-Français.

aime, et mille autres petites circonstances, ont rétabli la paix dans le ménage.

Bellecour (1) joue depuis dix ans les seconds rôles dans les deux genres et double souvent Granval dans les premiers; son début fut malheureux dans le tragique : *Le Glorieux* dans lequel il échoua ensuite, alloit le faire renvoyer, lorsque la petite comédie du *Babillard* le releva : le temps, sa figure fort jolie au théâtre, sa constance et une extrême envie d'être utile, ont levé les obstacles et l'ont fait recevoir.

Comme il connoît assez bien les ballets et l'architecture théâtrale, il préside, de la part de sa compagnie, à la danse et aux décorations.

Une garde-robe brillante et des dépenses qu'un Acteur modeste ne fera jamais, ayant dérangé considérablement Bellecour, il a cru que *Mlle Beaumenard* pouvoit rétablir ses affaires, et le mariage, ce sacrement si redoutable pour la comédie, les a unis : il me reste à leur dire avec plus d'aménité que *Cléopâtre* n'en mit en faisant ces affreux adieux à *Antiochus* et à *Rodogune :*

> Et pour vous souhaiter tous les *bonheurs* ensemble,
> Puisse naître de vous un fils qui *vous* ressemble.

Préville (2) étoit à Lyon, lorsqu'il apprit la mort du naturel et inimitable *Poisson;* il partit, arriva à Paris, débuta et fut reçu sur-le-champ; c'est le César des comédiens par la célérité de son succès, et il peut dire : *Veni, vidi, vici.*

Cet Acteur a de la vérité et de la gaieté dans son jeu, on a remis pour lui la mauvaise comédie du *Mercure galant,* qui tomba tout à plat lorsque l'estimable *Lanoue* la fit remettre en 1745. Préville qui y fit, en 1752, sept rôles avec une variété pleine d'intelligence, la porta aux nues, et elle valut prodi-

(1) Gilles Colson, dit Bellecourt, ancien élève du peintre Vanloo. Né le 16 janvier 1725, il avait débuté le 21 décembre 1750. Il mourut à Paris, le 19 novembre 1778. Bellecourt avait épousé, en 1761, Rose-Petronille Le Roy de la Corbinais, actrice de la Comédie française connue sous le nom de la Beaumesnard.

(2) Pierre-Louis Dubus, dit Preville, né à Paris, le 17 septembre 1721, reçu en 1753, retiré du théâtre en 1784, mort à Beauvais, le 18 décembre 1799. Ses *Mémoires* ont paru à Paris, en 1812. Préville était membre de l'Institut.

gieusement de l'argent à la Comédie pendant tout l'hiver de 1753.

Brisard (1) a remplacé Sarazin depuis quatre ans et on ne peut bien le louer qu'en disant qu'il est presque égal à son prédécesseur dans la comédie et qu'il le surpasse dans le tragique ; cet Acteur qui est aujourd'hui un des principaux ornemens de la scène françoise a joué long-tems les premiers amoureux à Lyon, sans qu'on lui entrevît même des dispositions heureuses. Il est des hommes chez qui le germe du talent se développe tard et Brisard en est un.

Blainville a débuté, en 1757, par le Grand Prêtre, dans *Athalie ;* il a quelques talens et devient nécessaire dans une troupe nombreuse, où tous les Acteurs ne peuvent pas être de la même force.

Mollé (2) reçu depuis un an, joli Comédien, mais inférieur à *Dalainville,* son frère dans la tragédie.

ACTRICES DU MÊME THÉATRE

Mlle Dangeville (3) joue depuis trente-deux ans les rôles de soubrette avec une vérité et une finesse qui ont réuni tous les suffrages en sa faveur : elle a deux époques singulières dans sa vie ; un Américain amoureux d'elle, voyant que ses instances et son or ne pouvoient émouvoir l'Actrice, devint fou ; un François qui avoit éprouvé d'elle les mêmes rigueurs, ne fut pas plus sage et se jeta dans un puits. Mlle Dangeville qui jouit d'une fortune aisée, qui peut être le fruit de son économie, a toujours mené une vie très régulière : on lui a soupçonné quelques amans ; mais on n'auroit pu affirmer qu'elle en avoit.

Mlle Gaussin (4), fille d'une ouvreuse de loges, est née en

(1) Jean-Baptiste Britard, dit Brizard. Voyez plus haut, p. 80.

(2) François-René Molé, né à Paris, le 24 novembre 1734, mort le 11 décembre 1802. Il avait débuté le 7 septembre 1754. Molé, qui fut de l'Institut, a laissé des *Mémoires* (Paris, 1825, in-8°).

(3) Marie-Anne Botot, dite Dangeville, née à Paris, le 29 décembre 1714, morte dans la même ville, en mars 1796. Elle avait fait ses débuts le 28 janvier 1730. Reçue le 5 mars suivant, elle quitta la scène, en 1763.

(4) Jeanne-Catherine Gossem, dite Gaussin (1711-1767). Voyez plus haut, pp. 17 et 69.

1710. Il y a trente et un ans qu'elle est au théatre français; mais sa destinée a été bien différente de celle de Mlle Dangeville : celle-ci a toujours régné sur la scène et sur-tout depuis la retraite de *Mlle Quinaut* (1). Trente aspirantes ont cherché à se mettre sur les rangs en débutant par ses rôles, et toutes n'ont servi qu'à marquer sa supériorité et augmenter l'éclat de son triomphe; l'autre au contraire a été éclipsée par les grands succès de Mlle Clairon, qui occupe presque seule toute la scène françoise, parce que tous les rôles sont pour elle. M. de Voltaire, oubliant les obligations qu'il avait tout à la fois à l'Amante et à l'Actrice, a été le premier qui a fixé l'attention des auteurs et du public sur Mlle Clairon. Mlle Gaussin a eu 1.372 amans dont on a les noms; un des plus aimables fut le Comte de T..., lieutenant-général des armées du Roi et Gouverneur de B...; elle en a eu une fille, mariée, en 1755, à un Entreposeur du tabac, dans une petite ville de la Champagne.

Mlle Gaussin qui « *n'a jamais cru* (ce sont ses termes) *qu'on pouvoit refuser un galant homme qui demandoit de bonne foi* » compte presque tous les Auteurs au rang de ses amans, si on peut appeler de ce nom des voyageurs qui vont se désaltérer à une fontaine qui est sur un grand chemin pour la commodité des passans.

Tavalégo (2), Danseur médiocre du grand Opéra a épousé la veuve d'*Hector* (3); ce mariage a fait rire tout Paris; on prétend même qu'on y travaille à la vie de cette nouvelle *Lycoris,* qui nous arrivera un de ces jours par le canal du grand éditeur M. Jean Nourse; si l'Auteur veut être vrai, il doit être bien amusant : c'est pour ne point anticiper sur ses droits que je tais ici beaucoup d'anecdotes qui intéresseroient à coup sûr la malignité humaine.

Mlle Dumesnil (4) joue depuis vingt-cinq ans les rôles de

(1) Jeanne Quinault. Voyez plus loin, p. 203.

(2) Voyez plus haut, p. 69.

(3) Mlle Gaussin.

(4) Marie-Françoise Dumesnil, maîtresse de Grandval. Née à Paris le 2 janvier 1713, elle fit ses débuts le 6 août 1737, fut reçue le 8 octobre suivant, prit sa retraite en 1776 et mourut en 1803.

reines et de mères ; elle a survécu à sa réputation, et depuis que Mlle Clairon s'est emparée du Théâtre François, il ne reste à Mlle Dumesnil que *Cléopâtre* dans *Rodogune, Mérope* dans la tragédie de ce nom, et *Clitemnestre* dans *Iphigénie,* rôle par lequel elle débuta à Paris.

Elle a eu dans la retraite, où elle a toujours vécu, quelques amans et beaucoup d'enfans.

Mlle Gautier (1) joue depuis vingt ans tout ce qu'on veut qu'elle joue ; son début fut très brillant, mais, soit inconstance de la part du public, soit rétractation d'un suffrage lâché trop inconsidérément, elle ne fait plus qu'une légère sensation ; il y a près de dix ans qu'elle épousa *Drouin* homme de bonnes mœurs, qui commençoit à plaire, lorsque s'étant démis le *tendon d'Achille* dans la comédie des *Hommes,* il voulut remonter trop tôt sur la scène, et se cassa, sur le théâtre de la cour à Fontainebleau, ce tendon dans la comédie de l'*Indiscret.* Honoré des bienfaits de la Cour, il a quitté la scène sans espoir d'y remonter.

Mlle Clairon (2) occupe le Théâtre François depuis dix-neuf ans avec le plus grand éclat ; cette Actrice est peut-être la seule, depuis la création du théâtre qui ait donné une idée de la perfection du genre déclamatoire, ou plutôt de la manière vraie et intéressante de rendre les grands mouvemens de l'amour et de la fureur ; elle a débuté sur le théâtre de l'Opéra comique, passé delà aux Italiens, au grand Opéra et enfin au François où la gloire l'attendoit : elle a été fort connue dans sa première jeunesse par le fameux roman de *Fretillon,* production peu vraie et indigne du Conseiller au Parlement de Normandie qui en est l'auteur ; galante, voluptueuse et peu intéressée, elle a fait des passions qu'on ne lui pardonne pas, et quelques unes qui lui font honneur.

Mlle Hus (3) joue depuis neuf ans quantité de petits bouts de rôles ; son nom est plus célèbre par les amours, les fureurs, les prodigalités, les abandons et les retours de M. Bertin que

(1) Marie-Angélique Gautier, par la suite Mme Préville. Voyez p. 46.
(2) Voyez pp. 18, 200, 203.
(3) Voyez notre note de la page 34.

par ses propres talens ; madame sa mère a fait, en 1756, une comédie dans laquelle elle eut la complaisance de peindre sa fille et son amant ; Mlle Silvia, qui jouoit dans cette comédie, intitulée *Plutus rival de l'amour,* vint l'annoncer au public par ces quatre vers :

Messieurs, par un long étalage
Je ne viens point mendier un succès,
Ni vous parler en faveur de l'ouvrage :
L'Auteur est femme et vous êtes François.

Le parterre, insensible à la cajolerie qu'on lui faisoit, fut équitable et la pièce trouvée mauvaise ; il n'est pas hors de propos d'observer que *M. Bertin* étoit le *Plutus* de la comédie, et le Marquis de la V... *l'amour*. Le sieur *La Chaissagne,* Auteur sifflé et aujourd'hui Secrétaire de quelqu'homme des vivres, le même qu'on dit être fils naturel de Mlle Lamothe, que Messieurs les premiers Gentilshommes de la Chambre, armés d'un bras d'airain, ont enfin chassée de la Comédie où elle étoit depuis quarante ans, fut le premier qui rendit Mlle Hus infidelle à son financier ; les lecteurs me dispenseront de donner ici la liste des heureux, le calendrier deviendroit trop considérable ; d'ailleurs cela auroit un air d'indiscrétion qu'on ne veut point afficher dans un ouvrage qui courra le monde, si le monde ne court pas après lui.

Mlle Préville (1) joue depuis cinq ans ; sa figure est noble au théâtre, et il y a certaines pièces dans lesquelles elle fait plaisir : elle est la femme du comédien dont nous avons parlé plus haut.

Il y a encore Mlle le Kain, reçue à cent francs par mois, et trouvant mieux d'un autre côté ; Mlle Dubois (2) qui promet beaucoup et dont pour cette fois nous ne louerons que les talens.

(1) Mlle Gautier, épouse en premières noces du sieur Drouin. Voyez les notes des pages 46 et 204.

(2) Marie-Madeleine Blouin, dite Dubois, fille du comédien de ce nom. Née vers 1746, elle débuta le 30 mai 1759, fut reçue en 1760 et quitta la scène en 1773. Elle mourut de la petite vérole, à Paris, le 16 novembre 1779. Mlle Dubois, dont la vie fut galante, mit au monde le poète érotique Beaufort d'Auberval.

Les comédiens de Paris comptent parmi eux des invalides, c'est-à-dire de vieux combattans, qui ne pouvant plus porter le harnois, obtiennent une retraite honorable, d'autres qui, combattant mal, sont obligés de quitter les drapeaux, et enfin des mécontens qui se retirent, parce qu'ils prétendent qu'on leur a fait un *passe-droit*.

INVALIDES

Clavareau père (1),
Berci,
Dufresne (le fameux) (2), } hommes.
Drouin,
Sarazin,

MESDEMOISELLES

Quinault l'aînée (3),
Quinault cadette (4), } femmes.
Jouvenot,
Du Bocage (5),

ACTEURS RETIRÉS PAR FORCE

FIERVILLE (6), grand Acteur à manteau : il a 83 ans, une distraction qu'il eut à la toilette de Mlle Gaussin et qui lui fit prendre un *écrin* de diamans pour sa *lunette*, engagea les Gentilshommes de la Chambre à le renvoyer avec la moitié de

(1) Jean-Augustin Clavaro, reçu à la Comédie-Française le 7 juillet 1712. Mort le 17 juillet 1769.

(2) Abraham-Alexis Quinault Dufresne, né en 1693, mort le 11 février 1767. Il avait débuté le 7 octobre 1712.

(3) Françoise Quinault, dit Quinault de Nesle, du nom de son mari. Née en 1688, elle mourut le 22 déc. 1713. Ses débuts avaient eu lieu le 24 janvier 1708.

(4) Jeanne Quinault, sœur de la précédente. Née à Strasbourg le 13 octobre 1699, elle débuta le 14 juin 1718, quitta la scène le 19 mars 1741 et mourut en 1783.

(5) Laurence du Bocage, morte vers 1780. Elle avait débuté aux Français le 9 avril 1757.

(6) Fierville, dont nous ignorons la date de naissance, avait débuté à la Comédie-Française le 18 mai 1733. Reçu en 1734, il fut effectivement congédié, par ordre de la cour, le 24 janvier 1741, pour avoir dérobé une aigrette de 12,000 livres à Mlle Gaussin, dont il était l'amant. Il mourut en 1777.

la pension ; c'est condamner un homme au fouet et dire à l'exécuteur : *touchez peu.*

Le Grand (1).

Baron (2). On n'avoit reçu celui-ci qu'à cause de son nom qui était en vénération au spectacle.

ACTRICES RETIRÉES PAR FORCE

Mesdemoiselles

Dangeville.
Duchemin.
Deshayes.
La Batte.
La Traverse.
Poisson.
Lamothe.
Lavoye (3).

ACTEURS RETIRÉS DE LEUR PROPRE MOUVEMENT

Fleuri, avec *pension;* il est actuellement à Metz, et joue encore les premiers rôles dans les deux genres.

Prin, sans *pension;* il a des talens; il joue dans les provinces méridionales de France.

Dalainville, sans *pension,* fait les premiers rôles en Hollande.

ACTRICES DANS LE MÊME CAS

Mesdemoiselles

Gauthier (4), non l'épouse de Drouin, mais une actrice qui vient de mourir à Lyon, après avoir porté pendant 33 ans la

(1) Marc-Antoine Legrand né à Paris, le 30 janvier 1673, mort le 7 janvier 1728. Il débuta le 21 mars 1702 et fut reçu le 18 octobre suivant.

(2) Petit-fils de Michel Baron, qui fit partie de la troupe de Molière, il débuta le 8 juillet 1741.

(3) Anne-Pauline du Mont de Lavoye.

(4) Marie-Jeanne Gauthier, née à Paris en 1692, morte, le 9 avril 1757, aux Carmélites de Lyon. Elle débuta au Théâtre-Français le 9 sept. 1716 et quitta la scène en 1722. Voyez sur cette actrice l'intéressant ouvrage de Mlle Cœcilia Vellini : *Comédienne et Carmélite.* Paris, Charles, s. d., in-8o.

robe de *Carmélite déchaussée;* comme elle s'étoit retirée avec la pension, elle l'a touchée jusqu'à sa mort; mais, émule d'une religieuse du même ordre, connue sous le nom de *Sœur Louise de la Miséricorde* (la Duchesse de la Vallière), *elle rendoit à la vertu les bienfaits qu'elle avoit acquis par le crime :* ce sont ses termes; la Sœur Gautier prenoit par année 24 livres sur les 1000 qu'elle touchoit, et le surplus, pendant 33 ans, a été versé dans le sein des malheureux.

Mlle Beaumenard (1), retirée *sans pension,* pour afficher la tendresse en s'attachant avec obstination à un homme de nom qu'elle n'aimoit pas; ayant repris depuis le train de son état mariée à Bellecour, comme nous l'avons dit et rentrée enfin au théâtre, où elle a joué avec beaucoup de gaieté les rôles de *Zerbinette* dans les *Fourberies de Scapin* et de *Nicole* dans le *Bourgeois gentilhomme.* Son mari a donné une comédie il y a trois mois, sous le titre des *Fausses apparences,* qui a eu quelques succès.

Mlle Brillant (2), retirée sans scandale et sans *pension;* elle est aujourd'hui dame de paroisse, s'attache, depuis la publication du *Colporteur,* à édifier *gratis* ceux qu'elle a scandalisés pour leur argent.

(1) Épouse du comédien Bellecour. Voyez nos notes des pages 71, 76 et 201.
(2) Voyez sur cette actrice le texte du *Colporteur* et notre note de la page 116.

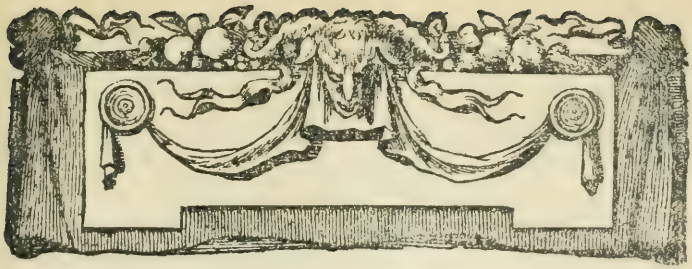

Théâtre Italien.

Mario Baletti (1), joue depuis 46 ans sur ce théâtre, et depuis cinq années seulement il a quitté les rôles de jeunes amoureux qu'il jouoit, comme on peut le faire à soixante-dix ans; ce trait me rappelle une anecdote du fameux Baron, qui représentant à près de 80 ans *Rodrigue*, dans le *Cid*, se jettoit aux pieds de Chimène encore assez lestement, mais il falloit que deux garçons de théâtre le ramassassent; Chimène avoit beau lui dire de se lever, la durée de son respect étoit forcée, et il ne dépendoit pas de lui d'obéir à sa maîtresse.

Dehesse (2), né à la Haye d'un Prince (dit la chronique) de la maison de Hesse, représente les comiques et les paysans sur le théâtre de Paris depuis 28 ans; il a beaucoup de talens et avant que *Noverre* parût, il avoit la réputation du plus grand maître de ballets de l'Europe.

Ciavarelli (3), Sicilien, joue depuis 22 ans les rôles de Scapin, c'est ce qu'en Italie on nomme *Briguel;* personne n'a une physionomie de *scélérat* aussi marquée, et personne n'est plus honnête homme; pieux sans hypocrisie, compatissant sans ostentation, tout étonne dans ce Sicilien, et j'ose dire qu'il fait beaucoup d'honneur à son état.

(1) Antoine-Joseph-Jean-Gaëtan-Maximilien dit Mario Baletti, né à Munich vers 1692, mort à Paris en 1762. Il vint en France avec la troupe italienne de Louis Riccoboni et joua les seconds amoureux de 1716 jusqu'à 1757. Il avait épousé, en 1720, une de ses camarades, Jeanne-Rose Benozzi, dite Silvia.

(2) Jean-Baptiste-François Dehesse, né à La Haye en sept. 1705, mort le 22 mai 1799. Il avait débuté le 2 déc. 1734.

(3) Alexandre-Louis Ciavarelli, né vers 1702 à Naples. Il débuta aux Italiens le 2 sep. 1739 et pendant trente ans joua avec succès le rôle de Scapin. Il quitta le théâtre en 1769 et mourut le 12 juin 1774, laissant, en dépit des méchants propos de Grimm, le souvenir d'un parfait honnête homme.

Rochard (1) est de Paris; il quitta, en 1740, le barreau où il avoit une charge de substitut du Procureur-Général, et la sacrifia par inconduite au théâtre; il joue depuis ce tems tous les rôles, et sur-tout dans les parodies où il brille par la netteté et le goût qu'il met dans son chant; ses camarades l'accusent d'aimer leur argent, mais il faut, disent ces bonnes gens, supporter ses amis avec leurs défauts.

Carlin Bertinazzi (2), de Turin, joue depuis vingt ans les rôles d'arlequin avec un succès qui l'approche des *Dominique* et des *Tomassin;* beaucoup de farceurs sont venus pour le remplacer, parce qu'il n'attend qu'un successeur pour se retirer, mais ces prétendans étoient ses *singes* et non pas ses *émules*.

Baletti (3), fils de *Mario,* joue depuis dix-huit ans les rôles de premiers amoureux dans les pièces italiennes et françoises; il a de l'intelligence, mais les organes sont contre lui; il a été très bien élevé et a fait de très bonnes études.

Véronèze (4) fait depuis vingt ans les rôles de *Pantalon* avec une médiocrité continue; il est Auteur très fécond, et l'on compte que depuis qu'il est à Paris, il a mis au Théatre Italien trente-sept pièces : on l'accuse de... Mais si vous écoutez le peuple, tous les Italiens ont ce goût-là.

Champville (5), frère de *Préville* du Théatre François, joue les amoureux dans la Comédie, et les paysans dans les parodies; il a été pensionnaire pendant dix ans, et il est reçu depuis 1759.

(1) Charles-Raymond de Bouillac, dit Rochard. On ignore la date de sa naissance. On sait seulement qu'il était de Paris et qu'il quitta la carrière du barreau et qu'il débuta en novembre 1740. Il vivait encore en 1789.

(2) Voyez notre note du *Colporteur,* p. 9.

(3) Antoine-Etienne, fils de Mario Baletti, né à Paris, en mai 1724, mort dans cette ville, le 9 mars 1789. Elève de Louis Riccoboni, dit Lelio, il débuta dans les rôles de premier amoureux le 1er février 1742. Après avoir pris sa retraite en 1746 et joué en Italie, il revint à Paris et fit sa rentrée à la Comédie-Italienne où il resta jusqu'au 15 mars 1769. On trouvera de curieux détails sur cet artiste dans les *Mémoires de Casanova.*

(4) Charles-Antoine Veronèse, dit Pantalon, né à Venise, en 1702, mort le 26 janvier 1762. Il débuta à la Comédie-Italienne, le 6 mai 1744, et fut reçu l'année suivante. Il a laissé quelques comédies fort médiocres.

(5) Gabriel-Eleonor Hervé de Bus, dit Soli. Il avait débuté en 1749; il quitta la scène vingt ans après. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort.

Véronèze (1), fils du Pantalon, est un *bouche-trou* très médiocre ; le crédit de ses sœurs l'a fait recevoir il y a trois ans.

Il y a encore quelques autres Acteurs à pension dont nous ne parlerons pas.

ACTRICES

Mlle Dehesse, femme du comédien de ce nom, est fille du fameux *Tomassin ;* elle a été long-tems connue sous le nom de *Catine :* elle joue depuis trente-cinq ans tout ce qu'on veut lui faire jouer ; elle avoit pris d'abord l'emploi des soubrettes qu'elle a quitté par docilité pour le goût du parterre, qui donne en despote la loi aux Auteurs et aux Acteurs de Paris.

Mlle Riccoboni (2), bel esprit, Auteur, femme galante, mais fort mauvaise actrice, joue depuis vingt-six ans quelques amoureuses ; son âge et sa taille lui ont fait abandonner cet emploi pour prendre les personnages de *mères* qu'elle n'a jamais remplis dans l'état civil, quoiqu'elle y travaille infatigablement depuis quarante-cinq ans.

Un homme d'esprit qu'elle avoit trompé, composa contre elle cette épigramme marquée au bon coin :

> Quand je prétends me venger d'une femme,
> Dont les vices honteux emplissent l'univers,
> Je ne vais point chercher le sel de l'épigramme,
> Je la nomme et son nom la peint mieux que mes vers.

Mlle Biancolelli (3), (appelée vulgairement Mlle *Thérèse*), fille du dernier *Dominique,* connu par une traduction d'*Horace* et quelques bonnes parodies, joue depuis vingt-quatre

(1) Pierre-Antoine François Veronèse, né à Venise le 25 mars 1732, mort en 1776. Il débuta le 17 juillet 1754 et quitta la Comédie-Italienne en 1770, pour jouer dans une troupe de province.

(2) Marie-Jeanne Laboras de Mézière, femme de Antoine-François Riccoboni, acteur et auteur comique d'origine italienne. Née à Paris en 1744, elle quitta la scène en 1761, pour se consacrer aux lettres et mourut en 1792, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Elle a donné un grand nombre d'ouvrages médiocres qu'on ignore aujourd'hui.

(3) Marie-Thérèse Biancolelli, petite-fille du fameux Dominique et fille de Pierre-François Biancolelli. Née en 1723, elle débuta le 10 février 1738, joua les amoureuses et se retira en 1762. Elle était encore vivante en 1789.

ans les premières amoureuses dans le François; elle devoit aller plus loin, mais le public, qui a partout des idoles qu'il ne veut jamais quitter, ne l'a pas assez encouragée; plus heureuse que l'Actrice dont nous venons de parler, Mlle Biancolelli a eu le bonheur d'être mère plus d'une fois.

Mlle Favart (1) joue depuis treize ans dans les parodies, où elle fait un grand plaisir; il y a quelque tems que la manie d'être auteur la gagna; elle a des *fabriquans* dont elle veut bien adopter le travail : ceux qui ignorent que Mlle Favart ne sait pas lire, croient qu'elle compose les pièces qu'elle met sous son nom (2). Le maréchal de Saxe l'aima assez pour l'enlever à son mari; elle étoit la sultane favorite lorsque ce héros mourut à Chambort : on fit à cette occasion les quatre vers suivants :

O toi qui d'*Albion* défias le courage,
Et qui fus des François l'unique boulevart,
Toi qui portas partout la mort et le carnage,
Devois-tu donc mourir sur le sein de *Favart*?

Mlle Camille Véronèze (3) joue les soubrettes dans les pièces italiennes; je n'ai jamais vu de femmes qui aient les passions aussi vives que celle-là; elle tombe dans des convulsions léthargiques à l'aspect d'un amant qui lui aura fait une infidélité; elle aime de bonne foi et oublie difficilement, ce qui fait qu'on ne lui compte que six amans depuis dix ans qu'elle est dans le monde; elle est danseuse pantomime excellente.

Mlle Desglands (4), qui, de servante d'une abbaye de volupté,

(1) Marie-Justine-Benoite Cabaret Duronceray, épouse de Charles-Simon Favart, née à Avignon, en juin 1727, morte le 21 avril 1777. Elle avait débuté aux Italiens en 1749.

(2) Sans adopter à la lettre l'opinion de Chevrier, nous croyons savoir qu'elle était à peu près illettrée et que sa collaboration avec l'abbé de Voisenon, dont on a tant et si mal parlé, n'eut jamais rien de littéraire.

(3) Camille-Jacquette-Antoinette Veronese, née à Venise, en 1735. Elle était fille de Charles Veronese, dit Pantalon. Elle débuta le 1er juillet 1747 et mourut le 20 juillet 1768, à l'âge de trente-trois ans. Peu d'actrices ont été plus regrettées qu'elle. (Voyez les *Mémoires de Bachaumont,* à la date du 23 juillet 1768.)

(4) Eulalie Desglands. Elle avait d'abord paru sur la scène de l'Opéra-Comique. Elle fut engagée aux Italiens, en 1753, et quitta le théâtre le 2 avril 1779. On ignore la date de sa mort.

devint elle-même nonain de ce beau couvent, où elle prit le voile des mains de la révérende mère *Pâris,* et quitta cette abbesse pour venir figurer sur le Théatre Italien; mais la grosseur de sa jambe ne lui ayant pas permis de suivre les éléments de *Terpsichore,* elle essaya quelques petits airs dans lesquels elle ne déplut point; les suffrages du public lui ont donné le désir de faire mieux; elle y a réussi; sa voix s'est perfectionnée : argument bien fort contre ceux qui prétendent que la volupté la gâte; si ce dernier système trouvoit encore des partisans, j'ajouterais, à l'exemple de Mlle *Desglands,* vingt-trois Chanteuses qui jouissent à Paris, et ailleurs, des plaisirs les plus emportés sans rien perdre des grâces mélodieuses de leur voix.

Les Italiens, jouets éternels des caprices du public, ont actuellement un théâtre bâti sur le sable, je veux dire mobile au point que tous les expédiens leur paroissent bons pour attirer le public, ou le ramener quand le caprice, le goût ou l'inconstance le conduit ailleurs; ainsi je ne parlerai point des Acteurs à pension de ce théâtre, ni de la variété de leur spectacle; c'est un mouvement perpétuel dont il ne serait pas aisé de développer les ressorts : enfin ces comédiens ardens à saisir tout ce qui peut affecter le public, tentent toutes les choses pour réussir, et je ne doute pas qu'ils ne mettent incessamment le comble aux moyens extraordinaires qu'ils emploient en offrant aux spectateurs des Actrices vertueuses : cette nouveauté leur attirera plus de *curieux* que le *Coulevart et le Cailleau.*

Toutes ces considérations m'empêchent de parler de ce Cailleau et quelques autres pensionnaires nouvellement attachés à ce théâtre.

II

État des filles de Spectacle riches et sages.

Qu'on m'en nomme une ? je la connoîtraï.
Non l'austère sagesse
N'habite point à l'Opéra,
Depuis que la *Sallé* (1), Danseuse enchanteresse
Ne vit plus dans ce païs-là.
N'allez pas la chercher non plus
Au Théâtre François ; ses aimables Actrices
Diroient que vos pas sont perdus.
En effet les coulisses
Ne sont en aucun tems l'asile des vertus.
Silvia (2), *Catinon* (3) gisent dans l'autre monde,
Ainsi gardez-vous bien
D'aller faire la ronde
Sur le théâtre italien.
Je ne vous parle point de la scène lubrique
Où l'amour libertin
Regne sous le beau nom de l'Opéra comique ;
Des nymphes de ce lieu le crapuleux essaim
N'a jamais connu la sagesse ;
Et les filles de cette espèce,
N'ayant pour Sigisbés
Que des Robins et des Abbés,
Doivent se faire honneur d'être un peu libertines,
Ou de courir à leurs ruines.

(1) Marie Sallé, née vers 1707, morte le 27 juillet 1756. Voir sur cette actrice célèbre le beau livre de M. Émile Dacier : *Mlle Sallé (1707-1756), d'après des docum. inédits.* (Paris, Plon, 1909, in-18.)

(2) Jeanne-Rose Guyonne Benozzi, dite Silvia, née à Toulouse, vers 1701, de comédiens italiens nomades. Elle entra, en 1716, dans la troupe italienne et elle excella dans les rôles du théâtre de Marivaux. Elle mourut à Paris en 1753.

(3) Catherine-Antoinette Foulquier, dite Catinon, belle-sœur du fameux Carlin Bertinazzi. Actrice médiocre, mais bonne danseuse, de la Comédie-Italienne, elle avait débuté le 20 décembre 1753. Elle quitta la scène en 1760. On prétend qu'elle était fort jolie.

III

Anecdotes littéraires.

Voltaire

Tout le monde sait que la passion la plus vive que ce poëte ait eue dans le cœur, est celle dont il a brûlé long-tems pour *Mme la Maréchale de* ***. C'est dans les premiers momens de son amour qu'il commença la *Henriade;* la Maréchale devint coquette, et M. de Voltaire jaloux; les amants se brouilèrent; le Poëme étant fini, l'Auteur en envoya un exemplaire à la Maréchale avec ce madrigal, qui n'est imprimé nulle part :

Quand vous m'aimiez, mes vers étoient aimables,
Je chantois dignement vos grâces, vos vertus :
Cet ouvrage naquit dans ces tems favorables;
Il eût été parfait; mais vous ne m'aimez plus.

Piron

Fernand Cortez, tragédie de cet auteur, ayant paru trop long à la première représentation, les comédiens députèrent *Legrand* à M. Piron, pour le prier de faire quelques corrections à sa pièce; l'Auteur offensé du propos, se gendarma contre le comédien; mais celui-ci insista, et apporta l'exemple de M. de Voltaire qui corrige ses pièces au gré du public; *cela est différent*, répondit Piron, *Voltaire travaille en marquetterie et moi je jette en bronze :* si le mot n'est pas modeste, il faut convenir qu'il est expressif.

Boindin (1) se plaignant au même auteur du mauvais ordre qui règnoit à la Comédie française, Piron lui dit : ne parlez pas d'elle, *c'est une vieille Catin qui a perdu ses règles.*

(1) Nicolas Boindin, fils d'un procureur du roi au bureau des finances. Ses œuvres ont paru à Paris en 1753, 2 vol. in-12.

La *Sémiramis* de M. de Voltaire ne fut pas fort accueillie à la première représentation ; l'Auteur trouvant M. Piron dans le foyer, lui demanda ce qu'il pensoit de sa tragédie : *Je pense,* reprit celui-ci, *que vous voudriez bien que je l'eusse faite...* — *Je vous aime assez pour cela,* répondit M. de Voltaire.

ROY (1)

Le lendemain de la première représentation des *Fêtes de Polymnie,* opéra de feu *Cahuzac,* qui ne réussit point, M. Roi étoit à la messe aux *Petits-Pères;* un enfant de trois ans siffloit entre les bras de sa *bonne ;* le Poëte se tourne et lui dit d'un grand sang-froid : *dites à cet enfant de ne point siffler ; ce n'est pas Cahuzac qui dit la messe.*

CHATEAUBRUN (2)

Cet Auteur, maître d'hôtel du Duc d'Orléans, reparut sur la scène après 40 ans, en donnant la tragédie des *Troyennes* (3). Dans le second acte, un Troyen venoit se jetter aux genoux du vainqueur pour lui exposer la misère de sa patrie et lui demander du pain. *J'aurois été bien surpris,* dit alors un plaisant du parterre, *si on ne parloit pas de manger dans une pièce faite par un maître d'hôtel.* Ce mot a fait changer le trait.

CHEVRIER

Ce n'est que moi.

Dans la comédie de la *Revue des Théâtres,* l'Auteur avoit introduit une Danseuse de l'Opéra; elle arrivoit précisément dans un moment où la pièce chanceloit; *la critique* voyant cette fille débuter par des entrechats, lui demande :

Quel motif en ces lieux vous fait porter vos pas ?

La Danseuse répond :

Je viens tirer un Auteur d'embarras.

Ma foi, *il étoit tems,* repartit quelqu'un : le parterre se mit à rire, et la pièce tomba.

(1) Pierre-Charles Roy (1683-1764).

(2) Jean-Baptiste-Vivien de Châteaubrun, de l'Académie française (1686-1775), un des plus médiocres écrivains de son siècle.

(3) Cette pièce fut représentée en 1754.

Crébillon (1)

On demandoit un jour à ce Poëte, dont on a attribué les tragédies à un *Chartreux,* quel était son meilleur ouvrage : *Je ne sais,* répondit-il, *quel est le meilleur; mais je suis sûr,* montrant son fils (2), *que voilà le plus mauvais. — C'est,* répliqua vivement celui-ci, *qu'il n'est pas du Chartreux.*

Le Chevalier de la Morlière (3)

Dans la comédie de *La Créole* de cet auteur, un valet après avoir fait à son maître le détail d'une fête, lui demande ce qu'il en pense : *Que tout cela ne vaut pas le diable,* répond le maître; le parterre, en chorus, répéta ces mots et la pièce ne fut pas achevée.

Favart (4)

Il étoit garçon pâtissier chez son père, quand il fit ses premières parodies; ayant envoyé à M. de Voltaire celle d'*Hyppolite* et d'*Aricie,* dans un pâté de sa façon, le Prince des Poëtes lui répondit en deux mots : *J'ai vu, monsieur, vos deux ouvrages, le pâté étoit bon, et la parodie excellente.* Il est singulier que M. Favart, fort libre dans ses pièces, rougisse à la moindre équivoque comme une fille bien née.

Gaubier (5)

Cet auteur donna, en 1753, *Brioché,* parodie d'un acte d'opéra; cette pièce n'ayant point réussi, quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il l'avoit risquée au théâtre : *il y a si longtems que tout Paris m'ennuie en détail, que j'ai choisi cette occasion pour rassembler tout le monde et prendre ma revanche en gros.* Il la prit effectivement avec usure.

(1) Prosper Jolyot de Crébillon (1674-1762).
(2) Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, dit Crébillon fils (1707-1777).
(3) Jacques de la Morlière (1719-1785), le plaisant auteur d'*Angola.*
(4) Charles-Simon Favart (1710-1792).
(5) Ami de Chevrier.

Lattaignant (1)

Cet auteur, conseiller au Parlement de Paris, ayant donné la comédie du *Fat* en 1751, cette pièce tomba, parce qu'il n'avoit pas bien saisi les nuances de ce caractère. M. Piron, instruit de cette chûte, s'écria : *Je m'y attendois; jamais un homme ne se connoît assez pour se peindre au naturel.*

Sainte-Foix (2)

Mlle la Mothe jouant le rôle de la Fée dans la comédie de l'*Oracle* de cet auteur, et ne remplissant pas ce rôle au gré de ses désirs, il courut à elle et lui arrachant la baguette qu'elle tenoit dans sa main, il dit d'une voix dure : *Rendez cette baguette, j'ai besoin dans ma pièce d'une fée et non pas d'une sorcière.* Mlle la Mothe voulut insister, mais M. de Sainte-Foix lui répondit toujours avec la même humeur : *Vous n'avez pas de voix ici, parce que nous sommes au théâtre et non pas au Sabat.*

Fréron

Lorsqu'on donna au Théatre français le *Soupé,* petite pièce en un acte du Sr. Fréron, qu'il avoit faussement attribué au comte de Tressan, persuadé que le nom de ce poëte aimable préviendroit favorablement le public, l'auteur se trouva placé auprès d'un homme qui applaudissoit à tout rompre et crioit en même temps : *Ah! que cela est mauvais!* Fréron, surpris de ce procédé bizarre, va lui demander pourquoi il dit que la comédie est mauvaise, dans le même tems qu'il l'applaudit : *Vous m'avez donné,* répliqua l'habitant du parterre, *un billet pour applaudir; je l'ai promis et je tiens parole; mais je suis honnête homme et je ne puis trahir mon sentiment; c'est pourquoi, tout en battant des mains, je dis et je répète que la pièce ne vaut rien.* La sensation de ce personnage devint générale, et les spectateurs excédés d'ennui laissèrent les acteurs à table et allèrent chercher ailleurs un *soupé* moins mauvais.

(1) Gabriel-Charles, abbé de l'Attaignant (1697-1779).

(2) Germain-François Poullain de Sainte Foix (1698-1776), l'auteur des *Lettres turques.*

IV

AUTRES ANECDOTES RELATIVES AU SPECTACLE

Le chevalier de *Tintiniac*, officier aux gardes françoises, s'étant placé, à une pièce nouvelle, au milieu du théatre, un spectateur cria du fond du parterre : *Annoncez*. M. de Tintiniac ne se remua point ; les clameurs redoublèrent, on poussa les choses jusqu'à crier : *Annoncez, l'homme à l'habit gris de fer, galonné en or.* Le chevalier ne doutant plus que l'apostrophe le regardoit, s'avança sur le bord du théatre et dit : *j'annonce que vous êtes des drôles que je rouerai de coups.* Le parterre se tut et les acteurs continuèrent la pièce.

*
**

Un abbé coquet s'étant placé au théatre, le parterre, de mauvaise humeur, cria : *A bas, M. l'abbé.* Celui-ci, sans se démonter, se leva et dit poliment aux gens du parterre : *Messieurs, depuis qu'on m'a volé une montre d'or en votre compagnie, j'aime mieux qu'il m'en coûte un billet de théatre que de risquer encore ma tabatière.* Le parterre même applaudit à la saillie de l'abbé, et tous les rieurs furent de son côté.

*
**

La comédie de l'*Esprit du Divorce* fut jouée aux Italiens ; à la seconde scène on entendit un coup de sifflet. M. de Morand, auteur de cette pièce, sort des coulisses où il étoit, et du milieu du théatre il jette son chapeau dans le parterre, en disant : *Je compte que celui qui a sifflé ma pièce voudra bien me le rendre ;* à l'instant il descend au parterre ; mais personne n'ayant jugé à propos de lui remettre son chapeau, il fut obligé de le ramasser lui-même : la Police ne voulant point qu'un Auteur fît applaudir ses pièces, l'épée à la main, fit arrêter M. de Morand et lui défendit l'entrée des spectacles pendant six mois.

*
* *

M. Piron, mécontent du jeu de *Sarazin,* qui représentoit dans une de ses pièces et sachant que cet acteur avoit été abbé dans sa jeunesse, cria au milieu de l'amphithéatre : *Cet homme qui n'a pas mérité d'être sacré à 24 ans, n'est pas digne d'être excommunié à 60.* Le mot est excellent, mais il est mal appliqué ; car Sarazin étoit vraiment comédien.

*
* *

La tragédie de *Childéric,* du même M. de Morand dont j'ai parlé plus haut, n'est pas sans mérite ; mais il y a trop de billets ; un acteur apportant la seconde lettre, ne pouvoit passer, parce que le théatre étoit rempli de jeunes gens. *Dumont,* vieux plaisant, qui seul avoit le droit qu'il s'étoit arrogé d'avoir une chaise au parterre de la comédie, cria *place au facteur,* et la tragédie tomba.

*
* *

Le célèbre *Dufresne* (1), qui servit de modèle au *Glorieux* de Destouches, jouant un jour d'un ton de voix basse, un spectateur cria : *Plus haut ;* l'acteur qui croyoit être le prince qu'il représentoit, répondit sans s'émouvoir : *Et vous plus bas.* Le parterre indigné, répartit par des *brouhaha* qui firent cesser le spectacle ; la Police qui prit connoissance de cette affaire, ordonna que Dufresne feroit des excuses au public ; cet Acteur souscrivit à regret à ce jugement, et s'avançant sur le bord du théatre, il commença ainsi sa harangue : *Messieurs, je n'ai jamais mieux senti la bassesse de mon état que par la démarche que je fais aujourd'hui...* Ce début étoit assurément très injurieux pour le public ; mais le parterre, plus occupé de la démarche d'un acteur qu'il adoroit qu'attentif à son discours, ne voulut pas qu'il continuât, dans la crainte de l'humilier davantage, et Dufresne eut la gloire d'avoir vexé ceux même qui cherchoient à l'abaisser.

(1) Voyez pp. 67, 166, 197 et 206.

Je ne puis terminer ce chapitre des Anecdotes, sans en insérer une qui me fit beaucoup rire lors de l'évènement. Un premier acteur d'opéra tombe malade au moment de la représention; on prend pour le remplacer un de ces subalternes accoutumés à être sifflés, quand ils veulent sortir de leur sphère étroite; le Roi postiche paroît, chante et il est sifflé; mais sans se déconcerter, il regarde fixement le parterre et lui dit : *Je ne vous conçois pas, et devez-vous imaginer que pour 600 livres qu'on me paie par année, j'irai vous donner une voix de mille écus?* Le Public oublia le peu de talent du Chanteur et lui applaudit pendant le reste de son rôle. Ou je me trompe ou cela prouve qu'il est bon d'être quelquefois impudent.

Voilà, je pense, assez d'anecdotes pour cette fois; si elles plaisent, comme j'ai lieu de le croire, puisqu'on les a désirées, j'en ai bon nombre qui pourront trouver place ailleurs.

NOTES ET DOCUMENTS
SUR CHEVRIER

UN LIBELLISTE DU XVIIIe SIÈCLE

François-Antoine Chevrier.

Par HENRI D'ALMÉRAS (1)

François-Antoine Chevrier naquit à Nancy, « rue des Quatre-Eglises », le 11 octobre 1721, de Charles-Claude Chevrier, un des fermiers du greffe de la ville, et de Marguerite Larcher. Sa famille, qui appartenait à la noblesse de robe, était assez à l'aise et fort estimée. Une note de police de 1753 nous apprend qu'il reçut une bonne éducation, dont il ne profita guère, « estant seul de garçon avec deux sœurs et estant regardé de ses perres (*sic*) et mères comme un prédestiné, ayant naturellement des dispositions dès sa jeunesse à devenir quelque chose au-dessus de ce qu'il estoit par état » (2). Il y a bien peu d'enfants dont on n'en dise pas autant.

Dans les premiers mois de l'année 1740, Chevrier commença ses études de droit à Pont-à-Mousson, qui avait alors une Uni-

(1) L'intéressante notice qu'on trouvera ici est extraite d'une longue étude consacrée par M. Henri d'Alméras à François-Antoine Chevrier (*Chronique des Livres*, 10-15 oct. 1904) et que l'auteur a bien voulu nous autoriser à reproduire partiellement. On consultera, en outre, sur le célèbre pamphlétaire, une *Notice historique et bibliographique sur Chevrier*, par M. Gillet (Nancy, 1864, in-8°) ; *François-Ant. Chevrier en Belgique*, par Ch. Piot (Bulletin de l'Acad. royale... de Belgique, 1880, 2e série, p. 217) ; le beau livre de MM. F. Funck-Brentano et P. d'Estrées : *Figaro et ses devanciers*. Paris, Hachette, 1909, p. 237 et ss., enfin notre notice des *Contes et facéties galantes du XVIIIe siècle*, I, p. 123.

(2) Note de police sur Chevrier, du 20 août 1753. *Archives de la Bast.*, cart. 11819.

versité, et il s'y fit bientôt remarquer par la violence de son caractère. Pour se venger d'un mauvais propos, très mérité probablement, il se présenta l'épée à la main dans la grande salle du palais de justice et frappa au visage un des avocats les plus estimés. Cette affaire n'eut pas pour l'irascible étudiant de trop graves conséquences. Il put achever son droit, dans une tranquillité relative, et prêta serment le 12 février 1743. D'ailleurs il renonça à plaider, mais il prit souvent, même dans ses libellés, le titre d'avocat. On ne peut pas dire qu'il l'ait honoré.

Quelques succès littéraires de médiocre importance — des succès de province — avaient inspiré à Chevrier le désir de se lancer dans une carrière qui plaisait à sa vanité et semblait convenir à son esprit satirique. Déjà à Pont-à-Mousson et à Nancy, faisant son apprentissage de pamphlétaire, il écrivait de petites satires, en prose ou en vers, qu'on se passait « sous le manteau ». Cette chronique scandaleuse, qui n'épargnait personne, devait avoir un vif intérêt pour l'oisiveté jalouse et malveillante d'une société de province. Cependant on finit par trouver que le chroniqueur allait beaucoup trop loin et il jugea prudent de partir pour Paris à la fin de l'année 1743.

Il débuta, très discrètement, dans la carrière littéraire, en 1745, par le *Recueil de ces dames* (1), où des anecdotes très libres étaient contées avec un remarquable cynisme.

L'année suivante, il fit jouer à Nancy une comédie, l'*Inconstant*, qui ne survécut pas à la première représentation, et il publia *Bi-Bi* (2), son premier conte satirique, dans le genre de ceux de Crébillon fils.

Le genre de littérature qu'avait adopté Chevrier l'obligeait, dans l'intérêt de sa liberté ou même de ses épaules, à de fréquents déplacements. En 1746, il partit pour l'Italie et fut accueilli avec beaucoup de bienveillance, à Gênes, par M. de Chauvelin, qui s'y trouvait alors comme envoyé extraordinaire.

(1) Sans lieu ni date (Paris, 1745) et sans nom d'auteur. Ce recueil fut plus tard inséré dans les *Œuvres badines*, de Caylus.

(2) « *Bi-Bi, conte traduit du chinois par un Français. Première et peut-être dernière édition. Mazuli-khi-lo-khu-la l'an de Sat-Chodaï 623 et de l'âge du traducteur 24* (Paris, 1746). Un des ouvrages de Chevrier les plus difficiles à trouver, quoiqu'il ait été plusieurs fois réimprimé.

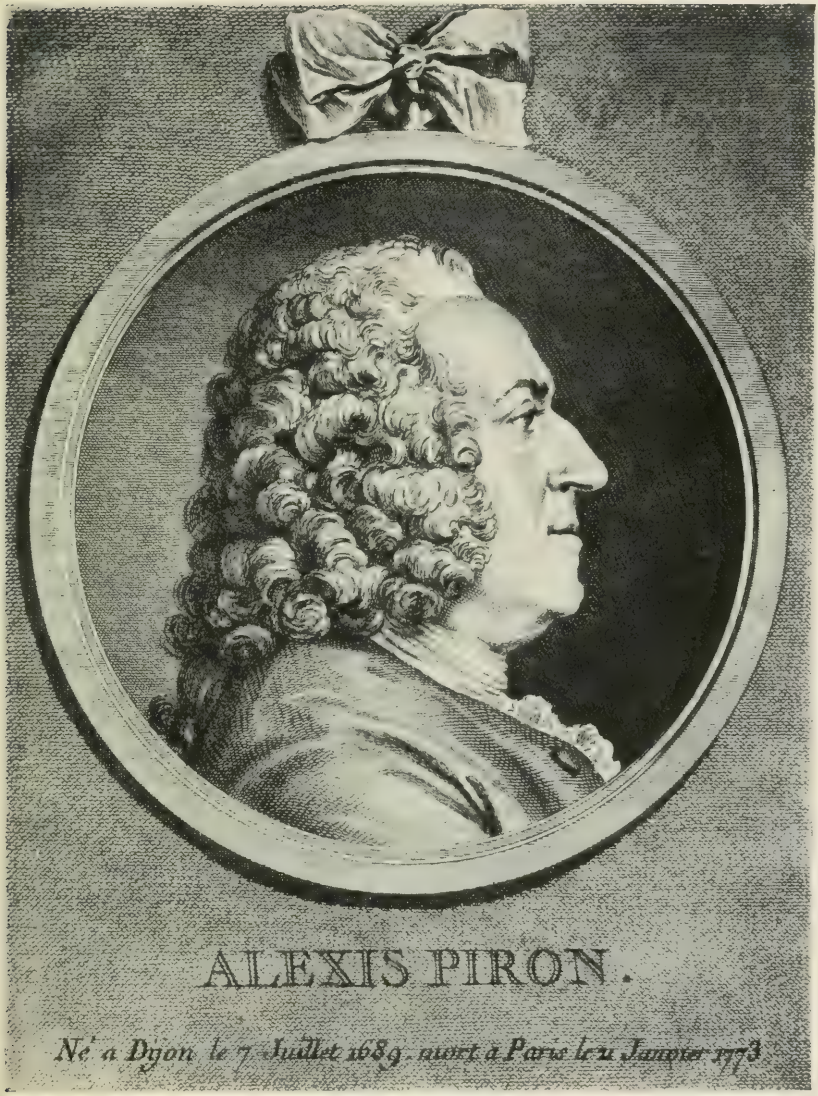
ALEXIS PIRON.
Né a Dijon le 7 Juillet 1689. mort à Paris le 21 Janvier 1773.

En 1749, Chevrier était en Corse, où il passa plusieurs années. Il prétendait y avoir été appelé par le marquis de Cursay, commandant des troupes françaises dans l'île, pour rédiger les statuts d'une nouvelle Académie, qui y fut fondée en effet et dans laquelle il joua un rôle assez important. Malheureusement, ses préoccupations académiques ne purent complètement l'absorber et il se laissa entraîner par son humeur satirique dans un pays où elle risquait d'être assez mal appréciée. « Il n'eut pas plus d'égards pour les femmes ultramontaines que pour celles de France, lorsqu'il passa les Alpes avec le marquis de Cursay, auquel il était attaché et duquel il s'est toujours donné pour amy et non comme secrétaire, quoyque cette qualitté ne puisse luy faire qu'honneur; elles auraient résolu de s'en venger; lorsqu'il quitta le pays, il estoit question, sans aucuns ménagemens pour son maître, de le faire assassiner (1). »

Pendant cette période, Chevrier publia, presque toujours sans les signer, un grand nombre d'opuscules : en 1748, une lettre sur la comédie du *Méchant* de Gresset (il avait pour traiter ce sujet toute la compétence désirable); en 1749, *Cargula*, parodie du *Catilina* de Crébillon; en 1751, le *Voyage* (imaginaire) *de Rogliano;* en 1752, trois petits contes satiriques : *Magakou*, *Minakalis* et *Cela est singulier* (2).

C'est aussi en 1752 que parut le premier ouvrage de Chevrier qui ait eu vraiment du succès, *Les Ridicules du siècle* (3), tableau ironique et mordant dont quelques parties sont remarquables...

En 1753, d'après la note de police du 20 août, Chevrier se trouvait à Paris, et il était un des habitués du café de Mme Bourette, rue Croix-des-Petits-Champs. Mme Bourette, née Curé, tenait à Paris, où elle mourut en 1784, un café littéraire où se réunissaient quelques écrivains de second et de troisième ordre.

(1) Note de police du 20 août 1753.

(2) *Magakou, histoire japonaise.* Goa (Paris), 1752. *Minakalis, fragment d'un conte siamois.* Londres (Paris), 1752. *Cela est singulier, histoire égyptienne, traduite par un rabbin.* Babylone (Paris), 1752.

(3) Londres (Paris), 1752. Sans nom d'auteur.

C'était en quelque sorte le café Procope des médiocrités. Mme Bourette avait elle-même des prétentions littéraires et on peut supposer que ses clients la payaient surtout en éloges. Elle publia, en 1755, *la Muse limonadière ou Recueil d'ouvrages en vers ou en prose.* On y trouve ces vers de Chevrier :

Rivale de Sapho, vous avez ses talens.
Les grâces de son style et sa délicatesse :
Comme elle, vous charmez les sens,
Mais que n'avez-vous sa faiblesse!

Chevrier fit représenter en 1753 une comédie en vers, la *Revue des théâtres*, qui tomba à la première représentation, et il a raconté lui-même, dans l'*Almanach des gens d'esprit*, avec une bonne humeur qui est assez rare chez les auteurs sifflés, la chute rapide et définitive de sa pièce...

La guerre de Sept ans (1756-1763) fit naître une innombrable quantité de pamphlets, de libelles, dans lesquels le public trouvait, pour quelques sous, d'admirables plans de campagne, la révélation des plus mystérieux secrets d'État et surtout (la matière était particulièrement riche) des diatribes violentes contre l'incapacité de nos généraux. Dans cette masse énorme de brochures, dix ou douze sont attribuées à Chevrier (1) qui, en les écrivant, travaillait — dans les deux sens du mot — pour le roi de Prusse.

Chevrier avait quelque mérite à prodiguer ainsi les conseils au gouvernement, car il était, à cette époque, fort occupé par ses propres affaires encore plus embrouillées que celles de la France. Dans les deux premiers volumes de son *Histoire de Lorraine* (publiés à Francfort en 1758), il avait attaqué, avec la plus grande acrimonie, plusieurs personnages notables de Nancy, et entre autres le magistrat Thibault. Celui-ci avait eu le tort d'écrire une très mauvaise comédie, et Chevrier, qui s'y connaissait, la lui reprochait avec aigreur. Il se forma contre

(1) *Lettres aux nouvellistes de l'arbre de Cracovie. Le point d'appui entre Thérèse et Frédéric. Dialogue du roi de Prusse avec le maréchal de Schwerin. La Voix de la Paix ou Considérations sur l'invitation à la tenue d'un congrès*, etc.

le satirique une véritable ligue : on réveilla le scandale causé quelques années auparavant par deux libelles, qu'il croyait oubliés : les « Adieux » et « l'Ordre des Platogés », ce dernier contre les membres de l'Hôtel de ville et les conseillers au Parlement. Toute la ville de Nancy prit parti contre le satirique. Il a raconté lui-même ces curieux débats dans un écrit intéressant et assez rare, qu'on a pu rapprocher des Mémoires de Beaumarchais, l'*Histoire d'une cause célèbre* (1759).

Chevrier fut condamné par le bailliage de Nancy, où ses ennemis étaient nombreux, « ... à servir en qualité de forçat sur les galères du Roi Très Chrétien, à perpétuité, préalablement flétri par l'Exécuteur de la Haute Justice, sur l'épaule droite, d'un fer chaud, portant pour empreinte ces trois lettres, G. A. L. » Le 20 juin, les premiers volumes de l'histoire de Lorraine furent brûlés sur la place de Grève de Nancy. L'auteur avait pris la précaution de se réfugier à Francfort pour laisser passer l'orage. La haine de ses adversaires avait été maladroite : la sévérité excessive de leur jugement ne pouvait que le rendre illusoire. Informé qu'un revirement se produisait en sa faveur, dans l'opinion publique, Chevrier revint à Nancy le 8 juillet 1759, se constitua prisonnier, fit appel le 12 de la sentence rendue par le bailliage, et le 3 août, il fut rendu à la liberté.

La France était devenue pour ce libelliste impénitent un séjour dangereux. Détesté à Nancy, suspect à Paris, surveillé par la police avec une sollicitude incommode, menacé à chaque instant d'être mis à la Bastille, non seulement pour ses propres libelles, mais pour ceux des autres qu'on lui attribuait, le satirique impénitent, dès que son procès fut terminé, se hâta de fuir à l'étranger. Il avait été avisé sans doute que la munificence royale avait l'intention, suivant le mot de Voltaire, de le loger gratuitement.

Lorsqu'il se réfugia en Hollande (pays privilégié où l'on avait le droit d'écrire librement), Chevrier préparait la publication du roman satirique qui peut être considéré comme son chef-d'œuvre, et la police, fort bien dirigée à cette époque, était au courant de ses projets. L'ordre avait été donné, quelques jours

trop tard, de le mettre à la Bastille et de s'emparer de tous ses papiers. Chevrier se trouvait déjà à La Haye, où *Le Colporteur* allait paraître. La surveillance du gouvernement l'y suivit : amateur délicat de livres scandaleux, fort capable d'en favoriser l'éclosion tout en paraissant y mettre obstacle, M. de Sartine était très exactement renseigné par les nombreux « observateurs » dont la police utilisait les talents dans les principales villes de Hollande et de Belgique.

Le Colporteur (1) avait paru à La Haye dans les premiers mois de l'année 1762. Introduit secrètement en France, il y excita autant d'indignation que de curiosité. On n'osa pas avouer le plaisir qu'on avait trouvé à le lire. Les contemporains se montrèrent en général peu indulgents pour ce roman satirique, où tant de hauts personnages étaient attaqués et qu'il n'était pas prudent de louer.

Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets* (2) (où abondent les anecdotes scandaleuses), Grimm, le vertueux Grimm, dans sa *Correspondance littéraire* (3), Favart, scrupuleux comme un acteur du XVIIIe siècle, dans ses *Mémoires* (4), se découvrirent des trésors de pudeur littéraire, en jugeant avec une sévérité indignée ce roman léger, très léger, que l'auteur ne destinait pas à l'édification de la jeunesse et qui n'est pas beaucoup plus cynique, en somme, que la plupart des contes de Voltaire. Tant d'indignation s'explique aisément : Chevrier était pauvre, banni, poursuivi par de puissantes haines; on ne pouvait que lui reprocher avec aigreur ce qui paraissait bien excusable chez les écrivains de bonne compagnie, comme le comte de Caylus, riches, titrés et généreux.

(1) *Le Colporteur, histoire morale et critique par M. de Chevrier. A Londres* (La Haye), *chez Jean Nourse, l'an de la vérité* (1762). M. Édouard Meaume possédait un exemplaire de l'édition originale qui avait successivement appartenu à Jamet, à Charles Nodier, au conseiller Gillot et dont les marges étaient couvertes de notes de Jamet. La date de 1753, donnée à l'édition originale du *Colporteur,* dans le catalogue Meaume, reproduit une erreur de M. de Paulmy, dans son catalogue de la bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit-Trianon.

(2) T. I, pp. 55 et 73.

(3) T. III, p. 91.

(4) Édition de 1808. T. II, p. 20.

Il y a dans le *Colporteur* beaucoup de fiel, mais ce pauvre Chevrier avait été si malheureux qu'il ne pouvait guère, dans son exil, écrire des pastorales. Ce tableau des mœurs du siècle, quelque peu flatté qu'il paraisse, est très sincère et très vivant. Il a été fait avec des renseignements précis et des anecdotes parfaitement authentiques. « C'est le plus méchant des opuscules de Chevrier, disait Duclos, parce que tous les faits sont presque vrais (1). » Pour écrire un livre curieux et intéressant, Chevrier n'eut qu'à faire appel à ses souvenirs. Il a décrit très franchement les mœurs de son temps, sans les calomnier, ce qui eût été difficile. Les personnages visés durent crier, beaucoup plus haut que les autres, à l'immoralité et au scandale. Cette indignation, un peu intéressée, ne fit aucun tort au roman. A cette époque — nous avons bien changé depuis — on ne regardait comme vraiment immoraux que les livres ennuyeux.

Ni Quérard, dans l'essai si incomplet publié par M. Brunet, ni M. Drujon, dans son excellent recueil (2), ne donnent la clef du *Colporteur*. Les clefs qui ont paru au XVIIIe siècle sont beaucoup trop contradictoires pour mériter quelque crédit. On a dû les multiplier à dessein et les anecdotes contées par l'auteur laissaient en général l'embarras du choix. Il est préférable, je crois, aujourd'hui, de ne pas trop vouloir guider le lecteur qu'on risquerait d'égarer. Au bas de chaque récit, plus ou moins graveleux, on serait amené à citer quatre ou cinq noms, et tout l'armorial y passerait.

Presque en même temps que *Le Colporteur* et l'*Almanach des gens d'esprit* (3), Chevrier publiait à La Haye un autre roman satirique, divisé en trois parties : *Les Amusements des*

(1) Cité par Gillot, dans une *Notice historique et bibliographique sur Chevrier* (Nancy, 1864, in-8°), p. 74. Ce biographe de Chevrier parle avec plus de justice du *Colporteur* : « Il est écrit, dit-il, avec plus d'esprit et de verve qu'on n'en rencontre habituellement dans les autres romans de Chevrier et si le style n'est pas toujours exempt d'afféterie, il est moins fautif que dans ses autres œuvres. Il plaît et attire par sa facilité. »

(2) *Les livres à clef*, 2 vol. Paris, Rouveyre, 1888.

(3) *Almanach des gens d'esprit par un homme qui n'est pas sot, calendrier pour l'année 1762 et le reste de la vie, publié par l'auteur du Colporteur. Toujours à Londres, chez l'éternel Jean Nourse*, 1762.

dames de B. (Bruxelles) ; *Les trois C., conte métaphysique ; Je m'y attendais bien, histoire bavarde* (1).

Les *Amusements des dames de Bruxelles* ont été réimprimés en 1881, chez Gay et Doucé, à cinq cents exemplaires, sur papier jonquille, avec une eau-forte de Rops.

Les *Trois C.*, ce n'est pas ce qu'on pourrait supposer et ce que Chevrier, pour mieux vendre son livre, désirait évidemment qu'on supposât : il s'agit simplement des trois coquins, des trois ennemis « intimes » de l'auteur : Chanval (d'Hennezel), Cosmopole (Henri Maubert) et Chat-Huant (des Essarts, maître de mathématiques à l'École militaire de Bruxelles).

La publication du *Colporteur* et le scandale que ce roman avait provoqué en France décidèrent le gouvernement à demander l'extradition de Chevrier. On aurait probablement réussi à l'obtenir, lorsque le libelliste, objet de ces négociations, mourut subitement, dans les derniers jours de juin 1762. Le bruit courut qu'il s'était empoisonné : « Juste ciel, s'écria Sophie Arnould, il aura sucé sa plume ! » Chevrier n'était pas de ceux qui se tuent. Favart prétend dans ses Mémoires que les États généraux, gênés par la présence de Chevrier, n'osant ni le garder ni le livrer, prirent le parti de l'empoisonner, pour résoudre cette question rapidement, à la satisfaction générale.

L'auteur du *Colporteur*, qui avait passé presque toute sa vie à crever de faim, mourut d'une indigestion. Ce fut sa dernière ironie...

(1) *Les Amusements des dames de B., histoire honnête et presque édifiante composée par le chevalier de Ch. et publiée par l'auteur du Colporteur. Première partie, à Rouen, chez Pierre le Vrai, cette présente année* (La Haye, 1762). — *Les trois C., conte métaphysique imité de l'espagnol et ajusté sous des noms français pour la commodité de ceux qui n'entendent pas le flamand. Seconde partie des Amusements des dames de B. Nancy, Henry Gouvest, cette présente année* (La Haye, 1762). — *Je m'y attendais bien, histoire bavarde, par l'auteur du Colporteur. Partout chez Maculature, imprimeur ambulant des bavards sédentaires, l'an des méchancetés* (Amsterdam ou La Haye, 1762).

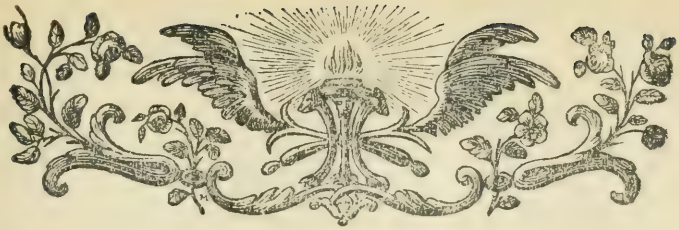

Notes et Rapports de Police.

EXTRAITS DES ARCHIVES DE LA BASTILLE (1)

I

20 août 1753.

Le sieur Chevrier, natif de Nancy en Lorraine, rue des Quatre-Églises, est fils d'un des fermiers du greffe de la même ville. Il a eu une assez bonne éducation étant seul de garçons avec deux sœurs et était regardé de ses père et mère comme un prédestiné ayant naturellement dès sa jeunesse des dispositions à devenir quelque chose au-dessus ce qu'il estoit par état. Il estoit encore jeune homme quand il débuta à faire différentes satires sur les femmes le plus respectables de la ville, dont il n'épargnoit aucune, et même se fit honneur de ces productions en faisant tomber son ouvrage entre les mains du public. Il pousse même la chose jusqu'à faire des comédies sur ces Dames qu'il représenta en public, avec le sieur Fournier, un de ses collègues, qui avoit les mêmes dispositions que luy. Sa famille qui n'avoit que peu de bien, s'alarma souvent de sa conduite et des licences qu'il se donoit par la crainte de ce qui en pouvoit résulter par la suitte. Cela ne seroit pas à le rendre plus circonspect. Né naturellement méchant, il exalla sa veinne lors de la prise de possession de la Loraine par le Roy Stanislas. Il représenta encore quelques comédies, avec plusieurs de ses amis, dans lesquelles il parla avec si peu de

(1) Archives de la Bastille, 11,819, fol. 249.

ménagements et de respect du nouveau gouvernement que Fournier, avocat, et luy, furent arrestés et exillés. Le dernier, ayant du bien, fut chercher fortune à Vienne, en Autriche, où il entra enseigne dans le Régiment de François de Loraine; Chevrier, au contraire, plus dangereux par sa plume que par son épée, suivyt son penchant naturel à dire du mal de tout le genre humain. Expatrié depuis cette époque il a fait usage de ses talents plus médiocres que bons pour s'acquérir une place au temple de Mémoire. S'il n'y a pas encore réussi, il a du moins eu le revers de se faire générallement haïr du beau sexe contre lequel il s'est achargné (*sic*) et dont il n'a jamais su que dire du mal sans égards pour les personnes les plus respectables.

Non Carpo nec prillus, Gallina, nec advolat ancer,
Quin sua sacra fames sit satiasta prius.

Il n'eut pas plus d'égard pour les femmes ultramontaines lorsqu'il passa les Alpes avec le marquis de Cursoy, commandant les troupes de Corse auquel il étoit attaché et duquel il s'est toujours donné pour amy et non comme secrétaire, quoique cette qualité ne puisse lui faire qu'honneur. Elles avoient résolu de s'en venger lorsqu'il quitta le pays. Il étoit question sans aucuns ménagements pour son maître de le faire assassiner.

Depuis son retour à Paris, il n'y a point de femmes qui ne se plaignent de lui. Il est dangereux dans la société en tout genre, mauvais plaisant, n'épargnant pas ses meilleurs amis, se donnant pour un homme de qualitté, riche. Cependant sa mère veuve depuis longtemps ne vit dans un certain estat honneste que par le secours de deux filles qu'elle a, sœurs du sieur Chevrier dont la figure avantageuse avec un petit fond qu'elles font valoir avec assez de succès fait tout l'apanage et tirent fort bon parti de leurs charmes.

[*D'une autre main*] Chevrier va rüe Croix des Petits Champs au café de Curé.

Signé : Illisible [Sartines].

II (1)

M. le comte de Choiseul (2)

9 novembre 1761.

Monsieur,

Je reçois la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire hier avec les ordres du Roy qui y étoient joints pour arrêter et conduire à la Bastille le Sr Chevrier arrivé depuis quelque tems de Bruxelles et dont on ne sçait la demeure et dans l'instant j'ay chargé un Inspectr de police de faire toutes les recherches imaginables pour tacher de découvrir cet homme.

Comme je sçais que le Sr Chevrier étoit encore en Hollande il y a un mois ou six semaines, que c'est un auteur et qu'il s'est meslé autrefois à Paris, sans en être chargé, de beaucoup d'intrigues relatives à la Politique et au Gouvernement, j'ay pensé qu'il seroit bon de faire une perquisition dans ses papiers, saisir ceux qui seroient suspects et d'apposer dessus le scellé de l'ordre du Roy. J'ay chargé de cette opération un Commisre au Chatelet et je vous prie Mr. de bien vouloir me faire adresser un ordre du Roy en datte du 1er de ce mois pour couvrir celui que j'ai donné à cet égard.

Je suis, etc...

III (3)

Les nés Chevrier et Gaubier esprits satiriques et auteurs de libelles contre la France qu'ils font imprimer en Hollande où ils sont réfugiés.

Ordres du Roi de s'en assurer et de les conduire à la Bastille en datte du 16 juin 1762.

Ces ordres n'ont pas été exécutés parce que Chevrier est mort à Roterdam en Juin ou Juillet 1762 et que Gaubier est parti pour la Haïe pour se retirer à Londres.

M. le Cte St-Florentin,

M. Buho.

(1) Archives de la Bastille, 12,152, fol. 249.

(2) César-Gabriel, comte de Choiseul-Chevigny, puis duc de Praslin (1712-1785), nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement de son cousin, en 1761.

(3) Archives de la Bastile, 12,152, fol. 247.

IV (1)

A Versailles, le 1er novembre 1761.

Je vous envoye, Monsieur, l'ordre du Roy que vous me démandés à l'effet d'autoriser le comissaire ..... à se saisir des papiers du Sr Chevrier dont vous voudrez bien me rendre compte.

Je suis très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHOISEUL.

V

EXTRAIT DE QUELQUES LETTRES DATTÉES DE LA HAÏE, ET DANS LESQUELLES IL EST PARLÉ DE CHEVRIER (2)

22 septembre 61. — Chevrier a été chassé de Bruxelles dans la semaine du 7 courant, aiant eû ordre de quitter le pays en 2 fois 24 heures. On mande de Bruxelles que ç'a été à la réquisition de la France qui avait même demandé son extradition.

29 dudit. — Chevrier est icy depuis plusieurs jours... Si l'on peut l'en croire, en sortant de Bruxelles, il s'est rendu à Versailles, à dessein de se justifier et n'aiant pas trouvé l'air du Bureau à son gré, il a pris le parti de se retirer icy.

9 octobre. — Chevrier et Gaubier paroissent amis d'ancienne datte... ils se voient fréquemment.

12 dudit. — Chevrier a actuellement sous presse un ouvrage qui porte pour titre *Le Colporteur* avec une Épitre dédicatoire au fameux Père Norbert. C'est Constapel, Directeur de l'Imprimerie de Bruxelles, qui le fait imprimer icy.

13 dudit. — Chevrier destine 600 exemplaires du *Colporteur* pour Paris. Il le publie à ses dépens. Il y a des anecdotes et des portraits. C'est un petit abbé Italien dont je ne sais pas le nom,

(1) Archives de la Bastille, 12,152, fol. 250. On lit en haut, à gauche : *M. Duval, 7 novembre 61,* et au bas : *M. de Sartines.*

(2) Archives de la Bastille, 12,152, fol. 251. On trouve en haut du feuillet, à gauche, la note suivante : J'en ai parlé à M. le comte de Choiseul (21 novembre 1761.)

qui est à Bruxelles, et avec qui il est intimement lié qui s'est chargé de faire passer cet ouvrage à Paris et c'est à lui à qui les 600 exemplaires seront adressés.

3 novembre. — *Le Colporteur* de Chevrier n'est pas encore sorti de la presse. Il (Chevrier) travaille à la *Vie du Père Norbert.* On veut lui faire un sort à Rotterdam : on lui offre 100 florins par mois et un logement pour écrire une gazette et un Mercure : je ne sçais s'il acceptera.

VI (1)

Paris, ce 15 juin 1762.

Je viens de voir, Monsieur, l'Ambassadeur de Hollande et je lui ai parlé de vos deux écrivains Chevrier et Gaubier (*sic*) en lui représentant l'intérêt que nous avons de les faire arrêter. Cet ambassadeur m'a promis d'en écrire par le premier ordinaire à M. le G. Pensionnaire et il m'a fait espérer que ce ministre ne le refuserait pas à nos instances. Je lui ai bien expliqué qu'il nous importait principalement d'avoir leurs papiers et je lui ai demandé s'il jugeoit à propos que vous fissiez partir un exempt de la police. Il m'a dit qu'il croyoit que cela étoit inutile dans ce moment et qu'il valloit mieux attendre la réponse parce que si le gouvernement Hollandais consentoit à les faire arrêter, il les garderoit jusqu'à ce que vous eussiez envoyé quelqu'un à qui il les aient remis. Dès que la réponse sera arrivée il m'en fera part et je vous la communiquerois (*sic*) aussitôt.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHOISEUL.

VII (2)

Faire un mémoire pour M. le comte de Choiseul.

Pour demander que Gaubier et Chevrier soient arrêtés en Hollande et amenés à la Bastille.

(1) Archives de la Bastille, 12,152, fol. 258. On lit en haut, à gauche : M. Duval, 16 juin 1762.

(2) Archives de la Bastille, 12,152, fol. 260. Note de police.

En faire voir la nécessité.

Observer qu'ils peuvent être arrêtés de deux façons, ou avec la permission des États généraux ou par ruse.

Que le premier parti seroit préférable parce qu'il seroit bien intéressant d'avoir leurs papiers.

Faire sentir les inconvénients qui résulteroient si on ne saisit pas les papiers.

Si, au contraire, on ne peut les faire arrêter que par surprise, observer que le Magistrat ne se rend pas garant du mécontentement que cela pourra donner aux États généraux.

Le magistrat demande ce mémoire pour demain à deux heures.

VIII (1)

La Haye, le 29 juin 1762.

Monsieur,

Chevrier paya samedi dernier vers les 4 à 5 heures du matin le tribut à la nature bien à l'improviste, dans l'auberge appellée *le Maréchal de Turenne* à Rotterdam. La nouvelle nous en vint le soir par le Sr St-Martin, secrétaire du Sr Calzabici (?) entre les bras de qui il étoit expiré. J'avois rencontré Chevrier la veille, vers les deux heures après-midi, à la porte de Mlle Louison (2) ; après avoir causé quelques moments avec lui, il étoit monté chez elle et de là étoit aller dîner. Il m'avoit dit avoir été le jeudi célébrer la fête des francs-maçons, dans une loge de mon voisinage d'où il n'étoit sorti qu'à une heure et demie du matin et qu'il avoit été très incommodé d'une indigestion qui l'avoit empêché de travailler et déterminé à se promener après son diner. Il fut vers les quatre heures chez son libraire et dit au beau-frère de celui-ci qu'il avoit envie d'aller à Rotterdam au devant de Mons de Ste-Foix, qu'il avoit avis qu'il devoit y arriver et l'engagea à l'accompagner. Celui-ci s'en excusa ayant affaire. Chevrier fut tout de

(1) Archives de la Bastile, 12,152, fol. 263. Nous ignorons les noms du destinataire et de l'expéditeur de cette lettre.

suite au Parlement d'Angleterre, qui joint la maison de son libraire, et où loge le Sr St-Martin, et l'engagea à faire la partie de Rotterdam, où il lui dit qu'il le feroit souper avec une jolie fille. St-Martin accepta, on envoya chercher une chaise et avant de partir Chevrier écrivit au docteur Van Haast, Hollandois, avec qui il étoit lié par la Maçonnerie, un billet dans lequel il lui marquait qu'étant obligé de partir pour Rotterdam où il avoit à parler pendant deux heures avec une personne qui venoit des Païs-Bas et devoit se rendre de Rotterdam à Amsterdam, il le prioit de passer chez son hote et de lui dire de fermer les contrevents de dehors de ses fenêtres, qu'il reviendroit le lendemain et qu'il s'adressoit à lui parce qu'il n'avoit personne à envoyer à son hôte.

J'ai lu ce billet. Cependant le garçon libraire qui le porta au docteur auroit aussi bien pu donner l'ordre à l'hote qui porta le billet, d'autant mieux que le logement du docteur est beaucoup plus éloigné que celui qu'occupoit Chevrier qui..... (1) pour que ses copistes ne cessassent pas leur travail.

Chevrier, arrivé à Rotterdam, descendit au *Maréchal de Turenne* avec son compagnon à qui, dans la route, il avoit dit qu'il n'avoit d'autre but que de voir la Conti, danseuse qui devoit arriver le soir pour partir le lendemain pour Amsterdam. Ils furent ensemble tout de suite, dans une des auberges d'un des faux-bourgs, où la danseuse étoit avec deux danseurs qui étoient venus au-devant d'elle et avoient fait préparer le souper. Chevrier les blâma de s'être logés dans le faubourg par l'incommodité qu'on fermoit les portes de la ville, il voulut les engager à venir au *Maréchal de Turenne,* mais ils n'en voulurent rien faire. Après avoir causé jusqu'après neuf heures Chevrier et son compagnon revinrent au *Maréchal de Turenne,* où ils soupèrent à table d'hote. Chevrier y officia bien, mangea beaucoup de fraise avec de la crème et du vin ; il fut fort gai à table. Après le souper, vers minuit, il se retira avec son compagnon dans une chambre à deux lits qu'on lui avoit préparé. Ils se couchèrent tranquillement chacun dans leur lit.

(1) Mot illisible.

Chevrier eut un sommeil interrompu par la toux et vers les 4 heures il sortit de son lit tout en sueur, disant à son camarade qu'il se trouvoit mal, il ouvrit la fenêtre de la chambre. Saint-Martin éveilla les gens de l'auberge ; on vint, mais à la hollandoise, très lentement. On fit boire à Chevrier de l'eau chaude, des eaux distillées. Sur ce, il demanda, se trouvant foible et s'asseyant sur son lit, un chirurgien-médecin; on envoya en chercher, mais avant que le chirurgien fut revenu, il expira. Il y avoit un quart d'heure qu'il étoit passé lorsque le chirurgien arriva, qui, après l'avoir examiné, fut avertir le grand officier qui envoya de ses gens dans la chambre. Saint-Martin fut vers les 8 heures du matin chez le grand officier faire sa déclaration avec le chirurgien. Le grand officier se transporta ensuite à l'auberge, y fit ouvrir et examiner le corps et donna les ordres nécessaires pour son inhumation qui fut faite hier.

Chevrier avoit dans la poche de sa culotte trois ducats, sa montre, que les uns disent à boîte d'or, d'autres de..... (1). Il n'avoit d'autres effets, avec lui, que son épée, son habit et sa chemise. Saint-Martin avoit remarqué pendant la route que Chevrier avoit craché comme du pus et lui en ayant fait l'observation, Chevrier lui avoit répondu qu'il avoit manqué de mourir la nuit précédenIe et qu'il avoit déjà eu 5 ou 6 attaques d'asthme : je tiens tout ceci de Saint-Martin.

La nouvelle de la mort de Chevrier s'étant répandue ici le dimanche matin, bien des gens imaginèrent qu'il s'étoit empoisonné, mais qu'il n'étoit pas mort d'indigestion, comme on l'avoit jugé à Rotterdam, d'autres que Saint-Martin avoit fabriqué l'histoire pour servir Chevrier qui avoit eu l'éveil qu'on devoit l'arêter avec tous ses papiers. Ces soupçons paroissoient d'autant plus fondés qu'en effet le samedi, sur les 6 heures du soir, le fiscal de la cour de Hollande, avec le Drossard et des sergents, avoient investi la maison où logeoit Chevrier et qu'on avoit envoyé des sergents faire le guet à la porte de la Comédie. Il paroissoit étonnant que, peu éloigné de chez lui, il n'eut

(1) Mot illisible.

pas été lui même faire fermer ses contrevents et qu'il eut écrit le billet en question au docteur conçu dans des termes qui marquoient assez qu'il vouloit masquer sa retraite d'autant mieux qu'on s'étoit aperçu depuis quelque temps qu'il n'étoit pas tranquille.

Saint-Martin proteste que pendant la route il a été des plus gais, qu'il ne lui a pas témoigné la moindre inquiétude, ni qu'il songeât à se retirer; qu'il l'avoit entretenu de son voyage projeté pour Amsterdam, Utrecht, etc., et de choses indifférentes. J'ai lieu de croire qu'en effet Chevrier n'avoit pas été averti. La lettre de M. de Bertherode, sur laquelle les ordres ont été expédiés, n'étoit arrivée que le vendredi matin. Toutes les formalités usitées dans ces cas, jointes à la lenteur naturelle, ont occasionné que ces ordres n'ont été expédies que le samedi et on s'est mis le soir en devoir de les exécuter. Comme Chevrier avoit emporté la clef de sa chambre, il fallut passer du tems pour les formalités requises pour en faire l'ouverture. On s'en contenta le soir d'y faire entrer le Drossard, qui est à peu près comme un exempt de maréchaussée, avec quelques uns de ses acolytes, qui y sont resté toute la nuit et le lendemain, dimanche, M. le Fiscal ou procureur général vint assembler et examiner les papiers, faire l'ouverture des armoires, etc... et il y procéda encore hier matin.

Il paroît que Gaubier a été compris dans les ordres par les interrogatoires qu'on a fait à l'hôte de Chevrier. Mais il est à couvert, car, par la poste de Londres du 22, il écrivoit à Chevrier. Cette lettre arriva samedi dernier. La lettre de Gaubier étoit sous enveloppe et étoit parvenue sous les plis d'un tiers qu'il l'avoit envoyée chez Constapel le libraire et qui la vint reprendre hier à midi. Cette personne décacheta l'enveloppe et vit que la lettre étoit de Gaubier et qu'elle en renfermoit une autre sans adresse. Il la recacheta sans la lire. Comme la curiosité m'a poussé à me rendre compte de tout ce qui se passoit, je fus dimanche à la maison du logeur de Chevrier pour prendre quelques informations. J'y trouvai le sieur Fontaut dont je vous ai parlé. Je causai un moment avec lui et, une heure après, l'ayant rencontré dans une promenade, il m'ac-

costa et j'eus la complaisance de m'ennuyer une heure et demie de tous ses sots comptes (*sic*). Cet homme n'a pas, en vérité, le sens commun, il faut qu'il ait des organes proprement uniques pour les inventions qui lui ont procuré la patente de S. M. Ne lui voyant point de boucle d'oreille, je lui demandai comment diable cela se faisoit : Chevrier m'avoit dit que vous étiez un extravagué, que vous aviez les oreilles percées, etc. ; mon homme ota sa perruque pour me convaincre du contraire. Il me convint de ce qu'il étoit; il me dit qu'il n'attendoit que la paix pour retourner à Paris, parce qu'il n'y avoit rien à faire à présent. Il me convint des louis d'or dans les peaux d'anguilles, de ses aventures d'icy que je savois, entre autres de la lettre qu'il avoit écrite à l'épouse d'un apothicaire aux gardes suisses. Je lui représentai qu'il étoit heureux que le mari l'eut pris en badinement sur le certificat que Chevrier avoit donné qu'il étoit fou. — que je m'appercevois que lui et son fils alloit presque chaque soir se morfondre sous les fenêtres de la dame. — « Ce n'est point mon fils, c'est mon neveu, répliqua-t-il brusquement. — Cela ne fait rien, lui dis-je, à l'affaire; vous vous faites moquer de vous, lui répartis-je. » Je ne vous ennuyerai pas davantage sur le chapitre de cet original qui est trés peiné que Chevrier ait communiqué à d'autres son histoire. Ils ne se voyoient plus depuis un mois, parce que, dit-il, Chevrier vouloit me faire sa dupe et que je le régalasse ; il buvoit trop, dit-il. Pour terminer, je lui dis : « Savez-vous que Chevrier a soutenu que vous étiez patissier et qu'il ne pouvoit concevoir que vous eussiez de vous même pu inventer les belles voitures que vous avez fait exécuter. Mon homme étoit furieux. Je le quittai, il étoit 9 heures du soir; je le suivis à Congé et je le vis en sentinelle au bas de la fenêtre de la dame qu'il adore. Cet original parle fort bien le langage de la place Maubert ou des Halles; quand il me dit qu'il étoit de Paris, il étoit inutile, lui répondis-je, que vous m'en fassiez l'aveu, je vous ai d'abord reconnu pour tel.

Monsieur le Fiscal a fait enlever les papiers de Chevrier et a du rendre compte à la cour de Hollande de sa commission. Je vous en dirai plus vendredi.

IX (1)

La Haye, le 2 juillet 1762.

Monsieur (2),

Le domestique que la petite Louison avoit expédié à son amant, à l'armée du Bas-Rhin, en arriva de retour mardi dernier au soir. Il est apparent qu'il lui a apporté quelqu'argent : il étoit parti de Metz le 27 du présent. La petite Louison a payé ses dettes dans son quartier et partit hier au soir, à 4 heures, avec sa vieille servante et son domestique pour aller coucher à Lyon d'où elle doit se rendre à Amsterdam. Elle a laissé dans son appartement ses malles et effets et dit qu'elle ne seroit que quatre jours dans son voyage. Je suppose que son but est de profiter de la circonstance où la directrice de la Comédie d'icy se trouve, avec sa troupe à Amsterdam, pour prendre des arrangements pour y fixer son séjour suivant les intentions de son amant, dont ce motif me paroit être plus de sûreté de sa personne ; quoiqu'il en soit, l'air de cette ville n'est nullement bon pour un tempérament comme celui de la petite Louison. Elle y trouvera encore plus de sujets d'ennuis, surtout s'il elle veut s'y tenir sage, car il y a assez de gros petits maîtres et riches ou mauvais singes, des fous et des anglois.

On n'a point ouvert le corps de Chevrier à Rotterdam. L'officier fut contenté de ceux qui étoient présents à la fin. Il l'a fait enterrer, ou plus tôt mettre dans le cimetière où l'on met les cadavres de la canaille, de ceux qui se défont, de ceux qui meurent dans les maisons de correction. Les deux chemises qu'il avoit sur lui ont servi à l'ensevelir. Son cercueil a coûté 15 francs, c'est-à-dire 10 écus de notre monnoie. C'est une attention qu'on a dans ce païs-ci de donner de bon bois et épais au moins d'un pouce pour les cercueils. On présume que le Grand officier par l'inventaire des nipes a jugé qu'elles ne produisoient pas de quoi faire mieux ; il faut quelque chose à ses

(1) Archives de la Bastille, 12,152, fol. 267.
(2) Même remarque que pour la précédente lettre.

gens. On mit ce corps, lundi, entre dix et onze heures du matin sur un carosse fait pour ces sortes de cérémonies, qui le porta au cimetière accompagné de quatre porteurs de la ville. L'officier a pris les trois ducats, une pièce d'un sou et une date ou denier qui se trouvoit dans la poche de culotte et la montre. Il a pris note de l'habit, veste, culotte, bas, souliers, boucles d'acier, épée de pinchbeck et chapeau, et a laissé le tout en garde à l'hôte du *Maréchal de Turenne*. La Louison vendit pour payer l'hôte, le chirurgien qui n'avoit rien fait, etc. J'en crois parce qu'il ne se présente personne qui réclame la succession de Chevrier. On dit qu'il a une sœur bien mariée à Nancy d'où il étoit. On m'a dit qu'on avoit trouvé, parmi ses papiers, quelques ouvrages obscènes. On saura, à la longue, si la copie de certaine chanson fût trouvée. Il est constaté que le défunt l'avoit lue à plusieurs personnes.

Je m'entretiendrai plus au long avec vous, Monsieur, mardi prochain, Dieu aidant. Je ne suis pas encore dans mon assiette ordinaire, ni parfaitement rétabli : il faut en ce païs plus de tems qu'ailleurs pour se refaire.

Nous ne voyons point encore clair sur l'action du 24, dans la Hesse, dont les Anglo-Prussiens ont fait tant de bruit ; vous devez à présent en être mieux informé que nous.

Un M. Goujon, de Paris, qui a été dans le service de notre compagnie des Indes, est arrivé à Helvaetshuys le 24 du présent, à bord d'un vaisseau de la compagnie Hollandoise. Il est logé à Rotterdam, chez M. Blondel, gros négociant françois. On m'a dit qu'il seroit quelques jours en ce païs et iroit ensuite joindre sa famille.

Les deux couples dont je vous ai parlé sont revenus d'Amsterdam ; on m'a assuré qu'ils visoient à passer à Batavia ou à ..... (1) établissements hollandois, d'où l'on pourroit inférer qu'il y auroit du fondement dans ce que Chevrier a dit de ces gens-là. Mais je suis cependant étonné que leurs créanciers, si cela est vrai, restent si tranquilles.

(1) Mot illisible.

X (1)

Ce 8 novembre 1762.

Je joins icy, Monsieur, la lettre que M. le Contrôleur général m'avoit demandée. Je suis étonné que vous aïés ignoré sa publicité. Je vous prie de faire les recherches les plus exactes pour vous assurer si les colporteurs en ont, et en empêcher le débit. Faittes en sorte de m'en procurer un autre exemplaire et vous me renverrés celui-cy en même tems.

Je suis, Monsieur, parfaittement à vous.

De Sartines.

XI (1)

Par une relation que j'ay en Hollande, pour connoître les mauvais sujets de Paris qui s'y refugient quand ils ont fait des friponneries ici, ou connoître les étrangers suspects qui viennent à paris, je vois souvent sur la scène deux François qui sont à la Haye mauvais sujets, esprits satyriques, ennemis déclarés de leur Patrie, faisant le métier d'auteurs qui sont en relation avec nos frondeurs de Paris qui leur envoyent des vers, des anecdotes contre tout ce qu'il y a de respectable en France et qu'ils font imprimer et courir avec la plus grande insolence. Ces deux hommes mériteroient de passer leurs jours à la Bastille, étant des chenilles et des pestes publiques.

L'un de ces deux personnages se nomme Gaubier de Barreau, fils d'un maître maçon de Paris, chassé de chez le Roy en 1749, où il avoit une charge de valet de chambre.

L'autre se nomme Chevrier, contre lequel M. le Comte de Choiseul a fait expédier un ordre du Roy, du 1er novembre 1761, pour le mettre à la Bastille avec ses papiers, le croyant à Paris.

Gaubier a été cy-devant enfermé, par ordre du Roy, à Saint-

(1) Archives de la Bastille, 12,152, fol. 270. Lettre adressée à un exempt de police.

Lazare, ensuite au Grand Chatelet pour dettes, puis après à Saint-Yon, sur la demande de ses parens, et enfin, en 1752, servoit de mouche à un officier de police.

Et Chevrier, en 1754, s'étant rendu suspect parce qu'il fournissoit à Morand, auteur, qui étoit espion du Roy de Prusse, toutes les nouvelles de Paris et de la Cour, que Morand envoyoit à ce Prince, M. Berryer envoya faire une perquisition chez luy où l'on trouva beaucoup de minuttes de nouvelles qui furent saisies. Néanmoins ne fut pas arrêté.

Et, en dernier lieu, on m'a mandé de la Haye, le 14 mai, que Chevrier avoit reçu par la poste de Paris, le dit jour 14, une lettre datée du 5, écriture de femme, qui contient une chanson diabolique sur l'air *A la façon de Barbari,* contre le Roy, ses ministres, M. le Chancelier, M. le Garde des Sceaux, et commençant par ses mots : « Pauvres François que je vous plains ». Avec laquelle chanson il y avoit quelqu'autres vers détachés dans le même goût. C'est Chevrier qui est l'auteur du *Testament politique du maréchal de Bellisle.*

On pourroit négocier l'arrêt de ces deux hommes avec les États généraux qui de leur côté sont scandalisés de leur hardiesse car ils ne ménagent personne, étranger ou François.

Il y a d'autres gens réfugiés en Hollande qui ont été revendiqués par la France, que les États généraux ont fait arrêter et remettre à des préposés chargés d'ordres, etc., du Roy, qui les ont amené à la Bastille et à Vincennes.

Tels que :

Dauvy,

D'Allègre,

Maréchal, natif de Berne, en Suisse,

La Roche-Gérault,

Sa maîtresse et tant d'autres.

(1) Arch. de la Bastille, 12152, fol. 276. On lit en haut, à gauche : *M. le comte de Saint-Florentin;* puis, au-dessous : « Il faut me remettre cet extrait samedi pour en parler à M. le comte de Choiseul (24 may 1762) ».

SUPPLÉMENT

A

L'ÉDITION DU "COLPORTEUR"

Le tirage du présent ouvrage était presque achevé lorsque le hasard qui, on le sait, est le vrai dieu des chercheurs, nous mit en main un exemplaire de l'édition originale du *Colporteur*, provenant du fameux collectionneur et graphomane Louis Jamet, et enrichi, par ce dernier, de notes marginales assez curieuses. Nous n'ignorions certes point l'existence de ce livre, lequel avait appartenu à Charles Nodier, puis à Edouard Meaume, mais toutes nos recherches pour le retrouver étaient restées vaines, et nous n'eussions rien su du sort qui lui a été départi jusqu'à ce jour, si son possesseur actuel, notre aimable confrère et ami, M. Charles Oulmont, intéressé par notre publication, n'était venu spontanément nous communiquer ce précieux document. Nous reproduisons intégralement le texte des annotations de Jamet, nous flattant de fournir ainsi d'utiles éclaircissements au roman de Chevrier. Qu'il nous soit permis, au nom des bibliophiles et des lettrés, de témoigner ici à M. Charles Oulmont la vive gratitude que nous inspire sa charmante initiative et son geste généreux.

A. B.

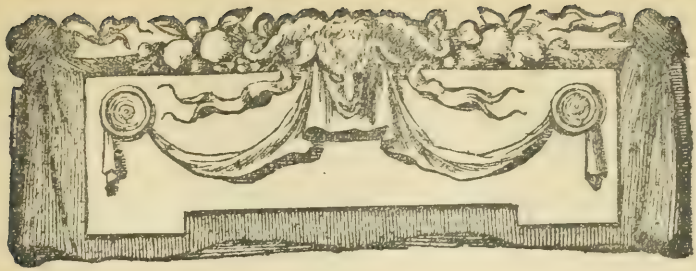

ANNOTATIONS DE JAMET[1]

« *J'y ai joint ce que le rit juif appelle un petit* mussof, *qui n'alongera* (sic) *guère l'office des SS. et S*tes *célébrés dans une joieuse légende.* J. »

(Note écrite en tête de la page du faux titre du *Colporteur*.)

Sur le même faux titre du volume, après ces mots :

LE
COLPORTEUR
HISTOIRE MORALE
ET CRITIQUE

on lit ce qui suit :

(Espèce de précurseur de *la Dunciade* de Palissot.)

et au-dessous :

J'ai ouï Duclos de l'Académie françoise qualifier ce livre d'*oille* ou galimafrée, comme s'exprime Montaigne : c'est le plus *méchant* des opuscules de Chévrier (*sic*), parce que tous les faits (*gesta diaboli*) sont presque vrais. *A persa sale satira felle et tincta mordaci,* dit Guy Patin de certaine mazarinade. Voiez mes *Stromates* (2).

(1) « Ces curieuses notes sont de Jamet. La postface et l'errata [du *Colporteur*] sont rares. C[harles] N[odier]. »

(2) On sait que les *Stromates* sont une collection unique de textes variés, brochures devenues rares, gravures et documents littéraires, etc., patiemment annotés par Jamet et affectant la forme de recueils collectifs. La Bibliothèque Nationale ne conserve pas moins d'une soixantaine de volumes de ce genre et de cette provenance.

Page 1, titre de l'ouvrage : M. DE CHEVRIER.

L'annotateur a rayé la particule : *de*.

Ibid., Épigraphe : GRESSET, com. du *Méch.*

Exemplaire où se trouve la fameuse *postface* contre Carracioli, et l'errata sur le comédien Hennetaire.

Page 9, ligne 22 : des écrivassiers...

Synonime d'écrivailleur, d'écriturier (v. p. 38).

Page 11, note 1, ligne 1 : que Dom...

que don...

Page 13, ligne 22 : de l'Auteur Italien...

de l'auteur soi-disant Italien...

Page 17, ligne 22 : Cy gist qui ne fut rien.

Voir l'*Éloge de rien*, dédié à personne par Coquelet (1).

Page 22, note 1, ligne 5 : commensaux subalternes de la maison.

Le fameux économiste fanatique Quesnay est médecin du *Grand Commun ;* ce qui lui a valu de bonnes diatribes de la part du fameux Linguet, en 1775.

Page 27, ligne 31 : la Deschamps de l'Opéra.

Cette créature a coûté un million au duc d'Orléans. Son mari est proxenète de gitons. La fille unique de cette Deschamps est morte ruinée par Beaumarchais, si fameux par le *goezmannisme*. 1773.

Page 31, ligne 26 : Belise d'en avoir imposé aussi finement au Comte...

Arguta miratrix (Horace).

Page 34, ligne 19 : Tu connais mon cher ami, reprit M. de ***, la petite Hus du Théâtre François, je l'adore, je crois qu'elle m'aime ; mais un maudit Financier l'obsède...

(1) Voyez : *Éloge de rien dédié à personne avec une postface, suivant la copie imprimée à Paris, etc.* (Cf. : *Eloge de quelque chose, suivi de l'Eloge de rien,* nouvelle édition. A Paris, chez Mercier de Compiègne, 1795, in-12.)

Bertin trésorier des parties casuelles, et pour greluchon le nommé Le Veillard, de Dreux, médecin des eaux de Passy. Cette catin a épousé en 1775, Le Liepvre, distillateur. Ce Bertin a depuis épousé la fille de Cujac, gouverneur de la Bastille et d'une sœur de Bertin, le ministre qui n'est point parent du trésorier.

Page 38, ligne 9, écrivassier.

V. p. 16.

Page 39, ligne 22 : La Duchesse D***.

Duchesse de Chaulnes, sœur de feu Bonnier. Devenue veuve, elle a épousé le nommé Giac.

Page 41, ligne 13 : avec le comte D***.

le comte de Lauraguais, auteur du *Gazetier Cuirassé* (1).

Page 47, ligne 26 : Madame Geoffrin.

Insigne pédante, garde-malade de feu Fontenelle, elle a remplacé la fameuse Mme Tencin. Cette prétendue savante est morte le septembre 1776.

Page 48, ligne 8 : ardentes à prier, violentes à médire...

des dames cordicoles, fideicoles, et même des Knopies jansénistes. Sur ces dernières qui ont aussi leur tempérament, voir : *Les Mémoires d'un Fiacre qui s'est retiré du monde*.

Page 52, ligne 2 : telle est aujourd'hui la marquise de ***.

La Sabatin ou la Marquise de Boufflers.

Ibid., ligne 15 : et son ton absolument ministerial.

On dit, à présent, ministériel.

Ibid., ligne 16 : Un petit commis d'Intendance.

Durival, devenu un des premiers commis des affaires

(1) *Le Gazetier Cuirassé* ou *Anecdotes scandaleuses de la cour de France*. Imprimé à cent lieues de la Bastille, à l'enseigne de la liberté, 1772, in-12. On sait que ce pamphlet est de Théveneau de Morande et non point du comte du Lauraguais.

étrangères sous le duc de Choiseul. Il est lorrain comme Chevrier.

Page 53, ligne 18 : Ne seroit-ce pas d'Arnaud...

Baculard, dit d'Arnaud, devenu fameux pour les Motets sacrés et son *Épître au Cu de Manon.*

Page 55, note, ligne 3 : Un de ces barbouilleurs subalternes...

Palissot.

Page 57, ligne 10 : M. de Bo**.

Boyer.

Ibid., ligne 32 : Bonier de la Mosson.

Bonnier.

Page 58, ligne 5 : la Duchesse de C***.

Chaulnes.

Ibid., ligne 8 : Cette créature fort vilipendée dans le Mandement que deux Jésuites...

Voyez mes *Stromates.*

Page 59, ligne 17 : jusqu'à la mort de Bonier...

1745.

Page 60, ligne 9 : et quelques jattes passèrent du buffet chez l'orfèvre.

bidet.

Page 62, *Réponse,* ligne 5 : mon cordonnier...

bon paragraphe pour le *Pedeana :* verbo Cordonnier.

Ibid., article III, ligne 21 : du marquis de Fimarcon.

homme perdu de dettes et d'honneur.

Page 64, ligne 21 : la Defresne qui, tirant vanité de cet événement, drapa comme une Duchesse.

Elle s'est remariée à Dorival, chevalier de Saint Louis, dont elle a augmenté la paie de 600 livres et s'est retirée à Bellême, sous le nom de Comtesse d'Orival. Ce Dorival est très âgé et je l'ai encore vu traîner sa house au jardin du Luxembourg, le dimanche 27 octobre 1776. Au surplus,

l'auteur paraît avoir ignoré que la Defresne qui est orde Dindonnière (*sic*) ou demoiselle aux environs de Dreux, et qui a son frère mousquetaire gris, passa de Bonnier au prince de Grimberghem, qui lui a laissé par testament 150 mille livres que j'ai vu placées longtemps chez le notaire Le Noir, à qui ce dépôt a bien profité par l'agiotage.

Page 66, ligne 29 : de lui vendre tout...

Même *le Portier* (1), *la Pucelle*, *Parapilla*, *Thérèse-Philosophe* (2), *les Lauriers ecclésiastiques*, *Piron*, *la Légende joyeuse*... (3).

Page 67, note 1 : Fameux Négociateur.

Surnommé Trotin, oncle de Vergennes.

Page 68, ligne 20 : Cahusac qui vient de mourir.

Mai 1759.

Page 69, ligne 13 : cette Actrice charmante finit par épouser un Danseur italien.

Cette charmante actrice est morte de chagrin de son sot mariage et l'ex-jésuite abbé de la Porte, si connu pour ses brochures mort-nées, a publié son éloge funèbre aussi sérieusement que s'il s'agissait de Madame Louise ou d'une knopie de haut parage.

Page 70, ligne 2 : les yeux vers le Ciel...

Du lit (disait Sainte Thérèse).

Ibid., ligne 23 : le Comte de Maurepas.

Disgracié le 24 avril 1749. A remonté sur sa bête à l'avènement de Louis XVI, 10 mai 1774. Est né le 9 juillet 1706.

Page 74, ligne 13 : si la manie des *Guerluchons*...

Gréluchons (Voy. *Manuel lexiq.*, verbo grélu).

(1) *Histoire de Dom B***, portier des Chartreux*. A Rome, chez Philotanus, s. d. (vers 1745), in-8°.

(2) *Thérèse Philosophe, ou Mémoires pour servir à l'histoire de D. Dirrag et de Mlle Eradice* (le P. Girard et la Cadière). La Haye, s. d. [vers 1748], 2 parties, in-8°.

(3) *Légende Joyeuse*. A Londres, chez P..., MDCCLI, 3 tomes, in-18.

Page 74, ligne 14 : le fermier général d'Augni.

Le même qui a bâti son palais à la Grange-Batelière.

Ibid., note 1, ligne 4 : une troisième espèce appelée *Farfadet*...

Presque tous les vieux commandeurs de Malte sont *greluchonnés*. Voyez *Le Cosmopolite*, par l'auteur de *Margot-la-Ravaudeuse* et de *La Fille anglaise*.

Page 78, ligne 21 : Clerambault...

et l'abbé d'Eserais.

Page 79, ligne 27 : Madame de Prilly, soutient...

Comme la feue vieille comtesse de Fontaine-Martel.

[Voltaire lui disait en 173...]

Page 85, ligne 27 : lui donner une *demi-fortune*... — Voiture à un cheval...

On l'appelle aussi *betune*.

Page 88, ligne 11 : un coquin de la même trempe...

Palissot.

Page 89, ligne 26 : il essaie dans un repas tête-à-tête si le vin la rend tendre.

Le secours des marons confits est merveilleux dans *l'os ad os*. C'est le philtre qu'employa Mauroi, curé des Invalides, pour jouir de la jeune et belle Knopie, l'abbesse de Portroieu (*sic*) et de ses compagnes. Voyez le livre intitulé : *Le Passepartout galant* (1).

Page 90, ligne 13 : qui se trouve au mot *Explication*.

et réconciliation.

Page 91, ligne 25 : tout ce qui peut révolter et...

ce qui peut repousser et...

Page 94, ligne 22 : le chevalier la M***.

La Morlière, auteur des *Lauriers ecclésiastiques*, d'*Angola*, etc., etc.

(1) *Le Passe-partout galant, par M***, chevalier de l'ordre de l'Industrie et de la Gibecière*. Constantinople, impr. la présente année (vers 1710), in-18.

Page 97, ligne 13 : Poinsinet de Sivry.

Il a épousé la sœur de Palissot, et est cousin germain de Poinsinet-Noirville, dit le *Mystifié*. Ce dernier s'est noyé en Espagne, en 17...

Page 100, ligne 5 : l'abbé Pellegrin...

Sur cet abbé, dit l'Aumonier de l'Opéra, voyez mes *Stromates*.

Ibid., ligne 19 : la Maréchale de *.**

Villars.

Ibid., note 3, ligne 2 : Macarty.

Ce prêtre Macarty figure dans la satire des Adieux de Voltaire partant pour la Prusse, à la marquise du Chatelet, attribuée à l'abbé de Grécourt, insérée dans mes *Stromates*.

Page 101, ligne 11 : « *Ne pleurez pas Madame, il y en aura pour tout le monde.* »

Cette femme était fort friande des bons morceaux. Voyez, à ce sujet, un bon mot de son mari, dans le *Médecin de Machiavel* (1), de la Mettrie, article du Moulin.

Page 103, ligne 14 : tout est devenu acteur.

Natio-Comœda (Juvenal).

Page 104, ligne 3 : cet usurpateur.

escroqueur.

Ibid., ligne 22 : et les maris jaloux.

Dans le bal les sens se débauchent,
C'est là que les cocus s'ébauchent.
(Chevalier d'Aceilli, 1667.)

Page 105, ligne 22 : de la Pelissier !

C'est une des héroïnes du petit poème des *Orgies*, (2) de Gentil-Bernard, inséré dans mes *Stromates*.

(1) *La Politique du Médecin de Machiavel*, ou *le Chemin de la fortune ouvert aux médecins*. Amsterdam (Lyon), 1746, in-12.

(2) *Œuvres de Bernard*. Paris, Buisson, an XI (1803) II, p. 207. On sait que cette pièce fut écrite pour flétrir les excès d'une scène de débauche qui eut pour théâtre en 1731, le magasin de l'Opéra et pour acteurs Gruer, Campra, les demoiselles Camargo, Pelissier, Duval et Bull.

Page 109, ligne 11 : et s'oublient...

Voyez : *La légende joyeuse,* tome 2me, épigramme 88.

Page 110, ligne 13 : Mademoiselle d'Anville.

C'est-à-dire Mimi Dancourt, fille de l'actrice, femme de Leriche de la Poupelinière, fermier général, la même à qui l'aventure de la Cheminée est récemment arrivée avec le maréchal duc de Richelieu, désigné ici sous le nom de Mezanges (*sic*). La La Poupelinière mourut quelque temps après, d'un cancer, séparée de son mari.

Page 111, ligne 23 : un machiniste habile.

Magni, machiniste de feu Bonnier, rival de Vaucanson.

Page 112, ligne 2 : un nommé Merobert (*sic*) qui était alors garçon du Bureau de la Marine.

C'est-à-dire commis. Son nom est Pidansat de Mairobert, auteur de deux ou trois petites misères sur les limites du Canada et du Mississipi. Il a depuis été fait, à propos de bottes, censeur royal, quoiqu'à peine sache-t-il lire (1); depuis destitué pendant douze à quinze ans, et enfin rétabli en 1774. Il est l'approbateur de la Venus du docte M. Larcher. Ce Mairobert est prête-nom d'une charge de secrétaire du Roi (1764), appartenant au riche maître des requêtes Doublet, son parent, dont le frère dudit Mairobert est l'intendant (2).

Page 115, ligne 34 : Abraham Chaumeix.

Ex-huguenot, à présent papiste margouilliste, auteur de quelques maussades diatribes contre Voltaire, l'Encyclopédisme, Montesquieu et l'*Esprit* (3).

Ibid., ligne 34 : Acarias de Sérionne...

Accarias dit Serionne, avocat au conseil, auteur de quelques pamphlets mort-nés.

(1) Ceci est tout à fait inexact. Quelques lettres de Mayrobert qui nous ont été communiquées prouvent, au contraire, que ce dernier était fort lettré.

(2) On trouve sur la garde de fin de l'exemplaire de Jamet la note suivante se rapportant au même personnage : Pidansat fait depuis censeur royal, puis destitué, puis rétabli en 1775 (*sic*).

(3) *L'Esprit des Lois.*

Page 121, ligne 4 : il aperçut un Carme déchaux...

Chevrier, dans son Capucin Norbert avait menacé les Carmes déchaux du Luxembourg d'une régalade d'Orbilianisme, c'est-à-dire de fripper leur coqueluchon. Il tient parole à l'égard d'un de leurs gros bonnets qui se croit quelque chose en chaire, un Bourdaloue, depuis l'extinction des Jésuites. Les polissons l'appellent le Père Colisée. Il a pour pendant un Père Félicien, fameux pour la confession des knopies, qui a osé lutter contre Buffon, sur le tremblement de terre qui a culebuté (*sic*) Lisbonne.

Page 123, ligne 30 : firent trotter toutes leurs pénitentes...

En argot monacal, des *bertes*, des *knopies*.

Page 124, ligne 22 : le secret de ses pommades...

Angustiantes (La Mettrie, *Le médecin de Machiavel*).

Ibid., ligne 28 : pour porter...

Amener, conduire.

Page 125, ligne 15 : la félicité d'un cœur...

Voyez le Sylve sotadique des *Cœurs* par l'abbé de Boufflers et les Vers de Voltaire sur cette polissonnerie, 1765.

Page 128, ligne 17 : superstitieux et fourbe...

Argutus (rompu, rusé).

Ibid., ligne 19 : *in peto*.

In peto, in petto. Sur les promotions cardinales *in petto*, le Chevalier Boniface, ex-gouverneur de Gorée, en Afrique, qui a pratiqué la cour papale, m'a raconté un bon mot du pape Benoit XIV. Le voici. Il disait, étant désigné cardinal *in petto : Amurei piutost esser cardinale in culo ch' esser in petto percha sarès piu presto a uscire* (7 septembre 1776).

Page 130, ligne 2 : la paix des Pyrénées...

Voyez l'excellente histoire de cette paix, du fameux jésuite Bougeant.

Page 131, ligne 34 : des affaires étrangères...

An romanus an hospes (Horace).

Page 132, ligne 21 : *Dolus an virtus,* etc.

Virgile : *Æn.*

Page 133, ligne 26 : qui ne prenoit jamais son chocolat que le maître d'hotel qui l'apportoit ne fut précédé de deux écuyers.

J'ai vu, à quelque chose près, observer cette petite parade ministérielle, au chevalier Zrono, ambassadeur de Venise (1746), homme, d'ailleurs, de beaucoup d'esprit et même littérateur, que j'ai connu familièrement.

Page 134, ligne 6 : lavoit tous les jeudis saints les pieds de douze pauvres.

Bonne anecdote pour le *Pedeana.*

Ibid., ligne 24 : lorsque cette femme trop fameuse... viola l'asile que le Monarque françois lui avoit donné à Fontainebleau.

Voyez mes Bigarrures sur Christine, dans mes *Stromates : Des Femmes,* tome 21.

Page 135, note 1, ligne 7 : la pitié m'arrête.

Chevrier n'aimait pas le bon roi Stanislas, à cause des Jésuites et de son *pichonisme* (*sic*).

Page 138, ligne 8 : Fra Paolo n'a paru écrire que pour sa République.

Voyez l'excellente traduction de l'ex-genovefain Le Courayer et mes *Stromates.*

Ibid., ligne 13 : des prétendus testaments de Louvois, de Colbert...

Cet ouvrage postiche contient une anecdote singulière sur l'opinion qu'ont les ministres d'état des prélats qui composent ce qu'on appelle l'assemblée du Clergé pour le tribut que le Clergé paie au roi. Voyez mes *Stromates.*

Ibid., note, ligne 5 : mais il ne s'est pas rétracté.

J'ai prouvé que cela ne prouve point, et Foncemagne lui, s'est tu.

Page 139, ligne 26 : du bureau des affaires étrangères.

Ce bureau au tripot des affaires étrangères a été furieusement turlupiné par Linguet, en 1776, dans sa fameuse lettre au roi de France, Louis XVI.

Page 140, ligne 10 : le fils d'un marchand de Drap...

d'un petit marchand...

Ibid., note 1, ligne 3 : d'Ancarville.

D'Hancarville.

Ibid., note 1, ligne 16 : sur le défrichement des Landes.

De là, il a passé à *Naples* où il s'est lié avec Mylord Hamilton pour l'entreprise des gravures des monuments antiques des Deux-Siciles. Ce fut pendant son séjour à Paris qu'il donna une nouvelle édition de la *Politique calculée,* ouvrage fou, mais savant. Je l'ai connu. Son père est mort à Paris, à la Charité.

Page 141, ligne 14 : Telle fut la conduite du duc de Créqui.

C'est à ce Créqui que le peuple badaud doit la fameuse relique de Saint Ovide, qui a deux pieds gauches. Voyez *le Pedeana.*

Ibid., ligne 19 : les pieds du Pape...

Voyez *le Pedeana,* art. : Pieds et mules du pape.

Page 144, ligne 24 : sur les planches.

Sur cette expression théâtrale, voyez les opuscules de l'ex-mathurin Laurens [Du].

Ibid., ligne 26 : avec le fat...

Greluchon.

Page 145, ligne 24 : Il fut donc convenu que les Cabales cesseroient, à condition que les Ministres partisans de la Moretti applaudiroient la Franchi...

« Vaut son pesant d'or et de perles » dit le Jésuite Binet dans son bouquin de *La Porte dorée du Paradis.*

Page 145, ligne 32 : aux oisifs et aux sots...

C'est tout un.

Page 146, ligne 24 : d'être blâmé ensuite...

Inserat est... (1).

Ibid., ligne 28 : dans lesquelles la bonne foi succombe sous les coups de l'adresse.

Nouv. affaire du Comte de Guines, 1774.

Ibid., ligne 32 : Un homme en place est deshonoré...

« La vertu s'avilit à se justifier » (Voltaire).

Page 147, ligne 14 : une Françoise nommée Fauques.

Ou plutôt *Falques*. Elle avoit quitté le nommé Falques, son mari, agent de change à Lyon qui y fut pendu pour crime de faux. Revenue à Paris, sous un nom de guerre, elle y épousa par les intrigues d'un vicaire de Saint Gervais, nommé Villetard (fils d'un cabaretier), un ex-mousquetaire noir nommé Clermont-Bretha, sans aucune fortune, lequel ayant découvert la friponnerie du prêtre Villetard et de la donzelle, il la quitta et alla servir à Cayenne, avec le chevalier Turgot, son parent, qui y commandait. Cette catin étoit alors la concubine de ..... nommé intendant de Cayenne. Devenue *molle* (2), elle se tua, au mois de novembre 1773, en se jetant la nuit par sa fenêtre, d'un troisième étage de la maison neuve du carrefour de Bussy. Elle s'appelloit Pillement et étoit sœur de Pillement, peintre et dessinateur célèbre, ci-devant établi à Londres... Je tiens ces détails du feu abbé de Brancas, abbé d'Aulnai, et du chevalier de Clermont, mari de cette femme singulière. Il est revenu en France, lors de la disgrâce du chevalier Turgot. Sur cette femme auteur, voyez : *La France littéraire*, de l'abbé d'Hébrail, tome I, p. ..., édition de 1769. La Fauque ou Falques avoit été bien jolie. Je la vis en 1760. Elle avoit une fille de son premier mari, et la ville de Lyon lui faisoit une pension d'aumone de

(1) Ici, plusieurs mots illisibles.

(2) C'est une expression empruntée à Chevrier. Voyez l'anecdote sur la Gaussin.

600 livres. C'étoit une Cornaro pour la [ ] (1) et la sobriété; elle vivoit d'un demi-setier de lait et d'un noir de café. A la mort, elle pouvoit avoir 45 ans. Pendant le voyage de son mari à Cayenne, elle logeoit rue des Fossoyeurs, près Saint-Sulpice et se faisoit appeler la comtesse de Clermont. Un sulpicien et un page du roi étoient alors ses valentins, ou sigisbées. Elle se faisoit porter le sac à l'église (2).

Page 148, ligne 15 : ils s'enivrent paisiblement.

Au pied du Mont-Pagnou.

Ibid., note 1, ligne 3 : un cheval tué sous moi.

Lisez : un baudet (faute essentielle à corriger).

Page 149, note 1, ligne 12 : au M. D. P.

Marquis de Puisieulx, fait secrétaire d'état des affaires étrangères, en 1747.

Page 151, ligne 13 : Voyons le chiffon du fripier de Morale.

Cet écrivailleur intarissable est étrangement démasqué, anatomisé, étrillé, par le continuateur des feuilles de feu Fréron, 1776, à l'occasion de ses *Gargamelles*.

Page 152, ligne 17 : qui daigne.

V. p. 154.

Ibid., ligne 27 : les Scudéry.

Les Colletet, les Chapelain, les Lefranc...

(1) Mot illisible.

(2) On trouve sur une garde de la fin de l'ouvrage la note suivante, de la main de Jamet : « La *Fauques*, c'est la sœur de *Pillement*, peintre de Lyon, devenu depuis fameux. Elle avoit quitté son mari nommé *Fauques*, depuis pendu à Lyon (où il était agent de change), pour crime de faux. Depuis, revenue à Paris, elle s'y fit épouser par les intrigues de l'abbé Villetard, vicaire de Saint-Gervais (1758), par un gentilhomme ex-mousquetaire noir, nommé Bretha de Clermont qui l'auroit depuis abandonnée. Elle se livra au premier venu jusqu'en 1774 (*sic*), qu'elle se suicida, en se jetant d'un 3e étage par sa fenêtre, carrefour de Bussy, maison appartenant au marquis de Montholon. Sur les œuvres de cette femme, voyez : *La France littér.* de 1769, t. 1er. »

Page 153, ligne 1 : daignant.

V. p. 154.

Page 154, ligne 6 : des indignités de l'Italien.

soi-disant...

Ibid., ligne 14 : ont daigné.

Terme bas et avilissant l'homme, bon à laisser aux gazettiers.

Page 156, ligne 4 : représentant un grand Prince...

Le prince Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des pays-bas autrichiens, oncle de la reine de France, femme de Louis XVI.

Page 157, ligne 12 : l'honneur d'un grand Prince...

Voyez la Vie du Capucin Norbert (par Chevrier), p. 134, 1763.

Ibid., note 2, ligne 4 : *Froment de Garignes.*

Voyez sur pareil rôle : l'*Anti-Rousseau* de Gacon, p. 374, (1712.)

Dimanche 27 oct. 1776.

INDEX DES NOMS CITÉS

INDEX DES NOMS CITÉS

ACCARIAS DE SERIONNE, pp. 14, 15, 116, 117, 254.

ALBERONI (Cardinal), pp. 138, 139.

ALEXANDRE VII (Le Pape), p. 141.

ALLÈGRE (D'), p. 244.

ANCARVILLE (D'), pp. 140, 257.

ANJOU (Duc D'), p. 139.

ANVILLE (M. D'), lisez : M. DE LA POPELINIÈRE, pp. 111 à 117, 254.

ANVILLE (Mme D'), lisez Mme DE LA POPELINIÈRE, pp. 110 à 115, 254.

AQUIN DE CHATEAULYON (D'), p. 116.

ARMANT, du Théâtre-Français, pp. 197, 198.

ARNAUD (Baculard D'), pp. 53, 54, 55, 59, 60, 65, 250.

ATTAIGNANT (Abbé DE l'), p. 218.

AUMONT (Duc D'), p. 198.

AVAUX (Comte D'), p. 130.

BAILLON (M.), horloger, p. 93.

BALETTI (Antoine-Etienne), du Théâtre-Italien), p. 210.

BALETTI (Mario), du Théâtre Italien), p. 209.

BARON, du Théâtre-Français, pp. 197, 208, 209.

BASSOMPIERRE, libraire, pp. 14, 151.

BEAUFORT D'AUBERVAL, p. 205.

BEAUMARCHAIS, p. 248.

BEAUMENARD (Rose-Pétronille Le Roy de la Corbinais, dite Leroi DE), de la Comédie-Française, pp. 71, 72, 73, 74, 75, 76, 201, 208, 248.

BELISE, épouse du comte C..., pp. 23 et suiv.

BELLARMIN, p. 11.

BELLECOUR (Gilles Colson, dit), du Théâtre-Français, pp. 76, 201, 208.

BELLE-ISLE (Maréchal DE), p. 138.

BERCI, du Théâtre-Français, p. 206.

BERNAUT (Mlle), de la Comédie-Française, p. 85.

BERRYER, p. 244.

BERTHERODE (M. de), p. 239.

BERTHIER (G.-Fr.), jésuite, pp. 98, 99.

BERTIN (H.-L.-J.-B.), ministre d'Etat, pp. 34, 204, 205, 249.

BERTINAZZI (Ch.-A.), dit Carlin, du Théâtre-Italien, pp. 9, 210.

BIANCOLELLI (Marie-Thérèse), du Théâtre-Italien, p. 211.

Blainville, du Théâtre-Français, p. 202.

Blondel, p. 242.

Boindin (Nicolas), p. 215.

Boirac (Le Chevalier de), p. 74.

Boissy (Louis de), pp. 76, 103.

Bonneval (J.-J. Gimat dit), du Théâtre-Français, p. 199.

Bonier de la Mosson, trésorier des Etats du Languedoc, pp. 58, 59, 250, 251.

Boniface (Le chevalier), p. 255.

Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV, p. 52.

Borde (J.-B. de la), valet de Louis XV, p. 64.

Borgia (Alexandre), p. 137.

Boufflers (La marquise de), p. 249.

Bouquet, chirurgien, p. 18.

Bourgogne (Le Duc de), p. 10.

Boyer (M. de), pp. 57, 250.

Brillant (Mlle), ancienne danseuse de l'Opéra-Comique, pp. 27, 116 à 126, 166, 169, 208.

Brinvilliers (Mme), p. 168.

Brizard (J.-B. Britard, dit), de la Comédie-Française, pp. 80, 202.

Brochure, colporteur, pp. 9 et suiv.

Bureau, hautbois de l'Opéra, p. 120.

C[haulnes] (Duchesse de), pp. 58, 249, 250.

Cahusac (Louis de), pp. 68, 216, 251.

Cailleau, du Théâtre-Italien, p. 213.

Calzabici, p. 236.

Caraccioli (Dominique, marquis de), pp. 13, 151 à 154.

Carlin, voyez : Bertinazzi.

Cartouche, pp. 88, 167.

Cartout (Marie-Claude-Nicole), ancienne chanteuse, p. 68.

Catinon (Catherine-Antoinette Foulquier, dite), du Théâtre-Italien, p. 214.

Champflour, ex-franciscain, p. 21.

Champville (dit Soli), du Théâtre-Italien, p. 210.

Chapelain (Jean), p. 15.

Charles II, p. 139.

Charles V, duc de Lorraine, p. 138.

Charles-Alexandre, de Lorraine, p. 260.

Chateaubrun (J.-B. Vivien de), p. 216.

Chatel (Jean), p. 14.

Chaubert, libraire, p. 180.

Chaumard (Mlle), de l'Opéra, p. 29.

Chaumeix (Abraham), pp. 115, 117, 254.

Chavigny, pp. 67, 251.

Chevalier (Marie-Jeanne Fesch, dite), de l'Opéra, pp. 69, 70.

Chevreuse (Duchesse de), p. 48.

Chevrier (Antoine), pp. 216, 231, 232, 233, 235 à 244.

Choiseul (César-Gabriel, comte de), pp. 233, 234, 235, 243.

Choisy (Abbé de), p. 52.

Christine de Suède, pp. 134, 135.

Ciavarelli (Alexandre-Louis), du Théâtre-Italien, p. 209.

Clairon (Mlle), pp. 18, 200, 203, 204.

Clairval, comédien, p. 102.

Clavaro (J.-A.), du Théâtre-Français, p. 206.

Cléon, pp. 40 et suiv.

Clérambault, généalogiste, pp. 78, 252.

Clermont-Bretha, pp. 258-259.

Colbert, p. 138.

Côme (Jean Baseilhac, dit frère), chirurgien, p. 32.

Compain, chanteur, pp. 157, 164.

Constapel, directeur de l'Imprimerie de Bruxelles, p. 234.

Conti (Mlle), danseuse, p. 237.

Coquelet de Chaussepière, p. 248.

Coulevart, du Théâtre-Italien, p. 213.

Courval (Abbé de), pp. 98 à 103; 105.

Crébillon, père, p. 217.

Crébillon fils, p. 217.

Créqui (Duc de), pp. 141, 257.

Cumberland (Duc de), p. 2.

Cursoy (Marquis de), p. 232.

D[e Lauraguais] (Comte), pp. 41, 249.

D... (Duchesse), pp. 39, 40 et suiv. (Voyez : Duchesse de C...)

Dalainville, du Théâtre-Français, p. 207.

Dangeville, du Théâtre-Français, p. 198.

Dangeville (Marie-Anne Botot, dite), du Théâtre-Français, pp. 202, 207.

Daugny, amant de Mlle Coupée, pp. 74, 252.

Dauvy, p. 242.

Daveiro (Duc), p. 14.

Defresne (La), marquise de Fleuri, pp. 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 250.

Dehesse (J.-B.-F.), du Théâtre-Italien, p. 209.

Dehesse (Mlle), du Théâtre-Italien, p. 211.

Desaigles (Jeanne Lefébure, dite), ancienne chanteuse de l'Opéra, p. 75.

Deschamps (Marie-Jeanne Pagès, épouse de J.-B. Bursé, dit), de l'Opéra, pp. 27, 65, 66, 67, 163, 248.

Desfontaines (Abbé), pp. 180, 183.

Desglands (Eulalie), du Théâtre des Italiens, pp. 212, 213.

Deshayes (Mlle), du Théâtre-Français, p. 207.

Des Issarts (Marquis), p. 132.

Destouches (Néricault), p. 220.

Diderot (Denis), pp. 9, 14, 80.

Dorival (Chevalier), p. 250.

Drouin, du Théâtre-Français, pp. 204, 206.

Drouin (Mme), voyez : Mlle Gautier, de la Comédie Française.

Du Bocage (Laurence), du Théâtre-Français, p. 206.

Dubois (Louis Blouin, dit), du Théâtre-Français, p. 198.

Dubois (Marie-Savinienne César, épouse du sieur), du Théâtre-Français, pp. 198, 199.

Dubois (Marie-Madeleine Blouin, dite), du Théâtre-Français, p. 205.

Duchemin (Mlle), du Théâtre-Français, p. 207.

Duclos, de l'Académie française, pp. 182, 247.

Dufresne, du Théâtre-Français, pp. 67, 166, 197, 206, 220.

Duhamel, époux de Mlle Chevalier, de l'Opéra, p. 70.

Dulaurens (Abbé), p. 257.

Du Lis, banquier juif, p. 105.

Dumesnil (Marie-Françoise), du Théâtre-Français, pp. 198, 203, 204.

Dumont, p. 220.

Durival, commis des affaires étrangères, p. 249.

Elisée (Le P.), pp. 121 à 124.

Erbigny (Mme d'), pp. 94 à 99.

Escobar, p. 11.

Estrehans (J.-R. d'Héricy, marquis d'), lieutenant général, p. 125.

Fabris, trésorier des Invalides, p. 74.

Fauconnier (Mlle), fille entretenue, p. 88.

Fauques (Mlle), pp. 147, 258, 259.

Favart (Charles-Simon), pp. 72, 73, 217.

Favart (Marie-Justine-Benoîte Cabaret-Duronceray, épouse du sieur), p. 212.

Feel (Marie), de l'Opéra, p. 68.

Fénelon, p. 67.

Fillon (La), appareilleuse, pp. 56, 174.

Fierville, du Théâtre-Français, p. 206.

Fimarcon (Marquis de), pp. 89, 250.

Fleuri, du Théâtre-Français, p. 207.

Fleuri (Marquis de), pp. 61, 62, 63, 64.

Fleury (Cardinal de), p. 138.

Fleuri (La), appareilleuse, p. 35.

Fontaine-Martel (Comtesse de), p. 252.

Fontaut, p. 239.

Fournier, collaborateur de Chevrier, p. 231.

Franchi (La), danseuse italienne, pp. 145, 257.

Fra-Paolo [Frère Paul], pp. 138, 256.

Frédéric II, roi de Prusse, pp. 17, 53, 138.

Fréron, pp. 10, 19, 36, 37, 38, 39, 97, 115, 117, 218.

Galepin, pp. 112, 113.

Gamaches (Ch.-J., marquis de), p. 75.

Garrick, p. 157.

Garrigues (Froment de), p. 157.

Gaubier de Barreau, collaborateur et ami de Chevrier, pp. 217, 233, 234, 235, 239, 243.

Gaussin (Jeanne-Catherine Gossem, dite), du Théâtre-Français, pp. 17, 69, 202, 203, 206, 251.

Gautier (Marie-Angélique), du Théâtre-Français, pp. 46, 204, 205.

GAUTHIER (Marie-Jeanne), du Théâtre-Français, pp. 207, 208.
GEOFFRIN (Mme). pp. 47, 249.
GERMAIN, ciseleur, p. 58.
GERMON, p. 20.
GIAC, p. 249.
GIRARD (Le Père), pp. 48, 49.
GOUJON, p. 242.
GRAFFIGNY (Mme DE), p. 47.
GRANDVAL (Ch.-François Racot de), du Théâtre-Français, pp. 197, 201.
GRESSET, pp. 19, 42.
GROTIUS, p. 135.
GUIGNARD (Le Père), p. 48.
GUINES (Comte DE), p. 258.
GUY PATIN, p. 247.

HARO (Don Louis de), p. 130.
HÉBERT, joaillier, p. 59.
HELVÉTIUS, p. 19.
HÉNAULT (Le Président), p. 129.
HENNETAIRE (D'), acteur, pp. 155 à 157.
HÉRISSERT (Abbé d'), p. 120.
HOZIER (D'), généalogiste, p. 78.
HUGUES, p. 140.
HUS (Adèle-Louise-Pauline), du Théâtre-Français, pp. 34, 38, 204, 205, 248.

INIGO DE GUIPUSCOA (Don), p. 11.

JOURNAL DE TRÉVOUX (Le), pp. 14, 98.
JOUVENOT (Mlle), du Théâtre-Français, p. 206.
JOYEUSE, capucin, p. 22.
JUSTINE, femme de chambre de la marquise de Sarmé, pp. 8, 9 et suiv.

KAISER, chirurgien, p. 163.

LA BATTE (Mlle), du Théâtre-Français, p. 207.
LA CHANTERIE (Marie-Louise Guénon DE), de l'Opéra, p. 29.
LA CHASSAGNE, p. 205.
LA CHAUSSÉE, auteur comique, p. 173, 186.
LACOSTE (Abbé DE), pp. 58, 97.
LA FONTAINE (Jean DE), p. 177.
LAGARDE-LANDIVISIAU, officier des mousquetaires gris, p. 70.
LA MARTINIÈRE, p. 74.
LAMBERT, libraire, p. 37.
LA MORLIÈRE (Chevalier DE), pp. 97, 217, 220, 252.
LAMOTHE (Marie-Hélène des Mottes, dite DE), du Théâtre-Français, pp. 35, 205, 207, 218.
LANOUE (J. Sauvé, dit), du Théâtre-Français, pp. 78, 201.
LANY (Mlle Louise-Madeleine), de l'Opéra, pp. 29, 31.
LA POPELINIÈRE (M. DE), pp. 9, 58, 111, 117.
LA POPELINIÈRE (Mme DE), pp. 110 à 115.
LA ROCHE-GÉRAULT, p. 244.
LA TRAVERSE (Mlle) du Théâtre-Français), p. 207.
LA VALLIÈRE (Duchesse DE), p. 208.

Lavoye (Anne-Pauline du Mont de), du Théâtre-Français, p. 207.
Le Blanc (Abbé), p. 97.
Lebret, pp. 56, 57, 89.
Le Franc de Pompignan, p. 16.
Legrand (Marc-Antoine), du Théâtre-Français, pp. 198, 207.
Le Kain (Mlle), du Théâtre-Français, p. 205.
Lekain (H.-L. Caïn dit), du Théâtre-Français, pp. 67, 103, 104, 105, 200, 253.
Le Lièvre, distillateur, pp. 36, 249.
Lenclos (Ninon de), p. 168.
Léopold (L'empereur), p. 139.
Lessuis, p. 11.
Le Veillard, p. 249.
Linguet, pp. 248, 257.
Louis XI, p. 128.
Louis XIV, pp. 134, 139, 141.
Louison (Mlle), pp. 236, 241, 242.
Louvois, p. 138.
Lowendal (Maréchal de), p. 119.
Lulli, p. 177.
Lyonnois (Marie-Françoise Rampou, dite), danseuse de l'Opéra, p. 70.

Macarty, prêtre hibernois, p. 100, 253.
Machiavel, p. 137.
Magni, machiniste, p. 254.
Maréchal, p. 244.
Marignan, de la Comédie-Italienne, p. 9.
Mario (Prince), neveu du pape Alexandre VII, p. 141.
Marmontel, pp. 16, 150.
Marné (Vicomte de), pp. 81 à 87.
Maubert de Gouvest (Jean-Henri), pp. 21, 65, 82, 139.
Maupertuis, p. 185.
Maurepas (Comte de), pp. 70, 251.
Mayrobert (Pidansat de), p. 112.
Mazanges (baron de), voyez : Duc de Richelieu, pp. 111 à 114.
Mazarin, pp. 129, 130.
Mérival (Baron de), pp. 79, 80, 81, 86, 87, 88.
Mérival (Mme de), pp. 81 à 88.
Mezerai, historien, p. 128.
Michu, dite Cameli, du Théâtre de Bruxelles, p. 17.
Molé (François-René), du Théâtre-Français, p. 202.
Molière, p. 161.
Monadelschi (Marquis), p. 134.
Moncrif (Paradis de), p. 45.
Monnet (Jean), directeur de l'Opéra-Comique, p. 71.
Montesquieu, p. 14.
Morand, chirurgien, p. 29.
Morand (M. de), auteur comique, pp. 219, 220.
Moréri, pp. 188, 189.
Moretti (La), danseuse italienne, p. 145.
Mouhy (Chevalier de), pp. 33, 34.

Néron, avocat au Parlement, p. 82.
Neuville (Le P. de), p. 80.

NORBERT (Pierre Parisot, dit le Père), pp. 20, 21, 65, 159.

NOURSE (Jean), libraire, pp. 155, 203.

OLIVARÈS (Duc D'), p. 132.

OLIVET (Abbé D'), p. 191.

ORLÉANS (Le duc D'), pp. 49, 248.

ORMOY (Marquis D'), pp. 55, 56.

PALISSOT (Charles), pp. 9, 16, 19, 67, 97, 250, 252.

PARIS (Le Diacre), p. 48.

PARIS (La), appareilleuse, p. 213.

PARISOT (Pierre), capucin. Voy. NORBERT.

PASCAL, p. 67.

PAULIN (L.-F.), du Théâtre-Français, p. 199.

PÉLISSIER (Mlle), de l'Opéra, pp. 105 à 109, 253.

PELLEGRIN (Abbé), pp. 100, 253.

PETITPAS (La), danseuse de l'Opéra, p. 58.

PHALARIS (Duchesse DE), p. 49.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne, p. 130.

PIBRAC, chirurgien, p. 29.

PIDANSAT DE MAYROBERT, pp. 112, 254.

PIRON (Alexis), pp. 17, 41, 119, 215, 216, 218, 220.

POINSINET (Louis), pp. 97, 253.

POISSON (Mlle), du Théâtre-Français, pp. 201, 207.

PRADES (Abbé DE), p. 52.

PRADON, pp. 15, 168.

PRÉVILLE (Pierre-Louis Dubus, dit), du Théâtre-Français, p. 201.

PRILLY (Comtesse DE), pp. 76 à 81, 159 à 170, 252.

PRIN, du Théâtre-Français, p. 207.

PROCOPE (Le Docteur), p. 182.

PUISIEUX (Marquis DE), [M. D. P.] pp. 149, 259.

PUFFENDORF (Samuel DE), p. 135.

QUESNAY, p. 248.

QUINAULT (Mlle Françoise), du Théâtre-Français, p. 206.

QUINAULT (Mlle Jeanne), du Théâtre-Français, pp. 203, 206.

RACINE (Jean), p. 185.

RACINE (Louis), p. 19.

RAMPONNEAU, pp. 71, 96.

RECOLIN, chirurgien, p. 163.

RICHELIEU (Maréchal duc DE), pp. 70, 111 à 114.

RICHELIEU (Cardinal DE), pp. 128, 129, 138.

RICCOBONI (Louis), comédien italien, p. 78.

RICCOBONI (Mlle), du Théâtre-Italien, p. 211.

ROCHARD (Charles-Raymond de Bouillac, dit), du Théâtre-Italien, p. 209.

ROHAN (Prince DE), p. 60.

ROUSSEAU, propriétaire du *Journal encyclopédique*, p. 72.

ROUSSEAU (J.-B.), p. 100.

Rousseau (J.-J.), p. 100.
Roy (Pierre-Charles), pp. 24, 216.

Sabatin (Madame), p. 249.
Saint-Aulas, p. 95.
Saint-Martin, secrétaire du sieur Calzabici, pp. 236, 237, 238, 239.
Sainte-Foix (G.-F. Poullain de), pp. 218, 236.
Sainte-Thérèse, p. 169.
Sallé (Marie), de l'Opéra, pp. 163, 214.
Sarazin, du Théâtre-Français, pp. 78, 202, 206, 220.
Sarmé (Marquise de), pp. 7 et suiv.
Sartines (M. de), lieutenant de police, p. 243.
Sarzanne (Marquis de), pp. 26 et suiv.
Saxe (Prince Xavier de), p. 154.
Saxe (Maréchal de), pp. 73, 75, 96, 190, 212.
Scudéry (Georges de), pp. 13, 152.
Silvia (Jeanne-Rose Guyonne Benozzi, dite), du Théâtre-Français, pp. 205, 214.
Similor, pp. 173 à 194.
Soubise (Prince de), p. 154.
Staffort (Milord), p. 74.
Stanislas, roi de Pologne, p. 58.

Taolaïgo, danseur italien, époux de Mlle Gaussin, pp. 69, 203.
Tavalégo. Voyez Taolaïgo.
Thuret (Eugène de), ancien écuyer du duc de Gesvres, p. 72.
Tintiniac (Chevalier de), p. 219.
Tirconel (Milord), p. 140.
Toussaint, avocat au Parlement, p. 82.
Tressan (Comte de), p. 218.
Trublet (Abbé Nicolas-Charles-Joseph), pp. 16, 19.

Ursel (Duc d'), p. 164.

Van Haast (Dr), p. 237.
Vaucanson (Jacques de), pp. 111, 124.
Vézian (Camille), de l'Opéra, p. 125.
Veronèse (Camille), du Théâtre-Italien, p. 212.
Veronèse (Charles-Antoine, dit Pantalon), du Théâtre-Italien, pp. 210, 212.
Veronèse (Pierre-Antoine), du Théâtre-Italien, p. 210.
Vervilly, pp. 109, 110.
Villars (Maréchale de), p. 253.
Villetard (Abbé), pp. 258, 259.
Voltaire, pp. 10, 14, 17, 54, 67, 100, 101, 135, 138, 151, 153, 166, 185, 199, 200, 203, 215, 216, 217, 255.

Wirtemberg (Prince Louis de), p. 140.

Ximènes (Augustin-Louis, marquis de), p. 18.

Zrono (Le chevalier), p. 256.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	1
Epitre dédicatoire a Parisot	1
Avertissement de l'auteur	3
Le Colporteur, histoire morale	7
Errata	155
La Clé et la Critique du « Colporteur »	159
La Malle-Bosse, par Alexis Piron	173
Appendice :	
Anecdotes sur le Théâtre-Français	197
Anecdotes sur le Théâtre-Italien	209
Etat des filles de spectacle riches et sages	214
Anecdotes littéraires	215
Autres anecdotes relatives au spectacle	219
Notice sur F.-A. Chevrier, par Henri d'Alméras	223
Notes et rapports de Police	231
Supplément à l'édition du Colporteur	245
Index des noms cités	263

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

408 4
505

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 002382181b

CE PQ 1968
.C4C6 1914
C01 CHEVRIER, FR LE COLPORTEU
ACC# 1216933